

HISTOIRE
NOUVELLE ET IMPARTIALE
D'ANGLETERRE.

TOME SEPTIEME.

HISTOIRE
NOUVELLE ET IMPARTIALE
D'ANGLETERRE,

DEPUIS l'invasion de JULES-CESAR, jusqu'aux préliminaires de la paix de 1763.

Traduite de l'Anglois de J. BARROW.

TOME SEPTIEME.



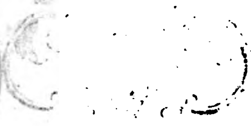

A PARIS,

Chez J. P. COSTARD, rue Saint-Jean-de-Beauvais, la premiere porte-cochere au-dessus du College.

M. DCC. LXXI.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.







HISTOIRE D'ANGLETERRE.

DEPUIS le commencement du règne de Henri VII, jusqu'à la fin de celui de la Reine Elisabeth. Période de 117 ans.



LIVRE NEUVIEME.

HENRI VII.

HENRI Tudor, Comte de Richemont, vainqueur à Boworth, donna les ordres nécessaires pour la disposi- ANNÉE 1485.

tion & la marche de son armée, & partit pour Londres. Il y entra le 27 Août, ayant à sa suite la magistrature & les corps de métiers, qui étoient venus en cérémonie au-devant de lui jusqu'à Shoreditch. Il fut reçu aux acclamations du peuple; qui le regardoit comme son libérateur, & celui qui, par son alliance avec Elisabeth, alloit mettre fin à l'inimitié qui régnoit entre les maisons de Lancaster & d'York. Il fut directement à l'église de St. Paul; il consacra l'étendard qu'il avoit pris sur ses ennemis, & se rendit au palais de l'Evêque. Quelques jours après, il y assembla un Conseil composé de la grande & petite Noblesse, qui étoient alors dans les environs, & renouvella en leur présence le serment solemnel qu'il avoit fait d'abord d'épouser la Princesse Elisabeth.

1485.

Pendant le mois de Septembre, la ville de Londres, & quelques autres endroits du Royaume, furent affligés d'une maladie qu'on appella le mal de sueur. C'étoit une espéce de fièvre maligne, dont on mouroit en vingt-quatre heures. Ses premiers ravages furent rapides; mais heureusement elle dura peu, & avant qu'elle fût finie, on étoit parvenu à la guérir.

La cérémonie du couronnement fut fixée au 30 Octobre. Henri employa le tems qui lui restoit, jusqu'à ce moment, à récompenser les services que ses amis lui avoient rendus. Il créa Duc de Bedfort Jasper, Comte de Pembroke, son oncle, qui lui avoit tenu lieu de père pendant sa jeunesse, & qui l'avoit plus d'une fois délivré des piéges de ses ennemis. Il conféra le Comté de Derby à Th. Stanley son beau-père, comme lui devant particuiliérement la victoire de Boworth, & Edouard, Lord Courteney, fut décoré du titre de Comte de Devonshire. 1485.

Le Cardinal Bouchier, Archevêque de Cantorbery, plaça la Couronne sur la tête de Henri, qui établit le même jour une garde de cinquante archers qu'on nomma Yemans *. Ils avoient un Capitaine, & devoient être continuellement à la suite du Roi. Les successeurs du nouveau Monarque conservèrent depuis cet usage.

Le Parlement s'assembla le 7 No-

* Gardes à pied, qui sont à la Cour de Londres ce que les Cent-Suisses sont à celle de Versailles.

vembre à Weſtminſter, confirma le
1485. Sceptre entre les mains de Henri, & rendit ſes héritiers habiles à lui ſuccéder au Trône. Il caſſa enſuite les arrêts qui avoient été rendus contre Henri & ſes partiſans. Le dernier Roi, ſous le nom de Richard, Duc de Glocefter, fut proſcrit, de même que le Duc de Norfolk, le Comte de Surrey, les Lords Lovel, Ferrers, Zouch, Ratcloffe, Catesby & pluſieurs autres, qui avoient été attachés à Richard. Si d'un côté Henri ſatisfaiſoit ainſi ſon reſſentiment, de l'autre il ne travailloit pas moins pour ſon intérêt; car ces confiſcations de biens produiſirent des ſommes d'argent ſi conſidérables, qu'il y auroit eu de l'indécence de ſa part à demander des ſubſides à ſon Parlement. Content de ſa vengeance & de voir ſes coffres remplis, il publia une amniſtie générale en faveur de tous ceux qui avoient pris les armes contre lui, pourvu qu'ils vinſſent ſe ranger ſous ſon obéiſſance dans le tems fixé. En effet un grand nombre de rebelles quittèrent les azyles où ils s'étoient retirés, & reconnurent Henri pour leur Souverain.

Auſſi-tôt que la ſéance fut finie,

Henri envoya en France Olivier King, Archidiacre d'Oxford, pour rembourser Charles des sommes qu'il lui avoit avancées lors de son armement. Environ ce tems, Jean Morton & Richard Fox, Evêques d'Ely & d'Exeter, furent admis membres du Conseil privé. Le premier parvint, après la mort de Bouchier, au siége de Cantorbery, & Fox fut nommé Garde du petit sceau. Ces deux Prélats, & un nommé Usewick, Chapelain du Roi, furent toujours employés dans les ambassades, les négociations & autres commissions importantes. 1485.

Henri remplit alors la promesse qu'il avoit faite d'épouser la Princesse Elisabeth, & les nôces furent célébrées le 16 de Janvier. Le Roi vit avec peine la joie extrême que le peuple témoigna en cette occasion; il la regarda comme une suite de l'attachement que la nation conservoit encore pour la maison d'York. Henri avoit conçu tant d'aversion pour cette famille, que la Reine s'en ressentit la première : il la traita presque toujours avec la plus froide indifférence. Il ne laissa jamais échapper l'occasion d'humilier les partisans de cette maison, & se comporta avec 1486.

eux plutôt comme un chef de parti,
1486. que comme un Prince équitable.

Après la célébration de son mariage, Henri fit un voyage dans les Provinces du nord, qui avoient été particuliérement dévouées à Richard, & passa les fêtes de Pâques à Lincoln. Il espéroit faire cesser par sa présence & par quelques actes de douceur les petits mécontentemens qui pouvoient encore subsister parmi ces peuples. Pendant qu'il étoit en cette ville, il apprit que le Lord Lovel, Omphroy & Th. Stafford, avoient quitté secrétement le refuge de Colchester. Jusques-là, il ne crut pas devoir s'alarmer, & continua sa route; mais étant arrivé à York, on l'informa que Lovel, à la tête de trois ou quatre mille hommes, s'avançoit vers York même, & que les deux Stafford avoient investi la ville de Worcester. Henri fut d'autant plus inquiet, qu'il se trouvoit au milieu des mécontens, qui pouvoient être d'intelligence avec les rebelles. Il cacha cependant ses craintes & ses soupçons, & donna ordre de lever des troupes dans les environs d'York. Ses Officiers furent assez heureux pour rassembler jusqu'à trois mille hommes, & le com-

mandement en fut donné au Duc de Bedford, oncle du Roi. Ce Seigneur partit pour arrêter les révoltés. Cependant on lui avoit recommandé d'éviter le combat, vu que ses troupes étoient sans expérience, ni discipline, & d'ailleurs peu intéressées à l'événement; il devoit seulement approcher des ennemis, toujours en faisant bonne contenance, & publier au nom du Roi qu'il pardonneroit à tous ceux qui mettroient les armes bas. Cet expédient réussit. A peine cette proclamation fut-elle faite, que Lovel, craignant d'être trahi, se retira seul dans la province de Lancas, où il resta quelque tems caché chez un de ses amis, & de là se rendit par mer à la Cour de la Duchesse douairière de Bourgogne. Aussi tôt que les deux Strafford eurent appris cette résolution, ils levèrent le siége de Worcester, & se voyant abandonnés par tous les leurs, ils se réfugièrent dans l'église de Colnham; mais le Conseil du Roi jugea que le privilège de ce lieu saint ne pouvoit s'étendre jusques sur les traîtres, & ces Lords furent enlevés de force. L'aîné fut exécuté à Tyburn. Quant au plus jeune, on lui pardonna en considération de

1486.

son âge, & comme ayant été séduit
1486. par son frère.

Le 8 d'Octobre, la Reine, grosse de huit mois, mit au monde un fils qui fut nommé Arthur, en mémoire de ce fameux héros Breton du même nom, d'où le Roi affectoit de tirer son origine. On espéroit que la naissance de ce Prince changeroit l'indifférence du Roi en une affection véritable pour la mère; mais on s'apperçut aisément que cet événement n'avoit rien opéré. En effet, Henri continuoit de différer le couronnement de la Reine, & ne cessoit de chercher à mortifier tous les partisans de la maison d'York. Le peuple vit avec peine que le Prince qu'il s'étoit choisi avoit encore tous les défauts attachés à l'humanité; qu'il étoit avare, vindicatif & jaloux : il fut même jusqu'à craindre d'avoir fait un mauvais échange, en le préférant à Richard, tout tyran qu'il étoit. Ses ennemis profitèrent des murmures qu'ils entendoient s'élever contre lui pour aigrir davantage la nation, en faisant courir le bruit que le dessein du Roi étoit de faire mourir le Comte de Warwick, fils du Duc de Clarence, & qui par son ordre étoit dé-

tenu à la Tour. De leur côté, les émissaires de la maison d'York répandirent sourdement que le Duc d'York, qui avoit échappé à la cruauté de son oncle, vivoit encore, & résidoit au continent. 1486.

La joie universelle que le peuple fit voir en apprenant cette nouvelle, fit naître à un Prêtre d'Oxford, nommé Richard Simon, un projet aussi extravagant que hardi. Il étoit tuteur du fils d'un menuisier. Ce jeune homme, appellé Lambert Simnel, étoit vif, ardent, & la nature l'avoit favorisé de toutes les graces du corps. Simon résolut de faire passer son pupile pour Richard, Duc d'York, & second fils d'Edouard IV; mais tandis qu'il faisoit répéter à son jeune acteur le rôle qu'il lui avoit destiné, le bruit courut qu'Edouard Plantagenet, Comte de Warwick, s'étoit échappé de la Tour. Aussi-tôt Simon changea son plan, & quoique ce Seigneur fût connu de beaucoup de monde, il voulut que Lambert le représentât. En conséquence, il l'instruisit de nouveau, & lorsqu'il le vit en état de paroître, il partit pour l'Irlande, où il savoit qu'il seroit moins aisé de découvrir son im-

posture qu'en Angleterre. Il espéroit
1486. aussi que son éleve trouveroit plus de secours dans ce Royaume, où l'on révéroit encore la mémoire du Duc de Clarence, qui en avoit été Gouverneur, d'autant plus que les mêmes Officiers publics que ceux que Richard y avoient nommés y continuoient leurs fonctions. Cependant le Duc de Bedfort avoit été déclaré Viceroi d'Irlande; mais il étoit encore en Angleterre, & Th. Fitz-géralde, Comte de Kildare, gouvernoit en qualité de député du Duc, tandis que son frère étoit Chancelier de ce Royaume. On a prétendu que ce dessein n'étoit pas uniquement de l'invention du Prêtre Simon, & que ces deux Seigneurs, qui étoient partisans de la maison d'York, l'avoient concerté avec lui par le moyen de leurs émissaires. On assûre même que la Reine douairière, offensée de la conduite que Henri tenoit avec sa fille, avoit trempé dans le projet, & l'avoit favorisé de tout son pouvoir. Cependant le Roi fut informé qu'il se machinoit quelque intrigue en Irlande. Aussi-tôt il ordonna au Comte de Kildare de se rendre à la Cour de Londres. Mais le Conseil, dans le-

quel ce Seigneur avoit tout crédit, écrivit à Henri pour lui représenter que la situation des affaires d'Irlande rendoit la présence du Comte de la plus grande importance dans ce Royaume. En conséquence on l'y laissa. 1486.

Simnel, étant arrivé à Dublin, prit la qualité de Comte de Warwick, & fut trouver Fitz-géralde. Il lui raconta la manière dont il prétendoit être sorti de la Tour. Il est vrai que les frères ne prirent pas d'abord ouvertement le parti de cet avanturier; mais n'auroient-ils pas dû s'assûrer de lui? Et cette faute impardonnable dénote assez qu'ils participoient eux-mêmes à cette imposture. Ils voulurent sans doute attendre l'effet qu'elle produiroit sur le peuple. Ils le virent bientôt se livrer à des transports de joie qu'il porta jusqu'à l'extravagance, & Lambert fut reçu comme le fils du bien-aimé Clarence. Ce fut alors que le Comte de Kildare & le Chancelier, après avoir conféré avec leurs amis, se rendirent au logement de Simnel, & le conduisirent en grande pompe au château, où il fut traité comme un Prince. Il se comporta à la vérité avec une dignité capable d'éloigner

tout soupçon de l'esprit du peuple ;
1486. qui dans le premier moment avoit douté de la validité de ses prétentions; mais il ne tarda pas à être si favorablement disposé pour lui, qu'en peu de jours on le proclama Roi d'Angleterre & Lord d'Irlande, sous le nom d'Edouard IV, sans qu'il y eût une épée tirée, ou personne qui élevât la voix pour Henri.

Rien n'étoit plus capable d'inquié-
1487. ter ce Monarque que la nouvelle du succès de cette imposture. Il se voyoit attaqué par le côté le plus foible, savoir par ses titres, & dans un pays entiérement à ses adversaires ; & ce n'étoit qu'avec beaucoup de soins & de dépense qu'il pouvoit espérer de les réduire. Il appréhendoit d'ailleurs que ce feu, qui faisoit déja de si grands progrès en Irlande, ne se communiquât enfin aux autres Royaumes, & ne causât un incendie générale. Au milieu de ces considérations qui l'agitoient considérablement, il assembla son Conseil particulier pour délibérer sur les mesures à prendre en cette circonstance critique. Probablement il fit entrevoir les soupçons qu'il avoit contre la Reine douairière ; car elle fut

aussi-tôt renfermée dans le monastère de Bermondsey, & sans aucune forme de procès, on lui enleva tous ses biens. 1487.

Dès que Simnel parut en Irlande, Jean, Comte de Lincoln, que Richard III, son oncle, avoit déclaré héritier présomptif de la Couronne, épousa publiquement sa cause, & s'embarqua pour la Flandre, dans le dessein de consulter Marguerite, Duchesse douairière de Bourgogne sa tante, sur les moyens les plus sûrs pour la réussite de cette entreprise. Cette Princesse ne pouvoit pardonner à Henri ses procédés pour sa nièce, & l'acharnement avec lequel il persécutoit les partisans de la maison d'York. Elle s'engagea donc volontiers dans cette supercherie, & après avoir délibéré avec Lincoln & Lovel, elle promit de fournir deux mille hommes de troupes Allemandes, qui, sous le commandement de Martin Swartz, Officier renommé, se rendroient en Irlande, & se joindroient au parti du nouveau Roi. En effet elles mirent à la voile au commencement de Mai, & arrivèrent sans accident à Dublin, où Simnel fut promptement couronné par les Evêques d'Armagh, de Dublin, de Meath

de Derry, en présence du Comte de
1487. Kildare, du Chancelier & des autres Officiers d'Etat de ce Royaume. On tint ensuite un Conseil pour délibérer sur les affaires présentes, & après quelques contestations, on convint que l'Angleterre seroit le théâtre de la guerre, parce qu'on espéroit que l'armée s'y trouveroit renforcée par tous ceux attachés à la maison d'York, & qu'il seroit plus aisé de déposer l'usurpateur.

1488. Aussi-tôt que Henri apprit que le Comte de Lincoln étoit débarqué en Irlande avec les secours étrangers qu'il avoit reçus, il fit assembler son armée dans les environs de Coventry, & s'y rendit en personne, résolu d'y attendre de nouveaux & de plus sûrs éclaircissemens. Il n'y fut pas long-tems sans apprendre que Simnel avec les siens avoient pris terre en Lancashire, qu'ils avoient été rejoints par Sir Th. Broughton & quelques mécontens. En effet les rebelles s'étoient mis en marche vers York, dans l'espérance de voir leur nombre s'augmenter, mais ils furent trompés. Soit que les habitans redoutassent l'habileté ou la fortune de Henri, soit qu'ils méprisassent & eussent de l'aversion pour un Roi

qui leur venoit de la part des Irlandois & des Allemands, loin de prendre les armes & de se joindre à eux, ils se disposèrent à s'opposer à leur entreprise. Le Comte de Lincoln en fut un peu déconcerté, & craignant que son armée, qui étoit forte de huit mille hommes, ne diminuât plutôt que d'augmenter, il résolut d'en venir aux mains avec Henri, & de ne pas attendre que ce Monarque eût rassemblé toutes ses forces. En conséquence il changea sa route, & marcha vers Newark, dont il espéroit se rendre maître avant l'arrivée de l'ennemi. Henri, à la tête de six mille hommes, s'étoit avancé jusqu'à Nottingham. Il y reçut un pareil nombre de troupes, que lui amena le Comte de Shrewsbury. Au moyen de ce renfort, il prit le parti de combattre les rebelles, & soupçonnant les desseins du Comte de Lincoln sur la ville de Newark, il y courut avec tant de diligence, qu'il parvint à se placer entr'elle & l'ennemi. Lincoln en fut instruit, & campa sur le penchant d'une montagne, près le village de Stoke. Le lendemain six Juin, Henri rangea son armée en bataille dans la plaine; 1488.

mais elle étoit si étroite, qu'il ne put
1488. en étendre le front, & fut obligé de former trois lignes. La première étoit de six mille hommes, & les meilleures troupes la composoient. L'ennemi ne refusa pas le combat; au contraire, il avança en bon ordre, & attaqua les Royalistes avec fureur. De part & d'autre on combattit pendant trois heures & sans avantage, avec tout le courage qu'on pouvoit attendre de troupes bien disciplinées, lorsque Martin Swartz fut tué. Cet événement termina le sort de cette journée. Les Royalistes demeurèrent vainqueurs. Le Comte de Lincoln & Kildare périrent dans cette action. Le Lord Lovel disparut. Sir Th. Broughton s'enfuit dans ses terres, où il vécut & mourut dans l'obscurité. Quatre mille Irlandois restèrent sur le champ de bataille, & Fitz-géralde, frère du Comte de Kildare & leur Chef, eut le même sort. Le prétendu Prince & son digne Gouverneur furent faits prisonniers; mais Henri ne voulut pas illustrer cet avanturier en le faisant mourir, il crut que le mépris étoit la seule vengeance qu'il en devoit tirer. Il le plaça dans sa cuisine, & de la même main dont ce

Monarque emprunté porta le Sceptre, il lui fit tourner la broche. Il se comporta si bien en ce service, qu'il devint un des faulconniers du Roi, poste où il mourut. Simon le Prêtre fut mis en prison, & depuis on n'en entendit plus parler. 1488.

Le Roi passa la nuit sur le champ de bataille. Le lendemain il prit la route de Lincoln, & marcha vers York. Il punit sur son chemin ceux qui avoient favorisé les rebelles. On avoit fait courir le bruit que l'armée du Roi avoit été battue; ce qui avoit empêché qu'avant le combat elle ne fût considérablement renforcée; mais les châtimens ne furent que pécuniaires, & Henri se contenta de remplir ses coffres, par le moyen de confiscations & d'amendes.

Cet événement fit connoître au Roi que le mécontentement des peuples provenoit particuliérement de la rigueur avec laquelle il avoit traité les partisans de la maison d'York, & surtout de ce qu'il avoit si long-tems différé le couronnement de la Reine. Il prit donc la résolution de faire cesser ces sujets de plaintes. En effet, étant retourné triomphant à Londres vers le commencement de Novembre,

quelques jours après il nomma le Duc
1488. de Bedford Grand Maître des cérémonies pour le couronnement d'Elisabeth, qui fut solemnellement célébré le 25 du même mois, & deux ans après son mariage.

1489. La guerre étoit alors allumée entre la France & le Duc de Bretagne. Celui ci demandoit des secours à l'Angleterre, & le Parlement accorda, en conséquence, quelques subsides. Presque toutes les Provinces les payèrent sans murmurer; mais il n'en fut pas de même de celles d'York & de l'Evêché de Durham. Ces habitans étoient d'anciens partisans de la famille d'York, qui haïssoient Henri. Ils refusèrent de se soumettre à l'imposition, & crièrent à l'oppression. Les Commissaires se voyant repoussés, s'adresèrent au Comte de Northumberland, qui en écrivit en Cour. Le Roi insista sur ce que chacun payât sans délai la somme à laquelle il étoit imposé, vu que les affaires de Bretagne étoient urgentes, & qu'il ne pouvoit accorder aucune grace à ces peuples, sans autoriser les autres à réclamer la même exemption. A la réception de ces ordres, le Duc fit assembler les Juges & les princi-

paux de la Province. Il leur notifia les intentions de Sa Majesté; mais il le fit d'une manière si impérieuse, que le peuple persista avec encore plus d'opiniâtreté dans son refus, & regardant le Duc comme la cause de la rigueur du Prince, un grand nombre s'assemblèrent, forcèrent les portes de ce Seigneur, & le tuèrent au milieu de ses domestiques. Cette rebellion étoit l'ouvrage d'un nommé Jean Chamber, homme turbulent & factieux. Sir Egremont étoit à la tête de ces mécontens qui, se voyant soutenus par ce Capitaine, ne cachèrent plus leur révolte, & déclarèrent qu'ils vouloient marcher à Londres pour livrer bataille à Henri. Le Roi ne fut pas fort alarmé aux premières nouvelles qu'il reçut de cette sédition. Cependant, voulant en arrêter les progrès, il envoya contre les rebelles un corps de troupes sous le commandement du Comte de Surrey, qui avoit obtenu sa grace & sa liberté. Ce Seigneur rencontra l'ennemi, en vint aux mains avec lui, dès la première charge le mit en déroute, & fit prisonnier Jean Chamber; mais Sir Egremont s'échappa, passa la mer, & fut se re-

1489.

fugier auprès de la Duchesse de Bourgogne. Le Roi suivit le Comte de Surrey avec d'autres forces, & marcha vers York. Il y fit pendre Jean Chamber avec ses complices, & pardonna au reste des rebelles. Il établit le Comte de Surrey son Lieutenant dans le nord du Royaume, & nomma Sir Richard Tunstall son principal Commissaire pour la levée des subsides. Ensuite il retourna à Londres, où il apprit la nouvelle fâcheuse de la défaite du Duc de Bretagne à Saint-Aubin.

1489.

Ce Prince, dont la Cour étoit la retraite de tous les mécontens, n'avoit plus d'autre parti à prendre que celui de demander la paix. Il trouva Charles très-disposé à la lui accorder. Quoique ce Monarque eût voulu une trève avec Henri, il étoit trop bon politique pour ne pas pressentir que l'esprit de la nation l'emporteroit, & forceroit son Roi à s'intéresser vigoureusement en faveur du Duc de Bretagne. Il voulut les prévenir l'un & l'autre, & passant avec le Duc un traité qu'il se réservoit de garder autant que ses propres intérêts le comporteroient. On ouvrit à cet effet des conférences,

& vers la fin d'Août la paix fut conclue. Charles s'engagea à retirer ses troupes de toute la Bretagne, sous condition qu'il retiendroit les places qu'il avoit conquises. Quelque tems après cet arrangement, François II, Duc de Bretagne, mourut fort âgé, & laissa Anne, sa fille unique, sous la conduite du Maréchal de Rieux & du Comte de Comines. 1489.

Cependant l'Ecosse étoit agitée de troubles & de divisions. Jacques III avoit à combattre son propre fils, qui étoit à la tête d'une révolte. Ce Monarque s'étoit retiré au château d'Edimbourg, & demandoit du secours à Charles & à Henri, qui lui en avoient promis; mais ayant eu la foiblesse de suivre le conseil qu'on lui donna de se rendre au château, sous le prétexte qu'il seroit plus à portée de recevoir les troupes auxiliaires qu'il attendoit, il quitta Edimbourg, & suivi d'un petit nombre de soldats, il marcha à Sterling. Cette démarche imprudente lui coûta cher; car le Gouverneur du château lui en refusa l'entrée. Son embarras devint extrême; il n'étoit pas en état de forcer la place : il n'avoit plus d'autre parti à prendre que celui de

retourner à Edimbourg; mais il fut
1489. arrêté par les rebelles, qui l'attaquèrent à Bannockburn, le battirent, & le tuèrent. Jacques son fils, qui n'avoit alors que quinze ans, fut proclamé sur le champ de bataille Roi d'Ecosse par les vainqueurs, & dans le mois de Juillet il envoya des Ambassadeurs à Henri, pour lui notifier son avénement au Trône.

1490. Henri s'occupa cette année de l'exécution du grand projet qu'il avoit conçu d'abolir la loi féodale, & de la remplacer par la sûreté du Royaume, l'exercice de l'industrie & l'avantage du commerce. Henri avoit principalement à cœur d'encourager & de protéger l'agriculture, qu'il regardoit comme la force de la monarchie Angloise, & comme une barrière propre à opposer aux entreprises des Barons. Il ne craignoit rien tant que cette multitude oisive de paysans que la pauvreté contraint de se rendre esclaves des Grands, & qui ne formant entr'eux qu'une famille de gueux, n'ont point de propriétés à défendre, & ne connoissent d'autre sentiment que celui d'obéir en aveugles. Henri vit par l'exemple des pays étrangers, que la loi féodale cau-

soit seule ces inconvéniens monstrueux. Il sentit aussi que l'autorité 1490.
des Barons dimiminueroit aussi en proportion de ce que les vassaux acquéreroient de liberté par leur industrie, & que le commerce & l'agriculture étoient les seuls moyens capables de leur procurer ces avantages. Cependant les circonstances n'étoient pas favorables. Les dernières guerres civiles avoient en quelque façon ruiné l'agriculture, & dépeuplé l'Etat; une infinité de terres labourables servoient alors de pâturages. Les villes & villages étoient déserts. L'Eglise ne touchoit plus de dixmes, & le Roi avoit perdu ses meilleurs sujets. Le grand nombre de pâturages avoit, il est vrai, produit un bien réel, celui d'avoir multiplié les clôtures; car il ne paroît pas qu'il fut alors ordinaire d'enclôre les terres labourables; mais il falloit, sans les empêcher, les convertir en terres labourables : c'est ce que Henri fit par une ordonnance qui portoit : » Que toutes les métairies, » composées de vingt acres & au-dessus, seroient engraissées & maintenues à toujours, & qu'on y joindroit une partie de terre propor-

» tionnée, pour que le propriétaire
1490. » pût l'occuper ». Cet acte força en quelque façon les propriétaires de ces métairies à se mettre au-dessus des paysans & des serfs, & à devenir laboureurs.

1491. La guerre continuoit encore entre la France & la Bretagne; mais enfin le mariage de Charles avec la Duchesse la termina entiérement. Rien ne pouvoit être plus surprenant & plus désagréable pour Henri que cette alliance. Il l'avoit cependant crainte, & presque prévue dès le mois de Mars précédent; mais en envisageant cet événement du côté de l'économie, il y trouva un avantage réel, parce qu'il fit assûrer l'argent qu'il avoit avancé à la Bretagne, au lieu qu'il auroit été obligé de faire marcher ses armées pour défendre ses alliés.

1492. Henri fit assembler son Parlement au commencement de cette année, & lui déclara l'intention où il étoit de tenter de conquérir la France, comme étant l'héritage de ses ayeux. Il rappella les victoires qu'un petit nombre d'Anglois avoient remportées dans les plaines de Poitiers, Crécy & Azincourt sur les plus formidables armées de

de France. Il entra dans le détail des mesures qu'il avoit déja prises, & de toutes les Puissances qui étoient disposées à lui faciliter cette entreprise. Il demanda des subsides proportionnés à l'importance de cette opération; mais il exhorta les Communes à épargner la bourse des indigens, & à faire ensorte que les impositions tombassent sur les gens riches & aisés. Quoique les Communes eussent pu avec raison lui refuser de nouveaux subsides, puisque ceux qu'elles avoient accordés derniérement n'avoient pas été employés à leur déstination, cependant la conquête de la France étoit un objet si séduisant, qu'elles n'y purent résister. Non-seulement elles applaudirent à cette entreprise, mais elles lui passèrent ce qu'il demandoit avec une satisfaction étonnante, & l'autorisèrent à lever un don-gratuit sur ceux de ses sujets qui jouissoient d'une certaine fortune. 1492.

Henri, se voyant ainsi en état d'entretenir une armée, s'occupa de la lever, & se rendit à Sandwick au commencement de Mars. Il y fit embarquer ses troupes, & vint avec elles descendre à Calais. Mais avant la fin

de l'année on fit la paix. Charles s'en-
1492. gagea à payer les dettes que la Reine de France avoit contractées pour défendre la Bretagne, lorsqu'elle n'en étoit que Duchesse, & à acquitter les arrérages de la pension que son père avoit accordée à Edouard IV. Ce traité fit murmurer les sujets de Henri, & leur porta ombrage. Ils se plaignirent hautement de ce qu'il avoit épuisé son peuple pour une guerre qu'il n'avoit entreprise que dans le dessein de remplir ses coffres. Au mois de Juin la Reine accoucha d'un fils qu'on nomma Henri, & qui par la suite succéda à son père.

1493. Henri n'ignoroit pas les clameurs des Anglois, & prévit l'orage qui étoit prêt à fondre sur lui. Un nouveau Prétendant à la Couronne, mais plus dangereux que Lambert Simnel, s'élevoit sur le continent, sous le nom de Richard Plantagenet, Duc d'York, second fils d'Edouard IV, & qu'on supposoit s'être échappé de la Tour après la mort de son frère aîné. Cet imposteur étoit par lui-même fait pour séduire, & joignoit à ce premier avantage la finesse d'esprit & le jugement. On prétend qu'il étoit fils d'un nom-

mé Osbeck, Juif de Tournai, qui, après s'être converti au Christianisme, étoit passé à Londres, où ce nouvel imposteur étoit né, & avoit été baptisé sous le nom de Pierre. Edouard, qui connoissoit Osbeck & sa femme, fut parein de l'enfant qu'on appella, à cause de la délicatesse extrême de sa constitution, Perkin, diminutif de Pierre. On assûre qu'Edouard aima la mère, & la ressemblance que cet enfant, devenu grand, eut avec ce Prince, fit naître l'idée de lui faire représenter le Duc d'York. Après avoir résidé quelques années en Angleterre, ses parens le conduisirent en Flandre. Il y fréquenta particuliérement les Anglois, pour conserver sa langue maternelle, & en grandissant il fit voir tant d'heureuses dispositions de corps & d'esprit, que Marguerite, Duchesse de Bourgogne, le prit en amitié, & dès lors le destina à jouer le rôle de Prétendant à la couronne d'Angleterre. A cet effet elle l'éleva & l'instruisit en particulier, jusqu'à ce qu'il fût bien au fait du personnage qu'elle alloit lui faire faire. Comme c'étoit celui de Richard, Duc d'York, elle l'instruisit de toutes les particula- 1493.

rités qui pouvoient concerner ce jeune
1493. Prince, ainsi que des traits & de la taille de ses prétendus père & mère, frère, sœurs & autres parens. Et enfin de toutes les révolutions de la Cour d'Edouard capables de faire impression sur l'esprit d'un enfant de douze ans. On lui fit également un détail circonstancié de tout ce qui s'étoit passé pendant qu'il étoit censé avoir resté dans le refuge de Westminster & dans la Tour, ainsi que de la manière dont son frère étoit mort, & dont lui-même s'étoit sauvé. Lorsque la Duchesse le vit en état de paroître, elle lui fit déclarer ouvertement ses droits à la couronne d'Angleterre; mais en même-tems, afin que ses intentions secrétes ne fussent pas divulguées mal à propos, elle l'envoya en Portugal avec Lady Brompton. Il y resta un an entier, jusqu'à ce que Henri déclara la guerre à la France. Alors la Duchesse écrivit à Perkin de s'embarquer pour l'Irlande, & de se faire connoître dans ce Royaume, qui étoit dévoué à la maison d'York. Il obéit sans hésiter. Il arriva à Cork, où il commença le rôle de Richard Plantagenet, second fils d'Edouard IV. Il vit bientôt un grand

nombre de partisans se joindre à lui, & il écrivit aux Comtes de Desmond & Kildare, pour les engager à reconnoître ses titres. A peine Charles VIII fut-il informé de cette apparition en Irlande, qu'il envoya un nommé Etienne Tyron, qui avoit été ci-devant au service de Henri, & un nommé Lucas, en qualité d'Ambassadeurs vers Perkin pour l'assûrer de sa protection, & l'inviter à se rendre à sa Cour. Il partit en effet pour Paris, où il fut reçu d'une manière honorable. On le reconnut Duc d'York, & on l'y servit en Prince. Ce fut alors que la paix se fit, & que Henri n'épargna rien pour engager Charles à lui livrer le Prétendant, mais le Monarque François ne voulut pas violer les loix de l'hospitalité, il se contenta de promettre à Henri de ne donner aucuns secours à cet avanturier. Perkin, n'ayant plus rien à espérer de ce côté, se retira en Flandre, comme étranger, auprès de la Duchesse douairière. Marguerite feignant de douter de la vérité de ses titres, l'examina publiquement sur la réalité de ses prétentions. Il répondit à tout d'une manière si précise, & se comporta avec tant de dignité &

1493.

1493. de prudence, qu'elle parut, ainsi que les spectateurs, ne pouvoir se refuser à des preuves aussi évidentes, & déclara qu'elle le reconnoissoit pour le Duc d'York & pour son neveu. En conséquence elle le distingua sous le titre de la Rose Blanche d'Angleterre, lui donna des gardes pour sa personne, & le traita avec tout le respect dû au véritable héritier de la Couronne. A la première nouvelle de cet événement, le peuple Anglois parut très-disposé à adopter l'imposture, en partie par la haine qu'il portoit au Roi, mais sur-tout par une suite de sa persuasion que Perkin étoit vraiment Richard Plantagenet. Sir Stanley, Trésorier des revenus du Roi, le Lord Fitzwalter, Sir Monfort & plusieurs autres s'engagèrent dans une conspiration secréte en faveur du jeune Prétendant. Ils envoyèrent Sir Rob. Clifford & Sir Bailey, pour découvrir la vérité de ce qui s'étoit passé à la Cour de Marguerite. Sir Robert eut à ce sujet plusieurs conférences avec elle & Perkin. Enfin il écrivit aux conjurés qu'il reconnoissoit la personne en question pour être celle du Duc d'York lui-même, & le vrai Richard Plantagenet.

Cependant Henri ne restoit pas tranquille ; il avoit été instruit, quoique d'une manière confuse, de ce qu'on tramoit contre lui. Il chargea plusieurs émissaires, qui lui étoient dévoués, de s'insinuer dans la confiance de Perkin & de sa protectrice, afin de découvrir quelques particularités de la naissance & de l'éducation de ce Prétendant, ainsi que les noms de ceux qui le favorisoient en Angleterre ; mais comme ces espions pouvoient devenir suspects eux-mêmes aux partisans de Perkin, il les fit excommunier, nommément à l'église de St. Paul, dans la liste des ennemis du Roi, suivant l'usage de ces tems. Il s'entretint aussi fort souvent avec les Chapelains de la Noblesse, à l'effet de découvrir leurs dispositions secrétes. Indépendamment de toutes ces mesures, il s'occupa des moyens de trouver des preuves comme le véritable Duc d'York étoit mort dans la Tour. On examina Sir Jacq. Tyrrel, qui avoit été en France un des Plénipotentiaires de Henri, & son domestique Dighton, qu'on disoit avoir trempé dans cette tragédie. Ils avouèrent qu'ils avoient, dans le tems, étouffé les deux Princes dans la Tour. 1493.

Cependant, malgré cet aveu, cet af-
1493. faire resta toujours douteuse, & le Roi fit peu d'usage de ces déclarations. Il en fut de même de ce qu'il apprit par le canal de ses émissaires : ce qu'il put en tirer ne suffisoit pas pour convaincre le public de l'imposture. Au contraire, tout servit à faire croire que Perkin étoit le Duc d'York. On connoissoit assez la sagacité de Henri pour penser qu'il n'avoit rien négligé pour pénétrer cette avanture, & que pour peu qu'il y eût de fourberie, il l'auroit découverte, & n'eût pas manqué de faire connoître publiquement ce personnage, en détaillant sa vie, dès le moment de son berceau, jusqu'à celui actuel. D'ailleurs on avoit peine à croire que le Roi de France & la Duchesse de Bourgogne eussent avili la dignité de Prince au point, d'en avoir décoré un avanturier public; & il paroissoit que Henri lui-même en convenoit tacitement, par l'impossibilité où il étoit en apparence de justifier d'une manière non équivoque de la mort du Duc d'York dans la Tour. On sentoit cependant bien que sa conduite en cette occasion étoit mistérieuse. Il est vrai qu'il ne publia pas au-

tentiquement ce qu'il avoit appris de ses espions sur la vie & les avantures de Perkin-Warbeck; mais il fit courir sourdement ces rapports parmi ceux qui s'étoient attachés à lui de bonne foi. A l'égard de la mort du véritable Duc d'York, lorsqu'on demanda à l'Ambassadeur de Henri auprès de l'Archiduc pourquoi le Roi ne la prouvoit pas puisqu'il en avoit des certitudes, il répondit que son maître évitoit de le faire, parce qu'on pourroit le soupçonner d'avoir suborné les témoins. Toutes ces circonstances jointes à la jalousie que Henri faisoit voir contre ce Prétendant, les mouvemens qu'il se donnoit, l'argent qu'il prodiguoit, malgré son caractère naturellement avare, pour détruire les efforts de Perkin, tout servit à persuader le plus grand nombre que le jeune homme n'étoit point un imposteur. 1493.

Quoiqu'il en soit, Henri trouva moyen d'engager Sir Robert Clifford dans son parti. Il envoya aussi Sir Edouard Poynings & Sir Guillaume Warcham en qualité d'Ambassadeurs auprès de l'Archiduc, pour se plaindre de Marguerite, qui étoit l'auteur de cette intrigue, & demanda qu'on

leur livrât Perkin comme étant un pirate, l'ennemi commun du genre humain, & indigne d'être sous la protection des loix des nations. Le Conseil de l'Archiduc, ayant délibéré sur l'objet de cette demande, répondit qu'en considération de l'amitié qui régnoit entre Henri & l'Archiduc, on n'accorderoit aucun secours au Prétendant; mais que la Duchesse, étant absolue dans les terres qui lui étoient assignées pour son douaire, on n'avoit aucune autorité sur sa conduite. Les Ambassadeurs vinrent rapporter au Roi la réponse de Philippe, & lui firent entendre qu'ils avoient lieu de soupçonner que ce Prince étoit d'intelligence avec la Duchesse en faveur de Perkin. Henri en fut si offensé, qu'il rompit sur le champ avec lui, & chassa tous ses sujets du Royaume d'Angleterre.

1493.

Dans ce tems, Clifford informa Henri que tous les Seigneurs du Royaume avoient pris le parti de Perkin, & que la conspiration étoit sur le point d'éclater. Aussitôt ce Monarque donna des ordres secrets pour faire arrêter Jean Radecliffe, le Lord Fitz-walter, Sir Simon Monford, Sir Th.

Thwaites, Guillaume Daubigny, Robert Radecliffe, Th. Cressenor, & Th. Ashwood; ils furent tous pris, interrogés, convaincus d'entrenir une correspondance criminelle avec Perkin, & condamnés à mort, comme traîtres. Le Lord Fitzwalter fut conduit à Calais, où il auroit pu avec le tems obtenir sa grace, si son impatience ne lui eût pas fait tenter de s'échapper. Il fut découvert, & il subit la rigueur de son jugement; mais on pardonna aux autres. A l'égard du Lord Stanley, soit qu'on n'eût pas de preuves suffisantes, ou qu'il n'eût pas été dénoncé, il ne fut point arrêté. 1493.

Ce fut ainsi que Henri dispersa les conjurés, & détruisit une conspiration qui fermentoit déja vivement dans ses Etats, & à laquelle il ne falloit peut-être qu'un moment pour éclater. Elle n'étoit cependant pas encore entiérement éteinte. Perkin avoit en Irlande de puissans amis, capables d'y exciter une révolution. Henri crut donc devoir porter toute son attention sur ce Royaume. Son second fils Henri, âgé seulement de deux ans, en fut fait Viceroi, & Sir Edward Poynings, en qualité de son député, fut chargé 1494.

de l'administration civile & militaire.
1494. Ce Seigneur, muni de tous ses pouvoirs, partit pour l'Irlande. Aussitôt qu'il fut arrivé, il fit des recherches très-sévères contre ceux qu'il soupçonnoit de mauvaise intention, & attaqua particuliérement les Comtes de Desmond & Kildare, auxquels Perkin avoit écrit, en débarquant à Cork. Le premier parvint à se justifier; mais le second fut envoyé prisonnier en Angleterre. Cependant Henri, jugeant que le parti de la clémence pouvoit lui être plus avantageux, il lui rendit la liberté, & le renvoya dans sa patrie, comblé de ses bienfaits. Il fit partir aussi pour l'Irlande un exprès chargé de publier une amnistie en faveur du Comte de Desmond, & de tous les rebelles du Royaume, voulant par cette indulgence combler les partisans de la maison d'York, qui étoient en grand nombre, & les forcer à mettre les armes bas. Pendant le séjour que Poynings fit en Irlande, il convoqua un Parlement, qui est encore mémorable par les actes qui furent passés à l'avantage de l'Angleterre, & des Anglois établis en Irlande.

Mais Henri flétrit cette partie de son règne par une infinité de châtimens & d'exactions que l'amour seul de l'argent lui fit commettre. Il fut cependant le plus riche de tous les Princes qui ont jamais porté le sceptre d'Angleterre ; mais il sembloit que la jouissance ne faisoit qu'enflammer & accroître ses désirs. Pour satisfaire cette soif ardente , il eut recours aux loix pénales. Sir Guillaume Capet, Alderman de Londres, fut le premier qu'il tourmenta de cette manière : il fut condamné en une somme de deux mille sept cens livres , dont il paya par composition seize cens livres au Roi. Mais ce qui déshonora le plus Henri, fut d'avoir persécuté cruellement le Lord Stanley , auquel il devoit particuliérement son élevation au Trône , & la ruse qu'il employa pour y parvenir.

1494.

Sir Robert Clifford , qui arrivoit en Angleterre, se rendit secrétement auprès du Roi , qui tenoit encore sa Cour dans la Tour. Ce Seigneur ayant été cité devant le Conseil, tomba aux genoux du Roi , demanda pardon , & après l'avoir obtenu , déclara que Sir Stanley étoit un des partisans de Per-

kin. Le Roi affecta une surprise extrême, & chargea l'accusateur de s'assûrer de ce qu'il avançoit, & lui dit que sa vie répondroit d'une pareille calomnie contre son ami, s'il étoit innocent. Hélas! pouvoit-il l'être avec la fortune dont il jouissoit ? Clifford persista, & le Trésorier fut mis aux arrêts. Le lendemain il comparut au Conseil. Il ne dissimula rien de l'intérêt qu'il avoit pris à cette affaire, & d'après sa propre confession, il fut condamné, quoique tout son crime fût d'avoir dit qu'il ne prendroit jamais les armes contre Pierre Warbeck, qu'il croyoit réellement fils d'Edouard IV. Peut être comptoit-il sur les services qu'il avoit rendus au Roi, & sur le crédit de son frère, le Comte de Derby, qui avoit épousé la mère de Henri; mais il fut victime de sa fortune, & toute la grace qu'il put obtenir se borna à un délai de quelques semaines, pour qu'il eût le tems de se préparer à la mort. Il ne la reçut cependant qu'au commencement de l'année, & sa charge fut conférée au Lord Daubeny, Seigneur d'une bravoure & d'une habileté reconnues. Le Roi trouva dans le château de Stanley, à Holt,

1494.

quarante mille marcs d'argent, outre
les bijoux, les meubles, les troupeaux 1494.
& autres effets qui montoient à une
valeur immense, avec un bien de trois
mille livres par an. Ces richesses prodigieuses le consolèrent des imprécations du peuple, qui, non-seulement détestoit son avarice & son ingratitude, mais qui gémissoit sur le sort du Trésorier, auquel on n'avoit à reprocher que ce dont tous les véritables Anglois étoient coupables comme lui; savoir, de préférer les droits de la maison d'York, à ceux du Roi régnant. Cependant personne n'osoit avouer sa façon de penser, dans la crainte de trouver, au lieu d'un confident & d'un ami, un délateur & un traître. Mais on se dédommagea de cette contrainte volontaire & sage, en faisant courir dans le public des libelles & des satires contre les Juges, le Conseil, & le Roi lui-même. Henri, sur-tout, se trouva si offensé de ces sarcasmes, qu'il fit exécuter comme traîtres cinq personnes de la populace, qui avoient été surprises occupées à disperser les papiers.

Cette inhumanité de la part de 1495.
Henri fit revivre la faction de War-

beck, qui avoit été plutôt contenue
1495. qu'éteinte. Ses partisans dans le nord commençoient déja à remuer; Henri en fut alarmé, & sous prétexte d'aller voir sa mère & le Comte de Derby son beau-père, pour leur rendre compte des raisons pour lesquelles Sir Stanley leur frère avoit été fait mourir, il résolut de faire un voyage à Lancaster. Il ordonna en même-tems que tous les ports de mer fussent bien gardés, afin d'empêcher toutes les descentes qu'on pourroit faire du continent.

Il partit en effet pour le nord, & pendant qu'il y étoit, Warbeck voulut tenter fortune en Angleterre. La Duchesse de Bourgogne lui avoit donné quelques troupes & des vaisseaux. Il mit à la voile en Juillet, & arriva sur la côte de Kent près Sandwick, où il fit prendre terre à une partie de ses forces, pour sonder la disposition des habititans. Il tâcha de les séduire, en faisant courir le bruit qu'il y avoit un puissant armement prêt à sortir des ports de Flandre pour soutenir le titre du Duc d'York; mais les Anglois ne virent dans ces troupes que des étrangers & des pirates, & au lieu

de se joindre à eux, ils consultèrent les Seigneurs du pays sur la conduite qu'ils devoient tenir : ceux-ci leur conseillèrent d'attirer Perkin à terre, & de se saisir alors de sa personne; mais Frion son Secrétaire, voyant qu'ils traînoient les choses en longueur, & même qu'ils s'attroupoient, conclut qu'ils continuoient d'être attachés à Henri, & détourna Perkin de se livrer entre leurs mains. Lorsque les Anglois s'apperçurent qu'il soupçonnoit leurs desseins, ils tombèrent sur ceux qui étoient descendus à terre, & les passèrent au fil de l'épée, à l'exception de cent cinquante qui furent faits prisonniers, & envoyés à Londres. Le Roi les fit pendre à des gibets, qu'on dressa le long des côtes. Perkin, témoin de la malheureuse destinée de ses soldats, retourna en Flandre. 1495.

Henri apprit quelque tems après que le Prétendant étoit abordé en Irlande, où il se flattoit de trouver de puissans secours de la part des amis de la maison d'York, qui l'avoient d'abord si bien reçu; mais le Roi & Poynings son député avoient déja pris de si sages précautions pour empêcher

qu'aucune révolution ne troublât ce
1495. Royaume, que cet avanturier ne vit personne d'importance se déclarer pour lui. Il résolut donc de s'adresser à Jacques, Roi d'Ecosse, qui n'étoit pas bien avec Henri, & avec lequel la Duchesse de Bourgogne avoit déja traité secrétement : il y a même lieu de croire qu'il s'étoit engagé à secourir Perkin avant qu'il mît à la voile du port de Flandre. Celui-ci, voyant qu'il n'y avoit rien à espérer de l'Irlande, & que toutes les côtes d'Angleterre étoient en état de défense, partit pour l'Ecosse, se rendit à Edimbourg, & en qualité de Duc d'York, demanda audience à Jacques. Il l'obtint, & après lui avoir exposé toutes les vicissitudes & les disgraces qu'il avoient essuyées de la part de la fortune, il lui demanda son amitié & sa protection. Jacques n'hésita pas à épouser la cause du jeune Prince qu'il voyoit malheureux. Il le reçut avec bonté, & lui donna en mariage sa propre cousine Catherine Gordon, fille du feu Comte de Huntley, la plus aimable & la plus belle personne de son siècle.

1496. Lorsque cette alliance fut consom-

mée, le Roi d'Ecosse n'eut rien de plus à cœur que de mettre Perkin sur le trône d'Angleterre. En conséquence il leva une puissante armée, & la conduisit lui-même en Northumberland, accompagné du Prétendant. Warbeck publia alors un manifeste, dans lequel il traitoit Henri d'usurpateur, de tyran & de meurtrier, promettoit de combler de biens & d'honneurs ceux qui viendroient se joindre à leur Prince légitime, & l'aider à chasser un brigand, qui lui avoit dérobé sa Couronne. Ces promesses & ces propos firent cependant peu d'effet sur les Anglois. En premier lieu ils détestoient les Ecossois, & redoutoient si fort les succès & les rigueurs de Henri, qu'aucun d'eux n'osa hazarder sa vie & sa fortune en faveur d'un étranger, même en croyant qu'il étoit fils d'Edouard. Jacques sentit bien qu'il ne devoit rien attendre des Anglois, & pour se rembourser des frais de cette expédition, il mit le pays à feu & à sang. Au milieu de ces ravages, Perkin entra dans la tente de Jacques, & le conjura, les larmes aux yeux, d'avoir pitié de ses malheureux sujets, qui étoient trompés eux-mêmes, & lui 1496.

1496. protesta qu'il aimeroit mieux mener une vie errante & vagabonde, que d'être la cause du malheur de ses compatriotes. Soit que cette démarche fût un trait de sa politique, ou de sa sensibilité, le Monarque Ecossois lui répondit, avec un sourire ironique, qu'il étoit surpris qu'il s'intéressât aussi vivement pour un peuple qui peut-être n'étoit pas le sien, & qui, s'il l'étoit, se déclaroit pour un imposteur.

Les Ecossois s'en retournèrent enfin avec tout leur butin. Cependant, quoique leur expédition eût été sans succès, Henri en avoit été alarmé; il n'ignoroit pas qu'en général ses sujets étoient mécontens, que les Irlandois étoient sincèrement attachés à la maison d'York, & que Perkin n'attendoit qu'une occasion favorable pour en profiter. Il voulut donc se mettre en sûreté de tous côtés, & publia une amnistie générale en faveur des Irlandois qui s'étoient déclarés pour le Prétendant, afin d'empêcher que la crainte des châtimens ne les portât une seconde fois à la révolte. Richard Fox, Evêque de Durham, se rendit auprès de Jacques, pour traiter avec

lui, comme par suite de convention réciproque, d'un mariage entre ce 1496.
Prince & Marguerite, sœur aînée de Henri. Ce Monarque envoya aussi des Ambassadeurs à Ferdinand & Isabelle, pour confirmer l'alliance qu'il avoit contractée, & renouveller les premières propositions de mariage qui avoient été faites entre son fils Arthur, Prince de Galles, & Catherine leur troisiéme fille.

Ces sages précautions rendirent 1497.
Henri plus tranquille : il prévoyoit bien que la guerre d'Ecosse se termineroit sans coup férir ; mais c'étoit pour lui un prétexte trop plausible de demander de nouveaux subsides pour n'en pas profiter. Il convoqua donc le Parlement pour le mois de Janvier, & on lui accorda cent vingt mille livres & deux quinziémes. A peine les eut-il obtenus, qu'il congédia le Parlement, comme s'il eût été certain que la négociation qu'il avoit fait commencer avec l'Ecosse auroit eu le succès qu'il en attendoit. Il se hâta de faire lever ces impositions, afin que l'argent fût en sûreté dans ses coffres, avant que la paix fût conclue. Cependant les Collecteurs touvèrent de l'op-

position de la part des habitans de
1497. Cornouaille, qui se plaignirent hautement d'être accablés pour un leger dommage causé à une des extrémités du Royaume. Un forgeron de Bodmin nommé Michel Joseph, & Th. Flammock, Jurisconsulte, tous deux turbulens & factionnaires, encouragèrent encore ces murmures par leurs discours séditieux. Ils répandirent dans le bas peuple que les fiefs dépendans de la Couronne étoient les fonds assignés pour les guerres de ce genre; que ceux qui les possédoient, les tenoient à condition qu'ils défendroient les frontières, & que c'étoit à eux que le Roi devoit s'adresser en cas d'invasion de la part de l'Ecosse, au lieu d'abuser de l'autorité du Parlement pour piller le Royaume. Ils ajoûtèrent qu'il seroit honteux de se soumettre à ces impositions, qui n'étoient que l'ouvrage de Ministres lâches & sans vertu, toujours empressés à faire leur cour au Roi aux dépens du peuple, & finirent par leur conseiller de prendre les armes pour leur défense, d'aller en corps porter leurs plaintes à Sa Majesté, la supplier de les décharger de cette taxe onéreuse, & de

punir ceux qui l'y avoient engagé, principalement l'Archevêque Morton 1497.
& Sir Renauld Bay. Il n'en falloit pas tant pour ameuter une populace qui n'étoit déja que trop disposée à se révolter. Le forgeron offrit de les conduire jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé quelque personne de distinction qui voulût bien être leur protecteur. Aussitôt chacun courut s'armer de tout ce qu'il trouva sous sa main. Guidés par ces deux incendiaires, ils traversèrent les Comtés de Devon & de Somerset, & virent sur leur route une infinité de mécontens se joindre à eux. Le Collecteur de Taunton, qui avoit mis un peu de rigueur dans l'exercice de sa charge, fut assassiné par eux; mais ce fut le seul acte de violence qu'ils commirent. Etant arrivés à Wells, le Lord Audeley, Seigneur ambitieux se mit à leur tête, & les conduisit à travers Salisbury & Winchester, sans cependant souffrir qu'ils causassent le plus leger dommage aux habitans. Ils changèrent leur premier dessein de marcher directement à Londres, & tournèrent vers Kent, où ils espéroient que le peuple de ce pays, qui passoit pour être fort jaloux de sa

liberté, se réuniroit à eux ; mais ils
1497. furent trompés, les Seigneurs & les Tenanciers de ce Royaume avoient pris des mesures si sages, qu'il n'y eut pas un de leurs vassaux qui se joignit aux rebelles. Ce contretems en découragea un grand nombre au point, qu'une partie retournèrent chez eux. Cependant le reste, animés par la lâcheté apparente du Roi, qui n'avoit pas encore fait un pas pour s'opposer à leur marche, la continuèrent, & leur présomption augmentant à mesure de la sécurité avec laquelle ils avançoient, ils se vantoient qu'ils alloient livrer bataille à Henri, ou pour le moins se rendre maîtres de Londres. En conséquence ils s'avancèrent jusqu'à Blackheath, & campèrent entre Eltham & Greenwich.

Le Roi étoit depuis long-tems informé de cette révolte ; il avoit déja levé une armée pour la guerre d'Ecosse : mais il en réserva la meilleure partie, qu'il laissa dans les Provinces du midi, & envoya le Comte de Surry avec le reste pour garder les frontières du nord. Comme on l'assûra que les rebelles ne commettoient aucuns ravages sur leur route, il resta tranquille,

tranquille, & voulut connoître par-là quels étoient les mécontens qui se joindroient à eux. Il espéroit que, fatigués de la longueur d'une marche pénible, ils se disperseroient d'eux-mêmes. Cependant, déja leur approche intimidoit les citoyens de Londres; mais leurs craintes cessèrent bientôt lorsqu'ils virent le Roi se disposer sérieusement à les défendre, & se placer entr'eux & les révoltés. En effet, lorsque Henri s'apperçut que les ennemis étoient campés sur Blackheath, il divisa son armée en trois corps. Le premier, commandé par le Comte d'Oxford, marcha derrière la montagne pour leur couper la retraite, & même attaquer leur arrière-garde, s'il étoit besoin. Le second, sous les ordres du Lord Daubeney, devoit les prendre de front. Henri conduisoit lui-même le troisiéme, & étoit campé dans les champs de St. George, pour porter du secours selon les circonstances, & en cas de malheur, se jetter dans Londres. Après avoir fait toutes ces dispositions, il déclara qu'il livreroit bataille à ces révoltés le Dimanche, quoique son intention fût d'en venir aux mains le Samedi. Cette 1497.

feinte lui réussit. Le deux de Juin
1497. après midi, le Lord Daubeney marcha vers eux en ordre de bataille, & ayant mis en déroute une garde qu'ils avoient placée à Deptford-Bridge, mais qui fit une vigoureuse résistance, il avança jusqu'au haut de la montagne, & trouva les ennemis dans la surprise & le désordre, & qui s'empressoient de ranger leur armée en bataille, ne s'attendant pas à être attaqués avant le Dimanche. Le Lord Daubeney tomba sur eux avec tant d'ardeur & de précipitation, qu'il fut fait prisonnier dès le commencement de l'action ; mais bientôt ses soldats vinrent le délivrer, & chargèrent avec une valeur à laquelle les rebelles ne pouvant résister, ils furent battus, & le carnage fut considérable ; car ayant voulu prendre la fuite, ils se trouvèrent arrêtés par la division du Comte d'Oxford. Le Lord Audeley, Flammock & le forgeron furent pris. De seize mille hommes qui composoient leur armée, deux mille restèrent sur le champ de bataille. Le reste implora la clémence du Roi. Audeley perdit la tête sur la montagne de la Tour. Flammock & le forgeron furent exé-

cutés à Tyburn, & on pardonna au reste. 1497.

Jacques d'Ecosse crut trouver dans cette révolte une occasion favorable pour tenter une seconde irruption en Angleterre. Il assembla son armée, & fut investir le château de Norham; mais le Comte de Surry étoit tout prêt, & marcha au secours de la place. Jacques se retira. Le Général Anglois le poursuivit, & prit le château d'Ayton, situé entre Berwick & Edimbourg. Mais les deux Monarques désirant également la paix, on ouvrit bientôt un congrès, dont l'Ambassadeur d'Espagne, Don Pédre d'Ayala, fut médiateur. La plus grande difficulté étoit relativement à Warbeck, que Henri demandoit avec instance; mais que Jacques persistoit à lui refuser. Enfin on convint de part & d'autre que le prétendu Duc d'York seroit renvoyé honnêtement, & on procéda ensuite à la négociation, comme si Perkin n'eût jamais été en Ecosse. Jacques ne voulut pas cependant que Warbeck crût qu'il manquoit aux conventions qu'ils avoient faites entr'eux; il entra avec lui dans le détail de tout ce qu'il avoit fait pour soutenir ses

prétentions : il lui dit qu'il étoit entré deux fois en Angleterre à la tête de son armée ; mais que les Anglois avoient constamment refusé de prendre son parti, & que sans leur concurrence, les Ecossois ne pourroient jamais le faire monter sur le Trône. Il finit par lui conseiller de choisir quelque autre pays pour y faire sa résidence ; mais il l'assûra qu'il ne l'abandonneroit point, qu'il n'auroit pas lieu de se repentir de s'être livré entre ses mains, & qu'il lui fourniroit les vaisseaux & l'argent nécessaires pour son voyage. Perkin supporta cette disgrace avec fermeté. Il remercia le Roi de la protection qu'il lui avoit accordée & des bontés dont il l'avoit comblé, & demanda à être conduit avec sa femme en Irlande. Jacques le lui accorda, & Perkin arriva à Cork, où il trouva encore des amis & des partisans. A peine eut-il quitté l'Ecosse, que les Ambassadeurs des deux partis signèrent à Ayton une trève de sept ans. Elle portoit que les deux Rois ne se feroient point la guerre par eux-mêmes, par leurs sujets, ou par tels autres que ce pût être ; Qu'on prendroit Ferdinand & Isabelle pour

1497.

arbitres sur certains points sur lesquels les Ambassadeurs n'avoient pu s'accorder, & que la trève seroit prolongée d'un an après la mort de celui des deux qui mourroit le premier. Il ne fut fait aucune mention dans ce traité du mariage entre Jacques & la fille du Roi, quoique par la suite il eût lieu, & produisit une union intime entre les deux Couronnes. 1497.

Cependant les révoltés, qui avoient obtenu grace à Blackheath, étoient retournés chez eux; mais la clémence du Roi n'avoit fait que les rendre plus insolens. Ils répandirent publiquement que Henri ne leur avoit pardonné que parce qu'il les craignoit, & que cet acte de clémence étoit plutôt un effet de sa politique que de la bonté de son cœur. Ces propos séditieux engagèrent leurs amis & voisins à se réunir de nouveau, & faire une seconde tentative contre le Gouvernement. Quelques-uns des plus ardens, ayant appris que Perkin étoit en Irlande, proposèrent de l'inviter à venir les commander dans cette expédition. En conséquence ils lui envoyèrent une députation pour lui faire savoir que, s'il vouloit se rendre en 1498.

Cornouaille, il y trouveroit des se-
1498. cours considérables, qui, joints à ceux de ses anciens amis, le mettroient certainement en état de remonter sur le Trône de ses ancêtres. Perkin, sans ressources, & abandonné de toutes les Puissances étrangères qui s'étoient d'abord intéressées à lui, accepta sans balancer, & s'embarqua sur le champ avec environ soixante-dix hommes, dans quatre petits vaisseaux, qui abordèrent au mois de Septembre à la baie de Whilsand. Trois mille hommes vinrent le joindre à Bodmin, & il publia un manifeste, dans lequel il prenoit le titre d'Edouard IV, Roi d'Angleterre, déclamoit vivement contre Henri Tudor, & promettoit des récompenses extrêmes à ceux qui prendroient les armes pour détrôner l'usurpateur. Il marcha ensuite vers Exeter, où il vouloit établir un magasin, afin de faire de cette place un lieu de retraite, en cas de malheur. Il n'avoit pas prévu que les habitans lui en refuseroient l'entrée. Ils le firent, & ce fut envain qu'il chercha à traiter avec eux, & qu'il tâcha de les séduire. Lorsqu'il vit qu'ils étoient fermement attachés au Gouvernement, il se détermina à don-

ner l'aſſaut à cette ville. On lui fournit à cet effet des échelles & des ſolives pour battre une des portes ; mais il fut trompé dans ſon attente, & perdit deux cens hommes ; ce qui découragea ſi fort les troupes qui l'avoient ſuivi, qu'une grande partie s'en retournèrent en Cournouaille. 1498.

Dans le même tems, pluſieurs Seigneurs de Devonshire levèrent d'eux-mêmes des troupes, & marchèrent contre les rebelles. D'un autre côté, le Roi avoit donné ordre au Lord Daubeney d'avancer vers Exeter, & ce Seigneur étoit déja en marche, tandis que Henri lui-même ſe diſpoſoit à le ſuivre à la tête de ſon armée. Perkin, informé de ces préparatifs, leva le ſiége, & ſe retira à Taunton, en annonçant qu'il livreroit bataille ; mais pendant la nuit il s'enfuit avec quelques-uns de ſes confidens à Beaulieu, dans la nouvelle forêt. Auſſitôt que le Lord Daubeney en fut inſtruit, il détacha trois cens chevaux pour environner ſa retraite, juſqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres. Cependant les rebelles, ſe voyant abandonnés par leur conducteur, mirent les armes bas, & de-

mandèrent grace. Ils l'obtinrent tous,
1498. à l'exception de quelques Chefs. Le Roi envoya aussitôt un détachement de cavalerie au mont St. Michel pour s'assûrer de Catherine Gordon, femme de Perkin, dans la crainte que, si elle étoit grosse, cette révolte ne fût continuée par une autre génération. Lorsqu'elle parut devant le Roi, il fut si frappé de sa beauté & de son maintien modeste, qu'il la consola, & lui promit sa protection. En effet il l'envoya sous bonne garde pour être auprès de la Reine, & lui assûra une pension considérable, qui lui fut payée pendant la vie de Henri, & quelques années après sa mort. Henri marcha alors vers Exeter. En entrant dans la ville, il présenta son épée au Maire, & ordonna qu'on la portât devant ce Magistrat, comme un gage de sa reconnoissance envers les citoyens qui s'étoient conduits avec tant de fidélité dans la défense de leur ville.

Ce fut ainsi que Henri vit enfin cette révolte anéantie. Il assembla son Conseil pour délibérer sur le sort de Perkin, qui étoit toujours resté dans sa retraite. On arrêta que Roi lui par-

donneroit, à condition qu'il feroit l'aveu & le détail de toute cette imposture. Perkin, voyant ses affaires entiérement désespérées, accepta sans hésiter les offres du Roi. Henri voulut le voir, mais sans en être vu. On l'amena à la Cour, & le Roi se contenta de l'examiner par une fenêtre; mais il ne parut jamais devant lui. On le conduisit à Londres, & par l'ordre du Roi il fut montré au peuple, qui sur la route de Westminster à la Tour, lui fit éprouver les outrages les plus mortifians; mais il les souffrit avec autant de dignité que de résignation. Il fut enfermé dans la Tour, où l'on exécuta un de ses complices. Lui-même signa une confession générale, qui fut imprimée & dispersée dans le public; mais elle étoit construite d'une manière si équivoque & si contradictoire, qu'au lieu d'éclaircir l'imposture, elle la rendoit encore plus incertaine qu'auparavant. 1498.

Au fond de sa prison Perkin trouva encore des amis, & engagea quatre domestiques de Sir Jean Digby, Lieutenant de la Tour, à lui faciliter son évasion. Ils l'avoient laissé pendant quelque tems s'entretenir avec le 1499.

Comte de Warwick, qui étoit convenu
1499. avec Perkin de profiter de la première occasion pour s'échapper ; mais comme ils ne pouvoient effectuer ce dessein sans ôter la vie à Sir Digby, sa mort fut résolue. La réussite de ce projet auroit infailliblement ébranlé le Trône de Henri jusques dans ses fondemens, & l'union de Warwick, Duc de Clarence, reconnu pour tel de toute l'Angleterre, avec Perkin, qu'une partie de la nation regardoit déja comme le véritable fils d'Edouard IV, auroit de nouveau divisé le Royaume, fait couler le sang, & enfin mis la Couronne sur la tête de l'imposteur. Mais le complot fut découvert. Edmond, Comte de Warwick, perdit la tête sur la montagne de la Tour, & Perkin fut exécuté à Tyburn, avec Jean Walter, Maire de Cork, qui lui avoit été constamment attaché dans toutes les vicissitudes de sa fortune.

1500. Henri, paisible au sein de ses Etats, se livra sans réserve à cette passion honteuse qui dominoit dans son cœur. L'avarice, la fureur d'amasser des richesses sembloit devenir plus ardente, à mesure qu'il en accumuloit ; & com-

me il n'avoit plus de prétexte pour demander de nouveaux subsides à son Parlement, il se jetta sur les partisans de Warbeck, & voulut les épuiser. Il exigea que chacun d'eux, comme étant sous la rigueur des loix, obtînt particuliérement sa grace, & la vendit le plus qu'il put. Il nomma aussi des Commissaires pour faire de nouvelles recherches de ceux qui avoient favorisé la révolte du forgeron. Ces inquisiteurs furent autorisés à faire contribuer tous les coupables, & à saisir même les effets de ceux qui seroient morts, & dont les héritiers refuseroient d'entrer en composition. Cette nouvelle oppression ajoûta aux clameurs du peuple contre Henri; mais on crioit également contre le Cardinal Morton, Archevêque de Cantorbery, aux conseils duquel on attribuoit en partie la conduite du Roi. Ce Prélat mourut alors, & fut peu regretté de la nation. Henri-Dean, Evêque de Salisbury, lui succéda; mais on reconnut bientôt que l'avarice de Henri étoit un vice attaché à sa constitution, & non l'effet des conseils de Morton. Jamais Roi ne fut si détesté de son peuple que Henri. Cependant cette

1500.

haine étoit mêlée d'une crainte qu'inspiroit la suite non interrompue de ses
1500. succès, & la haute opinon qu'on avoit de lui, comme Monarque habile & politique profond.

1501. Environ ce tems, le Comte de Suffolk, neveu d'Edouard IV, & frère du Comte de Lincoln, qui avoit perdu la vie à la bataille de Stoke, tua un homme dans un mouvement de colère. Quoiqu'il fût de la maison d'York, Henri exigea que pour obtenir sa grace, il reconnût publiquement son crime. Le Comte, naturellement haut, regarda cette condition comme un outrage, & se retira auprès de sa tante Marguerite, Duchesse de Bourgogne. Henri ne s'y étoit pas attendu; il en fut alarmé, & craignit que cet évènement ne lui suscitât de nouveaux troubles. En conséquence il lui fit faire des offres & des promesses si avantageuses, que le Comte se réconcilia avec le Gouvernement. Ce petit orage fut ainsi dissipé presque aussitôt qu'il s'étoit formé, & Henri se vit affermi sur son Trône d'une manière à ne pas craindre d'en être aisément renversé. Catherine, fille de Ferdinand, Roi d'Ar-

ragon, arriva alors en Angleterre, & épousa Arthur, Prince de Galles. Il étoit âgé de quinze ans, & la Princesse en avoit seize. Sa dot montoit à deux cens mille ducats en argent, bijoux & argenterie, & on lui assigna pour douaire un tiers de la Principauté de Galles, le Duché de Cornouaille, & le Comté de Chester, en cas que son mari mourût avant de régner. 1501.

Ce mariage fut suivi de celui de Marguerite, fille de Henri, avec le Roi d'Ecosse. Le père de cette Princesse lui avoit légué trente mille écus. Ce traité fut ratifié à Londres par les Ambassadeurs Ecossois le 24 Janvier. Les nôces furent célébrées par procuration au milieu des acclamations du peuple, qui espéroit que cette alliance mettroit fin aux divisions qui régnoient depuis si long-tems entre les deux Royaumes; mais cette satisfaction publique fut bientôt altérée par la mort d'Arthur, Prince de Galles, qui mourut le cinquiéme mois après son mariage, au château de Ludelow. Il fut généralement regretté par la nation, à laquelle les qualités qu'il annonçoit avoient fait concevoir le plus heureux 1502.

préſage de ſon adminiſtration. Trois
1502. mois après ſa mort, Henri ſon frère, âgé de douze ans, fut créé Prince de Galles, & Comte de Cheſter & de Flint.

1503. Au commencement de Février, la Reine mourut en couche. Sa perte cauſa peu de regrets à Henri, qui ne l'avoit jamais aimée. Il regarda même ſa mort comme un évènement heureux, qui le délivroit d'une rivale dont la préſence ſembloit lui reprocher qu'il ne tenoit le Trône que d'elle. Il étoit alors au plus haut degré du bonheur. En paix avec tous ſes voiſins, il voyoit tous les troubles domeſtiques de ſon Royaume diſſipés. Heureux ! s'il eût cherché à faire partager cette félicité à ſes ſujets; mais ſon avarice devenoit de jour en jour plus inſatiable, & il n'y avoit pas de moyens qu'il n'employât pour la ſatisfaire. Il avoit auprès de lui deux lâches Miniſtres, Empſon & Dudley, qui lui étoient dévoués, & qui, familiariſés avec tous les ſubterfuges de la chicane, faiſoient uſage de la connoiſſance qu'ils avoient des loix pour opprimer les Anglois. Les citoyens les plus innocens ſe voyoient par de

fausses accusations enlever leurs biens; souvent même il leur en coûtoit la liberté, qu'ils étoient alors obligés d'acheter aux dépens de leur propre substance. L'insolence de ces Ministres étoit parvenue au point, de ne pas même observer les formes ordinaires de la Justice, en procédant contre les malheureux qu'ils ne distinguoient des autres qu'en proportion de leurs richesses. C'étoit ainsi que Henri s'enrichissoit du sang le plus pur de ses sujets, & qu'insensible aux reproches & aux murmures de son peuple, il ne laissoit échapper aucune occasion d'augmenter son trésor, sans épargner même ses plus fidèles serviteurs. Son procédé avec le Comte d'Oxford en fournit un exemple frappant. 1503.

Ce Seigneur étoit regardé comme la seconde personne du Royaume, à la tête des armées & dans le Ministère. Ses services & ses travaux lui avoient mérité la distinction dont il jouissoit. Henri eut occasion de l'aller voir à son château d'Henningham. Oxford le reçut avec une magnificence digne du plus grand Seigneur de l'Angleterre. Lorsque le Roi se retira, les

domeſtiques du Comte formèrent une
1503. longue & double haye, au milieu de laquelle Henri paſſa. Ce Monarque, ſurpris de voir une ſuite auſſi nombreuſe, ſe retourna vers le Comte, & lui dit : » Milord, j'avois bien entendu parler » de votre grandeur & de votre hoſ» pitalité ; mais le récit qu'on m'en » avoit fait n'approche pas encore de » la vérité. Dites-moi, je vous prie, » tous ces beaux hommes ſont-ils à » vous ? » Le Comte lui répondit modeſtement qu'il ne les avoit employés que pour faire plus d'honneur à Sa Majeſté. Henri affecta d'être ſurpris de cette réponſe, & répliqua avec une eſpèce de chaleur : » Par » ma foi, Milord, je vous remercie » du régal ; mais je ne vois pas ſans » peine qu'on enfreigne ainſi mes loix » en ma préſence, il faut que mon » Procureur vous parle ». Il lui tint parole : le Comte fut obligé de compoſer, & de payer quinze mille marcs.

Le peuple ne put voir ſans murmurer tant de baſſeſſe & d'indignité; le mécontentement devint ſi général, que le Comte de Suffolk, que ſon inconduite avoit ruiné, voulut profi-

ter de ces circonſtances pour former de nouvelles brigues contre le Gouvernement. L'avantage qu'il avoit d'être de la maiſon d'York lui donnoit beaucoup de conſidération parmi le peuple, & il parvint à mettre dans ſes intérêts pluſieurs perſonnes de diſtinction. Il ſe retira alors en Flandre, où il eſpéroit que la Ducheſſe de Bourgogne le ſoutiendroit dans ſes projets. Le Roi, alarmé de la retraite de ce Seigneur, employa pour connoître la nature de ſes deſſeins, & les noms de ſes aſſociés, la même ruſe dont il s'étoit ſervi dans l'affaire de Perkin. Sir Robert Curſon, Gouverneur du château de Hammes, fut celui qu'il choiſit pour jouer le rôle de mécontent. Cet Officier, après avoir reçu toutes ſes instructions, quitta ſon Gouvernement, ſous prétexte d'avoir reçu du Roi un outrage ſanglant, paſſa en Flandre, & vint offrir ſes ſervices au Comte de Suffolk. Il ſe comporta avec tant d'adreſſe, que bientôt ce Seigneur lui accorda toute ſa confiance, & il ne tarda pas à être informé de tous ceux qui trempoient dans le complot. Il en inſtruiſit le Roi à la première occaſion qu'il trouva, 1503.

1503. & Henri expédia sur le champ des ordres pour arrêter son beau-frère Guillaume Courtenay, Comte de Devonshire, & mari de la Princesse Catherine, fille d'Edouard IV, Guillaume Delapole, frère du Comte de Suffolk, Sir Jacques Tyrrel, & Sir Jean Windham. On saisit aussi le Lord Abergavenny, & Sir Thom. Green; mais comme on n'avoit que de foibles soupçons sur le compte de ceux-ci, ils furent presque aussi-tôt relâchés. Les Comtes de Devonshire & Delapole ne sortirent de prison qu'après la mort du Roi. Tyrrel & Windham, qui avoient participé à la mort d'Edouard V, furent exécutés comme traîtres: avec plusieurs autres de moindre considération. Suffolk s'étant vu trahi, erra quelque tems en Allemagne, & enfin retourna en Flandre, où l'Archiduc le prit sous sa protection, après la mort de la Duchesse douairière.

Le Prince de Galles touchoit alors à sa treizième année. Il étoit fort & robuste; & comme son père l'avoit destiné d'abord pour l'Eglise, il avoit reçu une éducation plus savante que celle qu'on avoit donnée à son frère. Cependant la mort de ce Prince met-

toit Henri dans la néceſſité de reſti-
tuer la moitié de la dot de Cathe- 1503.
rine, qu'il avoit déja touchée. Cette
circonſtance l'inquiétoit beaucoup, &
il n'étoit pas moins jaloux d'obtenir
l'autre. Pour y parvenir, il propoſa
à Ferdinand de faire épouſer à la jeu-
ne veuve Henri, Prince de Galles,
frère de feu ſon époux. Le Monarque
Eſpagnol, auſſi peu délicat que Henri,
en fait d'intérêt, conſentit à cet ar-
rangement, pourvu qu'on obtînt une
diſpenſe du Pape. Mais ſi tout pa-
roiſſoit s'arranger au gré de l'un &
l'autre au dehors, il n'en étoit pas de
même au dedans. Le Docteur War-
ham, Archevêque de Cantorbery,
s'oppoſa vivement à l'exécution du
projet. Tout grand politique & habile
négociateur qu'il étoit, l'honneur &
la religon firent taire dans ſon cœur
le reſpect humain. Fox, au contraire,
ſacrifiant tout à un vil intérêt, pré-
tendoit qu'une diſpenſe de Sa Sainteté
ſuffiroit pour éloigner tous les obſtacles
ſacrés & civils. Henri Cependant ne
pouvoit ſe diſſimuler la force des rai-
ſons de Warham, ni la honte d'une
pareille action : mais combien de fois
n'a-t-on pas vu la raiſon céder à l'im-

pétuosité des passions ? Celle de Henri l'emporta encore. Envain prévoyoit-
1503. il que c'étoit ouvrir une source inépuisable de contestations dans sa succession. Envain avoit-il alors des démêlés avec la Cour d'Espagne ; il aima mieux courir mille dangers, que de rendre l'argent, & il chargea ses agens à Rome de solliciter la dispense en question de manière à l'obtenir.

1504. Au commencement de Janvier, le Parlement s'assembla, & accorda à Henri des subsides pour le rembourser de la dot qu'il avoit payée au Roi d'Ecosse pour sa fille ; mais ils lui produisirent boucoup plus. Ce Monarque étoit devenu si absolu dans ses Etats, que les Communes poussèrent la complaisance jusqu'à choisir l'odieux Dudley pour leur Orateur. Henri, non content de ce qu'il avoit obtenu, & sans le plus léger prétexte, n'attendit pas que l'année fût expirée pour demander un don gratuit, & la ville de Londres fut obligée de payer cinq mille marcs pour être conservée dans ses privilèges.

Ce fut pendant cette année que Henri fit transporter le corps de Hen-

ri VI, de Windſor à Weſtminſter,
où il fut enterré en grande cérémo- 1504.
nie : Il demanda même au Pape une
Bulle de canoniſation pour ce Monarque ; mais les miracles qu'on lui attribua après ſa mort étoient ſi vagues, que Sa Sainteté ne crut pas devoir le placer au nombre des Saints, & Henri abandonna ce projet.

Henri, toujours tourmenté par ſon 1505.
avarice & le déſir d'augmenter ſes tréſors, forma le deſſein d'épouſer la veuve de Ferdinand, Roi de Naples, dont il convoitoit le douaire immenſe qui lui avoit été aſſigné dans ce Royaume. Il avoit dès le commencement de l'année conclu un traité de commerce & d'union avec le Roi d'Eſpagne, & s'occupant uniquement de ce projet, il chargea François Marſen, Jacq. Baybroock, & Jean Stile, ſans cependant leur donner de caractère public, de s'informer par eux-mêmes de tout ce qui concernoit la perſonne & la fortune de cette Princeſſe, & d'entrer dans les détails les plus minutieux à cet égard ; mais ſes agens s'apperçurent que l'apanage de la Reine avoit été converti en une penſion viagère. Auſſitôt ils partirent

pour l'Espagne, sans avoir rien dé-
1505. claré du motif de leur séjour dans Naples.

1506. Il y avoit déja quelque tems que Philippe & Jacqueline avoient été proclamés à Bruxelles Roi & Reine de Castille, sans pouvoir aller prendre possession de ce Royaume, à cause de la guerre de Guelderland & de la grossesse de la Reine, qui, en effet accoucha d'une fille qui fut nommée Marie, & devint par la suite Reine de Hongrie. La guerre finit heureusement, & Jacqueline se trouvant en état de voyager, Philippe équipa une flotte nombreuse, & s'embarqua avec elle le dix de Janvier. Ils furent surpris dans la Manche par une violente tempête, qui dispersa leurs vaisseaux, & celui qui portoit Philippe & son épouse fut obligé de relâcher avec plusieurs autres dans le port de Weymouth, province de Dorset.

Le peuple, alarmé de cette flotte nombreuse & si puissante, courut aux armes, & Sir Th. Trenchard s'étant avancé à la tête de quelques troupes, apprit bientôt que c'étoit le Roi & la Reine de Castille : il vint, en conséquence, leur rendre hommage, &

les ſupplia de vouloir bien lui faire l'honneur de loger chez lui, en attendant que le Roi fût informé de leur arrivée. Philippe, voyant qu'il n'étoit pas poſſible de ſe rembarquer, accepta cette invitation. Auſſitôt que Henri apprit cette nouvelle, il envoya le Comte d'Arundel pour complimenter Leurs Majeſtés, les aſsûrer qu'il alloit faire la plus grande diligence pour les embraſſer, & qu'Elles pouvoient ordonner dans ſes Etats. Philippe & la Reine ſe rendirent à Windſor où étoit la Cour, & furent reçus avec toute l'amitié poſſible. Henri, qui ne perdoit jamais de vue ſes intérêts, voulut profiter de cette occaſion, & propoſa à Philippe que, puiſqu'il avoit changé d'Etat en devenant Roi de Caſtille, il conſentît à renouveller le traité de commerce entre l'Angleterre & les Pays-Bas; ce qui fut accepté, & l'on fit quelques changemens favorables à la nation Angloiſe. 1506.

Henri s'offrit alors d'épouſer Marguerite, ſœur de Philippe, & veuve du Duc de Savoye. Le Roi de Caſtille, flatté de cette alliance, ne balança pas, & ce mariage fut arrêté.

1506. Philippe s'engagea de payer comptant trois cens mille écus, pour tenir lieu de dot à sa sœur, & trois mille huit cens cinquante par an. Cependant, Henri n'étoit pas content de ces avantages; il voulut que Philippe lui livrât le Comte de Suffolk, dont il redoutoit toujours les intrigues & les cabales. Un jour qu'il étoit seul avec Philippe, il lui dit avec quelque émotion : » Sire, vous vous êtes sauvé » sur mes côtes, j'espère que vous ne » souffrirez pas que je sois maltraité » sur les vôtres «. Le Roi de Castille lui ayant demandé l'explication de ce discours : » J'entends parler, répli- » qua Henri, du lâche Comte de Suf- » folk, qui trouve dans votre pays une » protection qui semble autoriser la » folie & l'extravagance de ses pro- » jets. Je pense, lui répondit Philip- » pe, que votre bonheur est trop as- » sûré pour être altéré par des crain- » tes aussi frivoles; mais puisque son » séjour en Flandre vous affecte, je » l'en bannirai, ainsi que de tous mes » Etats ». Le Monarque Anglois lui ayant fait sentir qu'il désiroit l'avoir en sa puissance, Philippe lui répondit avec une sorte de confusion qu'il ne pouvoit

pouvoit le lui livrer sans manquer à l'honneur. » Je m'en charge, dit Henri, & je prends tout sur moi. Vous » me faites la loi ; reprit Philippe ; » que je vous la fasse à mon tour : » Suffolk vous sera remis ; mais vous » me donnerez votre parole d'honneur » que sa vie sera en sûreté ». Henri le lui promit. Il écrivit aussitôt au Comte qu'il avoit obtenu sa grace ; le Roi le lui confirma par un autre message. Ce Seigneur revint donc dans sa patrie, & fut constitué prisonnier à la Tour. Philippe alors poursuivit son voyage, après avoir séjourné trois mois en Angleterre, pendant lesquels il fut fait Chevalier de la Jarretière, & conféra au Prince de Galles l'Ordre de la Toison d'Or. 1506.

Cependant Empson & Dudley continuoient d'accabler le peuple de leurs exactions, & on débuta cette année par poursuivre rigoureusement Guillaume Capel, sous prétexte de malversations pendant le tems de sa Mairie. Il fut condamné à une amende de deux mille livres ; mais il refusa de payer cette somme, & fut envoyé à la Tour, où il resta jusqu'à la mort de Henri. Kneworth, qui avoit été aussi 1507.

Maire de Londres, & ses deux Shé-
1507. rifs furent sous le même prétexte imposés à des sommes considérables. Hawes, Alderman, mourut de chagrin & de tourment. Sir Laurent Ailmer, devenu Maire, aima mieux être traîné en prison que de payer une somme de mille livres, & ses deux Shérifs éprouvèrent le même sort. Ailmer fut remplacé par Empson lui-même. Au milieu de ces actes de violence, le Roi fut saisi de la goutte, qui, petit à petit lui attaqua les poulmons, & dégénéra en asthme. Cependant il continuoit de s'occuper de ses affaires avec la célérité qui lui étoit ordinaire; mais enfin sa santé s'affoiblissoit chaque jour, & il sentit que sa fin approchoit : alors il songea à son ame.

1508. Cette maladie empêcha le mariage projetté entre Marguerite d'Autriche & lui, quoique le contrat fût passé à la satisfaction des deux parties. Henri, voyant qu'il étoit prêt à son tour de paroître devant son Juge, voulut faire quelque chose pour appaiser sa colère, & se le rendre favorable. Il parut touché des clameurs de son peuple contre Empson & Dudley. Il fit

diſtribuer aux malheureux une ſomme [redacted]
conſidérable d'argent, fit élargir tous 1508.
les priſonniers détenus pour dettes au-deſſous de quarante chellings, & parmi pluſieurs fondations il fit achever l'hôpital de Savoye, & érigea une chapelle magnifique, dans l'Abbaye de Weſtminſter.

Enfin Henri ſe ſentit alors ſi vio- 1509.
lemment attaqué, qu'il ſe prépara entiérement pour ce grand & terrible voyage. Il mourut dans ſon palais favori de Richmond, le 22 Avril, âgé de cinquante-trois ans, & la vingt-quatriéme année de ſon règne. Il laiſſa à ſon fils Henri la couronne d'Angleterre, & ſeize cens mille livres en argent, ſans y comprendre les bijoux, la vaiſſelle, & d'autres effets précieux, tous dépoſés dans les voûtes de ſon palais.

Henri poſſédoit un de ces génies vraiment faits pour gouverner. Sans être reſtraint à quelque branche particulière de politique, il l'embraſſoit toute entière, & y répandoit une clarté & une uniformité qui aſsûroient toujours le ſuccès de ſes deſſeins. Ses loix portoient avec elles une dignité qu'il

soutint constamment par la majesté
1509. avec laquelle il assistoit dans ses Conseils, par la discipline régulière de ses troupes, & l'austérité de sa vie. Ses inclinations naturelles étoient pacifiques : aussi on le vit toujours se servir d'Ecclésiastiques dans ses négociations. Son projet, en diminuant l'autorité féodale, fut de faire remplacer la servitude par l'opulence : c'est pourquoi il encouragea le commerce, & l'on vit les richesses du monde couler en Angleterre par des canaux que sa pénétration fit découvrir, & que ses travaux rendirent praticables. Il protégea les arts de la paix, parce qu'il voulut, plutôt par la politique que par sa puissance, étouffer la semence des divisions qui germoit encore, & exterminer cet esprit funeste de parti qu'il voyoit toujours prêt à se révolter. Il s'efforça de rendre ses sujets liés d'intérêts entr'eux, mais indépendans l'un de l'autre; d'introduire parmi eux la subordination plutôt que l'esclavage, & de les contenir plus par la discipline que par les châtimens. Il eut l'art de faire tourner à son avantage les troubles domestiques & les

querelles étrangères qui s'élevèrent pendant son règne, ce qui lui mérita le nom du Salomon Anglois, & toutes les Puissances du continent recherchèrent son alliance, par rapport à sa sagesse & à son bonheur, qui ne fut jamais interrompu. Mais avec toutes ces qualités dignes du plus sage Législateur, Henri fut le plus intéressé, le plus avare & le plus ignoble des Princes qui aient occupé le Trône d'Angleterre. Son ame fut continuellement agitée par deux passions dominantes dans son cœur, la crainte de perdre sa Couronne, & le désir insatiable d'amasser des richesses. Ces deux motifs influèrent sur toute sa conduite, lui firent commettre les injustices les plus criantes, & étouffèrent en lui la reconnoissance qu'il devoit à ceux qui lui avoient été véritablement attachés; mais qu'il persécuta uniquement pour envahir leur fortune. Henri étoit de taille haute, mince, mais bien fait. Son air étoit sérieux, son caractère froid, & d'une circonspection extrême dans la conversation. Il naquit au château

1590.

de Pembroke, & fut enterré à Westminster. On lui éleva un des plus
1509. beaux monumens qui soit aujourd'hui en Europe.



HENRI VIII.

Surnommé TUDOR.

PEU de Princes ont monté sur le Trône avec plus d'avantages que Henri VIII, du côté de la nature & de la fortune. Il n'avoit que dix ans, lorsque son père mourut : aussi, en faveur de sa jeunesse, on lui a pardonné quelques légèretés, que la beauté de son caractère, ses heureuses qualités & son génie éclairé ont fait aisément oublier. Le Sage prédit qu'il auroit toutes les vertus d'un Prince, sans aucuns des défauts qui ternitent la gloire de ses prédécesseurs ; tandis que la foule insensée & légère des courtisans vit en lui un homme aimable, qui feroit les délices de la société : ainsi tout le Royaume concevoit les plus heureuses espérances du jeune Henri. Nous verrons comment, & jusqu'à quel point il y répondit. 1509.

Il étoit né le 28 Juin 1491, & reçut la Couronne le 22 Avril 1509.

1509. Pendant la vie de son frère Arthur, Henri VII, son père, l'avoit destiné à l'Archevêché de Cantorbery; mais la mort de ce Prince dérangea ces premiers projets. Cependant le Roi lui laissa continuer ses études, afin que son génie, naturellement actif & turbulent, fût continuellement occupé, & de crainte qu'il ne se portât à des objets moins paisibles & plus dangereux. Ce jeune Roi goûtoit un plaisir inexprimable à s'entretenir avec les Savans, & devint le Prince le plus instruit de son siécle. François I, son contemporain, qu'on appella le père des Muses, lui étoit fort inférieur. Il parloit courament le latin & le françois. Il étoit habile Musicien. La philosophie d'Aristote lui étoit très-familière; mais il faisoit son étude particulière de la théologie. On regardoit alors cette science comme le comble du mérite & du savoir. Le seul reproche qu'on eût à faire à Henri, fut de connoître ce qu'il valoit, & la bonne opinion qu'il avoit de lui-même, influa quelques fois trop sur le cours de sa vie.

Avant d'avoir aucune expérience des affaires d'Etat, il se crut capable

de tenir les rênes du gouvernement, 1509.
& fut souvent la dupe des Princes avec lesquels il traita; mais cela ne diminua rien des qualités distinguées qu'il tenoit de la nature & de l'éducation qu'il avoit reçue. Personne n'étoit plus adroit que lui dans tous les exercices du corps, & il se plaisoit sur-tout dans les jeux où il pouvoit faire briller sa grace & sa légèreté. Il étoit brave sans ostentation, d'un caractère franc & ennemi de toute supercherie. Sa générosité fut aussi grande que l'avarice de son père avoit été sordide. Il sembloit que celui-ci n'eût cherché à entasser ses trésors que pour que son fils jouît du plaisir de les dissiper sans réserve.

Aussitôt que les funérailles de Henri VII furent finies, son fils se retira à la Tour, sous prétexte d'être tout entier à sa douleur; mais réellement pour arranger avec ses Ministres quelques affaires qui ne pouvoient souffrir aucun délai. Il fit arrêter Henri Lord Stafford, frère du Duc de Buckingham, contre lequel il avoit quelques soupçons; mais ayant reconnu qu'ils étoient mal fondés, il lui rendit la liberté, & le créa Comte de Wiltshire,

1509. Th. Ruthal, Docteur de la Loi, & membre du Conseil privé, fut nommé au siége de Durham, que Christolphe Bambridge quittoit pour passer à l'Evêché d'York. Le Roi confirma le pardon général que son père avoit accordé avant de mourir; & dans une déclaration qu'il publia, il promit satisfaction à tous ceux qui avoient été vexés sous le règne précédent. On étoit cependant bien éloigné de vouloir restituer aucunes des sommes que le feu Roi avoit injustement extorquées; mais on cherchoit à faire porter des plaintes contre Dudley & Empson, qui avoient été les instrumens des exactions de Henri VII, afin de donner au peuple la satisfaction de les voir punis. En effet, de tous côtés, on présenta au Conseil des mémoires contre ces deux Ministres, & ils furent assignés pour y répondre. Le premier parla pour son collégue & pour lui. Envain il employa toute l'éloquence qui lui étoit naturelle pour leur défense commune; le Roi voulut en faire un exemple, & les fit enfermer dans la Tour. Mais la perte de leur liberté ne suffisoit pas à la vengeance publique, & on en vou-

ſoit à leurs jours. On leur fit donc prêter un nouvel interrogatoire ; cependant les charges n'étoient pas suffisantes pour leur ôter la vie : ainsi l'on resolut de leur en supposer de plus graves. En conséquence on les accusa d'avoir eu intention de se soustraire à l'autorité du Roi, depuis son avènement au Trône. Sur cette imputation frivole & ridicule, ils furent traduits devant les Juges, & condamnés, comme coupables de haute trahison. Dudley comparut à Londres, & Empson à Northampton ; mais ils ne furent exécutés que l'année suivante. 1509.

A la mort de Henri VII, Ferdinand, Roi d'Espagne, envoya au Comte de Fuinsalida, son Ambassadeur en Angleterre, plein-pouvoir de renouveller le traité d'alliance, & ordre de demander, en même-tems, la confirmation & l'exécution de ce qui avoit été décidé relativement au second mariage de Catherine, veuve du Prince Arthur, avec Henri, alors Roi d'Angleterre.

L'Ambassadeur ayant, en conséquence, présenté un mémoire au Conseil, on y agita, si le Roi de-

voit consommer ce mariage; & on
1509. décida pour l'affirmative; mais on exigea que la Princesse renonçât à son douaire, & l'assignât au Roi son époux, pour n'y jamais prétendre, elle ni ses héritiers. Ces préliminaires étant arrêtés, le couronnement du Roi & de la Reine fut célébré le 24 Juin, avec la plus grande magnificence.

Henri, dans le commencement de son règne, laissa le maniement de ses affaires à son Conseil & à ses Ministres, & se livra à tous les plaisirs de son âge. Comme il étoit naturellement libéral, il eut en peu de tems dissipé des sommes considérables. L'Evêque de Winchester ne put s'empêcher de murmurer, en voyant l'argent que son maître avoit amassé avec tant de peines, dépensé en folies & en inutilités. Il accusoit particuliérement de ces excès le Comte de Surry, Grand Trésorier, qui, par de lâches complaisances partageoit avec lui la faveur & la confiance de son nouveau maître. L'Evêque blâma hautement la conduite du Trésorier, comme portant le plus grand préjudice aux intérêts du Roi; mais on fit peu de cas de ses clameurs, dans une Cour où chacun

cherchoit à profiter des dispositions généreuses de son Souverain. Il pré- 1509.
vit cependant que le Roi auroit bientôt besoin d'un guide éclairé dans son administration. Il amena donc à la Cour Th. Wolsey, homme d'un mérite supérieur, & dont il connoissoit les talens. L'Evêque lui procura la place d'Aumônier, bien certain qu'il le verroit un jour au plus haut degré de faveur. Vers le milieu de l'année, l'Evêque de Murray, qui avoit été envoyé d'Ecosse en Angleterre pour féliciter Henri sur son avénement à la Couronne, renouvella les traités passés entre Henri VII & le Roi d'Ecosse. L'Empereur Maximilien en fit autant, & Christolphe Bambridge, Archevêque d'York, qui étoit alors à Rome pour obtenir la confirmation de son élection, reçut commission du nouveau Monarque de faire auprès du St. Siége les fonctions de son Ambassadeur.

Lors de l'assemblée du Parlement, 1510.
qui se tint le 21 de Janvier, les Communes représentèrent au Roi que plusieurs arrêts, rendus par les premiers Parlemens, avoient servi de prétexte au Ministres du Roi son père pour op-

primer le peuple, en y donnant une
1510. interprétation forcée, & entiérement
contraire aux intentions du Législateur,
qu'en conséquence, il étoit nécessaire
d'expliquer ce qui pouvoit être équivoque, afin d'éviter à l'avenir de pareils abus. Henri approuva la requête des Communes, non-seulement parce qu'elle étoit juste en elle-même, mais parce qu'elle lui fournissoit le moyen de citer Empson & Dudley au Parlement. En conséquence, en vertu d'un arrêt qui fut rendu, ils furent condamnés à mort par le Roi & le Parlement, sans qu'il fût fait mention des crimes dont on les accusoit, ou des preuves sur lesquelles la sentence avoit été prononcée. Par la suite on ne fit que trop usage de cette méthode dangereuse de procéder, que jusqu'alors on avoit rarement employée. Mais Henri, qui avoit encore quelques scrupules sur l'illégalité de ce jugement, fit différer l'exécution de ces Ministres jusqu'au mois d'Août suivant, où ils furent décollés l'un & l'autre, sur la montagne de la Tour. On trouva que Dudley jouissoit en terres, fiefs & charges, d'un revenu de huit cens mille livres, non compris vingt mille livres

d'argent, une infinité de bijoux, de vaiſſelle, d'argenterie & de meubles ſomptueux. 1510.

Tandis que le Parlement étoit ainſi occupé, Louis XII envoya des Ambaſſadeurs en Angleterre pour renouveller les traités faits avec Henri VII; mais dans l'arrangement qu'ils firent avec le jeune Monarque, il ne fut fait aucune mention de ceux paſſés avec ſon père : cette dernière convention portoit que la paix ſubſiſteroit entre les deux Couronnes juſqu'à la mort du dernier vivant, & qu'elle ſeroit ratifiée par le Parlement de France & celui de l'Angleterre; que les deux Rois demanderoient l'approbation du Pape, & ſe ſoumettroient aux foudres de l'Egliſe pour celui des deux qui violeroit le premier ce traité. Quoiqu'on n'eût fait aucune mention des ſept cens quarante cinq mille écus que Charles VIII avoit promis de payer à Henri VII ou à ſon ſucceſſeur, cependant le Monarque Anglois eut ſoin d'aſsûrer cette dette, & obtint de Louis des lettres-patentes pour les arrérages, à raiſon de vingt-cinq mille livres, payables de ſix mois en ſix mois, juſqu'à fin de paiement. Cette affaire étant arran-

gée, la paix fut ratifiée, & jurée de
1510. part & d'autre.

Cependant Jules II, qui occupoit la Chaire Papale, avoit des desseins contre la France, & cherchoit à obtenir les bonnes graces du Roi d'Angleterre. En conséquence il lui envoya la Rose-Blanche, présent qu'on regardoit alors comme d'un prix inestimable. L'Europe, & sur-tout l'Angleterre, retentirent de ses clameurs contre Louis, dont il excommunia tous les généraux, tandis que Ferdinand, qui secondoit secrétement les Ministres du Saint Siége, fit alliance avec Henri, & convint avec lui que si, l'un des deux étoit attaqué, l'autre viendroit à son secours, quand même il seroit allié de l'aggresseur. Cependant douze mille Suisses, commandés par l'Evêque de Sion, étoient en marche, & se disposoient à entrer dans le Milanès; mais il trouva tous les passages si bien gardés, que ne voyant pas de possibilité dans l'exécution de ses projets, & ne recevant pas l'argent que le Pape lui avoit promis, il retourna sur ses pas, & ramena son armée dans son pays.

1511. Le premier de Janvier la Reine

accoucha d'un Prince, dont la naissance fut célébrée par des réjouissances publiques, dans tout le Royaume; mais elles furent de courte durée. Le jeune Prince mourut le 22 Février suivant. Pendant ce tems, on étoit parvenu à engager Henri dans la ligue d'Italie, & ce Monarque étoit déterminé à favoriser les projets du Pape & de Ferdinand. En conséquence il donna en Juin ordre à la milice du Royaume de se munir d'armes, & d'être prête à marcher au premier signal. Il prit pour prétexte qu'on laissoit souvent rouiller les armes pendant la paix, & qu'il vouloit que ses sujets fussent toujours en état, ou de s'opposer aux invasions qu'on pourroit faire, ou de porter du secours à ses alliés. Mais la France venoit de s'unir avec l'Ecosse. Henri, craignant que ce Monarque ne s'intéressât pour Louis, & ne se joignît à lui aussitôt qu'on lui auroit déclaré la guerre, voulut ôter au Monarque Ecossois tout sujet de rupture: A cet effet il nomma des Commissaires, qu'il autorisa à donner toutes sortes de réparations des dommages qu'on avoit pu causer depuis la der- 1511.

nière paix, mais un accident rendit
1511. toutes ces précautions inutiles, &
fournit à l'Ecosse un prétexte pour
déclarer la guerre.

Un marchand Ecossois nommé André Breton, ayant été attaqué par des Portuguais, qui tuèrent son père, & prirent son vaisseau, s'en plaignit à son Roi. Jacques, après avoir inutilement tenté de faire rendre justice à ce marchand, l'autorisa à armer contre cette nation. Breton, muni de ses pouvoirs, eut bientôt réparé ses pertes, & prit plusieurs vaisseaux qui commerçoient avec l'Angleterre. Henri, offensé de ce procédé, fit équiper deux vaisseaux de guerre, dont il donna le commandement aux deux fils du Comte de Surry, avec ordre de se saisir du pirate Ecossois. Ils ne tardèrent pas à le rencontrer, lorsqu'il retournoit de Flandre en Ecosse. Le combat fut vif. Breton perdit la vie & ses vaisseaux, qui furent amenés en Angleterre. Le Roi d'Ecosse demanda satisfaction des prises, & réparation de l'infraction aux articles de paix, convenus entre les deux Royaumes. Henri refusa, & répondit que les pirates & les corsaires n'é-

toient jamais compris dans les traités. Jacques protesta de ce refus, comme d'un outrage dont il se vengeroit à la première occasion. 1511.

Pendant ces démêlés, Ferdinand, sous prétexte de vouloir attaquer les Maures d'Afrique, équipoit une flotte considérable; mais il ne tint pas long-tems ses véritables desseins cachés : car à peine eut-il déterminé son gendre, qu'il déclara ouvertement qu'il n'avoit pour objet que de protéger l'Eglise, & de la défendre contre les violences de Louis. Aussitôt, de concert avec Henri, il envoya des Ambassadeurs en France, pour demander la cessation des hostilités contre le Pape, parce qu'autrement, en qualité de Princes Chrétiens, ils seroient obligés de prendre les armes en faveur du souverain Pontife, qu'un Prince ambiteux attaquoit injustement. Louis vit bien que ces deux Monarques avoient pris toutes leurs mesures, & ne daigna pas même justifier sa conduite. Aussitôt le Pape, le Roi d'Arragon, & les Vénitiens, conclurent à Rome une ligue, dans laquelle ils laissèrent une place pour Henri, quoique Bambridge son Ambassadeur n'eût

1511. pas voulu signer le traité. Henri vouloit en faire un particulier, plus avantageux à l'Angleterre que ne pouvoit l'être une ligue qui n'intéressoit que l'Italie, ou plutôt que le Pape lui-même; car l'objet principal étoit de reprendre la ville de Bologne, & tout le territoire qui avoit été enlevé au St. Siége, au milieu de ces négociations. On tint un Concile général à Pise, & on y tint deux séances, en dépit de Jules, qui excommunia les Cardinaux & les Prélats qui le composoient, ainsi que tous les Princes qui l'avoient protégé. Mais le peuple de Pise s'étant révolté, les délibérations furent interrompues, & le Concile fut transféré à Milan. Jean d'Albret, Roi de Navarre, s'étoit déclaré en faveur du Concile de Pise; en conséquence Ferdinand saisit cette occasion pour tâcher de lui enlever son Royaume; mais il voulut que Henri fût l'instrument de ses projets. A cet effet, il lui fit entendre que c'étoit le moment le plus favorable qu'il pût trouver pour recouvrer la Guyenne, qui avoit si long-tems appartenu à ses prédécesseurs, puisque la ligue alloit occuper Louis de façon

à le mettre peut-être hors d'état de défendre son propre pays : il ajoûta que comme il sentoit que la Guyenne étoit éloignée de l'Angleterre, il s'engageroit à lui fournir des troupes, des vaisseaux de transport, de l'artillerie & des vivres, & qu'il ne demandoit pour prix de ces secours, que le plaisir de lui prouver son amitié, & la satisfaction de contribuer à ses succès. Tel fut le piége adroit dans lequel Henri se laissa prendre. Ebloui par d'aussi grands avantages, il entra dans la ligue, & viola une paix qu'il avoit solemnellement renouvellée avec la France, & qui faisoit le bonheur de l'Angleterre, lorsqu'au contraire ses véritables intérêts & la saine politique auroient dû le ranger du parti de Louis, dont il n'auroit eu à craindre aucunes tentatives sur ses Etats. 1511.

Environ six semaines après la ratification de ce traité avec le Pape, Henri & Ferdinand en conclurent un autre à Londres. Le préambule contenoit une vaine déclamation contre l'ambition du Monarque François, qui avoit porté la guerre contre le Pape, s'étoit rendu maître de Bologne, avoit cherché à se saisir de la

personne de ce Pontife, respectable par
1511. sa vieillesse, ses infirmités & son état;
avoit mis en déroute l'armée du saint
Siége, & enfin avoit refusé de césser
ses hostilités, lorsque les Rois d'Espagne & d'Angleterre avoient tâché
de l'amener à une réconciliation avec
le Chef spirituel de la Chrétieneté.
Il ajoûtoient que tant d'obstination
les avoit forcés, pour la gloire de
Dieu tout-puissant, pour la défense
& la propagation de la Foi, de la
Religion Catholique, & de l'Eglise
Romaine, injustement opprimée, à
s'engager dans une ligue, & dans une
alliance solemnelle qui ordonnoit aux
têtes couronnées de protéger & défendre le saint Siége Romain contre
tous ses aggresseurs. Qu'en conséquence
Ferdinand porteroit ses armes en Italie, & Henri les siennes en Guyenne,
dont la conquête seroit pour le Roi
d'Angleterre, auquel elle appartenoit
de droit : pourquoi Henri s'engageoit
à y envoyer un corps de six mille hommes d'infanterie; mais qu'il ne pourroit rappeller sans le consentement de
Ferdinand, qui, de son côté, s'obligeoit, sous les mêmes conditions, à
fournir cinq mille hommes d'armes,

quinze cens chevaux legers, & quatre mille hommes d'infanterie. Il promettoit aussi d'approvisionner les troupes Angloises de munitions de guerre, à un prix modéré, & les deux Rois consentoient à faire équiper chacun une flotte considérable pour l'exécution de ces projets. On stipula aussi que Ferdinand donneroit à bon marché quarante vaisseaux pour transporter l'armée Angloise en Guyenne : Que les places qu'on prendroit seroient remises à celui des deux Monarques qui paroîtroit avoir plus de droit d'y prétendre : Qu'ils tiendroient l'un & l'autre au Concile de Latran; & seroient toujours opposés à celui de Pise, ainsi qu'à ses partisans : Que ce traité ne préjudicieroit point à ceux qui avoient été déja passés, & qu'enfin il seroit ratifié dans quatre mois par les parties contractantes. 1511.

Après la conclusion de ce traité, qui fut communiqué à Louis par l'agent du Pape à Londres, qu'il avoit séduit, Henri fit assembler le Parlement le quatre de Février; il lui fit part de ses desseins contre la France, en protestant qu'il n'avoit d'autre vue que celle de défendre le Pape, & d'a- 1512.

néantir le Concile schismatique qui
1512. avoit été transféré de Pise à Milan.
Une guerre avec la France étoit toujours agréable à la nation ; aussi les Communes ne balancèrent-elles pas à passer des subsides considérables. On rendit plusieurs arrêts relatifs à cette expédition, & la séance finit par annuller la proscription de Sir Edmond Audeley, & par rétablir Jean son fils dans le rang, les biens, & les honneurs de sa famille. Henri envoya au Concile de Latran Silvestre, Evêque de Worcester, & Sir Robert Wingfield, en qualité de ses Ambassadeurs, avec plein pouvoir de consentir en son nom à tous les décrets qui émaneroient des chefs ou des Membres de ce Concile. Il donna ensuite le commandement de sa flotte à Edouard Howard, fils aîné du Comte de Surrey, & celui de l'armée à Thomas Grey, Marquis de Dorset. Les troupes destinées pour la Guyenne s'embarquèrent au mois de Mai, & arrivèrent au commencement de Juin à Guipescoua. Elles furent reçues avec toutes sortes d'amitiés par les Commissaires de Ferdinand. Cependant l'amiral Howard fit une descente en Bretagne, & emporta

porta

porta beaucoup de butin. Bientôt Henri apprit que Louis venoit de mettre en mer une armée navale formidable. En conséquence il envoya un renfort à l'Amiral. Les François sortirent de Brest, & les deux flottes se rencontrèrent. Le combat fut terrible ; mais dans le cours de l'action, le Régent, fort vaisseau de ligne, & commandé par le Capitaine Knevit, s'accrocha à la Cordelière, un des plus gros navires François. Le Capitaine de celui-ci, se trouvant près d'être vaincu, mit le feu au magasin à poudre, & se fit sauter avec son ennemi. Les deux équipages périrent, & avec eux six cens hommes d'élite. Ce spectacle effrayant suspendit le combat, & fit tant d'impression, que de part & d'autre on ne voulut pas s'engager de nouveau. Les François se retirèrent à Brest, & les Anglois restèrent maîtres de la Manche. 1512.

Cependant l'unique objet de Ferdinand, en se liguant avec Henri, étoit de faire la conquête de la Navarre, & par une suite de ces projets, le Duc d'Alva, son Général, au lieu d'aller rejoindre le Marquis de Dorset, qui étoit campé à Fontarabie, dans

le dessein d'investir Bayonne, resta
1512. à Logrogno, avec toute son armée, prétendant qu'il seroit trop dangereux d'entreprendre le siége de cette place, tant que le Roi de Navarre seroit du parti de Louis, parce qu'il y avoit lieu de craindre que le Navarrois ne profitât de ce moment pour introduire les François dans ses Etats, & que s'il venoit camper entre les montagnes & la mer, il couperoit les convois, sans même courir le risque d'une bataille: il en conclut qu'avant d'entamer une entreprise aussi importante, il falloit engager ce Prince dans leurs intérêts communs. Le Marquis céda à ces observations, & dépêcha un Officier Anglois vers le Roi de Navarre, pour tâcher de le déterminer à se joindre aux alliés. Ferdinand lui envoya aussi un courier pour le même objet. Ce Monarque répondit qu'il garderoit une exacte neutralité; mais comme on continuoit de le presser, ou de consentir à cette union, ou du moins de livrer quatre places, pour assûrer les passages : il refusa sans hésiter. Cependant le Duc de Longueville, à la tête d'un corps d'armée Françoise, s'approchoit des frontières de Béarn.

Le Marquis se plaignit de ce que le tems qu'on avoit perdu à négocier avec le Roi de Navarre, avoit donné aux François celui de venir défendre leurs frontières. Il insista pour que Ferdinand s'expliquât, & pour savoir si, conformément aux conventions du traité, on attaqueroit la Guyenne, ou quel parti on prendroit. Le Roi d'Arragon répondit que ce seroit de sa part une imprudence impardonnable, de faire marcher son armée vers Fontarabie, & d'assiéger Bayonne, tandis que ses États resteroient sans défense, exposés aux incursions des ennemis; qu'il vaudroit mieux pour l'un & l'autre, traverser la Navarre, & commencer par s'y assûrer de trois ou quatre places, &, qu'en conséquence, il falloit que les troupes Angloises fussent rejoindre le Duc d'Alva. Le Général Anglois s'en excusa, en disant que ses instructions ne portoient point de combattre contre le le Roi de Navarre. Ferdinand le pressa de nouveau, & dans le même tems, il envoya un homme de confiance auprès de Henri, pour achever de le séduire par un détail infidèle des opérations de la campagne. Henri, qui 1512.

n'avoit pas lieu de soupçonner qu'on
1512. lui en imposoit, & qui n'avoit point reçu d'avis contraires, fit écrire au Marquis qu'il pouvoit agir de concert avec l'armée Espagnole ; mais avant que cet ordre lui fût parvenu, le Duc d'Alva s'étoit emparé de Saint-Jean de pied de Port. Le Roi d'Arragon offrit alors de marcher en Guyenne, si le Marquis vouloit se joindre à lui ; mais celui-ci refusa, & sentit bien qu'il étoit trop tard, & que les François, retranchés entre Bayonne & Salvatierra, auroient rendu le passage de la rivière de Bidaossa très-dangereux : d'ailleurs Bayonne, munie d'hommes & de provisions, devenoit imprenable. Ce Général vit bien que Ferdinand ne demandoit qu'un prétexte pour rejetter sur lui le blâme de n'être pas entré en Guyenne. Il demanda donc des vaisseaux de transport pour faire repasser ses troupes en Angleterre. Ferdinand les lui accorda, en affectant beaucoup de répugnance, quoique cette retraite lui fût indifférente, puisqu'il étoit parvenu à se rendre maître du Royaume de Navarre. Ce fut dans cette circonstance que le Marquis reçut les dé-

pêches de Henri, qui lui enjoignoit d'obéir à Ferdinand. L'armée se mutina, refusa d'y souscrire, & voulut absolument se rembarquer. Henri, en apprenant cette nouvelle, ne put contenir un premier mouvement de colère contre le Marquis ; mais il fut bientôt appaisé, & il reconnut aisément, par le détail exact que ce Général lui fit des opérations de la campagne, combien il avoit été la dupe de son beau-père. Il crut cependant devoir faire taire son ressentiment, de peur que Ferdinand ne l'abandonnât, & ne fît particulièrement la paix avec Louis. Cette première preuve de la mauvaise foi de Ferdinand n'empêcha pas Henri de se laisser tromper une seconde fois par ce Prince, & par ses alliés. Ils lui firent envisager que le moyen le plus aisé pour enlever à la France la Guyenne ou la Normandie, étoit de se rendre l'Italie favorable, & de n'avoir rien à craindre d'elle. Aussitôt Henri envoya des Ambassadeurs à Bruxelles pour entrer dans la ligue que le Pape, l'Empereur, le Roi d'Arragon & Charles de Hongrie, Souverain des Pays-Bas, avoient faite contre Louis.

1512.

Il obtint aussi du Pape des indulgences en faveur de ceux de ses sujets qui l'aideroient dans cette entreprise. Cependant le Roi d'Ecosse l'inquiétoit, & il vouloit faire ensorte de se maintenir, s'il étoit possible, en paix avec lui; mais soit politique, ou ressentiment de n'avoir pas reçu satisfaction dans l'affaire de Barton, ce Prince se déclara pour Louis, & mit en mer une flotte, dont il donna le commandement au frère de Barton, qui prit beaucoup de vaisseaux Anglois. En effet, à peine Henri avoit-il déclaré la guerre à la France, que Jacques s'étoit ligué avec Louis, & avoit rassemblé une armée pour faire une irruption en Angleterre, aussitôt que les troupes de Henri se seroient embarquées pour le continent. Le Monarque fut informé de ces préparatifs, & envoya des Ambassadeurs interroger Jacques. Celui-ci répondit qu'étant allié aux deux Couronnes, son intention étoit de garder une exacte neutralité; mais Henri, qui n'ignoroit pas ses engagemens avec Louis, donna ordre au Comte de Surrey de tenir des troupes prêtes, pour opposer aux Ecossois, en cas de besoin.

1512.

Les hostilités en mer étoient déja commencées; l'Amiral Howard avoit 1512.
mis à la voile avec deux vaisseaux de guerre, pour attaquer la flotte Françoise, qui étoit alors dans le port de Brest. En effet il lui livra combat; mais il fut tué. Henri donna le commandement au frère de l'Amiral.

Ce fut pendant le cours de cette 1513.
année, que Wolsey fut fait membre du Conseil secret, & que par son adresse, il devint le favori du Roi, & le compagnon de ses plaisirs. Mais le degré de faveur où il se vit, le rendit orgueilleux, insolent & ingrat, & bientôt il fut l'objet de la haine de la nation, quoique son crédit auprès de Henri ne fit qu'augmenter au point que tous les Princes de l'Europe recherchèrent son amitié.

Henri venoit de finir tous ses préparatifs de guerre. Alors il somma ses alliés de remplir leurs engagemens; mais sous différens prétextes, & plus frivoles les uns que les autres, ils s'excusèrent alternativement, & lui laissèrent seul le poids du fardeau. Henri, trompé pour la seconde fois, ne perdit cependant pas courage; animé par l'amour de la gloire, il résolut

de soutenir la guerre lui seul. En
1513. conséquence, pour empêcher que pendant son absence le Duc de Suffolk qui étoit toujours enfermé dans la Tour n'excitât quelque trouble dans le Gouvernement, il le fit décoller, sans même lui avoir fait prêter aucun interrogatoire.

Deux corps de troupes s'embarquèrent au mois de Juin, sous le commandement du Comte de Shrewsbury & du Lord Herbert, dans le dessein d'entreprendre le siége de Térouenne, & passèrent à Calais. Henri ne tarda pas à s'y rendre aussi lui-même, suivi de ses deux favoris Wolsey, premier Ministre, & le Vicomte de l'Isle, ainsi que d'un grand nombre de Seigneurs. Pendant le siége, Henri resta à Calais, avec un corps de réserve, prêt à marcher au besoin; mais ayant appris que le Duc de Longueville avançoit pour secourir la place, il quitta Calais pour aller rejoindre les assiégeans. Le 9 d'Août, il eut, entre Aire & Térouenne, une entrevue avec l'Empereur, qui venoit servir dans l'armée Angloise en qualité de volontaire, Henri lui assigna, pour sa subsistance, cent écus par jour.

Jusqu'alors les Anglois n'avoient point investi Térouenne de façon à fermer le passage du Lys, par lequel les assiégés avoient la facilité de recevoir continuellement des secours. Maximilien le fit remarquer à Henri. Aussitôt on jetta cinq ponts sur la rivière, & les Anglois vinrent camper de l'autre côté, proche la ville; c'étoit ce que les Généraux François craignoient, & s'efforçoient d'empêcher. Pour y parvenir, ils tentèrent de couper la communication des Anglois avec leurs ponts. Pour cela, il falloit gagner le terrein qui étoit entr'eux & la rivière. Alors, au moyen d'une sortie vigoureuse du château, ils auroient pu prendre les ennemis par devant & par derrière, sans qu'il fût possible au reste de l'armée de venir à leur secours. Heureusement pour les Anglois, le projet manqua. Henri s'apperçut que toute l'armée Françoise étoit en mouvement; qu'elle se disposoit à se partager en deux corps, dont l'un, composé de la cavalerie, devoit s'emparer de l'espace qui étoit entre les Anglois & la rivière, tandis que l'autre escorteroit un convoi nombreux d'hommes & de munitions,

1513.

qu'on vouloit faire entrer dans la ville.
1513. Auſſitôt Henri & l'Empereur ſe diviſèrent pareillement, ordonnèrent aux archers de prendre la cavalerie Françoiſe en flanc, ſe propoſant de ſe mettre à la tête de la leur, & de charger de front avec le reſte de l'infanterie. En conſéquence les archers gagnèrent le village de Beany, ſe rangèrent en haie dans les environs, prirent les François en flanc, & lancèrent ſur eux une grêle de traits, qui jetta tellement l'épouvente parmi les chevaux, que la cavalerie Angloiſe étoit déja parvenue au haut de la montagne, & étoit prête à attaquer avant que les François fuſſent parvenus à ſe rallier. Le déſordre cauſa la conſternation, & la frayeur devint générale. Le Duc de Longueville, & le Général La Paliſſe, firent envain tout ce qu'ils purent pour former quelques eſcadrons; la déroute fut entière, & eux-mêmes faits priſonniers. Cependant La Paliſſe trouva moyen de ſe ſauver. Les François s'enfuirent à toute bride, & quoiqu'ils euſſent à leur tête les plus braves Officiers de l'Europe, la conduite qu'ils tinrent dans cette journée, au-

roit déshonoré jusqu'à des femmes. Le Chevalier Bayard, Bussy d'Amboise, Clermont & Imbercourt, firent tous leurs efforts pour arrêter les fuyards; mais ils auroient plutôt commandé à la tempête : ils tinrent seuls le champ de bataille, & il leur en coûta la liberté. Henri pouvoit à peine en croire son bonheur. Cette victoire ne lui coûta presque point de sang, & la disgrace des François fut plus honteuse pour eux, que leur perte ne fut grande. Enfin cette action, qu'on appella la bataille des Eperons, fut regardée alors comme la chose la plus ridicule qu'on eût encore vue. 1513.

Comme l'infanterie Françoise n'étoit pas venue au secours de la cavalerie lors du commencement du désordre, elle avoit continué son premier objet, qui étoit de renforcer la garnison; & en effet celle-ci, pour seconder les desseins de l'armée, fit dans le même tems une sortie vigoureuse sur le quartier du Lord Herbert; mais ce Général força les troupes de rentrer dans la ville, & tous les projets furent échoués. Henri & son illustre volontaire, assistèrent au *Te Deum*, qui fut chanté, en action

1513. de graces pour cette victoire. Elle fut remportée le 16 Août. Louis se consola en quelque façon de ce malheur, en apprenant que son armée étoit saine & sauve. Il en donna le commandement au Duc d'Angoulême, héritier présomptif de la Couronne, avec ordre de harceler les Anglois, de couper leurs convois & leurs provisions; mais avec défense de jamais hazarder de bataille. Il fit dire en même-tems à Téligny & à Créqui, qui commandoient dans Térouenne, d'obtenir les conditions les plus avantageuses en faveur de la garnison. En conséquence, le 24 Août, elle quitta la place, avec tous les honneurs de la guerre, & Henri y entra en triomphe, avec Maximilien, qui eut l'adresse de persuader à l'imprudent Monarque Anglois de la lui remettre. A peine l'eut-il obtenue, qu'il fit raser les fortifications, dans la crainte qu'elles ne causassent par la suite quelque ombrage à son petit-fils, Charles d'Autriche.

Henri, après avoir été voir Margueritte, Gouvernante de Lille, marcha à Tournay. Cette place capitula au bout de sept à huit jours: elle demanda que

les habitans continuassent de jouir de leurs priviléges, & Henri exigea 1513.
d'eux qu'ils payassent annuellement au vainqueur une somme modique. Marguerite & l'Archiduc Charles, son neveu, vinrent féliciter Henri sur ses conquêtes, & passèrent avec lui quinze jours, pendant lesquels il leur procura toutes sortes d'amusemens, & les Ministres des deux Cours rédigèrent un traité, qui fut ratifié à Lille, aux conditions suivantes: Que Henri seroit maître de retourner en Angleterre avec son armée; que Maximilien mettroit sur pied, pendant l'hiver, quatre mille chevaux, & six mille hommes d'infanterie, pour la défense des Etats de l'Archiduc, & que Henri paieroit, en différens tems, deux cens mille écus, pour l'entretien de ces troupes; qu'avant le mois de Juin prochain, le Roi d'Angleterre feroit une descente en Guyenne, en Normandie ou en Picardie, & l'Empereur en quelque autre Province de France, & qu'au quinze de Mai, l'Empereur, le Roi d'Angleterre, la Reine Catherine, la Princesse Marie, la Duchesse Marguerite, & l'Archiduc Charles, se rendroient à Calais,

pour célébrer les noces de l'Archi-
1513. duc avec Marie, suivant la convention faite entre Charles VII & Maximilien. Ces articles étant convenus & arrêtés par toutes les parties intéressées, Henri partit pour l'Angleterre, où il arriva le 24 d'Octobre, très-satisfait du succès de sa campagne.

Pendant l'absence de Henri, Jacques IV, Roi d'Ecosse, pour faire une diversion en faveur de Louis, étoit entré dans le Northumberland, à la tête d'une puissante armée : à la premiere nouvelle que le Comte de Surrey en reçut, il marcha avec un petit nombre de troupes, suivi de plusieurs Seigneurs, à Newcastle, qui étoit le lieu du rendez-vous. En Septembre il se rendit à Alnwic, où son fils Amiral-Lord vint le renforcer. Cependant Jacques s'empara du château de Norham ; mais il s'amusa à perdre son tems auprès de la fille d'un Baron Anglois, dont il devint amoureux ; ce qui porta ombrage à ceux de ses sujets qui étoient les plus sages : de façon que la majeure partie de ses troupes retournerent dans leur patrie avec le butin qu'elles avoient fait. Sir Guillaume Bulmer battit six

mille hommes commandés par Hume, qui parut si indifférent à cet échec, que tout annonçoit de sa part connivence & trahison; ainsi Jacques vit bientôt son armée considérablement diminuer : cependant elle étoit si avantageusement campée sur une petite éminence appellée Flodenhill, si bien approvisionnée de munitions, & défendue par une artillerie si considérable, qu'il étoit impossible aux Anglois de l'attaquer avec aucun avantage. Il falloit que la perte de ce Monarque fût écrite dans le Livre des destins, pour avoir été aussi rapide & aussi funeste. 1513.

Jacques, immobile, força enfin le Comte de Surrey à lui envoyer un héraut pour le défier au combat, lui dire que les Anglois n'attendoient que le moment de se venger de sa perfidie, & lui déclarer qu'il étoit le seul auquel on feroit quartier. Jacques reçut le héraut avec bonté, & le renvoya avec un trompette, chargé d'annoncer qu'il livreroit bataille le Vendredi suivant.

Le héraut que le Comte de Surrey avoit dépêché à Jacques, lui rendit compte de la situation avantageuse où

l'armée étoit campée. Le Comte en
1513. fut alarmé, par la crainte qu'il conçut que Jacques ne tînt pas sa promesse. En effet, tout le pays qui environnoit l'armée Angloise avoit été si dévasté, qu'elle étoit sur le point de manquer de provisions : cependant il rangea ses troupes en bataille sur trois lignes : la premiere étoit commandée par le Lord Grand Amiral ; la seconde, placée à un des côtés de la première, formoit deux ailes, au milieu desquelles on avoit laissé un vuide : Sir Edoward Howard étoit chargé de faire manœuvrer la droite, & on avoit confié la gauche au Connétable Marmaduke : la troisième étoit destinée à remplir, selon l'occurence, le vuide de la seconde, & le Duc de Surrey lui-même en prit le commandement : elle étoit aussi flanquée de deux corps de cavalerie, dont le Lord Bacres tenoit la droite, & Sir Guillaume Stanley, la gauche. Le Comte, dans cette disposition, fit un mouvement sur la gauche le long de la rivière de Till, la passa en deux endroits, & dirigea sa marche vers la Tweed, comme s'il eût eu dessein de se placer entre les

Ecossois & leur pays. Bientôt il s'empara de Branxton, qu'il laissa à la droite du camp des ennemis, & leur coupa ainsi toute communication avec la Tweed. Jacques crut que les Anglois vouloient aller camper sur une élevation qu'il avoit à sa gauche, & qui leur auroit été fort avantageuse : en conséquence il fit mettre le feu à quelques chaumières, & profita de l'épaisse fumée qu'elles occasionnoient pour se placer entre les Anglois & leur premier camp. Il les trouva rangés en bataille au pied de la montagne; mais si près d'elle, qu'il ne put faire usage de son aritillerie, qui consistoit en vingt-deux piéces de canon, & qu'il avoit placée sur une pente, à la tête de son camp. Cependant Jacques comptoit sur elle; mais la nécessité le forçoit de combattre à armes égales; & si le Comte de Surrey eût été assez imprudent pour lui laisser la liberté de ranger ses troupes en plaine, il n'auroit pas balancé. 1513.

Le 9 Septembre de grand matin, les Ecossois tinrent un conseil de guerre, où l'on résolut de livrer bataille sans aucun délai. On donna au

Comte d'Huntley le commandement
1513. de l'avant-garde, & elle devoit s'engager contre le Lord Grand Amiral: les Lords Ch. Lenox & Argyle furent chargés de la seconde ligne, & les Comtes de Crawford & Montrose conduisoient le corps de réserve. Jacques, qui ne pouvoit fuir au sort qui l'attendoit, voulut, malgré tout ce qu'on fit pour s'y opposer, servir en qualité de volontaire dans les postes les plus exposés. Cependant le Lord Amiral fit tout-à coup un mouvement sur la droite, & s'empara d'un passage à Milford, où il plaça son artillerie, & où l'on pouvoit aisément monter au camp des Ecossois. Comme Jacques avoit singuliérement compté sur ce passage, & sur ce que la rivière de Till n'étoit pas guéable de ce côté, ses troupes se trouvèrent [illegible]es au feu de toute l'artillerie Angloise, dans le tems qu'elles descendoient de la montagne dans la plaine : cet inconvénient n'empêcha pas Huntley de ranger ses troupes, & il fondit aussi-tôt sur la division du Lord Amiral avec tant de fureur, qu'il la rompit, & fit un grand carnage; mais le Lord Dacres, par une

présence d'esprit admirable, le couvrit si bien de sa cavalerie qu'il commandoit à la droite de la troisième ligne, que les Anglois furent sur le champ ralliés & en ordre. Pendant ce tems, le Comte de Surrey avança au centre, entre la droite & la gauche de la seconde aile, qui ne présenterent plus qu'une seule ligne : alors la bataille devint générale ; car la seconde division où Jacques combattoit en personne, faisoit face au Lord Huntley ; mais soit imprudence ou trahison de la part du Lord Hume, il ne fit point avancer la troisième ligne assez tôt pour conserver le premier avantage qu'Huntley avoit gagné. Cependant la bataille fut longtems incertaine, & les Ecossois avoient même en quelque façon le dessus. Les Anglois ayant voulu les faire reculer, firent une décharge furieuse de traits & d'artillerie : les montagnards, commandés par le Comte de Lenox, fondirent, le sabre à la main, avec cette impétuosité qui leur étoit ordinaire ; mais elle les perdit : le reste de l'armée n'ayant pu les suivre pour les soutenir, Sir Stanley fit le tour de la montagne, & les prit par derrière.

1513.

1513. Pendant ce tems, le Lord Amiral arrêta le Comte de Crawford & Montrose, qui avançoient pour dégager les montagnards, parmi lesquels le Roi combattoit. Bientôt les deux Comtes n'étant pas soutenus par le bataillon de Hume, furent mis en déroute, & les montagnards se trouvèrent entiérement enfermés, ainsi que Jacques, & la plus brillante Noblesse de son Royaume. Ce Monarque fit voir dans cette situation terrible, tout le sang froid & le courage d'un héros : après avoir inutilement tout tenté pour rompre les ennemis, il descendit de cheval, & ordonna à sa Noblesse de suivre son exemple : il fit ranger ses troupes en rond, comme le moyen le plus sûr de vendre chérement leur vie. Envain vouloit on l'engager à se ménager une retraite, quand il en étoit encore tems, Jacques voulut expier son imprudence par sa mort, ou justifier sa fureur par la victoire. Il fut sourd à toutes les représentations, & combattit avec tant de vigueur, que le sort de cette journée parut alors incertain. Mais que peut la valeur contre le nombre ! Jacques fut accablé ; déja

les Comtes de Crawford, d'Argyle & Lenox étoient péris, & le Roi voyoit son aile resserrée dans un petit espace : enfin les Anglois firent un dernier effort, & le carnage devint affreux. L'infortuné Jacques tomba percé de coups, & avec lui dix mille hommes des siens. La nuit vint heureusement favoriser la retraite de ceux qui avoient échappé au bras du vainqueur. Ils s'enfuirent dans leur pays. Cette victoire couta trois mille hommes aux Anglois, qui resterent maîtres du champ de bataille, & s'emparerent le lendemain de l'artillerie Ecossoise, & de tout le butin qui avoit été fait. Le Comte, victorieux, retourna au midi de l'Angleterre, & congédia ses troupes. 1513.

Pendant ce tems, Henri prit Tournay & quelques autres places; mais malgré tous ses succès, il commençoit à se lasser de la guerre, & chaque jour il s'appercevoit de l'infidélité de ses alliés. Il résolut de saisir la première occasion favorable pour se débarrasser d'eux : le pape la lui fournit bientôt. Il retourna donc en Angleterre, où il fut reçu avec les marques de la joie la plus vive & la plus sincère,

1514. Le Parlement s'assembla cette année en Janvier : le Roi donna au Comte de Surrey le titre de Duc de Norfolk, que son père avoit perdu avec la vie à la bataille de Boworth, & Thomas son fils aîné fut fait Comte de Surrey ; le Vicomte de l'Isle Duc de Suffolk ; Charles Somerset Comte de Worcester ; & Marguerite, fille du Duc de Clarence, frère d'Edouard IV & de Richard III, obtint le titre de Comtesse de Salisbury. Le Pape nomma Wolsey à l'Evêché de Lincoln, & Administrateur du Diocèse de Tournay. Tandis que le Pontife ne négligeoit rien pour rendre ce Ministre favorable à ses vues, Louis demanda Marie, sœur de Henri, en mariage ; la négociation étoit même sur le point d'être déterminée, avant qu'aucun Anglois en eût connoissance, à la réserve de Wolsey. Bientôt il y eut cessation d'hostilités, & on signa en Août trois différens traités : par le premier Henri s'engageoit à envoyer sa sœur à Abbeville, à ses frais : le second fixoit le douaire de cette Princesse à quatre cens mille écus, dont moitié seroit employée en bijoux ; & enfin le troisième portoit que quatre

jours après l'arrivée de Marie, Louis consommeroit le mariage, & que la paix & le commerce subsisteroient entre les deux nations, jusqu'à la mort d'un des deux Monarques. Après toutes ces conventions, Marie fut conduite, avec une suite nombreuse, à Abbeville, où le mariage fut célébré, le 9 d'Octobre. 1514.

Le premier jour de cette année fut remarquable dans toute l'Europe par la mort de Louis XII, qui ne vécut avec sa belle Reine que deux ou trois mois : François premier lui succéda. La jeune Marie douairière, devenue libre par la mort de son époux, donna, après deux mois de veuvage, son cœur & sa main au Duc de Suffolk, sans même en prévenir son frère, qui, pendant quelque tems, garda du ressentiment contr'eux ; mais enfin il leur pardonna, & leur rendit ses bonnes graces. Le Ministre Wolsey, qui avoit été informé des mauvais offices que François I avoit cherché à lui rendre auprès du Pape, relativement à l'Evêché de Tournay, cherchoit à s'en venger, & animoit Henri contre lui, en lui inspirant des sentimens de haine & de jalousie sur la grandeur du 1515.

Monarque François : cependant celui-
1515. ci voulant appaiser le Prélat, obtint pour lui le chapeau de Cardinal; mais Wolsey, insensible au bienfait, continua d'aigrir Henri, & fit en même-tems entendre à l'Empereur qu'il n'étoit pas impossible de dégager son maître des intérêts de la France; il détermina même Henri à renouveller l'alliance avec l'Espagne. Maximilien, ravi de ce traité, envoya un Ambassadeur à Londres pour demander du secours en faveur de François Sforce, Duc de Milan. A l'arrivée du Ministre Espagnol, Henri fit assembler un Conseil général : le cardinal l'ouvrit par un discours contre François I. Il tâcha de faire voir qu'il étoit de l'intérêt de l'Angleterre de s'opposer aux desseins ambitieux de ce Monarque. Une grande partie des membres furent de son avis. Les anciens Conseillers détournèrent le Roi de rompre une paix qu'il avoit si solemnellement jurée, & lui représentèrent qu'il vaudroit mieux tourner ses armes contre les Ecossois. Henri parut d'abord déterminé à garder un juste milieu; mais bientôt il prit secrétement le parti de secourir l'Empereur & François Sforce.

En conséquence il envoya Richard Pace, en qualité d'Ambassadeur, 1515.
auprès de Maximilien pour traiter avec lui, & lui fournir une somme considérable d'argent. Cette alliance ne tarda pas à être formée, & la principale condition fut, qu'aussi-tôt que le Duc de Milan seroit rentré dans son duché, il feroit une pension de dix mille ducats à Wolsey, pour le récompenser de ses services.

Le Clergé Anglois avoit alors un nouveau Pape en la personne de Wolsey, qui, depuis qu'il étoit élevé à la dignité de cardinal, ne paroissoit plus en public qu'avec toute la suite d'un Souverain. Il faisoit porter son chapeau devant lui comme un trophée, & lorsqu'il entroit à l'église, ce chapeau étoit placé sur l'autel. Ses habits étoient de soie, & les harnois de ses chevaux chamarrés de broderies d'or. Tant d'orgueil & d'ostentation affecta vivement Watham, Archevêque d'York; il fut sur-tout offensé de l'ordre que le Cardinal donna, qu'à l'avenir on portât dans la province de Cantorbery la croix d'York: mais il n'ignoroit pas qu'il voudroit envain s'opposer & lutter contre

un si puissant rival, qui jouissoit plus
1515. que jamais de toute la faveur du Roi.
Il demanda la permission de se retirer dans son Archevêché, & de résigner la place de Chancelier : l'ayant obtenu, il se rendit à Cantorbery; & Wolsey lui succéda dans la dignité qu'il abandonnoit. Henri l'accabla de nouveaux bienfaits pour le mettre en état de soutenir l'éclat de son rang; mais son avarice croissoit avec sa fortune.

1516. Dans le courant de Février de cette année, la Reine accoucha d'une fille qui fut appellée Marie, & Ferdinand, Roi d'Espagne, mourut. Charles son petit-fils, Archiduc d'Autriche, lui succéda, lorsqu'il venoit de renouveller l'alliance entre l'Angleterre & les Pays-Bas.

Maximilien, dont cet évènement dérangeoit les projets, tâcha d'engager le Pape, le Roi d'Angleterre, & son neveu Charles, dans une ligue contre la France; mais n'ayant pu y parvenir, il tenta de mettre Henri dans ses intérêts. L'appas étoit séduisant; il lui promettoit de résigner l'Empire en sa faveur, & de lui céder tous ses droits sur le duché de

Milan ; mais Henri, qui avoit déja éprouvé la fausseté de son caractère, le pria de différer : cependant il lui donna de l'argent : l'empereur alors en avoit grand besoin. Tandis que les Princes du continent cherchoient ainsi à se tromper les uns les autres, & à contrarier leurs desseins réciproques, Henri conclut avec le Régent d'Ecosse une trève d'une année. Il n'avoit pour objet que d'amuser ce Seigneur, contre lequel il se proposoit de cabaler par le moyen du crédit des Humes, qui étoient entiérement dévoués aux intérêts du Monarque Anglois. Il écrivit au Parlement Ecossois, & demanda que le Duc d'Albani fût renvoyé en France, prétendant qu'il ne convenoit pas que le Roi restât ainsi continuellement en la puissance de l'héritier présomptif de la Couronne. Le Parlement eut peu d'égard à ses remontrances : en conséquence les Humes engagèrent le Comte d'Arran à réclamer la Régence, comme étant cousin du Roi ; mais le Duc d'Albani ayant eu connoissance de cette conspiration, les attira à la Cour par des promesses simulées, & les fit décoller pour crime de rébellion.

1516.

1517. Ce fut environ ce tems que Martin Luther, moine & Professeur de Théologie à l'Université de Wirtemberg, écrivit contre l'Eglise de Rome. D'abord le Pape méprisa ces vaines déclamations, qu'il ne crut pas capables d'ébranler jamais le trône Pontifical : il étoit alors rempli par Léon X. Ce Pontife voyant tous les Princes Chrétiens empressés à lui donner des marques de son amitié, voulut en profiter : l'occasion étoit favorable, & les succès des Turcs lui fournirent un prétexte plausible pour imposer à tout le monde Chrétien un tribut volontaire à la vérité, mais immense. Bientôt l'Europe fut inondée de bulles, qui invitoient les fidèles à se croiser contre les barbares, & qui assûroient des indulgences. Les Dominicains étoient alors ceux des moines les plus répandus parmi le peuple: ils furent chargés de la distribution de ces indulgences. Il y en avoit pour tous les cas de conscience, & le prix en étoit proportionné à l'objet des fautes commises. Cependant Léon avoit en quelque façon porté lui-même atteinte au succès de ses desseins. En encourageant les sciences il

avoit réveillé la curiosité de ceux qui par état étoient étudians : plusieurs voyoient déja avec peine les menées & les subterfuges que les Dominicains employoient auprès du peuple : l'esprit d'intérêt qui animoit ces religieux perçoit à travers leur éloquence, & tous les esprits n'étoient pas convaincus. Martin Luther étoit sur-tout un de ceux qui déclamoit avec plus de fiel que les autres ; cependant, malgré sa façon de penser, il étoit pénétré de respct pour le St. Siége, & sa première querelle ne fut point avec le Pape ; mais il ne put voir patiemment des moines, dont la conduite étoit elle-même très-scandaleuse, abuser ainsi de la confiance des citoyens pour leur extorquer leur argent. Il écrivit à ce sujet à Albert, Archevêque de Mentz, & joignit à sa lettre quatre-vingt-seize propositions problématiques, qu'il avoit soutenues à Wirtemberg. L'Archevêque ne répondit point à sa lettre ; Luther en devint plus hardi : il osa défier quiconque voudroit lui tenir tête : il réfuta St. Thomas d'Aquin & plusieurs autres Docteurs, & fit voir les différences qui se trou-

1517.

voient entr'eux sur plusieurs points
1517. de religion importans. Cependant, jusqu'alors, c'étoit toujours en soumettant ses observations à la décision de l'Eglise. Il s'éleva de là une guerre littéraire entre Luther & quelques Docteurs Allemands. Luther, pour justifier ses principes, écrivit à Léon dans les termes les plus respectueux & les plus soumis : il offrit même de mettre sa doctrine & sa vie aux pieds de Sa Sainteté.

Cependant ces différens écrits commençoient à faire bruit en Europe : on examina ce que pouvoient être ces indulgences qu'on achetoit si cher, & dont on n'avoit point encore songé à pénétrer l'obscurité. Le Pape cita Luther à Rome ; mais par la suite il consentit que Cajétan, son Légat en Allemagne, approfondît cette affaire. Cet Ecclésiastique orgueilleux & imprudent manda Luther, & au-lieu de chercher à l'appaiser, il essaya de l'intimider sur la teneur de ses instructions. Mais Luther n'étoit pas facile à faire trembler ; il s'échauffa bientôt, & se retira à Osnaburgh, avec la satisfaction de voir que les Allemands prenoient son parti. Il

tenta alors l'entreprise aussi dangereuse que surprenante de rompre entiérement avec l'Eglise Romaine. Plusieurs Princes Allemands avoient à la vérité adopté ses principes ; mais aucun ne lui avoit promis sa protection. Il fit donc une démarche qu'il espéroit ou devoir le réconcilier avec la Cour de Rome, ou du moins justifier sa conduite aux yeux du public. Il écrivit au Cardinal Cajétan. Après avoir rendu raison des motifs qui l'avoient fait agir, il finissoit par promettre de cesser toute dispute sur le fait des indulgences, pourvu qu'on imposât silence à ses adversaires. La Cour de Rome crut que cette proposition ne pouvoit provenir que d'un esprit intimidé & presque rendu : elle différa de répondre. Pendant ce tems, on accabla Luther d'écrits : il y répondit avec aigreur ; de façon, qu'avant que la Cour de Rome eût pris un parti, la controverse étoit si animée, que le Pape crut devoir lui-même prendre la défense des indulgences, & en accorda de nouvelles de sa pleine autorité. Luther vit par cette bulle que tout étoit fini, qu'il ne lui restoit aucun espoir de pardon,

1517.

& que le seul moyen de mettre sa
1517. vie en sûreté, étoit de déclarer la guerre au Pontife lui-même. En conséquence il commença par se porter appellant contre Sa Sainteté à un Concile général. Il demanda qu'on rendît la coupe aux laïques ; qu'on réformât les désordres des monastères de moines, & qu'on abolît la confession auriculaire. Le Pape condamna quarante-deux propositions de Luther sur ces matières & sur d'autres, & ordonna aux Universités de Louvain & de Cologne, de brûler les livres de cet hérétique. Luther leva tout-à-fait le masque, & jetta publiquement au feu toutes les bulles & les décrets du Pape.

Dans tout autre Royaume Catholique on auroit crié à l'hérétique, & le feu auroit paru un supplice trop doux pour un pareil attentat ; mais les écrits de Luther étoient sur-tout répandus dans toute l'Angleterre où, depuis Jean de Ghent de la maison de Lancaster, les arts & les sciences avoient fait de rapides progrès. La dispute & la rébellion des Lollards avoient accoutumé les esprits à réfléchir. On avoit vu si souvent l'auto-

rité du Pape sacrifiée à la volonté des Souverains, qu'on raisonnoit & qu'on 1517.
écrivoit publiquement contre la corruption des Ministres de l'Eglise de Rome. La Cour ne s'étoit jamais opposée à la liberté de penser, que lorsqu'on s'étoit permis de fronder les maximes du gouvernement. On n'avoit cependant pas rompu avec le Pape : la nécessité de bien vivre avec lui, comme Prince temporel, avoit engagé les Monarques Anglois à le ménager. Les relations de Henri V avec le continent lui avoient rendu son amitié nécessaire, & les malheurs continuels que le Royaume avoit éprouvés jusqu'au commencement du règne de Henri VII, avoient fait une diversion avantageuse à l'autorité Pontificale ; mais enfin la paix avoit ramené les arts : ils avoient trouvé en la personne de Wolsey un protecteur ardent, qui se livra, même avec indiscrétion, à l'envie de les voir fleurir dans sa patrie.

Il y avoit attiré des pays étrangers des lettrés & des commerçans : les premiers furent reçus à bras ouverts ; mais les autres donnèrent de la jalousie aux habitans de Londres. Ils

déplurent, & du mécontentement on
1517. en vint aux coups. Les étrangers ne furent plus en sûreté dans les rues : on les insulta ; on les maltraita. Le Conseil voulut remédier au désordre : il rendit un arrêt qui ordonnoit à tous les propriétaires ou principaux locataires de veiller à ce que leurs domestiques & leurs apprentis fussent rentrés à neuf heures du soir, & ne sortissent plus que le lendemain à sept heures du matin. Il s'en fallut bien que cet ordre produisît l'effet qu'on en avoit attendu. Les esprits s'en aigrirent : on tint des propos séditieux, & le docteur Bele, homme fanatique & turbulent, secondé par un nommé Lincoln, prêcha publiquement des sermons qui déterminèrent à la révolte. Envain les Magistrats essayèrent de rétablir la tranquillité, ils ne furent pas respectés eux-mêmes : les apprentis & le bas peuple les maltraitèrent, ouvrirent les portes des prisons, & pillèrent les maisons des plus riches marchands. Cholmondeley, Connétable de la Tour, prit le parti de faire tirer quelques coups de canon dans les rues, pendant que les Comtes de

Shrewsbury & de Surrey, ayant rassemblé ce qu'ils purent de gens armés, vinrent fondre sur les mutins du côté de Westminster. Ces séditieux furent bientôt dissipés : d'ailleurs, comme ils n'en vouloient qu'aux étrangers, contre lesquels ils s'étoient vengés, ils se dispersèrent eux-mêmes, & le lendemain tout étoit tranquille. Henri étoit alors à Richemont, & le Cardinal à sa maison d'York. Ils furent l'un & l'autre extrêmement irrités contre les auteurs de ce tumulte; Wolsey trembla si fort pour lui-même, qu'il fit fortifier sa maison avec du canon. Henri envoya ordre à toute la Noblesse des environs de Londres d'entrer dans la ville, & d'arrêter les plus séditieux qu'ils pourroient. En conséquence deux cens quatre-vingt personnes furent mises en prison : l'on envoya Bele & Lincoln à la Tour. On commença à instruire à Guildhall, le quatre de Mai. Quatorze personnes, du nombre desquelles étoit le fripier Lincoln, furent atteintes & convaincues de rébellion, & mises à mort. Cette rigueur auroit pu avoir des suites fâcheuses pour le gouverne- 1517.

ment, si elle eût continué ; mais
1517. Henri prit le parti sage d'arrêter l'effusion du sang humain. Il fut décidé que le Roi se rendroit dans la salle de Westminster, suivi des grands Officiers du Royaume, où le Lord Major & les Aldermans viendroient lui demander grace pour les autres prisonniers. Ces malheureux parûrent en chemise, & la corde au col. Le Cardinal répondit au discours des Aldermans, s'étendit sur les conséquences terribles des émeutes populaires, & prononça le pardon que le Roi accordoit. Les prisonniers jetterent leurs cordes au plancher de la salle, en poussant des cris de joie, & obtinrent leur liberté.

Cette sédition fut suivie d'une maladie de sueur qui fit dans différentes parties du Royaume des ravages si terribles & si prompts, que ceux qui en étoient attaqués mouroient au bout de trois jours. On évalua la perte dans plusieurs villes à un tiers des habitans.

1518. L'alliance que Henri avoit faite avec le Pape, l'Empereur & le Roi d'Espagne, fit sentir à François I, qu'il ne parviendroit jamais à recon-

vrer Tournay, s'il ne mettoit le Cardinal Wolsey dans ses intérêts. 1518.
En conséquence, à force de promesses & de présents il détermina le Prélat à consentir à cette restitution, moyennant une pension annuelle pour le dédommager de la perte de cette administration. Wolsey changea alors de ton. Il représenta au Roi que les frais que la garnison de Tournay occasionnoit, excédoient de beaucoup l'avantage qu'il retiroit de cette conquête, & lui conseilla d'accepter l'argent que François I lui proposoit, & de conclure avec lui un marché qui affermiroit leur amitié, & les rendroit l'un & l'autre arbitres de l'Europe. Henri pénétra aisément les desseins de Wolsey, & disoit publiquement que le Cardinal vouloit gouverner à la fois la France & l'Angleterre. Wolsey crut devoir se faire un mérite de sa confiance auprès de Henri: il lui découvrit les propositions particulières que le Monarque François lui avoit faites, & profita de l'ascendant qu'il avoit sur son maître pour l'y faire consentir. Bientôt les conditions de ce traité furent arrêtées entre le Cardinal & M. de Ville-

roi, Secrétaire d'Etat, qui étoit pour lors en Angleterre. François I envoya à Londres un Ambassadeur chargé de renouveller l'alliance entre les deux Couronnes, de traiter d'une ligue pour la défense de la Religion, du mariage entre le Dauphin & la Princesse Marie, de la restitution de Tournay, Saint-Amand & de Montagne, & de proposer une entrevue entre les deux Monarques. L'Ambassadeur fut en même-tems chargé de lettres-patentes par lesquelles François I s'obligeoit de payer au Cardinal dix mille livres, en dédommagement de la cession de l'Evêché de Tournay. Tous ces objets furent ratifiés. La Princesse Marie fut accordée au Dauphin; & on envoya le Comte de Worcester avec l'Evêque d'Ely, suivis d'un train nombreux & magnifique, pour demander la parole de François. Il jura d'observer les traités, donna des sûretés pour le paiement de l'argent, & signa le contrat de mariage au nom de son fils.

1518. Cependant le Pape envoya le Cardinal Campejus, en qualité de Légat, en Angleterre. L'objet de sa

mission étoit de tâcher d'engager Henri dans une ligue générale, & d'obtenir de lui la permission de lever une dixme sur le Clergé du Royaume. Wolsey, informé de ce message, écrivit à Sa Sainteté pour lui représenter que la nomination d'un second Légat, pendant qu'il résidoit en Angleterre, étoit un affront capable de lui ôter tout son crédit, & de le mettre hors d'état de rendre aucun service au saint Siége. Léon ne voulut pas désobliger un Ministre aussi chéri, & donna le titre d'adjoint aux fonctions de Légat à Campejus, que Wolsey avoit su retenir à Boulogne, en attendant la réponse du Pape; mais ayant appris, après l'avoir reçue, que le train de son collègue étoit très-simple, il lui envoya une quantité d'habits d'écarlate pour sa suite, & douze mulets, richement caparaçonnés. Par ce moyen, l'entrée de Campejus dans Londres fut magnifique. Ces marques de distinction de la part du saint Siége rendirent le crédit de Wolsey si considérable à la Cour de Rome, que lorsque le Cardinal Adrien de Cornetto fut déposé & dépouillé de

1518.

tous ses bénéfices, le Cardinal d'York,
1518. qui étoit adjoint au Cardinal Campejus pour la distribution des indulgences, obtint l'administration des Evêchés de Bath & Wells, que Cornetto possédoit en Angleterre. Cependant Campejus avançoit lentement dans sa négociation, & nonobstant la bulle par laquelle Léon le chargeoit expressément de conclure une ligue entre les rois d'Angleterre, de France & d'Espagne contre les Turcs, il ne put obtenir qu'une alliance défensive en faveur du saint Siége. Environ ce tems, l'Empereur Maximilien mourut, & Charles, Roi d'Espagne, monta sur le trône Impérial.
1519. Wolsey se voyoit alors parvenu au plus haut degré de fortune. Il étoit à la fois seul favori de son maître, premier Ministre, Lord Chancelier, administrateur des siéges de Bath & Wells, Archevêque d'York, & Légat à latere. L'Empereur & le Roi de France lui faisoient une pension annuelle, & sa place de Chancelier lui rapportoit des sommes immenses, tandis que le Roi l'accabloit de présens, & lui fournissoit tous les moyens possibles d'augmenter ses revenus. Le

Pape, le Roi de France, l'Empereur & la république de Venise recherchoient à l'envi son amitié : il étoit enfin le plus puissant sujet de l'Europe ; mais en même-tems le plus orgueilleux. Ce flux constant & prodigieux de prospérités avoit porté sa vanité au plus haut degré : la magnificence avec laquelle il faisoit le service divin, étoit digne du souverain Pontife : les Ducs, les Evêques & les Comtes le servoient tour à tour : deux Prêtres de la plus haute taille portoient devant lui la croix d'York & celle de Légat, & sans égard pour les églises, monastères & patrons, il disposoit, en faveur de ses créatures, de tous les bénéfices du Royaume. 1519.

L'Archevêque de Cantorbery ne put voir tant d'injustices sans en être affecté : poussé par un motif de conscience, il en rendit compte au Roi. Henri parut surpris, & chargea le Prélat de dire au Cardinal qu'il vouloit qu'il fît cesser incessamment ces abus; mais cette remontrance ne servit qu'à aigrir davantage la haine de Wolsey contre l'Archevêque. Quelque tems après, un Prêtre de Londres ayant accusé Alain, agent du Cardi-

nal, les plaintes vinrent aux oreilles
1519. du Roi, qui réprimanda si fort son favori, qu'il devint plus circonspect. Tant de fortune & de puissance ne suffisoit pas encore à l'ambition de ce Plélat : il avoit jetté les yeux sur la thiare même, & il se flattoit de l'obtenir, si le saint Siége devenoit vacant. Il est vrai que François l'avoit assûré de la voix de quatorze Cardinaux ; mais l'Empereur lui parut plus propre qu'aucun autre à le faire parvenir à cette dignité. En conséquence il commença à détacher peu à peu son maître des intérêts de la France, & à l'engager dans ceux de la maison d'Autriche. Il ne voulut pas cependant s'avancer assez pour empêcher l'entrevue de Henri avec François, sa vanité s'étoit fait un plaisir trop vif de donner à la Cour de France le spectacle pompeux de toute la magnificence ecclésiastique : mais il voulut au moins que François ne pût tirer de cette entrevue aucun avantage au préjudice de l'Empereur, dont la conquête récente du Mexique, venoit d'augmenter considérablement la puissance & les richesses.

Tour le cérémonial ayant été arrêté par Wolſey, le Roi partit pour Calais, avec la Reine : ils s'arrêtèrent à Cantorbery, où ils comptoient paſſer les fêtes de Pentecôte. Henri y apprit, en arrivant, que Charles étoit débarqué à Douvres : il envoya auſſitôt Wolſey pour complimenter ce Prince, & partit le lendemain pour l'aller rejoindre, & le ramener à Cantorbery. L'objet du voyage de l'Empereur étoit d'empêcher l'entrevue projettée ; il ſollicita même Henri de ne pas l'effectuer : mais ce Prince, qui étoit engagé de manière à ne pouvoir ſe rétracter avec honneur, aſſûra ce Monarque qu'il ne s'engageroit dans aucunes meſures qui puſſent nuire aux intérêts de la maiſon d'Autriche. Charles, content, quitta ſes hôtes, & s'embarqua pour la Flandre. Le même jour Henri mit à la voile pour Calais, où il arriva, le 4 de Juin, avec la Reine ſon épouſe, la Reine douairière de France, & le reſte de ſa ſuite. Toute la cour logea dans un palais magnifique, bâti de bois, près du lieu où l'entrevue devoit ſe faire, & meublé ſomptueuſement. On avoit pratiqué une galerie 1520.

secrète, qui conduisoit de la chapelle
1520. au château de Guînes. François avoit fait élever, près d'Ardres, un bâtiment plus vaste que somptueux, parce qu'il se proposoit de loger sous un pavillon de drap d'or; mais le vent renversa la tente, & il fut obligé de bâtir un édifice en bois. Avant que les deux Monarques se vissent, Wolsey fut trouver François, pour régler avec lui plusieurs articles du traité. Le Monarque François convint que lorsqu'on auroit liquidé le million d'écus, il continueroit de payer au Roi d'Angleterre une pension de cens mille livres par an; & qu'en cas que par son mariage avec la Princesse Marie le Dhauphin montât sur le trône d'Angleterre, la pension lui seroit continuée, & à ses héritiers. Après ces préliminaires, les deux Rois se virent dans la plaine d'Ardres, où ils mirent pied à terre. Ils s'embrassèrent mutuellement, & se promenèrent, en se tenant sous le bras, jusqu'à une riche tente qui étoit destinée pour eux. Le 11 du même mois, les joûtes & tournois commencèrent. Les deux Rois entrèrent dans la lice, où ils firent paroître l'un & l'autre la plus

grande dextérité. Après que ces exercices furent finis, les deux Rois se traitèrent réciproquement. Ce ne furent plus que festins, bals, mascarades, & ces Monarques sembloient lutter de magnificence & de grandeur : de part & d'autre on se fit les plus riches présens, & la pompe de cette fête fit appeller la vallée où elle se tint, le champ du Drap d'or. Les deux Monarques se quittèrent, le 24 de Juin. Henri, avec sa suite, prit la route de Calais. Le 10 de Juillet, il fut voir, à Gravelines, l'Empereur, & sa tante Marguerite, qui l'accompagnèrent, jusqu'à Calais. Henri profita du premier vent favorable, & fit mettre à la voile pour l'Angleterre, où il arriva sans accident, tandis que Charles se rendit à Aix-la-Chapelle, où il fut couronné Empereur, le 21 d'Octobre.

1520.

Cependant la doctrine de Luther faisoit chaque jour de nouveaux progrès dans toute l'Allemagne. Léon tenta de le gagner ; mais il n'étoit plus tems : il prit donc le parti de lancer une bulle d'excommunication contre lui & tous ses sectateurs. Luther en appella à un Concile général, & défia Sa Sainteté. Le Pape essaya d'en-

gager l'Electeur de Saxe à faire mou-
1520. rir cet innovateur, ou à l'envoyer à Rome; mais ce Prince refusa l'un & l'autre, & Léon fit brûler à Cologne tous les Livres de Luther, tandis que celui-ci, pour s'en venger, jetta au feu le corps du droit Canon, à Westminster, & justifia sa conduite par écrit : il étoit soutenu par l'Electeur de Saxe, qui avoit à cœur de voir une réforme dans l'Eglise. Ulric Zuingle & Philippe Melancthon le secondoient de tout leur pouvoir. Erasme, de son côté, l'encourageoit à continuer, en l'assurant qu'il avoit nombre de partisans en Angleterre & dans d'autres pays, & lui recommandoit de se conduire avec autant de modestie, que de circonspection.

1521. L'Empereur couronné, assembla une diète à Worms. A l'instigation du Pape, il somma Luther de comparoître à l'assemblée, au moyen d'un sauf-conduit pour sa personne : il s'y rendit; mais ayant refusé de se retracter, il fut, par un édit, proscrit publiquement, avec ses adhérens. Tous ceux attachés à la Cour de Rome écrivirent contre ce réformateur: Henri fut un de ceux qui montra le

plus de zèle, & se déclara le champion de Sa Sainteté. Il étoit particuliérement irrité contre Luther de la liberté avec laquelle il avoit parlé contre Thomas d'Aquin, dont Henri & Wolsey faisoient le plus grand cas. Le Monarque, plein de son ressentiment, fit, sur les sept Sacremens, un Livre dans lequel il combattit vivement Luther sur les indulgences, sur l'autorité du Pape, & le nombre des Sacremens. Cet ouvrage fut présenté en plein Consistoire au Pape, qui le reçut comme un morceau précieux, & du consentement de tout le Collège des Cardinaux, il publia une bulle dans laquelle il donnoit à Henri le titre honorable de défenseur de la Foi. 1521.

Tandis que ces querelles de religion s'élevoient dans le nord, l'Empereur & le Roi de France, jaloux l'un de l'autre, n'attendoient qu'un prétexte pour commencer leurs hostilités. François I prétendant que son rival avoit rompu le traité de Noyon, envoya dans la Navarre une armée, sous le commandement de Lesparre, de la maison de Foix. Ce Général trouva le Royaume sans défense, &

s'en empara en quinze jours. Charles
1521. somma le Roi d'Angleterre de remplir les conditions de la ligue de Londres. En conséquence Henri envoya un Ambassadeur en France pour demander qu'on cessât toutes hostilités contre Sa Majesté Impériale. François aima mieux céder, que de fournir à Henri une raison de se déclarer pour son rival. L'Empereur, peu satisfait de la tournure des affaires, leva une armée nombreuse, en donna le commandement au Comte de Nassau, qui s'approcha de la Champagne. François représenta, à son tour, au Roi d'Angleterre qu'il ne pouvoit se dispenser de prendre les armes pour sa défense, puisque, selon toutes les apparences, Charles en vouloit à ses domaines. Henri annonça qu'il resteroit neutre : cependant il offrit de se rendre arbitre, en cas que les deux Monarques voulussent envoyer des Plénipotentiaires à Calais, où le Cardinal Wolsey le représenteroit, & seroit médiateur entr'eux. Charles étoit trop sûr du Cardinal pour refuser la proposition : il l'accepta sans balancer, & François n'osa refuser, dans la crainte de désobliger Henri.

On

On ouvrit, le 4 d'Août, des conférences à Calais : le Cardinal s'y trouva, avec toute la pompe d'un Souverain, en qualité de Lieutenant de Henri, muni du grand Sceau d'Angleterre, & ayant plein pouvoir de terminer la querelle entre les deux parties, de renouveller l'alliance avec la France & l'Angleterre, ou de conclure toute autre ligue qu'il jugeroit avantageuse aux intérêts de son maître. Pendant le Congrès, on reconnut aisément que le Cardinal étoit moins jaloux d'accommoder les deux Monarques, que de faire tomber sur François tout le blâme de l'inutilité des conférences. Les Plénipotentiaires de Charles demandoient que le Roi de France cédât la Bourgogne à leur maître, & renonçât à toutes prétentions sur l'hommage de la Flandre & l'Artois. Ces articles furent rejettés, comme ils devoient l'être. Les François insistèrent sur la restitution de la Navarre & du Milanès, & exigèrent que l'Empereur abandonnât son entreprise sur Tournai, qu'il tenoit alors assiégé. Comme de part & d'autre on ne vouloit rien diminuer de ses prétentions, le Cardinal déclara qu'il ne

1521.

voyoit aucun moyen d'accommodement. Il engagea seulement les Plénipotentiaires à signer un traité qui portoit que la pêche du hareng seroit, jusqu'à la fin de Janvier, libre aux François & aux Hollandois ; que les sujets des deux Souverains ne poursuivroient aucuns vaisseaux en Angleterre, & ne commettroient aucunes violences sur ce Royaume ; que le Nonce du Pape & les Plénipotentiaires qui s'étoient trouvés au Congrès, se retireroient, sans qu'eux ou leur suite eussent rien à craindre, & que le Roi d'Angleterre & le Cardinal, en qualité de Lieutenant, seroient garants de ces conventions, qui seroient ratifiées dans dix jours. Elles le furent, la guerre continua avec la même fureur : François prit Hesdin, tandis que Tournai se rendit à l'empereur.

1521.

Wolsey se retira ensuite à Bruges, où, contre toutes les règles de la saine politique, il conclut entre Henri & l'Empereur, une ligue contre la France. Il s'engagea aussi à attaquer ce Royaume avec une armée de quarante mille hommes, & à donner à l'Empereur la main de la Princesse

Marie, déja promise au Dauphin. Toute cette conduite étoit une suite des vues ambitieuses du Cardinal, qui aspiroit à la papauté. Il venoit d'obtenir de Charles l'Evêché de Palence en Castille, & l'administration du siége de Badajox : il ne douta pas qu'il ne parvînt à l'objet de ses vœux, par l'entremise de ce Monarque. Ses fonctions de Légat furent prorogées de deux ans, & Léon, avant de mourir, lui avoit accordé une bulle par laquelle il lui donnoit le pouvoir de créer cinquante Chevaliers, cinquante Comtes Palatins, cinquante Acolytes & Chapelains, & quarante Notaires Apostoliques ; de légitimer les bâtards, d'accorder le degré de Docteur aux Facultés ; & enfin de donner toutes sortes de dispenses. Il vit encore cette année ses richesses immenses s'accroître, par la possession de l'abbaye de St. Albans en commande. Quelques historiens ont prétendu qu'il étoit si impatient d'obtenir la chaire de saint Pierre, qu'il usa du poison pour abréger les jours de Léon. Quoiqu'il en soit, il est certain que son arrogance étoit si excessive, qu'il affectoit un souverain mépris pour la

1521.

meilleure partie de la Noblesse du
1521. Royaume, & qu'aucun grand Seigneur n'échappoit à sa vengeance, quand il en avoit été désobligé.

Mais toute la noirceur & la méchanceté de son caractère fut évidente dans l'affaire du malheureux Edouard, Duc de Buckingham. Ce Seigneur, naturellement pétulant, indiscret, étoit d'une vanité qui alloit jusqu'à l'enfance. Il avoit dit, en société particulière, que si Henri mouroit sans enfans, il réclameroit la couronne, comme descendant d'Anne de Glocester, petite-fille d'Edouard III, & qu'une fois sur le trône, il sauroit bien punir Wolsey, comme il le méritoit. Le Prélat fut informé de ce propos, & dès ce moment il jura la perte du Duc. Il corrompit plusieurs de ses domestiques, qui lui rendirent compte de la vie privée de ce Seigneur. Il apprit, par ce moyen, que le Duc étoit en correspondance avec un nommé Hopkins, moine du prieuré d'Hinton, esprit fanatique & timbré, qui se croyoit doué du don de prophétie, & qui flattoit le Duc qu'il succéderoit un jour au trône d'Angleterre. Wolsey, après avoir ramassé

assez de preuves pour attaquer son ennemi, commença par le priver de ses deux principaux soutiens, le Comte de Northumberland son beau-pere, & le Duc de Surrey son gendre. Le premier fut envoyé à la Tour, sous le prétexte qu'il réclamoit, sans aucun droit, quelques morceaux de terre. On éloigna l'autre, en l'envoyant Gouverneur en Irlande. Bientôt après, l'innocent Edouard fut arrêté, & accusé de haute trahison. Le premier témoin qui déposa contre lui, fut un vieux domestique, nommé Knevit, qu'il avoit renvoyé pour mécontentement : on l'accusa d'avoir souvent consulté Hopkins sur la succession de la couronne, & d'avoir cherché à se concilier l'amitié du peuple; d'avoir dit à Knevit que si on en usoit mal avec lui, il exécuteroit contre Henri le projet que son pere avoit conçu vis-à-vis de Richard III, qui étoit de le poignarder avec un couteau, quand il seroit admis en sa présence; & d'avoir assûré le Lord Abergavenny, que si le Roi mouroit, malgré tous les obstacles qu'il pourroit rencontrer, il prendroit le gouvernement du Royaume, &

1521.

1521. qu'il avoit ajouté que si lui, Lord Abergavenny, divulguoit ses projets, il l'appelleroit en combat singulier. Il n'eut pour Juges qu'un Duc, un Marquis, sept Comtes, & douze Barons, à la tête desquels étoit le Duc de Norfolk, nommé grand Sénéchal dans cette affaire. Lorsqu'on lut l'accusation, Edouard protesta contre elle, & dit que ce n'étoit qu'une conspiration pour le perdre. Cependant, sur la déposition de Knevit, Hopkins, & de deux autres, il fut condamné à mourir. Quand le Duc de Norfolk lui lut sa sentence, cet infortuné ne put s'empêcher de verser des larmes, & il lui dit : » Milord, vous me jugez comme » un traître ; cependant l'ai-je jamais » été ? Je ne vous en veux point de » ce que vous avez fait ; mais puisse » le Juge éternel vous pardonner, » comme je vous pardonne. Je ne » demanderai point ma grace au Roi, » quoiqu'il soit juste & généreux : » ainsi je vous prie, Milord, & vous » tous qui m'environnez, de prier » pour moi ». Il fut reconduit à la Tour, où il reçut un message du Roi, qui lui envoyoit dire que sa punition étoit mitigée & commuée à être dé-

collé. Il mourut généralement regretté du peuple, qui ne vit dans cette cruauté que la vengeance du Cardinal. Dans plusieurs libelles contre ce Ministre, on lui reprocha publiquement d'être fils d'un boucher, & comme tel, d'être altéré de sang, & d'aimer à le répandre. 1521.

Cependant Henri ne cherchoit qu'un prétexte pour publier son alliance avec l'Empereur : il étoit très-indisposé contre François I, qui avoit laissé le Duc d'Albani sortir de France, & retourner en Ecosse, tandis qu'ils étoient convenus de retenir ce Prince, afin que le gouvernement Anglois pût prendre part aux affaires d'Ecosse, & profitât de l'absence du Régent. Le retour du Duc déconcertoit entiérement les mesures que Henri avoit prises ; & ce Monarque craignoit encore que sa sœur Marie, Reine douairière d'Ecosse, qui avoit déja sollicité le divorce entre le Comte d'Angus son mari & elle, & dont le Régent avoit appuyé la demande à la Cour de Rome, ne finît par lui donner la main. Envain le Duc avoit-il tâché de tranquilliser Henri, en lui assûrant que sa propre femme vivoit 1522.

encore, ce Monarque ne voulut pas
1522. l'en croire : il écrivit au Parlement d'Ecosse, & lui fit entendre que le Duc aspiroit à la couronne, cherchoit à détrôner son légitime Souverain, & qu'il falloit l'expulser du Royaume. On lui répondit qu'il avoit été mal instruit des desseins du Duc; qu'ils étoient remplis de justice & d'honneur; qu'il agissoit lui-même contre les intérêts de son neveu, en fomentant des divisions dans le Royaume; & que s'il ne renouvelloit pas la trève, le Régent feroit en sorte de mettre sa patrie en état de se défendre. Henri reçut, en même-tems une autre lettre de sa sœur, qui lui reprochoit les vues coupables qu'il avoit sur Jacques. Il envoya aussitôt le Lord Daires, avec cinq cens hommes sur les bords de l'Ecosse, pour y publier par une proclamation, qu'il donnoit au Parlement jusqu'à un certain tems pour faire la paix avec lui; mais que ce terme une fois expiré, il ne répondoit plus des évènemens. Il vouloit, par-là, ménager à ceux de son parti un prétexte pour refuser des secours au Régent, si celui-ci tentoit une di-

version en faveur de François. Cet expédient lui réussit. Le Duc d'Albani ayant levé une armée pour descendre en Angleterre, un grand nombre de Seigneurs ne voulurent point engager leur pays dans une guerre inutile avec ce Royaume; au moyen de quoi le Régent se trouva dans l'impossibilité de faire pour François autant qu'il auroit desiré, & proposa une trève. Henri y consentit, & le Duc retourna à Paris, pour prendre de nouvelles mesures avec François. Ce fut ainsi que le Roi d'Angleterre évita, avec l'Ecosse, une guerre qui auroit dérangé ses autres projets. 1522.

François I, informé de ce qui s'étoit passé entre l'Empereur & le Cardinal à Bruges, envoya à Henri des lettres-patentes, dans lesquelles il inséra les articles du traité de Londres, qui les obligeoient à se secourir réciproquement, & le somma de remplir les conditions qu'il avoit solemnellement jurées d'exécuter. Henri prétendit que François étoit le premier aggresseur, & qu'ayant manqué à sa parole, relativement au Duc d'Albani, il lui déclaroit la guerre, comme étant le perturbateur de la

1522. paix de l'Europe. Pour le ſoutien de cette guerre, Wolſey conſeilla au Roi de donner ordres aux Shérifs & aux Connétables de faire le dénombrement du peuple, depuis l'âge de ſeize ans & au-deſſus, & fiſſent l'état des biens de chaque citoyen, afin d'être en état d'emprunter un dixième aux laïques, & un quart au Clergé, outre vingt mille livres qu'il eſpéroit de la ville de Londres, par forme de don gratuit. Le peuple cria beaucoup contre cette impoſition, & ſur-tout contre le Cardinal, qu'il en regardoit comme l'auteur : les marchands de Londres refusèrent abſolument de ſpécifier la valeur de leurs effets, & prétendirent qu'étant diviſés dans différentes branches de commerce, ils ne pouvoient être appréciés ; de façon que Henri fut obligé de ſe contenter de ce qu'on voulut bien lui donner.

Cette mortification affecta peu le Cardinal, en comparaiſon de celle qu'il éprouva par la perte de ſes eſpérances ſur la papauté. L'Empereur lui avoit promis à la vérité d'employer ſon crédit pour ſoutenir ſa prétention; mais il n'avoit jamais eu intention de lui tenir parole : il lui falloit

un Pape qui lui fût entiérement dévoué, & il connoissoit trop le caractère violent & altier du Cardinal pour jamais espérer d'avoir aucun ascendant sur lui. Il avoit, en conséquence, jetté les yeux sur le Cardinal Adrien Florentius, & il vouloit conduire cette élection avec assez d'adresse pour ne donner aucun ombrage à Wolsey, qui lui avoit rappellé ses promesses. Tout réussit au gré des desirs de l'Empereur, & sans qu'il parût y avoir aucune part Adrien fut élu : Charles continua cependant d'entretenir correspondance avec le Cardinal, parce qu'il n'ignoroit pas que c'étoit le seul moyen de vivre en paix avec Henri. Pour conserver l'amitié du Prélat, il débarqua à Douvres, dans son voyage en Espagne : il y trouva Henri & le Cardinal, qui le conduisirent à Greenwich, & de là à Londres, où il fut traité magnifiquement, & où il reçut l'ordre de la Jarretière, ainsi que Ferdinand son frère en avoit été décoré avant lui. Après la cérémonie, les deux Monarques ratifièrent solemnellement le traité de Bruges. Il portoit que Charles épouseroit la Princesse Marie, aussi-tôt 1522.

qu'elle auroit atteint douze ans, &
1522. recevroit quatre cens mille écus de dot : que celui des deux qui se dédiroit, payeroit pareille somme à l'autre : que l'Empereur feroit une irruption en France du côté de l'Espagne, avec une armée de quarante mille hommes, tandis que le Roi d'Angleterre entreroit en Picardie avec un pareil nombre de troupes : qu'aucun des deux n'accepteroit paix ou trève sans le consentement de l'autre : que les deux Puissances se secoureroient mutuellement dans tous les cas de nécessité ; qu'elles se soumettroient à la jurisdiction spirituelle du Cardinal d'York, Légat du saint siége, qui prononceroit l'excommunication contre le premier des deux qui violeroit le traité ; & qu'enfin on proposeroit au Pape d'entrer dans cette ligue, comme partie contractante. Lorsque ce traité fut signé, Charles s'engagea à solder ce que François devoit à Henri, si, par rapport à cette alliance, le Monarque François refusoit d'y satisfaire ; à payer à Wolsey les douze mille livres qui lui tenoient lieu de l'Evêché de Tournai, & deux mille cinq cens ducats

pour le dédommager de ce qu'il retiroit du siége de Badajox. L'Empereur sut tirer avantage de ces libéralités, en empruntant à Henri une somme beaucoup plus considérable, avant son départ. 1522.

Charles fit l'admiration de toute la Cour par son affabilité, pendant les cinq semaines qu'il y passa, & se concilia l'estime de la nation par le choix qu'il fit du Comte de Surrey pour l'Amiral de sa flotte. Ce Seigneur, qui commandoit les flottes réunies d'Angleterre & de Flandre, venoit de faire une descente sur les côtes de France, où il avoit enlevé un butin considérable. Il fut chargé d'accompagner l'Empereur en Espagne. A son retour, on l'envoya à Calais, avec un corps de troupes, pour rejoindre l'Amiral de l'Empire. Ils ravagèrent une partie de la Picardie, prirent Dourlens, & plusieurs autres petites places; mais l'approche de l'hiver, & quelques différens qui s'étoient élevés entre les deux Commandans, déterminèrent le Comte de Surrey à reprendre, avec ses troupes, la route de Calais, d'où il retourna en Angleterre.

1523. Le plan des opérations de la guerre prochaine étoit si vaste, il présentoit une dépense si considérable, qu'il étoit indispensable de convoquer un Parlement, & de lui exposer la situation des affaires publiques. Le Cardinal ouvrit la séance par un discours dans lequel, après avoir fait connoître les avantages que la nation devoit retirer des alliances qui venoient d'être contractées : il conclut par demander huit cens mille livres, en-sus du sixième à prélever sur les biens de tous les citoyens. La Chambre contesta long-tems, & finit par accorder. Cependant Henri n'avoit pas encore achevé ses préparatifs, lorsqu'il apprit que le Duc d'Albani se disposoit à repasser de France en Ecosse. Le Monarque Anglois en fut alarmé : il mit le Comte de Surrey, le plus heureux de ses Généraux, à la tête d'une armée qu'il destina contre les Ecossois, & Sir Guillaume Fitzwilliams eut ordre de bloquer dans le port de Tinehead l'escadre qui devoit conduire le Duc d'Albani. La flotte que Sir Guillaume commandoit, étoit composée de trente-six gros vaisseaux, avec lesquels il met-

toit toute la côte en alarme. Sir André Poynts croisoit avec une autre escadre dans les mers du sud, tandis que Sir Christolph Dow, & Sir Henri Shireburn, gardèrent les côtes du nord. 1532.

Ces sages précautions déconcertèrent les desseins des François : ils s'étoient flattés qu'en fournissant un puissant armement au Duc d'Albani, & en le mettant en état de faire une descente en Angleterre, Henri seroit assez occupé dans son propre Royaume, & ne pourroit diviser ses forces. Depuis quelques tems, les François envoyoient en Ecosse des petits convois chargés de troupes : Sir Henri Shireburn en prit un qui contenoit trois cens hommes de troupes de terre; mais cette capture lui couta la vie, & il fut tué dans le combat. Pendant ce tems, la grande flotte, commandée par Sir Guillaume, croisoit avec succès; de manière que le Duc d'Albani, ne voulant pas exposer toutes ses troupes à la fois, avoit dépêché douze de ses vaisseaux, à bord desquels étoient l'Archevêque de Glasgow, & quelques principaux Officiers, qui avoient ordre d'abor-

der au premier port d'Ecosse qu'ils
1523. pourroient trouver; mais Guillaume tomba sur leur escadre, les chassa vers Dieppe & vers Boulogne, & leur prit trois vaisseaux. Il fit alors une descente à Tréport, y brûla douze vaisseaux de guerre, six bâtimens marchands, & un grand nombre de maisons; mais n'étant pas assez fort pour se rendre maître de la ville, il fut obligé de faire rembarquer ses troupes. Après avoir tué aux ennemis six cens hommes, & n'en avoir perdu que douze, il retourna à son premier poste de Finehead, où il trouva le Duc d'Albani, prêt à mettre à la voile, avec une flotte aussi nombreuse que celle des Anglois. Mais rien ne put déterminer ce Prince à en venir à un engagement : il le refusa constamment, & bientôt le mauvais tems obligea l'Amiral Anglois à reprendre la route des Dunes.

Cependant le Comte de Surrey étoit campé sur les frontières d'Ecosse. Il avoit détruit tout Tweedale & March, avec une rigueur sans exemple. Il envoya, le 27 de Septembre, avis à la Cour d'Angle-

terre que le Duc d'Albani étoit arrivé en Ecosse, avec un corps de troupes. Il fit fortifier Norham Werkcastles, entra en Ecosse, prit Jedburgh, qu'il fit raser, & étoit de retour à Berwick, avant que le Duc eût rassemblé son armée. 1523.

Le Régent convoqua un Parlement à Edimbourg : il y fit l'éloge le plus flatteur du Monarque François, de son attachement pour l'Ecosse, & proposa de lever, sur le champ, une armée pour marcher contre les Anglois. Il trouva bien des difficultés : il avoit contre lui un puissant parti, à la tête duquel étoit la mère de la Reine, qui s'étoit flattée d'obtenir, par le crédit de son frère, la Régence pour elle-même. Cependant les amis du Régent l'emportèrent, & le Duc se vit à la tête d'une nombreuse armée. Le Duc de Surrey laissa avancer les Ecossois jusqu'à Muleron, où il y avoit un pont de bois sur la Tweed, qui partage l'Angleterre de l'Ecosse ; mais le Régent ne put déterminer toutes ses troupes à la passer, & il fut obligé de former le siége de Werkcastle. La place étoit très-fortifiée, & fit une belle défense :

1523. cependant les Ecossois & les troupes Françoises auxiliaires la pressèrent si vivement, qu'ils emportèrent les ouvrages de dehors, mais Sir Guillaume Lisle, qui commandoit la place, les attaqua avec tant de vigueur, qu'il les délogea, & leur tua trois cens hommes.

L'armée du Comte de Surrey étoit forte de quarante mille hommes, & bien en état d'attaquer les Ecossois; mais la Cour d'Angleterre jugea à propos que le Comte se tînt sur la défensive, plutôt que de forcer les Ecossois à se réunir contre lui, s'il entroit dans le Royaume. Ainsi le Comte se borna à marcher au secours de Werk; ce qu'il fit avec tant de succès, que les Ecossois levèrent le siége, & se retirèrent précipitamment chez eux: l'hiver acheva de rendre la campagne insoutenable, & le Comte de Surrey, devenu Duc de Norfolk, par la mort de son père, congédia son armée.

Les François avoient, en quelque façon, réussi dans leurs desseins, en fomentant la guerre entre l'Angleterre & l'Ecosse, puisque les Anglois ne purent débarquer à Calais avant

le 24 d'Août. L'armée étoit commandée par le Duc de Suffolk : il avoit sous lui le Lord Sands, qui conduisoit l'avant-garde ; Sir Guillaume Hempton étoit chargé de l'aile droite, & Sir Everard Digby, de la gauche : Sir Richard Wingfield étoit à la tête de l'arrière-garde, & Sir Edouard Guilford, Général de la cavalerie. Mais toute l'armée rassemblée, ne montoit pas à plus de treize mille hommes. Bientôt le Comte de Bure, général de l'Empire, rejoignit le Duc, & forma, avec les Anglois, un corps de vingt-cinq mille hommes d'infanterie, & de cinq mille six cens chevaux. Le Cardinal étoit persuadé que le seul moyen d'agir avec succès contre François, étoit de pénétrer subitement dans le cœur de la France, sans se retarder par aucun siége. En conséquence il donna ordre à Jean Roussel d'avancer cent écus au Connétable de Bourbon, afin d'obtenir dix mille Autrichiens de Dom Ferdinand. Pendant ce tems, on préparoit dans les Pays-Bas, aux frais de Henri, un train d'artillerie pour le service de l'armée. Le plan des opérations convenu entre les alliés

1523.

portoit que les Anglois attaqueroient
1523. la Picardie, l'Empereur la Guyenne, & le Connétable la Bourgogne.

L'armée Angloise pénétra avec tant de rapidité en France, que tout ce que le Duc de la Trémouille, Gouverneur de Picardie, put faire, fut de mettre ses frontières en état de défense, le mieux qu'il lui fut possible. Cependant les alliés marchoient en avant, sans attaquer aucune place: ils passèrent devant Corbie, & vouloient aller s'emparer d'un pont sur la somme, en Bray; mais Pontdormi, excellent Officier François, étoit entré dans le pays avec seize cens hommes, dans le dessein de tomber sur l'arrière-garde de l'armée, si elle continuoit sa marche, ou pour l'arrêter quelque tems, si elle entreprenoit le siége de la place: alors il auroit rompu le pont, & se seroit retiré à Corbie. Les alliés pénétrèrent les projets de cet Officier, & tombèrent sur lui avec tant de vigueur, qu'il fut obligé de s'éloigner de la ville, qu'ils brûlèrent, & rasèrent de fond en comble. Ils mirent tant de promptitude dans cette exécution, que Pontdormi n'eut pas le

tems de rompre le pont assez tôt pour empêcher les Anglois de le suivre, 1523.
& de mettre en piéces son détachement. Les alliés devenus maîtres de la Somme, la passèrent, au grand étonnement du Duc de la Trémouille.

François I étoit alors à Lyon, d'où il envoya un corps de troupes considérable, sous le commandement du Duc de Vendôme; mais celui-ci ne trouvant pas que son armée fût assez forte pour faire face à celle des alliés, fut camper devant Paris, que le Duc de Suffolk menaçoit, de son côté. Pontdormi sut tromper la vigilance de l'ennemi, & jetta un renfort dans Mondidier: à son retour, il rencontra un corps de cavalerie Angloise; & quoiqu'il n'eût avec lui que cent soixante hommes, il l'attaqua, & le mit d'abord en déroute; mais quelques escadrons d'infanterie s'étant présentés, l'Officier François fut obligé de se retirer précipitamment vers Amiens, qu'il gagna avec environ vingt hommes de son détachement, le reste ayant été tué ou fait prisonnier. Roye se rendit, & on laissa dans la place quatre cens hom-

mes de garnison, sous les ordres de
1523. Sir Richard Cornouaille. Les alliés firent alors amener leur artillerie devant Mondidier, qui se rendit bientôt, quoiqu'elle fût défendue par douze cens hommes de garnison. Si cette place eût tenu plus long-tems, les Anglois eussent été fort embarrassés: les provisions de bouche & de chauffage commençoient à leur manquer, la saison devenoit très-rigoureuse, & ils n'avoient aucun magasin. Après s'être rendus maîtres de Mondidier, ils continuèrent leur marche, & avancèrent jusqu'à onze lieues de Paris; mais le froid excessif & le manque de provisions les arrêtèrent: ils tinrent conseil de guerre pour délibérer s'ils iroient plus loin; mais ayant reconnu qu'il n'étoit pas possible d'avancer, qu'ils n'avoient point de chevaux pour traîner leur artillerie dans des chemins alors impraticables, on décida unanimement qu'on feroit la retraite la plus honorable qu'il seroit possible: on la commença sur le champ: on retira de Mondidier & de Roye les garnisons qu'on y avoit mises, & toute l'armée marcha, en bon ordre, vers Valenciennes, d'où les Anglois se

rendirent à Calais. Il faut observer que la majeure partie de ceux-ci avoient déserté, l'Empereur n'ayant point donné d'ordre pour qu'ils fussent payés. 1523.

Cette retraite déconcerta Henri, qui venoit de commander un renfort d'hommes & d'argent pour soutenir les conquêtes du Duc de Suffolk : il ne put apprendre le parti que son Général avoit pris, sans être vivement irrité contre lui; cependant la réflexion lui fit aisément sentir que tout le blâme devoit tomber sur la Cour de l'Empire, dont il connoissoit la foiblesse, & sur la rigueur de la saison : il reçut donc le Duc, à son retour en Angleterre, avec sa bonté ordinaire.

Mais portons nos regards sur un évènement qui influa sur les affaires de l'Europe, & principalement sur celles de l'Angleterre. La mort du Pape Adrien, successeur de Léon, ralluma l'ambition de Wolsey, qui, quoique trompé dans ses premières espérances, en conservoit encore sur la thiare. Il envoya sur le champ des courriers au Roi pour lui remettre les instructions qu'il le supplioit de faire

passer à ses Ambassadeurs à Rome.
1523. Elles contenoient les moyens qu'ils devoient employer pour réunir les voix en sa faveur, ou, en cas d'impossibilité, pour faire tomber le choix sur le Cardinal de Médicis. Il paroît par les lettres de Wolsey au Roi, que l'Empereur lui avoit récemment promis de solliciter pour lui, & que Marguerite, au nom de ce Prince, avoit déja commencé à remplir ses engagemens sur cet objet. Il paroît aussi par les instructions que le Cardinal faisoit passer à Henri, que ce Prélat entretenoit une correspondance intime avec les principaux Cardinaux du Conclave, & qu'ils l'assûroient tous de le placer sur le trône Pontifical. Mais toutes ses intrigues, ses menées & ses précautions furent inutiles, & l'Empereur se mettant au-dessus des suites dangereuses qu'une nouvelle tromperie pouvoit avoir, il ne tint pas plus sa parole cette fois, que la première, & par le moyen des Cardinaux Italiens ses amis, il ménagea si bien le Conclave, que l'élection d'un autre que Wolsey parut être uniquement une suite de causes accidentelles. La concurrence fut

fût entre le Cardinal Colonne & Jules de Médicis : celui-ci s'étoit fait 1523.
un grand nombre de partisans dans le Conclave, & étoit en même-tems secrétement & vivement recommandé par l'Empereur. Cependant le parti de Colonne étoit assez puissant pour balancer celui de Médicis ; mais enfin ce dernier l'emporta, & fut élevé au souverain Pontificat, sous le nom de Clément VII. Aux premières nouvelles que le Cardinal Wolsey reçut de cette nomination, il en parut satisfait ; mais soit qu'il soupçonnât qu'il avoit été joué, ou qu'il en fût certain, son humeur contre le Pape & l'Empereur augmenta de plus en plus : cependant Clément tâcha de faire revenir le Cardinal, & le nomma Légat pour toute sa vie.

Sur la fin de cette année, Christiern, Roi de Dannemark, chassé de ses Etats par sa tirannie, vint en Angleterre : il avoit épousé la sœur de l'Empereur, & Henri ne put se dispenser de le recevoir avec tous les honneurs dûs aux têtes couronnées, & même de faire quelques démarches pour son rétablissement, comme étant allié de l'Empire. Il fut donc résolu

que l'Evêque de St Asaph, & Sir
1523. Jean Baker se rendroient à la diète qui devoit se tenir à Hambourg, pour y entrer en négociation en faveur de ce Prince, & même qu'ils avanceroient, s'il étoit possible, jusqu'en Dannemark, afin de mieux servir ce coupable exilé, dont Henri regardoit la cause commune à celle de tous les Rois.

1524. Clément VII, devenu souverain Pontife, se regarda alors comme le gardien de l'Italie, & tâcha secrétement de soutenir François I contre la ligue puissante qui s'étoit formée contre lui. L'Archevêque de Capoue, son Nonce, ne cessoit de solliciter la paix entre Henri & le Monarque François. Il y a lieu de croire que le Cardinal de Wolsey le lui avoit conseillé, & l'appuyoit sourdement; mais François, non-content d'avoir obligé les Allemands à se retirer de ses Etats, résolut de porter la guerre en Italie. Ce parti détermina le Cardinal à se prêter lui-même à une négociation de paix. Il entretint, à cet effet, une correspondance secrète avec la Duchesse d'Angoulême, Régente de France en l'absence de son fils. Mais un échec que François éprouva, ren-

dit toutes ces dispositions sans succès. 1524.

Les armes Françoises avoient, jusqu'alors, été heureuses en Italie, & depuis quelque tems François étoit devant Pavie, qu'il avoit investi, lorsqu'il eut l'imprudence de détacher de son armée un corps assez considérable, dont il donna le commandement au Duc d'Albani, pour prendre la route de Naples. Pavie étoit muni de toutes les provisions nécessaires pour soutenir un long siége, & les Généraux Impériaux attendoient avec une espèce de tranquillité le moment favorable pour attaquer les assiégeans. L'arrivée du Duc de Bourbon, qui avoit rejoint le Viceroi de Naples avec six mille hommes Allemands, détermina les Impériaux à tenter de faire lever le siége. Comme le détail de ces opérations militaires est étranger à l'histoire d'Angleterre, nous nous contenterons d'observer que François fut attaqué dans son camp, le 24 de Février, & que malgré toute sa bravoure, il fut battu, & lui-même fait prisonnier, après avoir tué sept Impériaux de sa main. Charles étoit en Espagne, lorsqu'il 1525.

apprit la nouvelle de cette victoire,
1525. & il donna ordre qu'on transférât François à Madrid.

Cette défaite rompit toutes les négociations commencées entre la Duchesse Régente de France, & le Cardinal de Wolsey. L'Evêque de Londres, & Sir Robert Wingfield, furent envoyés aussitôt à la Cour de l'Empire pour sonder l'Empereur sur un accommodement entre la France & lui, & lui proposer que Henri prît possession de toutes les provinces Françoises qui avoient autrefois appartenu à l'Angleterre; mais le Cardinal ne tarda pas à être convaincu qu'il n'obtiendroit rien, & il résolut de faire la plus belle retraite qu'il pourroit. Il aima mieux encore négocier de nouveau avec la Duchesse Régente, & le 13 d'Août, les Ambassadeurs de cette Princesse d'un côté, & de l'autre l'Archevêque de Cantorbery, le Duc de Norfolk, & plusieurs Seigneurs, signèrent un traité de paix & d'alliance entre les deux Royaumes.

Ce traité portoit qu'on oublieroit tout ce qui s'étoit fait dans la dernière guerre, & qu'on se le pardonneroit

de part & d'autre : que les deux Puissances se fourniroient réciproquement des secours, en cas qu'une des deux fût attaquée par une troisième : que ces secours seroient proportionnés à leurs forces respectives : que le cours du commerce seroit de nouveau libre entre les deux nations : que des deux côtés on ne chercheroit point à exciter de révoltes parmi les peuples des deux parties contractantes : que les prisonniers seroient relâchés, & que les alliés réciproques seroient compris dans ce traité, sans cependant être soutenus dans les différentes usurpations qu'ils avoient pu faire, depuis le traité de Londres en 1518 : que François I ratifieroit ce traité, trois mois après qu'il auroit recouvré sa liberté : que le Connétable de Bourbon, les Ducs de Vendôme, Longueville, le Comte de St Pol, de Lautrec, le Comte de Cevennes, les Seigneurs de Montmorenci, de Bresay, & neuf villes principales du Royaume s'engageroient à faire remplir ces conditions par François. On signa particuliérement, le 16 d'Août, un accord dans lequel on convint que la Cour de France paieroit à Henri 1525.

1525. deux millions d'écus, pour dédommagement des arrérages & demandes que le Monarque Anglois étoit en droit de répéter, & que la Reine douairière de France, femme du Duc de Suffolk, feroit payée de tous les arrérages de sa dot.

Les derniers procédés de Charles, vis-à-vis du ministère Anglois, avoient donné lieu de croire qu'il n'avoit ni honneur ni reconnoissance; ce qui détermina le Gouvernement à soutenir la France, & à dégager l'Empereur de la promesse qu'il avoit faite d'épouser Marie. Il faut convenir aussi que la conduite de tous les Princes de l'Europe n'étoit guidée alors que par un système de fausseté & de dissimulation qui leur faisoit toujours préférer leur intérêt personnel à l'honneur & à la bonne foi : le Pape projettoit deux traités opposés, l'un avec les Impériaux, & l'autre avec la France : de son côté, Charles méditoit les moyens de porter un dernier coup à la liberté d'Italie, dont il s'étoit cependant déclaré constamment le protecteur : François traitoit de sa liberté à des conditions qu'il n'avoit aucun dessein de remplir, & Henri,

qui avoit pris la résolution d'abandonner l'Empereur, cherchoit chaque jour des prétextes pour justifier sa conduite. 1525.

Mais Wolsey sentoit bien qu'on ne pouvoit rien entreprendre sans des dépenses énormes, & que toute la puissance de son maître & la sienne dépendoient de la quantité d'argent dont il empliroit ses coffres : il n'étoit question que du choix des moyens : il avoit déja essuyé des refus du Parlement : il voulut user du pouvoir arbitraire, & cachant à Henri que les loix étoient au dessus du trône, il publia, en son nom, un décret qui ordonnoit la levée d'un sixiéme sur tous les revenus des laïques, & un quart sur ceux du Clergé.

Une pareille exaction, sur-tout après les avances que le peuple venoit de faire, & dont le Cardinal avoit anticipé le paiement, révolta tous les esprits : on ne déclamoit cependant que contre le Cardinal, & non contre le Roi ; mais la nation porta si loin ses refus, que Henri fut obligé de désavouer les opérations de son Ministre, & de déclarer, par écrit, qu'il ne vouloit rien obtenir

que de la bienveillance de ses sujets.
1525. Cependant le peuple ne fut pas encore satisfait, & les murmures continuoient; le Cardinal en fut alarmé : il envoya chercher le Lord Maire de Londres, & tâcha de l'engager à donner l'exemple au reste de la nation; mais cette démarche n'ayant pas encore réussi, il déclara qu'il recevroit ce que chaque ville en particulier voudroit avancer.

Cette conduite de la part du Cardinal fit cesser les refus des citoyens; mais elle n'eut aucun effet sur les habitans de la campagne : les Commissaires coururent le plus grand danger en Essex & en Huntingdonshire, & trois mille hommes prirent les armes en Suffolk. Le Duc de Suffolk, qui étoit Commissaire du pays, avoit engagé les plus riches manufactures à avancer leur contingent; mais elles avoient, à leur retour, renvoyé leurs domestiques & leurs ouvriers, prétendant qu'elles n'étoient plus en état de les garder. Le peuple, au désespoir, avoit couru aux armes, en vomissant toutes sortes d'exécrations contre le Cardinal. Le Duc rassembla tous les amis qu'il put trouver, & fit rompre plu-

sieurs ponts pour empêcher les rebelles de devenir plus nombreux, en se réunissant. Ils exigea d'eux qu'ils rendissent public l'objet de leur demande : ils le firent, en protestant qu'ils étoient prêts à répandre la dernière goutte de leur sang au service de leur Roi. Le Duc crut, après une pareille déclaration, pouvoir se hazarder à paroître au milieu d'eux, & leur demanda quel étoit leur Capitaine. Un d'eux nommé Green, âgé d'environ cinquante ans, s'avança fièrement, & répondit qu'ils en avoient deux, la pauvreté & le besoin. Cette réponse ferme, & qui portoit avec elle un caractère de vérité, engagea le Duc à les traiter doucement, plutôt que de les aigrir par de nouveaux reproches. Il chercha à les appaiser, leur promit d'être leur protecteur auprès du Roi pour en obtenir leur pardon, & les détermina à retourner chez eux : mais comme la révolte avoit été presque générale, les Ducs de Norfolk & de Suffolk furent obligés de se rendre à Bury, où un grand nombre des séditieux vinrent d'eux-mêmes se soumettre, la corde au cou : ils furent tous renvoyés, à l'exception 1525.

1525. de quelques-uns qui avoient ameuté les autres, & qu'on conduisit à Londres. On donna ordre par tout le Royaume de ne pas insister davantage sur le don gratuit; mais tout n'étoit pas fini. Cette tentative de la part du Ministre avoit fait une si vive impression sur l'esprit du peuple, qu'il se plaignit hautement de ce que la nation étoit vexée par un Ministre qui cherchoit à détruire sa liberté, & lui donner des chaînes. Le Cardinal ne vit personne prendre son parti; le peuple le maudissoit : l'autorité de la Noblesse & celle du Conseil étoient anéanties par celle que ce Prélat avoit usurpée. Henri sentit le danger où son Ministre avoit exposé le Gouvernement, en voulant le rendre arbitraire : il assembla son Conseil, & demanda qui étoient ceux qui avoient donné leur voix pour le dernier prêt & don gratuit, & protesta, en même-tems, qu'il désavouoit tous les moyens illégitimes qu'on emploieroit pour lever des impôts. Le Cardinal prit tout sur lui, & répondit qu'il n'avoit rien fait, qu'après en avoir communiqué avec les Juges, qui lui avoient assûré que le Roi pouvoit demander une

somme par la voie de la Commission, & que le Conseil avoit confirmé cette opinion. Henri parut satisfait de cette excuse. On mit toute la faute sur les Juges, qui avoient ouvert un avis mal fondé, & sur les Conseillers, qui avoient fait de fausses informations, & on finit par pardonner à tous ceux qui avoient été compromis dans le prêt, ou dans le don gratuit. 1525.

Wolsey supprima, dans ce tems, plusieurs maisons Religieuses, dont il vouloit donner les revenus à un Collège, qu'il avoit fait bâtir à Ipswich, & à un autre qu'il avoit fondé à Oxford. Cette invasion sur l'Eglise étoit trop du goût de Henri pour qu'il s'y opposât : d'ailleurs le Pape y avoit mis le sceau de son autorité ; il est vrai que Wolsey employa cet argent à des objets grands & généreux, tels que de rétablir la discipline dans l'Eglise, d'encourager les arts, & de les mettre à l'abri de l'indigence, de soutenir la majesté du Trône, & de faire respecter les Universités ; mais des vues aussi louables étoient ternies par la rapacité qui lui étoit naturelle, & pour laquelle rien n'étoit sacré. Les maisons Religieuses

étoient pour lui des mines d'où il tiroit des revenus semblables à ceux
1525. du Roi, & qui lui servoient à entretenir une grandeur & un faste qu'il avoit porté au-dessus de celui du Souverain. Alain, son Chapelain, digne imitateur de son maître, & ministre en second de ses oppressions, ne paroissoit en public, qu'avec un train nombreux, & toute l'insolence d'un Légat. Enfin tant d'orgueil & de concussions ne purent être plus long-tems ignorées de Henri : il en craignit les conséquences, & en fit des reproches au Cardinal; mais celui-ci connoissoit trop bien le foible de son Roi : il lui représenta que tout ce qu'il faisoit ne tendoit qu'à sa gloire & à son profit; qu'en se chargeant de la haine publique, il affermissoit davantage la couronne sur sa tête, & ajoutoit chaque jour à sa puissance & à son autorité : il fit voir à Henri un acte par lequel il le faisoit son unique héritier, & acheva de dissiper les soupçons & les craintes de son maître, en lui faisant présent de son superbe palais de Hamptoncourt.

On fit, cette année, plusieurs promotions. Henri-Fitzroi, fils naturel

du Roi, fut créé Duc de Richmond, de Sommerset, Comte de Nottingham, & Grand Amiral. Le Cardinal Campegge fut fait Evêque de Salisbury. 1525.

Vers la fin de l'année, presque toutes les Puissances de l'Europe s'intéressèrent à procurer la liberté à François; mais ce Prince ne l'obtint que le 16 de Mars, après la signature du traité fait à Madrid, & tout à l'avantage de l'Empereur. François étant arrivé à Bayonne, écrivit à Henri dans les termes les plus reconnoissans, pour le remercier de la part qu'il avoit eue à sa délivrance, & l'assûrer du souvenir éternel qu'il en conserveroit. 1526.

Henri envoya Sir Guillaume Fitzwilliams en France pour conclure une ligue offensive & défensive avec Henri contre Charles, & offrir à François sa fille Marie en mariage. Ce Monarque accepta l'un & l'autre avec joie. Pendant ce tems, les Allemands se rendirent maîtres de Rome, saccagèrent & commirent toutes sortes d'outrages. Le Pape se retira au château de Saint-Ange, avec treize Cardinaux, quelques Ambassadeurs étran- 1527.

gers, & plusieurs personnes de dis-
1527. tinction : mais le Pontife se trouvant sans provisions, & en danger d'être pris par la faim, capitula avec le Prince d'Orange, qui commandoit les Impériaux : il fut confié à la garde d'Alarçon, le même avec lequel François avoit passé le tems de sa captivité. La prison du Pape fut avantageuse à quelques Princes d'Italie : le Duc de Modène se rendit maître de Ferrare : les Vénitiens entrèrent dans Ravenne & dans la Servie : Sigismond de Malatesta surprit Rimini, & les Florentins, après avoir chassé le Nonce du Pape, recouvrèrent leur liberté. A peine ces nouvelles furent-elles parvenues en Angleterre, que Henri & François I convinrent entr'eux de porter la guerre en Italie; & comme les troupes Angloises n'auroient pu y passer qu'avec beaucoup de peine, de tems & de frais, le Roi de France se chargea de la suite de cette guerre, moyennant une somme que Henri s'engagea à payer par mois. Après ce traité, le Monarque Anglois envoya en Espagne Sir François Poynts, pour demander à Charles la moitié du butin fait à Pavie, cette expédition

ayant été faite à frais communs entre eux ; & en cas de refus, le héraut Clarencieux, qui, déguisé, accompagnoit l'Envoyé, avoit ordre de déclarer la guerre. Charles, qui sentit que Henri ne cherchoit qu'un prétexte pour rompre avec lui, résolut de gagner du tems, s'il pouvoit. 1527.

Il répondit que comme l'objet de ce message étoit de la plus grande importance, il vouloit y réfléchir particuliérement, & qu'il écriroit au Roi d'Angleterre pour lui faire part du parti qu'il prendroit. On regarda cette remise comme un refus, & François fit marcher Lautrec en Italie, avec les troupes qu'il lui avoit destinées. Le Cardinal prit la route du continent pour conférer à Amiens avec le Roi de France. Il débarqua à Calais, le 9 de Juillet, & se rendit à Abbeville. Il fut reçu sur les frontières de France avec les mêmes honneurs qu'on auroit rendus à Henri lui-même. François, pour le complimenter, lui envoya des lettres-patentes, qui l'autorisoient à donner, dans les places par lesquelles il passeroit, la liberté à tous les prisonniers, autres que ceux coupables de trahison, vol ou meurtre.

1527. Tandis que le Cardinal attendoit à Abbeville l'arrivée de François à Amiens, il reçut un mémoire de l'Empereur, qui paroissoit désirer la paix ; mais les deux Monarques de France & d'Angleterre rejettèrent les offres de Charles, & résolurent de continuer la guerre en Italie. Peu de tems après, le Pape, à la faveur d'un déguisement, se sauva à Orvietto.

Pendant la détention de Clément, Henri, pour la première fois, notifia l'intention où il étoit de se séparer de Catherine. Il y a lieu de croire qu'il avoit pris ce parti depuis long-tems : il étoit naturellement superstitieux, & il ne pouvoit s'empêcher d'imputer la mort de ses deux fils à la vengeance de Dieu, qui avoit été offensé de son mariage incestueux avec la veuve de son frère. Il désiroit avec ardeur d'avoir des enfans mâles, afin qu'il n'y eût aucunes disputes sur la succession au trône. L'Evêque de Tarbe lui avoit fait naître des soupçons & des doutes sur la légitimité de la Princesse Marie : il étoit fatigué de la jouissance de Catherine, que la nature n'avoit pas traitée très-favorablement : enfin

Henri avoit les passions vives, & autoit voulu être uni à une femme aimable, dont il pût avoir des héritiers légitimes, avoués de la nation. Les écrits de Thomas d'Aquin lui firent naître les premiers scrupules; le Cardinal Wolsey les augmenta encore: il haïssoit la Reine, qui avoit témoigné combien elle étoit scandalisée de la conduite licentieuse du Prélat: d'ailleurs elle étoit tante de l'Empereur, auquel le Cardinal ne pouvoit pardonner d'avoir deux fois fait échouer ses projets sur la papauté. Henri crut ne pouvoir trouver un moment plus favorable que celui actuel pour solliciter un divorce. La puissance de l'Empereur étoit devenue formidable à tous les Princes de l'Europe, & la délivrance du Pape dépendoit beaucoup des secours & de l'entremise de l'Angleterre & de ses alliés; mais ces raisons étoient le moindre véhicule qui faisoit agir Henri, l'amour y avoit le plus de part, & la beauté d'Anne de Boulen avoit déja fait, dans le cœur du Prince, les impressions les plus profondes. 1527.

Cependant l'Archevêque Warham, qui s'étoit d'abord déclaré contre le ma-

riage de Catherine, eut ordre d'assembler les Prélats Anglois, & de les con-
1527. sulter. L'Evêque obéit, & bientôt présenta à Henri un écrit, par lequel ils avoient condamné le mariage contracté comme contraire à la décence publique & aux loix divines. Cette déclaration étoit signée de tous les Prélats, à la réserve de Fisher, Evêque de Rochester, dont on prétend que Wolsey signa le nom. Les écrits de Luther continuoient de circuler en Angleterre, & le peuple affirmoit ouvertement que la dispense que Jules II avoit accordée, ne pouvoit ni justifier, ni consolider un mariage aussi contraire aux loix de Dieu. Le sentiment des Evêques & l'opinion unanime de la nation auroient bien suffi pour cette rupture, aux yeux même de l'équité; mais il y auroit eu trop d'imprudence de la part de Henri de vouloir obtenir une grace de la Cour de Rome, en cherchant à détruire l'autorité d'un de ses Pontifes. Il prit donc le parti d'essayer s'il ne trouveroit pas dans la bulle de Jules des nullités capables de la rendre révocable, par une suite même des maximes du saint Siége. La bulle avoit été fondée sur une requête

de Henri & de Catherine, par laquelle ils ſuppoſoient que leur mariage étoit néceſſaire pour conſerver la paix entre l'Eſpagne & l'Angleterre : Henri n'avoit alors que douze ans ; pouvoit-on lui ſoupçonner à cet âge d'avoir eu des vues politiques ? non, ſans doute : il étoit donc naturel d'en conclure qu'il n'avoit pas été l'auteur de la requête : d'ailleurs il étoit aiſé de prouver que la ſituation des affaires n'exigeoit pas, dans ce tems, un pareil mariage pour maintenir ces deux Puiſſances en paix l'une avec l'autre : ainſi le Pape Jules avoit donc été trompé. Un ſecond motif pour lequel on avoit ſollicité la diſpenſe, étoit pour que Ferdinand & Iſabelle continuaſſent de vivre en bonne intelligence avec Henri VII ; cependant, lors de la conſommation du mariage, ni l'un ni l'autre n'exiſtoient plus : on ajoutoit encore que Henri VIII ayant proteſté contre le mariage avant qu'il fût conſommé, s'étoit privé de l'effet de la diſpenſe que la bulle lui avoit accordée, & qu'il en auroit fallu une autre pour valider cette union. Lorſqu'on eut trouvé ces ſubterfuges qui devoient

1527.

servir de prétexte à Clément pour
1527. révoquer le fait de ses prédécesseurs, Henri envoya à Rome Knight, son Secrétaire, pour faire signer quatre actes à Sa Sainteté : le premier étoit une commission pour le Cardinal Wolsey, par laquelle on le chargeoit de juger & terminer cette affaire, de concert avec quelques Evêques Anglois : le second, une bulle décrétale, qui annulloit le mariage entre le Roi & Catherine, vu que l'alliance de cette Princesse avoit été consommée avec Arthur, frère de Henri : le troisième contenoit une dispense pour Henri, & la liberté d'épouser une autre femme ; & par le quatrième, le Pape s'engageoit à ne jamais révoquer les trois autres.

En arrivant à Rome, Knight ne put obtenir une audience du Pape, qui étoit secrétement gardé par un Capitaine Espagnol ; mais le Secrétaire trouva moyen de faire tenir à Clément un mémoire des principaux objets de sa commission : il en reçut une réponse favorable. Quoique l'Empereur se fût déclaré sur ce qu'il ne vouloit pas que Sa Sainteté s'engageât aucunement dans cette affaire sans en

avoir provisoirement conféré avec ses Ministres. Le Cardinal Wolsey écrivit à Grégoire Casali, Ambassadeur Anglois à Rome, pour lui ordonner de seconder les efforts de Knight. En conséquence ils furent ensemble voir Clément, après sa retraite à Orvietto ; il promit de ne rien faire que d'agréable à Henri ; mais il demanda en grace qu'on ne précipitât point l'affaire. Le Pape cherchoit à temporiser, parce qu'il ne savoit pas encore s'il auroit besoin du secours de Henri, ou s'il en viendroit à un accommodement avec l'Empereur : mais l'Envoyé Anglois le pressa si vivement de se décider, qu'il promit de signer les actes, pourvu qu'on ne les rendît publics, qu'après que les François & les Allemands seroient sortis d'Italie. Knight accepta cette condition ; cependant le Pape prolongea encore cette affaire, sous prétexte de consulter Lorenzo Pinci, Cardinal *sanctorum quatuor*, qui, gagné d'avance, se joignit à Knight & à Casali pour presser Clément de finir, sans attendre plus long-tems. Le Pape, pour se débarrasser de tant d'importunités, signa la commission & la bulle de dis-

1527.

pense : à l'égard des deux autres, il
1527. promit de les envoyer, après qu'il les auroit examinées plus mûrement : mais en même-tems il datta ces deux actes du tems où il étoit prisonnier au château de Saint-Ange ; de façon que Henri ne crut pas devoir en faire usage, de crainte qu'on ne lui objectât que le Pape ne les avoit accordés, que dans la vue d'obtenir sa liberté par le secours de l'Angleterre.

1528. Cependant Clément se repentoit si fort d'avoir résisté à l'Empereur, & d'avoir lutté contre lui, qu'il refusa absolument d'entrer dans une nouvelle ligue avec la France, l'Angleterre & la République de Venise : lorsque les Ambassadeurs de ces trois Puissances le pressèrent à ce sujet, il leur observa qu'en se joignant à eux, il ne pourroit que s'exposer à de nouveaux malheurs, sans être d'aucune utilité à leur parti, & qu'il étoit déterminé à ne prendre part aux discussions des Princes de l'Europe, que comme médiateur.

Tout sembloit annoncer une guerre sanglante & ruineuse : les Ambassadeurs de France & d'Angleterre, ré-

ſidans en Eſpagne, demandèrent la permiſſion de ſe retirer, & le lendemain, Clarencieux & Guyenne, hérauts de François & de Henri, prononcèrent une déclaration de guerre en préſence de l'Empereur, aſſis ſur ſon trône, & environné de ſes Grands. Charles ſe plaignit à Clarencieux de ce que le Roi d'Angleterre avoit voulu lui faire épouſer une Princeſſe qu'il cherchoit à rendre illégitime, en ſollicitant le divorce avec ſa mère; mais il jetta tout le blâme ſur l'ambition démeſurée de Wolſey, qui ne pouvoit lui pardonner de n'avoir pas voulu bouleverſer la Chrétienté, en l'élevant à la papauté: enſuite il ſe tourna vers le héraut François, taxa hautement ſon maître d'avoir manqué à ſa parole, & le chargea de lui rappeller qu'il lui avoit fait propoſer par l'Archevêque de Bordeaux, de terminer leurs différens par un combat ſingulier. 1528.

Hugues Mendoce, Ambaſſadeur Eſpagnol à Londres, ayant été informé de ce qui venoit de ſe paſſer à Madrid, voulut, ſur le champ, ſe retirer; mais Wolſey l'aſsûra que le héraut avoit excédé ſes pouvoirs, & ſeroit,

1528. Pape d'autres bulles plus détaillées que celles qu'il avoit signées à Orvietto ; mais ce Prince conseilla au Roi d'Angleterre de faire usage de la commission qu'il avoit obtenue pour annuller son mariage, & de se choisir une femme à son gré. Henri regarda cet avis comme un subterfuge, qui étoit même d'un mauvais présage pour lui : il sentit que s'il le suivoit, il se mettroit entiérement à la discrétion de Sa Sainteté, qui pourroit confirmer ou annuller son mariage, ainsi qu'il lui plairoit. Il persista donc à demander de nouvelles bulles pour terminer cette affaire. On envoya, en conséquence, à Rome, Etienne Gardiner, & Edouard Fox, Secrétaire de Wolsey, pour demander une commission qui autorisât le Cardinal à rompre le mariage, mais à déclarer légitime la fille qui en étoit provenue ; une bulle qui déliât Henri de cette alliance, & une dispense pour se remarier, sans restriction. Les Envoyés arrivèrent à Orvietto, dans le tems que Lautrec s'avançoit vers Naples ; de façon que le Pape chercha à prolonger la négociation, jusqu'à ce qu'il pût juger du

succès de la campagne ; & pour amuser Henri, il lui écrivit une lettre en chifres, que personne ne put jamais expliquer. Le Monarque Anglois vit avec mépris la petitesse de ce détour : il donna ordre à ses Envoyés d'insister sur leurs premières demandes. Pendant ce tems, le Général François avoit soumis une partie considérable du Royaume de Naples : Clément craignit de désobliger Henri, qui étoit intimement allié avec François ; & signa une bulle qui constituoit Wolsey Juge de l'affaire, en adjonction avec l'Archevêque de Cantorbery, ou quelque autre Prélat Anglois ; mais le Conseil d'Angleterre ayant fait sur cette bulle quelques objections au Pape, celui-ci nomma Wolsey & Campegge ses Légats *à Latere*, les établit comme ses Vicegérens dans le divorce en question, & les revêtit de toute son autorité. Il accorda, en même-tems, l'engagement formel concernant la révocation, & donna à Campegge une décrétale pour annuller le mariage du Roi. Toutes ces concessions furent faites à différentes époques, parce que Clément cherchoit toujours à gagner

1528.

1528. du tems, & avant que la décrétale fût passée, Lautrec mourut de maladie, & l'armée Françoise fut battue, ainsi Clément se vit délivré de toutes ses craintes, relativement aux alliés. Ce changement rapide dans les affaires fit prendre au Pape la résolution de terminer tous ses différens avec Charles ; mais son embarras étoit extrême ; il ne pouvoit se prêter à la disgrace de Catherine : cependant il ne vouloit pas pour cela rompre entiérement avec Henri ; il craignoit que son accommodement ne fût susceptible de bien des difficultés : pour cet effet il tâchoit de prolonger l'affaire du divorce, jusqu'à ce que toutes ses querelles avec l'Empereur fussent finies. Il recommanda, en conséquence, à son Légat Campegge de traîner la chose en longueur, le plus qu'il pourroit, de se bien garder de rendre aucune sentence à cet égard, jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres de la main de Sa Sainteté, & de ne communiquer la bulle à qui que ce fût, excepté au Roi & au Cardinal.

Campegge, de retour en Angleterre, exhorta Henri à bien vivre

avec Catherine, & à cesser de solliciter son divorce. Cet avis ayant été mal reçu, il se retourna du côté de la Reine, qu'il tâcha de déterminer à cette séparation ; mais Catherine répondit qu'elle étoit la femme légitime de Henri, & qu'elle continueroit à l'être, jusqu'à ce que le Pape en eût décidé autrement. Le Légat déclara que d'après une pareille réponse, il ne pourroit aller en avant, sans de nouveaux ordres, & six mois se passèrent, avant qu'on en eût reçu. Cependant Campegge flattoit Henri & Wolsey d'un heureux succès, & les amusoit, en leur montrant la bulle qu'il avoit entre les mains ; mais qu'il refusoit constamment de produire au Conseil. Henri, irrité de ce procédé, s'en plaignit à Clément : le Pape justifia son Légat, & fit entendre à la Cour que la bulle ne seroit rendue publique, que lorsque les suffrages des deux Légats seroient pour Sa Majesté. Henri ne pouvant démêler d'où provenoient ces délais qui mettoient sa patience à bout, envoya Sir François Bryan & Pierre Vannes à Rome pour en approfondir la cause : il leur enjoignit aussi de chercher dans la 1528.

Chancellerie du Pape un prétendu
1528. bref, qui, suivant les Espagnols, confirmoit la dispense que le Pape Jules avoit accordée pour le mariage de Catherine. Ils devoient proposer différens expédiens, & même offrir une garde de deux mille hommes, pour défendre Sa Sainteté contre l'Empereur, en cas de nécessité; s'ils essuyoient un refus constant, ils avoient ordre de recourir aux menaces, & d'en faire qui fussent capables de contrebalancer celles de Charles. Les Envoyés remplirent la première partie de leur commission, & s'étant apperçus que le Pape inclinoit en faveur de l'Empereur, ils lui dirent que s'il refusoit à leur maître la satisfaction qu'il demandoit, l'Angleterre renonceroit à lui & à ses successeurs : ils lui observèrent que la nation n'attendoit que la permission de son Souverain pour secouer le joug de l'autorité Pontificale; qu'il se feroit deux ennemis dangereux en la personne de Henri & de François; & que comme ce premier n'avoit entrepris la guerre que pour délivrer Sa Sainteté de sa prison, toute la Chrétienté le verroit avec horreur ingrat & ligué contre son

libérateur. Clément ne fut point sensible à ces remontrances : il répondit en termes généraux, & se prétendit lui-même dans une position si malheureuse, qu'il n'attendoit du secours que du Ciel. 1528.

Quoique le Pape fût déterminé à traverser Henri dans ses desseins, il continuoit de combler Wolsey de ses faveurs : il lui accorda deux bulles pour supprimer plusieurs petits monastères, & fit plusieurs dons en faveur des Collèges que le Cardinal avoit établis. Dans le cours de cette année, Henri envoya des Ambassadeurs à son neveu Jacques d'Ecosse, avec des propositions de paix ; mais qui ne furent point acceptées : on signa cependant à Berwick une trève pour cinq ans. 1529.

Une maladie dangereuse mit Clément à deux doigts de la mort, & fit renaître les espérances de Wolsey à la papauté : il n'y voyoit plus autant de difficultés, & tout paroissoit se réunir pour lui. Henri avoit déja écrit plusieurs lettres en sa faveur, & le Roi de France l'avoit assûré du suffrage de tous les Cardinaux de son parti : Gardiner eut ordre de ne les pas perdre de vue, & de les tenir

toujours prêts à remplir leurs promesses; & en cas qu'un autre Cardinal fût élu Pape, de protester contre tout ce qui seroit fait dans le Conclave, & d'élire le Cardinal Anglois à sa place. Mais la convalescence de Clément rendit toutes ces intrigues sans succès. Il fut informé de ce qui s'étoit passé pendant sa maladie, & il regarda Wolsey comme un dangereux concurrent, qui pourroit un jour le supplanter, sous prétexte de son illégitimité, motif que l'Empereur l'avoit déja menacé de faire valoir, pour demander sa déposition. Il continua néanmoins d'amuser Henri, en lui promettant la réussite du divorce, & il donna à Gardiner un bref par lequel il déclaroit qu'il ne révoqueroit point la puissance qu'il avoit conférée à son Légat. Pour faire voir, en même-tems, combien il considéroit Henri, ayant appris que ce Monarque demandoit pour Wolsey l'Evêché de Winchester, vacant par la mort de Richard Fox, il en fit aussitôt expédier les bulles : il est vrai qu'il les taxa à seize mille ducats; mais le Cardinal refusa d'en payer plus de six mille, en prétendant qu'il

1529.

n'étoit pas très-jaloux de ce Siége, dont il jouissoit déja du temporel, en vertu des bienfaits de Sa Majesté. 1529.

Cependant Henri pressoit les Légats d'aller en avant sur leur commission. En conséquence, ils s'assemblèrent, le 31 Mai : ils nommèrent des adjoints pour les aider dans l'examen des preuves, & le 18 Juin, ils sommèrent le Roi & la Reine de comparoître devant eux : les agens de la Reine voulurent décliner l'autorité des Légats ; mais leur refus n'étant pas fondé, Henri & Catherine comparurent en personne, le 21 du même mois. Henri ayant été appellé, répondit, » me voici ; » mais la Reine s'entendant nommer, se leva, se précipita aux pieds du Roi, & lui parla ainsi : » Je suis une infortunée, » sans secours, étrangère dans vos » Etats ; puis-je espérer des Juges » désintéressés & sans partialité ? Il y a » plus de vingt ans que je suis votre » épouse ; notre union a été suivie de » plusieurs enfans : tous mes désirs » ont été de vous plaire : vous m'a- » vez prise dans un état d'innocence ; » j'en appelle au témoignage de votre

1529. » cœur. Si j'ai manqué à ma foi promise, livrez-moi au tourment des » flammes : mais nos parens étoient » sages, leurs Ministres ne l'étoient » pas moins ; ce sont eux qui ont formé notre mariage : ainsi, souffrez » que je ne me soumette pas à cette » Cour, où mes Avocats sont vos sujets, où ils n'oseront parler librement en ma faveur ; & que je me » retire, jusqu'à ce que j'aie des nouvelles d'Espagne ». A ces mots elle se leva, fit une profonde révérence à Henri, & sortit. Après son départ, Henri déclara qu'il la reconnoissoit pour n'avoir jamais manqué à la fidélité & à l'obéissance, & qu'elle possédoit mille bonnes qualités ; mais que l'Evêque de Tarbe, Ambassadeur François, ayant, par ses observations, porté le trouble dans sa conscience, il avoit résolu, pour tranquilliser son esprit & assûrer la succession de sa couronne, de faire examiner la légitimité de son mariage : il ajouta qu'il avoit fait part de ses scrupules à l'Evêque de Lincoln, & demandé à l'Archevêque de Cantorbery qu'il interrogeât, à cet égard, tous les Prélats ; qu'ils avoient déclaré & scellé

eux-mêmes qu'ils désaprouvoient cette alliance. L'Evêque de Rochester se leva, & dit n'avoir rien signé ; mais le Métropolitain de Cantorbery lui répondit qu'il avoit consenti qu'un autre signât pour lui ; ce qu'il nia formellement. Quoiqu'il en soit, on cita de nouveau la Reine, qui ne comparut point ; mais en appella au Pape, & fut déclarée contumace : alors les Légats exposèrent douze articles qui devoient être examinés : ils contenoient que le Prince Arthur & le Roi étoient frères ; que ce premier avoit épousé Catherine, & consommé le mariage ; qu'après la mort de son frère, & en vertu d'une dispense, Henri avoit épousé la veuve ; qu'une pareille union étoit défendue par les loix divines & humaines, & que sur les plaintes qui en avoient été portées à Sa Sainteté, elle les avoit député pour examiner & décider l'affaire. 1529.

Henri vit bien que cette décision ne tendoit qu'à prolonger l'affaire : il envoya chercher Wolsey, s'enferma avec lui, & lui fit les reproches les plus sanglans. Quelques heures après, il manda le Comte de Wiltshire, père

1529. d'Anne de Boulen, lui dit d'aller rejoindre le Cardinal, & de lui ordonner de se rendre, avec Campegge, à la Cour de la Reine à Bridewell, pour la déterminer, soit par prières, soit par menaces, à se rétracter de l'appel que l'Empereur & elle avoient interjetté contre les arrêts de la Cour. Les Cardinaux obéirent : ils trouvèrent la Reine occupée à travailler avec ses femmes. Tout annonçoit en elle cette noble simplicité, simbole de la paix d'une ame innocente, & qui, au milieu de sa sagesse, est constante dans ses résolutions. Les artifices de Wolsey ne purent rien obtenir d'elle : elle insista toujours sur ce que ne pouvant espérer de justice en Angleterre, elle ne feroit aucune démarche, avant d'avoir des nouvelles d'Espagne. Cette fermeté toucha Henri : il sut vaincre assez son impatience pour ne plus presser ce tribunal ridicule, qui employoit des formes chimériques pour procéder plus long-tems. Le Conseil du Roi insista particuliérement sur la consommation du mariage du Prince Arthur; il s'expliqua même, à cet égard, avec tant d'indécence, que

l'Evêque de Rochester ne put s'empêcher d'en marquer son méconten- 1529.
tement : Wolsey le réprimanda sévèrement de son interposition, & les deux Prélats eurent ensemble une légère altercation. L'évidence produisoit quelques présomptions comme Arthur avoit réellement habité avec la Reine, quoiqu'elle eût solemnellement affirmé le contraire.

Tandis que les Légats procédoient avec tant de lenteur sur cette affaire, les Envoyés de l'Empereur demandèrent au Pape d'évoquer la cause à Rome : les Ministres Anglois firent tout ce qu'ils purent pour l'empêcher. De part & d'autre on le menaça de le déposer, par rapport à son illégitimité; ce qui donna au Pontife une raison d'attendre pour prononcer, qu'il eût terminé avec Charles. Aussi-tôt qu'il y fut parvenu, il dit aux agens de Henri qu'il étoit déterminé à évoquer le divorce à Rome. En effet il signa, le 15 de Juillet, une bulle d'évocation, qu'il envoya en Angleterre. Le Roi fut vivement affecté de cette bulle, qui le sommoit de comparoître à Rome, dans quarante jours; cependant il dissimula son ressenti-

ment, & dit aux Légats qu'ils étoient
1529. maîtres d'obéir aux ordres du Pape; mais ses Ministres assûrèrent celui-ci que la révocation du divorce priveroit infailliblement le saint Siége du domaine spirituel d'Angleterre. Clément refusa cependant de se rétracter autrement, qu'en prolongeant la citation jusqu'à Noël.

Dès ce moment, Henri parut fort refroidi sur le compte de Wolsey : en effet la conduite de ce Prélat, pendant la suite de l'affaire, avoit été d'une indifférence qu'il est difficile de concevoir, en considérant combien il étoit intéressé à obliger son maître, dans une occasion aussi importante. De son côté, l'Empereur ne négligeoit rien pour détruire le Cardinal dans l'esprit de Henri; il inventoit même des rapports qu'il faisoit parvenir jusqu'au Roi, par le moyen de ses émissaires : Henri recevoit copie de lettres qu'on lui assûroit avoir été écrites par le Cardinal au Pape, par lesquelles le Prélat paroissoit désapprouver entiérement le divorce. Cependant le Monarque Anglois, maître de lui-même, se contenoit avec une modération surpre-

nante, & lorſque les deux Légats furent le voir à Grafton, il les reçut avec ſon affabilité ordinaire. 1529.

Henri voulant ſe diſtraire & charmer ſon impatience, fit un voyage dans quelques provinces de ſon Royaume : au retour, il s'arrêta chez M. Creſſy, à Waltham-Croſs. Ce Seigneur avoit confié l'éducation de ſes deux fils à Th. Crammer, Docteur en théologie, homme ſavant & partiſan caché de la doctrine de Luther. Pendant le ſouper, quelqu'un demanda au Docteur ce qu'il penſoit du divorce : Thomas répondit qui ſi le Roi vouloit ſuivre ſon avis, il conſulteroit toutes les Univerſités Chrétiennes, pour ſavoir d'elles ſi la diſpenſe du Pape Jules II étoit valide ou non : ſi elle eſt vadide, ajouta-t-il, la conſcience du Roi ſera tranquille : ſi, au contraire, elle ne l'eſt pas, le Pape ne voudra jamais ſe déclarer contre le ſentiment des plus grands hommes de l'Europe. On fit part au Roi de cette propoſition ; il en fut extrêmement content, & s'écria : » Ah ! » nous tenons préſentement la truie » par l'oreille ». Il voulut voir Crammer, & fut ſi ſatisfait de ſa conver-

sation, qu'il l'engagea à le suivre à
1259. la Cour, & le consulta depuis dans les cas les plus importans. Henri, de retour, envoya un exprès au Cardinal, pour lui demander le grand Sceau : il refusa d'abord de s'en dessaisir ; mais le Roi lui ayant écrit le lendemain, il le remit au Duc de Norfolk & de Suffolk. Il fut donné à Thomas Maure, dont on connoissoit déja les lumières & l'intégrité.

Campegge, alarmé pour lui-même de la disgrace de Wolsey, prit congé du Roi pour retourner en Italie; mais avant qu'il s'embarquât, les commis de la douane bouleversèrent toutes ses malles, sous prétexte de s'assûrer s'il n'y avoit point de contrebande, & lorsqu'il se plaignit qu'on eût fait un pareil outrage à un Légat du saint Siége, le Roi répondit que les Officiers n'avoient fait que leur devoir ; qu'au surplus il étoit surpris qu'il s'arrogeât encore le titre de Légat, après que son pouvoir & sa commission étoient révoqués ; mais qu'il s'étonnoit encore davantage qu'étant Evêque de Salisbury, il ignorât les loix d'Angleterre, jusqu'à prendre cette qualité, sans la permission du Roi.

Le sort de Wolsey étoit vraiment déplorable : son insolence l'avoit rendu ennemi de la Noblesse : le Clergé gémissoit sous les chaînes qu'il lui avoit données ; il avoit porté à leurs droits des atteintes dont il craignoit que le Roi ne voulût un jour profiter, comme en effet il le fit par la suite. La manière dont il s'étoit conduit d'abord, avoit indigné ceux qui étoient contraires au divorce, & ceux qui le désiroient, voyoient avec horreur l'ingratitude de ses derniers procédés : s'il avoit quelques amis, ils étoient en petit nombre ; & d'ailleurs ils lui étoient plus attachés qu'à son autorité : il n'avoit donc d'autre espérance que dans l'affection que le Roi avoit eue pour lui : il ne pouvoit imaginer que Henri eût décidé sa perte, & que ce fût la récompense du sacrifice qu'il lui avoit fait de sa jeunesse. C'étoit ainsi que cet homme si puissant n'étoit plus qu'une tour élevée ; mais qui menaçoit ruine, & dont personne n'osoit approcher, dans la crainte d'être écrasé par sa chûte. 1529.

Enfin Hales, Procureur Général, présenta au banc du Roi une infor-

1529. mation contre le Cardinal : elle portoit qu'il avoit violé le ſtatut de *Præmunire* : il en convint ; mais il allégua, pour ſa juſtification, qu'il avoit ignoré ces réglemens, & implora la clémence de Sa Majeſté. Il fut déclaré privé de la protection du Roi, ſes biens confiſqués au profit de Sa Majeſté, ainſi que ſon palais d'York, connu par la ſuite ſous le nom de Whitehall. Humilié par cette diſgrace, il réclama, pour ſa propre sûreté, la protection du Roi, qui la lui accorda, & lui pardonna. Il fut rétabli dans la jouiſſance du temporel de l'Archevêché d'York, & du Siége de Wincheſter : on lui rendit de ſes effets juſqu'à ſix mille livres en meubles, argenterie & argent. Il paroît que Henri vouloit plutôt abbaiſſer ſon orgueil, que détruire ſa fortune : il lui écrivit même avec bonté pluſieurs fois. Cependant ces motifs de conſolation ne furent pas de longue durée : ſes ennemis à la Cour préſentèrent contre lui, à la Chambre des Lords, une accuſation de haute trahiſon : elle contenoit trente-quatre articles : ils paſsèrent dans la Chambre ; mais lorſque le bill fut porté à

celle des Communes, Thomas Cromwell, membre de la Chambre, & qui avoit été domestique du Cardinal, prit sa défense avec tant de force, qu'on ne put rien prouver, & qu'il détruisit entiérement toute l'accusation. Wolsey, orgueilleux & insolent dans la prospérité, montra bien peu de courage dans sa disgrace: il devint inconsolable, & ses frayeurs le déshonorèrent : il n'eut pas la force de supporter tant de mortification, & tomba malade. Cet évènement parut faire revivre la tendresse du Roi: il lui avoit envoyé d'abord une turquoise, en signe de la protection qu'il lui accordoit; le Cardinal l'avoit reçue sur la route de Winchester, & cette marque de la bonté du Roi l'avoit si vivement affecté, que ne pouvant suffire à sa joie, il étoit descendu de cheval, & s'étoit prosterné à genoux : le Roi lui envoya alors un rubi, par le Docteur Bulls son Médecin, qui assûra le Cardinal que sa Majesté ne conservoit dans son cœur aucun ressentiment contre lui, & qu'elle étoit convaincue de son véritable attachement pour elle. Cette certitude ranima les esprits du Pré-

1529.

lat, & contribua au rétablissement
1529. de sa santé. Le Roi lui accorda la permission de se retirer à sa maison de Richmond, dont l'air lui étoit extrêmement favorable.

1530. Henri, toujours occupé de sa principale affaire, ne cessoit de solliciter le divorce : la Reine avoit été, pendant quelque tems, éloignée de la Cour, & Anne de Boullen y tenoit le premier rang, par son éclat & son autorité. Cranmer fit un traité en faveur du divorce, & ensuite accompagna deux Ambassadeurs, qui furent envoyés à Bologne, où il eut une conférence avec le Pape. Clément parut disposé à se prêter aux desseins de Henri ; mais il ne vouloit rien faire sans le consentement de Charles, & celui-ci avoit déclaré qu'il n'abandonneroit jamais la cause de sa tante Catherine. Henri envoya, vers ce tems, plusieurs savans pour consulter les Universités étrangères : celles de Paris, d'Angers, Bourges, Orléans, Toulouse, Bologne, Ferrare & Padoue, convinrent unanimement que la dispense accordée par le Pape Jules II étant contraire à loi divine, le mariage de Henri & de Catherine

étoit nul. Les Universités Angloises furent du même sentiment, quoique 1530.
ce ne fût pas sans de fortes oppositions de la part des Maîtres ès arts d'Oxford sur-tout, & après une vive contestation à Cambridge.

Henri devenu plus assûré par ces déclarations favorables, voyant qu'il ne gagnoit rien à solliciter auprès du Pape, engagea les principaux Prélats, & la Noblesse, à envoyer des remontrances, en forme de lettres, au souverain Pontife. Après avoir détaillé les obligations que Sa Sainteté avoit au Roi, la décision de tant d'Universités fameuses par leur mérite & leur piété, & le peu d'égards qu'on avoit pour elle à la Cour de Rome, on finissoit par lui faire entendre que s'il refusoit de rendre justice, la nation se regarderoit abandonnée du Siége de Rome, & auroit recours à d'autres moyens. Cette lettre étoit signée du Cardinal Wolsey, du Métropolitain de Cantorbery, de quatre Evêques, deux Ducs, deux Marquis, treize Comtes, deux Vicomtes, vingt-trois Barons, vingt-deux Abbés, & neuf Membres des Communes. Le Pape, dans sa réponse, chercha à se

1530. justifier, mais Henri étoit bien éloigné d'admettre ses raisons : en effet, pour prévenir toutes les démarches qu'on pourroit faire en faveur de Catherine, il rendit une déclaration par laquelle il défendoit à toutes sortes de personnes de publier, quoi que ce fût, venant de Rome ou d'ailleurs, lorsque les prérogatives de la Couronne y seroient compromises, sous peines d'encourir son indignation, & d'être punies comme infracteurs des statuts de *provisos & præmunire*. Il chargea ensuite des gens éclairés de rassembler & de rendre public tout ce qu'on pourroit alléguer en faveur du divorce, ainsi que l'opinion des Universités, & de répondre particuliérement à un écrit que Fisher, Evêque de Rochester, avoit fait en faveur du mariage.

Tandis que Henri étoit ainsi agité de ses affaires personnelles, Wolsey n'étoit pas tranquille : il flottoit toujours entre la crainte & l'espérance. Au commencement de sa disgrace, l'Evêque de Carlisle l'avoit retiré du besoin extrême où il s'étoit trouvé réduit; mais enfin ses affaires paroissoient prendre une tournure plus heu-

reuse : il avoit été pardonné : il touchoit des appointemens considérables: 1530.
le Roi lui avoit rendu une partie de ses bonnes graces, & il avoit obtenu la permission de siéger parmi les Pairs en Parlement : cependant Anne de Boullen, & ses autres ennemis, craignoient que s'il continuoit de rester si près de la Cour, il ne rentrât tout-à-fait dans la confiance, & ne reprît son premier ascendant sur ce Prince : en conséquence ils obtinrent un ordre de le reléguer dans son Archevêché d'York. Il obéit, quoiqu'avec répugnance, & se retira, à petites journées, à Cawood, suivi de cent vingt hommes de cheval. Il parut avoir oublié dans sa retraite, les vanités qui l'avoient si long-tems occupé : il changea tout-à-coup de genre de vie, & s'appliqua à remplir strictement les devoirs de son état : il visitoit les églises voisines, réformoit les abus, & entretenoit la paix & la concorde parmi le peuple : ses plus grands ennemis mêmes étoient édifiés de la simplicité de sa conduite, qui lui gagnoit tous les cœurs : il n'avoit cependant pas abandonné toute idée de grandeur : il voulut être in-

ſtallé avec toute la pompe & la magnificence de l'ancien uſage, & pour
1530. en commencer les préparatifs, l'entrée du chœur d'York fut défendu, juſqu'à ce qu'elle fût finie.

Tandis qu'il ſe livroit ainſi aux idées flatteuſes que ſon orgueil lui faiſoit naître, & qu'il donnoit des ordres pour hâter le moment de ſon triomphe, le Comte de Northumberland & Sir Walter Welsh, Gentilhomme du cabinet ſecret du Roi, vinrent l'arrêter pour crime de haute trahiſon, avec un Auguſtin, qui lui ſervoit de Médecin, & qu'on conduiſit ſur le champ à Londres. Le Cardinal, en voyant le Comte, fut d'abord ſaiſi de frayeur; mais bientôt, revenu à lui-même, il proteſta qu'il n'obéiroit pas, qu'il n'eût vu l'ordre; ce que le Comte lui refuſa; mais ayant apperçu Welsh, dont le Cardinal connoiſſoit mieux que perſonne & la figure & les fonctions, il ſe ſoumit aux volontés du Roi. Lorſque tous ſes préparatifs furent finis, il partit pour Londres, le cœur oppreſſé. Il fut remis ſur la route entre les mains du Comte de Shrewsbury, Chambellan de la maiſon du Roi,

qui

qui lui dit qu'il avoit ordre de Sa Majesté de le traiter avec respect, 1530.
& l'assûra que quoiqu'elle fût obligée de l'interroger publiquement sur les charges de son accusation, elle ne doutoit point qu'il ne fût innocent, & en état de se justifier. Ces assûrances ne tranquillisèrent point Wolsey; son accablement fut si grand, que ses forces l'abandonnèrent : il fut attaqué d'une dyssenterie qui le retint quinze jours entiers à Sheffield Castle, où Sir Guillaume Kingston, Capitaine des gardes Roi & Connétable de la Tour, vint le rejoindre, suivi de vingt quatre gardes, qui avoient été autrefois domestiques du Cardinal. Le Connétable le salua, en mettant un genou en terre, & lui dit que le Roi l'engageoit à ménager sa santé, & à ne se mettre en route, que lorsqu'elle pourroit le permettre. Mais rien ne put consoler ce Prélat, & sa maladie ne fit qu'augmenter : il continua cependant son voyage, jusqu'à l'abbaye de Leicester, où, sentant que sa fin étoit proche, il fit venir Sir Kingston, & lui parla ainsi : » Si » j'eusse servi mon Dieu aussi fidèle- » ment que j'ai aimé mon Roi, il ne

» m'auroit pas abandonné dans ma
1530. » vieillesse ; mais je mérite cette ré-
» compense. Je vous prie de me re-
» commander humblement à Sa Ma-
» jesté : dites-lui qu'elle se souvienne
» de ce qui s'est passé entre nous au
» sujet de Catherine, & qu'elle juge
» si je lui ai jamais donné aucun su-
» jet légitime d'être irrité contre moi.
» Ce Prince est grand, magnanime,
» & plein de courage ; mais il sacri-
» fieroit la moitié de son Royaume,
» plutôt que d'être arrêté dans ses
» projets. Il m'a vu pendant trois heu-
» res consécutives à ses genoux, le
» prier d'abandonner ses desseins, sans
» pouvoir y réussir. Si jamais vous êtes
» de son Conseil, délibérez long-
» tems, avant que de lui rien propo-
» ser ; car rien ne peut le détourner
» d'un parti, quand il l'a pris une
» fois ». Il lui parla ensuite de l'état de la Religion : au milieu de son discours, la voix lui manqua, & il expira quelques momens après. Ainsi finit le Cardinal Wolsey, qui porta l'orgueil & l'ambition au plus haut dégré. Dans un état plus obscur, il auroit mérité, par les qualités personnelles de son esprit, les suffrages

de ses concitoyens ; mais enivré de sa fortune, il commença par être ingrat : aussi peu maître de lui-même au faîte de la grandeur, qu'au sein de l'adversité : dans l'un, on le vit injuste & cruel, dans l'autre, bas, rampant & au-dessous de ses persécuteurs. Il mourut aussi méprisé, qu'il avoit fait de jaloux pendant sa vie. 1530.

1531. La Religion protestante avoit déja un grand nombre de sectateurs en Angleterre : les écrits & les sermons de Wickliff, & de ses prosélytes, avoient fait de profondes impressions sur l'esprit du peuple : il écoutoit avec plaisir une doctrine qui s'accordoit avec son amour pour la liberté, & qui lui faisoit envisager comme un esclavage humiliant l'autorité du Pape, qui d'un coin de l'Europe imposoit des loix à une nation indépendante, & qui déposoit à son gré ses Souverains. Le Roi n'ignoroit pas ces dispositions secrètes ; il résolut d'en profiter, pour arriver au but qu'il s'étoit proposé, de renoncer à la jurisdiction du Pape, & de remettre l'affaire du divorce à la décision de son Parlement & de son Clergé. En conséquence il convoqua l'un & l'autre pour le 6 de Janvier,

1531. Le Chancelier ouvrit la séance par un discours dans lequel il déclara que l'envie que le Roi témoignoit de voir la dissolution de son mariage, ne provenoit d'aucun désir charnel, comme quelques-uns l'avoient prétendu; mais uniquement des scrupules de sa conscience & de son amour pour le bien de son Royaume, & pour qu'après sa mort la succession du Trône ne fût sujette à aucune dispute. Il produisit ensuite plusieurs Livres & écrits des plus habiles Théologiens & Casuistes de l'Europe sur le divorce, & les décisions des Universités de France, d'Italie & d'Angleterre : on laissa toutes ces piéces entre les mains des membres, pour qu'ils en prissent eux-mêmes lecture. Le Roi communiqua, en même-tems, ses intentions à l'assemblée du Clergé, qui n'hésita pas à déclarer le mariage contraire aux loix divines : mais cette preuve de complaisance ne le mit pas à l'abri des poursuites dont on l'avoit menacé. Wolsey avoit été convaincu d'avoir exercé le pouvoir de Légat, sans une permission expresse du Roi ; ce qui étoit contraire aux loix de *provisos & præmunire*. En conséquence, ceux

qui reconnoissoient l'autorité du Légat, étoient transgresseurs de cette même loi : tout le Clergé étoit dans ce cas : envain les Ecclésiastiques alléguèrent que le Roi lui-même avoit consenti que le Cardinal exerçât la puissance légative, ils furent reconnus coupables, & tous leurs biens confisqués. Le peuple, qui gémissoit depuis long-tems sous leur tirannie, les vit avec plaisir humiliés & rangés dans la classe ordinaire des citoyens. Le Clergé, qui n'ignoroit pas combien le peuple étoit indisposé contre lui, céda aux circonstances, & implora la bonté du Roi. Il leur pardonna, & en reconnoissance, ils lui firent un présent de cent mille livres sterling. Dans le Comité de la convocation tenue à Cantorbery, on proposa que par un acte public, le Clergé reconnût le Roi pour son protecteur immédiat, & le chef suprême de l'Eglise Anglicanne : cette proposition ne passa pas sans beaucoup d'obstacles ; mais l'Archevêque de Warham, & Thomas Cromwell, parvinrent à les lever, & on convint que le Roi seroit appellé le chef suprême de l'Eglise, autant que la loi de Jesus-Christ le comporteroit.

1531.

1531. Le Clergé de la province d'York arrêta aussi qu'il seroit fait à Sa Majesté un présent de quatre-vingt mille huit cens livres ; mais comme dans l'acte dressé à cet effet il n'avoit pas reconnu la primatie du Roi, il fut informé que le présent ne seroit pas accepté ; ce qui le détermina à suivre l'assemblée de Cantorbery. Henri, satisfait de leur soumission, leur pardonna : il profita de la tenue du Parlement, qui fut prorogé, pour donner ordre qu'on imprimât & rendît public tout ce qui avoit été écrit en faveur du divorce, afin que tous ses sujets connussent l'affaire, avant la prochaine séance du Parlement.

Cependant Henri désiroit ardemment que Catherine consentît à une séparation : il lui envoya, à cet effet, plusieurs Evêques & Seigneurs, pour l'engager à se désister de son appel ; mais lorsqu'ils la pressèrent de référer la cause à quatre Ecclésiastiques & autant de séculiers, elle répondit qu'elle prieroit Dieu de donner au Roi la tranquillité de conscience ; mais qu'elle étoit sa femme légitime, & qu'elle soutiendroit ses droits, jusqu'à ce que la Cour de Rome eût

déclaré le contraire. Henri la voyant si opiniâtre, lui fit dire qu'elle eût à se retirer dans celui de ses palais qu'elle préféroit : elle répliqua que n'importe où elle fût, rien ne pouvoit lui ôter le titre de son épouse. Elle se rendit d'abord à Moore, ensuite à Easthamstead, & enfin à Ampthill. 1531.

Les Anglois, qui avoient vu avec plaisir l'humiliation des Prélats, commencèrent à discuter ouvertement sur différens points de religion, & leur zèle indiscret les porta à des extrémités qui auroient pu avoir des suites dangereuses : Henri en sentit toutes les conséquences, & résolut de faire connoître à ses sujets qu'en secouant le joug du Pape, il n'avoit point voulu attaquer les vérités essentielles de la Religion, & ordonna que les loix fussent rigoureusement exécutées contre les hérétiques : elles le furent en effet contre deux Ecclésiastiques & un praticien, qui périrent par les flammes, à Smithfield. Cette sévérité n'empêcha pas Henri & François son allié de soutenir les Protestans d'Allemagne, non par aucun motif de religion, mais pour s'opposer à

la maiſon d'Autriche. La France fai-
1531. ſoit eſpérer au Roi d'Angleterre que ſi le Pape ne lui rendoit pas juſtice, elle ſe ſouſtrairoït auſſi à l'obéiſſance ſpirituelle du ſaint Siége. François venoit, en même-tems, de conclure une ligue avec les Princes Proteſtans, & détermina Henri à les aider de cinquante mille écus, qui devoient être employés à la défenſe des droits & priviléges de l'Empire.

Les deux Rois avoient déja tenté de détacher le Pape de l'Empereur; mais Clément, qui craignoit de rompre ouvertement avec un auſſi puiſſant ennemi, les amuſa par de vaines eſpérances. Ces princes reconnurent qu'ils étoient joués; & comme ils appréhendoient que Sa Sainteté n'en vînt à un accommodement général avec Charles, ils tentèrent de l'en détourner, en faiſant courir le bruit qu'ils venoient de conclure particuliérement un nouveau traité à Londres : quoiqu'il ne fût que défenſif, l'Empereur en fut alarmé, parce qu'il imagina que Henri & François ſe propoſoient de profiter de l'invaſion des Turcs en Autriche pour l'attaquer en Italie, & dans les Pays Bas : il

fut confirmé dans ses craintes, quand il apprit que les Rois de France & d'Angleterre étoient convenus d'une entrevue entre Calais & Boulogne. 1531.

Le 15 de Janvier, le Parlement s'assembla, & les Communes, que la Cour avoit secrétement instruites, présentèrent une adresse par laquelle elles supplioient Sa Majesté de consentir à la réforme de plusieurs abus qui s'étoient glissés dans les priviléges du Clergé. Le Roi répondit qu'avant de rien accorder, il vouloit entendre ce que le Clergé avoit à alléguer pour sa défense : ce n'étoit qu'un prétexte pour convaincre le Clergé qu'il étoit sous la protection spéciale du Roi, & lui faire sentir le besoin qu'il en avoit. On rendit plusieurs arrêts qui touchèrent très-peu aux priviléges de ce corps, & dont ils furent dédommagés avec usure, par un acte qui les dispensa de payer à l'avenir les annates au Pape, fardeau qui jusqu'alors avoit paru bien pesant à tous les Ecclésiastiques; mais le Parlement déclara que le Roi auroit la liberté de confirmer ou d'annuller cet acte, jusqu'à ce que ses différens avec la Cour de Rome fussent terminés de manière ou d'autre. 1532.

Le Roi reçut alors une lettre du
1532. Pape, par laquelle il lui marquoit qu'il avoit appris que Sa Majesté s'étoit séparée de la Reine, & qu'elle avoit fait choix d'une autre épouse, sans égard pour lui-même comme Roi, & au mépris du saint Siége Apostolique, devant lequel la suite de l'affaire étoit encore pendante : il finissoit par exhorter Henri à rappeller Catherine, & à renvoyer Anne, afin d'éviter une rupture avec l'Empereur, & de ne pas diviser la Chrétienté, dont l'union étoit si nécessaire pour arrêter les progrès des Infidèles. Henri répondit au Pape, lui reprocha son ignorance, sa partialité & les ruses qu'il avoit employées avec lui : il lui déclara qu'il n'attaqueroit désormais son autorité, que lorsqu'il y seroit contraint, qu'il lui conseilloit d'adopter le sentiment de tant d'habiles Casuistes, & de ne consulter que sa conscience pour rendre justice. Clément somma Henri de comparoître en personne, ou par procureur, à Rome, pour répondre sur l'appel de la Reine. En conséquence Henri envoya Sir Edouard Karne, accompagné par Bonner. Ils trouvèrent,

en arrivant, le Consistoire divisé au sujet du divorce : ceux qui étoient du parti de l'Empereur, pressoient le Pape de procéder; mais les Cardinaux les plus sages lui conseilloient d'agir avec précaution, parce qu'il étoit certain que son attachement pour Charles, lui couteroit la perte de l'Angleterre. Le Pape interrogea les Ambassadeurs sur le bill concernant les annates : ils répondirent que comme le Roi étoit le maître de révoquer l'acte, il dépendoit de Sa Sainteté qu'il subsistât ou non. On plaida, & après plusieurs disputes savantes, l'affaire resta aussi incertaine, qu'auparavant. 1532.

Pendant ce tems, le Parlement s'assembla de nouveau, en Avril : au milieu de la séance, un des membres nommé Temse, proposa qu'on présentât requête au Roi pour le supplier de rappeller la Reine, pour éviter les inconvéniens que l'illégitimité de la Princesse pourroit occasionner. Henri, offensé de cette liberté, fit une vive réprimande à l'Orateur de la Chambre, & en appella au témoignage de sa conscience pour la justification de sa conduite. La peste vint alors ravager Londres,

& le Parlement fut prorogé au mois
1532. de Février. Aussitôt après cette prorogation, Sir Thomas Morus, craignant les suites d'une rupture avec la Cour de Rome, & n'aimant ni la personne ni les procédés d'Anne de Boullen, se démit des Sceaux, qui furent confiés à Sir Thomas Andley. Anne fut créée Marquise de Pembroke, & accompagna le Roi à son entrevue avec François.

Henri s'embarqua, le 11 d'Octobre, avec toute sa suite pour se rendre à Calais, & trouva François à Boulogne, où, pendant deux jours qu'il y resta, il fut traité avec autant de magnificence, que d'amitié. Le troisième jour, le Monarque François accompagna Henri jusqu'à Calais, & fut, à son tour, régalé de jeux & de divertissemens de toute espéce. Charles avoit publiquement taxé ces deux Princes d'être indifférens sur les intérêts de la Chrétienté. Pour détruire ces calomnies, ils s'engagèrent réciproquement, par lettres-patentes, à lever une armée de quatre-vingt mille hommes contre les Infidèles, & à marcher en Allemagne ou en Italie, suivant que les circonstances l'exi-

geroient ; mais ni l'un ni l'autre n'avoit intention d'exécuter ce projet. 1532.
Dans cette entrevue, Henri se plaignit de la partialité du Pape ; & François, loin d'excuser Sa Sainteté, chercha, au contraire, à l'aigrir encore davantage contr'elle : il étoit cependant alors engagé lui-même dans une négociation secrète avec elle, pour un mariage entre le Duc dOrléans son second fils, & Catherine de Médicis, parente de Clément.

Les deux Rois se quittèrent, après s'être donnés mille témoignages d'amitié. 1533.
Henri retourna en Angleterre, & dans le courant de Janvier, il fut marié secrétement à Anne de Boullen, par Roland Lee, qui, par la suite, devint Evêque de Coventry, & de Litchfield, en présence de Cranmer, qui venoit de succéder à Warham, Archevêque de Cantorbery, des Ducs de Suffolk & Norfolk, & des père, mère & frère d'Anne. Henri avoit envoyé, en même-tems, ordre au Docteur Bennel, son Envoyé à Rome, de faire de nouvelles propositions pour obtenir le divorce ; mais le Pape trouva qu'elles étoient préjudiciables à ses propres droits, &

les rejetta. Il fit sommer Henri de
1533. répondre à l'appel de la Reine. Karne protesta, fondé sur ce que le Roi ne pouvoit espérer aucune justice à Rome, où l'Empereur avoit le plus grand crédit : il demanda que Sa Sainteté se désistât, parce qu'autrement Henri en appelleroit à la décision des Casuistes éclairés, & des Universités de l'Europe : il argua toute la procédure de nullité, déclara que son maître étoit Prince Souverain, & l'Eglise d'Angleterre une Eglise libre, sur laquelle le Pape n'avoit aucune autorité.

Le peuple Anglois concouroit avec plaisir au succès des mesures que Henri prenoit pour abolir l'autorité du Pape dans son Royaume, & le Parlement, qui s'assembla en Février, rendit un arrêt, portant défense, sous les peines portées par le statut de *premunire*, de faire aucun appel à Rome. Cranmer, qui avoit obtenu la préférence pour l'Archevêché de Cantorbery, eut quelques scrupules sur le serment qu'il étoit d'usage de prêter devant le Pape ; mais le Roi sut les lever, en le faisant provisoirement protester contre ce serment. Ce Prélat y consentit ;

ce qui ne lui fit pas d'honneur, & il fut mis en possession du temporel de l'Archevêché. Les provinces de Cantorbery & d'York s'assemblèrent ensuite pour donner leur opinion sur la question suivante : savoir si la dispense accordée par le Pape Jules II, étoit suffisante pour rendre le mariage de Henri & de Catherine valable & indissoluble, & si la consommation des nôces d'Arthur avec cette Princesse étoit prouvée. La convocation décida que le Pape n'avoit pas le pouvoir d'accorder des dispenses, lorsqu'elles étoient contraires aux loix de Dieu, & que la consommation du premier mariage avoit été prouvée, autant que la nature de l'affaire l'exigeoit. Cette réponse générale & unanime détermina le Roi à porter la cause du divorce devant son Clergé. 1533.

Il pria, en même-tems, François I de lui envoyer quelques personnes de confiance, à qui il pût communiquer certaines particularités qu'il ne vouloit pas qui fussent rendues publiques : le Monarque François choisit le Lord Langeais, qui eut ordre de dire à Henri que le mariage entre le Duc

1533. d'Orléans & Catherine de Médicis, étoit arrêté ; qu'il seroit célébré à Marseille, en présence du Pape & de François ; que si le Roi d'Angleterre vouloit profiter de cette occasion pour solliciter lui-même auprès du Pape, peut-être en obtiendroit-il mieux que tout autre ce qu'il demandoit ; & que s'il ne pouvoit se rendre lui-même à Marseille, il eût à y envoyer quelqu'un pour lui. Henri répondit à Langeais, que puisque le Pape avoit persisté constamment à refuser toutes les propositions qu'il lui avoit faites, il étoit déterminé à renoncer, à son tour, à l'autorité de Clément ; qu'il avoit épousé Anne de Boullen ; mais qu'il vouloit tenir ce mariage caché, jusqu'au mois de Mai, afin de voir si François obtiendroit quelque chose du souverain Pontife ; & qu'enfin, si celui-ci ne vouloit rien accorder, il se retireroit entiérement de l'autorité Papale : il ajouta à l'envoyé de François qu'il avoit composé un Livre sur l'usurpation de l'Eglise, & sur les prérogatives des têtes couronnées ; mais qu'il attendoit, pour le rendre public, qu'il ne lui restât plus aucune espérance.

Cependant le mariage de Henri ne pouvoit être long-tems secret : la nouvelle épouse étoit enceinte, & sa réputation exigeoit que son hymen fût publié. L'Archevêque de Cantorbery demanda donc la permission de procéder contre le mariage de Catherine, dont Henri désiroit toujours ardemment un consentement au divorce : il employa de nouveau tous les moyens qu'il avoit déja tentés ; mais avec aussi peu de succès. Alors la Reine fut sommée de comparoître à Dunstable : elle refusa absolument, & Cranmer prononça la sentence par laquelle il déclara son mariage nul, comme contraire aux loix divines, & confirma, en même-tems, le mariage du Roi avec Anne, qui fut, en conséquence, couronnée, le premier de Juin. 1533.

Henri chargea le Lord Montjoy de présenter cette sentence à Catherine, qui continua de refuser de s'y soumettre ; mais le Roi ordonna qu'à l'avenir elle n'auroit plus d'autre titre, que celui de Princesse douairière de Galles. Il fit aussi notifier son divorce & son nouveau mariage à tous les Princes voisins : l'Empereur fut du

nombre : Henri lui envoya Sir Th. Wyatt. Celui-ci tâcha de justifier la conduite de son maître, & dit à Charles que Henri se flattoit qu'ils resteroient aussi amis qu'ils l'avoient été jusqu'alors. Charles reçut froidement l'Envoyé, & lui répondit qu'il consulteroit son Conseil sur la manière dont il devoit en agir. Clément fut indigné de la sentence de Cranmer, & sur-tout du Livre que Henri avoit écrit contre la jurisdiction Papale, & dont ce Monarque avoit déja envoyé une copie à Rome. Le Pape foudroya la sentence, déclara que Henri encoureroit l'excommunication, s'il ne renonçoit, avant la fin de Septembre, à tout ce qui avoit été fait contre le saint Siége Apostolique. Henri étoit trop avancé pour reculer : cependant il céda aux raisons de François I, & envoya à Marseille Gardiner, Evêque de Winchester, Sir François Bryan, & Sir Jean Wallop : il les fit accompagner par Edouard Bonner, l'Ecclésiastique le plus hardi, & le plus ferme. Aussitôt que le mariage fut terminé, Bonner demanda une audience à Sa Sainteté, & lui dit que le Roi d'Angle-

1533.

terre avoit appellé au futur Concile de toute sentence émanée du saint Siége, rendue ou à rendre contre lui. Le Pape répondit qu'il prendroit l'avis des Cardinaux, & quelques jours après, il déclara que l'appel n'étoit pas recevable. Bonner, sans se laisser intimider, notifia l'appel que l'Archevêque d'York avoit interjetté sur la cassation de la sentence prononcée contre lui. Tant d'audace irrita Clément au point, qu'il menaça Bonner de le faire jetter dans une chaudière de plomb fondu : François I parut lui-même offensé de la témérité de ce Prêtre, & promit à Sa Sainteté de ne pas laisser un pareil outrage impuni ; cependant il laissa échapper le coupable.

1533.

Il sembloit que ce dernier trait venoit de rompre tous les moyens d'un accommodement ; cependant François ne désespéra pas de voir ces débats pacifiés. Aussitôt qu'il fut de retour de Marseille, il envoya Jean de Bellay, Evêque de Paris, faire de nouvelles propositions à Henri, qui consentit que la querelle fût jugée à Cambrai, par des Juges qu'on ne pût soupçonner de partialité. L'Evê-

que, content d'avoir obtenu ce point,
1533. partit au printems pour Rome. Il trouva Clément disposé à accepter la proposition, pourvu que Henri s'engageât, par écrit, à s'en tenir à ce jugement ; & pour éviter de plus longs délais, il fixa au courier qu'on envoya en Angleterre, le jour auquel il seroit à Rome, muni de la piéce en question. A peine les Ministres de l'Empereur furent-ils informés de cette négociation, qu'ils pressèrent le Pape de se rétracter, & obtinrent de lui promesse de rendre sentence contre Henri, si le courier n'étoit pas revenu au tems marqué. En effet, aussitôt que le terme fut expiré, sans que le courier eût paru, le Pape intimidé par les menaces de l'Empereur, refusa à l'Evêque de Paris un délai de six jours, qu'il lui demandoit, & déclara, par une bulle, le mariage entre Henri & Catherine bon & légitime, & enjoignit à ce Prince de rappeller sa femme, sous peine d'encourir les censures de l'Eglise. Il y avoit deux jours que cette sentence étoit rendue, lorsque le courier arriva d'Angleterre, muni d'un plein pouvoir à l'Evêque de Paris d'accorder

ce que le Pape avoit demandé. Plusieurs Cardinaux proposèrent à Clément de révoquer sa bulle ; mais les partisans de l'Empereur déterminèrent ce Pontife à persister dans son jugement. Ce fut ainsi que l'Angleterre fut entiérement séparée du siége de Rome. 1533.

Le Parlement s'assembla, le 15 de Janvier : il commença la séance par casser l'arrêt que Henri IV avoit rendue contre les hérétiques : son intention n'étoit pas cependant de les soustraire aux peines prononcées contr'eux ; mais uniquement pour ôter au Clergé la connoissance de ces sortes d'affaires. Il fut rendu un autre réglement, qui défendoit au Clergé de s'assembler sans la permission du Roi : il portoit aussi que Sa Majesté nommeroit trente-deux personnes, tant du Parlement que du Clergé, qui seroient chargées d'examiner les canons & les constitutions de l'Eglise, pour conserver ceux qui seroient estimés néceffaires, & abolir le reste. On rendit pareillement un arrêt de proscription contre Elisabeth Barton, fille de la paroisse d'Aldington, dans le Comté de Kent, qui, aidée & pro- 1534.

1534. tégée par certains Eccléſiaſtiques, avoit excité des troubles dans le Royaume : elle étoit ſujette à des vapeurs hyſtériques, pendant leſquelles ſon eſprit étoit en démence ; ce qui avoit fait croire au peuple qu'elle étoit inſpirée. Un nommé Richard, Prêtre de cette Paroiſſe, conduit par l'appas du gain, voulant profiter de cette impoſture, perſuada à cette fanatique qu'en effet le Saint-Eſprit la faiſoit parler : il lui apprit certaines expreſſions figurées, & à contrefaire cette ſainte horreur, & ces frémiſſemens qu'on attribuoit aux oracles des Dieux. Un Chanoine de l'égliſe de Chriſt à Cantorbery, étoit de la confidence, & contribuoit autant qu'il pouvoit au ſuccès de la fourberie. Eliſabeth fit des progrès rapides ſous la diſcipline de ſon maître : ſes prophéties furent accompagnées de toutes les marques propres à les faire croire, & de toutes les convulſions néceſſaires pour en impoſer : elle déclama hautement contre les ſectateurs de la nouvelle doctrine, les traita publiquement d'hérétiques abominables, & ſe déchaîna contre le divorce du Roi : elle publia que la Vierge Marie lui étoit

apparue, & l'avoit aſsûrée qu'elle ne recouvreroit point la ſanté, juſqu'à ce qu'elle eût été viſiter ſon image, qui étoit placée dans une égliſe voiſine. Eliſabeth y fut en pélerinage : là, au milieu d'une affluence de peuple, elle prétendit être agitée de l'Eſprit divin, donna le ſpectacle des contorſions, qu'elle avoit ſi bien étudiées, &, au milieu d'une infinité de pieuſes rêveries, déclara que Dieu l'appelloit à la vie religieuſe, & avoit choiſi Bocking pour ſon directeur ſpirituel. Elle ſe prétendit auſſi guérie, par l'interceſſion de la Vierge, & prit le voile. Bientôt elle eut des viſions, elle entendit l'harmonie céleſte, elle reçut du Ciel une lettre, que lui écrivit ſainte Madeleine, & fut tranſportée, par un Ange, à Calais, pendant que le Roi y étoit; elle y communia en ſa préſence, mais inviſible, & fut ramenée à ſon monaſtère. Elle prédit que ſi Henri perſiſtoit dans ſon divorce, & épouſoit une autre femme, ſon règne ne dureroit pas plus d'un mois, & qu'il mourroit comme un impie.

1534.

Toutes ces révélations furent miſes par écrit, & un moine nommé Deє-

ring en fit un Livre. Warham, Archevêque de Cantorbery, fut la dupe de ces fourberies; il étoit soutenu par Fisher, Evêque de Rochester, & par plusieurs autres qui étoient du parti de Catherine : ils tinrent plusieurs assemblées secrètes, & détournèrent plusieurs sujets de leur devoir, entr'autres les Moines & les Religieuses de Sion, les Chartreux & quelques Cordeliers de Richmont, Greenwick & Cantorbery. Un nommé Peto, prêchant devant le Roi, à Greenwick, lui dit qu'il avoit été trompé par plusieurs Prophètes; mais comme un Michée, il l'avertit que les chiens boiroient son sang, comme ils avoient bu celui d'Achab. Henri supporta cette insulte avec beaucoup de modération: cependant, pour désabuser le peuple, il chargea le Docteur Corren de prêcher devant lui, le Samedi suivant. Cet Ecclésiastique justifia la conduite du Roi, & traita Peto de rebelle & de traître. Un moine nommé Ellston l'interrompit, l'appella faux Prophète, lui reprocha de vouloir établir la succession de la Couronne sur l'adultère, & parla avec tant d'aigreur, que Henri lui imposa silence. Ils furent l'un &

1534.

& l'autre cités au Conseil, qui les réprimanda vivement. Henri sentit que cette affaire pouvoit devenir dangereuse ; il ordonna que la pucelle & ses complices fussent examinés dans la Chambre étoilée * : ils avouèrent tous l'imposture, & lurent publiquement les articles de leur confession, sur un échafaud, qui fut dressé à cet effet, dans l'église de saint Paul, d'où on les mena à la Tour. Ils y restèrent jusqu'à la séance du Parlement suivant. Ils furent atteints & convaincus de trahison, au premier chef, & d'avoir conspiré contre la vie & la couronne du Roi. L'Evêque de Rochester, Thomas Gold, Thomas Lauwrence, Edward Twaites, Jean Adisson, & Thomas Abel, furent jugés coupables de complicité ; leurs biens furent déclarés confisqués au profit du Roi, & eux-mêmes condamnés à demeurer en prison, tant qu'il plairoit à Sa Majesté. On ordonna que les Livres de révélation de la Religieuse seroient remis au Secrétaire d'Etat, sous peine d'a- 1534.

* Justice extraordinaire, abolie en 1641, sous Charles I.

mende & de prison. On découvrit, 1534. dans les informations qui furent faites sur cette affaire, que la prétendue lettre de sainte Madeleine avoit été écrite par un nommé Haukherst, de Cantorbery : que la porte du dortoir, qu'on disoit avoir été miraculeusement ouverte pour que la none pût aller dans la chapelle & converser avec Dieu, l'avoit été réellement pour faciliter entr'elle & ses complices, une communication libertine & scandaleuse.

La pucelle de Kent, Bocking, Deecring, Rish & Gold, furent exécutés à Tyburn, le 20 d'Avril. La Religieuse avoua toute son imposture, & rejetta ses erreurs sur ses complices, qui avoient abusé de son ignorance : elle demanda pardon à Dieu, au Roi, & supplia le peuple de prier pour elle, & pour ceux qui mourroient avec elle. Cromwell, Secrétaire, voulut alors engager Fisher, Evêque de Rochester, à recourir à la clémence du Roi, en l'assûrant que l'aveu de ses fautes, joint à son grand âge & à ses infirmités, lui mériteroient son pardon. L'Evêque rejetta non seulement l'avis du Secré-

taire, mais il menaça de parler selon sa conscience, si on l'inquiétoit davantage sur cette affaire. Cromwell lui écrivit de nouveau pour lui faire connoître tout le ridicule de sa conduite; mais le Prélat persista dans son obstination, & fut compris dans l'arrêt comme coupable d'un silence criminel sur un fait de trahison. Par un autre arrêt, le Parlement déclara le mariage du Roi avec Catherine nul, & établit la succession à la Couronne sur les enfans mâles ou femelles qui proviendroient d'Anne, femme légitime de Henri. Les Membres prêtèrent le serment requis en pareil cas, & les deux Chambres furent prorogées au 3 de Novembre. 1534.

Aussitôt que le Parlement fut séparé, Henri envoya des Commissaires par tout le Royaume pour faire jurer à tous les Ecclésiastiques qu'ils seroient fidèles au Roi, à la Reine, & à leurs héritiers, ou successeurs; qu'ils regarderoient le Roi comme le chef suprême de l'Eglise Anglicane, & le Pape, comme un simple Evêque. Les Commissaires ne trouvèrent de résistance que de la part de Fisher & de Sir Thomas Moore, qui refusèrent

absolument de prêter aucun serment.
1534. Sir Thomas cependant proposa de reconnoître la succession, pourvu qu'on lui laissât dresser la formule du serment. Cranmer & Cromwell le traitèrent avec beaucoup de douceur : ils tâchèrent de le déterminer à obéir, & Cranmer proposa qu'on acceptât l'expédient de Sir Thomas ; mais le Roi étoit trop irrité contr'eux : il les envoya à la Tour. Fisher fut dépouillé de tout, & on ne lui laissa que quelques vieux haillons, qui couvroient à peine sa nudité.

Henri voyant que tous ses efforts auprès de Catherine pour obtenir son consentement au divorce étoient inutiles, commença à craindre que Charles son neveu ne lui suscitât quelque trouble : en effet, ce Prince vouloit faire exécuter la sentence du Pape, & proposoit de se lier plus intimement avec François ; mais avant que tous ces projets pussent être exécutés, Clément mourut, & le Cardinal Farnèse lui succéda, sous le titre de Paul III.

Le Parlement s'assembla, le 23 de Novembre : il établit plusieurs loix importantes pour détruire à l'avenir

toute connexion entre le Roi & le Pape : il confirma sur la tête du Roi le titre de Chef suprême de l'Eglise, que le Clergé lui avoit déja accordé : il déclara coupables de haute trahison tous ceux qui écriroient ou parleroient contre le Roi, & aussitôt que la séance fut finie, Henri donna une déclaration par laquelle il supprima le nom du Pape, & ordonna qu'il fût effacé de tous livres & écrits. 1534.

Cependant la réforme faisoit des progrès considérables en Angleterre : malgré les persécutions qu'elle avoit éprouvée, à l'instigation de Sir Th. Moore, lorsqu'il étoit Grand Chancelier, les écrits de Luther étoient entre les mains de toute la nation, & Tindal, qui s'étoit sauvé dans les Pays-Bas, avoit traduit la Bible en Anglois : l'Evêque de Londres en fit brûler plusieurs copies par la main du bourreau : plusieurs personnes furent elles-mêmes brûlées, & souffrirent les plus cruels tourmens, avec une constance surprenante. Anne de Boullen, l'Archevêque Cranmer, & Cromwell, favorisoient la réforme ; mais elle avoit, en même-tems, de puissans ennemis dans le Duc de Norfolk,

Gardiner, Longland, Evêque de Lincoln, & plusieurs autres Ecclésiastiques, qui avoient du crédit à la Cour,
1534. & qui, en prêchant devant le Roi, remplissoient leurs sermons d'invectives contre la nouvelle doctrine. Henri lui-même étoit Catholique scrupuleux à tous égards, si ce n'est qu'il avoit secoué le joug du Pape : il avoit plus d'une fois écrit contre Luther ; il ne pouvoit même lui pardonner la manière injurieuse avec laquelle ce réformateur l'avoit traité d'abord, quoique celui-ci eût écrit depuis au Roi avec toute l'humilité & le respect possible.

1535. Au milieu de ses succès Henri ne goûtoit pas cette tranquillité qu'il devoit en attendre : envain il avoit foulé aux pieds l'autorité du Pape, détruit toute opposition dans ses Etats, soumis le Comte de Kildare, qui, à l'instigation de l'Empereur, avoit fait révolter l'Irlande, & conclu un traité de paix avec le Roi d'Ecosse son neveu; il régnoit dans son cœur un vuide qu'il chercha à remplir, en se livrant à ses passions : il devint violent, cruel & arbitraire : quelques moines, par des abus personnels, l'ir-

tirèrent, & au-lieu de ne punir que les coupables, il étendit la rigueur des loix ſur tous en général. Il étoit particuliérement indiſpoſé contre le nouveau Pontife, qui avoit créé Fisher Cardinal, pour le récompenſer d'avoir refuſé de reconnoître la ſuprématie du Roi, & le dédommager des peines de ſa détention. Henri ne put s'empêcher de ſatisfaire ſon reſſentiment : il fit préſenter de nouveau le ſerment à Fisher, & ſur ſon refus, il le fit condamner & exécuter comme traître. Sir Th. Moore ſubit le même ſort, après une converſation qu'il eut avec Rich, Solliciteur général, dans laquelle il ſe déclara ſur la ſuprématie de manière à encourir la rigueur des loix. Henri ne retira de ſa mort que le reproche éternel d'avoir fait périr un homme univerſellement eſtimé pour la droiture de ſon cœur, & admiré pour l'étendue de ſes connoiſſances & les lumières de ſon eſprit. 1535.

Tandis que Henri, guidé par ſa haine, faiſoit rougir les échafauds, Paul III cherchoit à terminer tous les différens de ce Monarque, & avoit, à ce ſujet, de fréquentes con-

férences avec Grégorio Casali, résident à Rome; mais qui n'y avoit point de caractère public. Ce Pontife ignoroit alors ce qui venoit de se passer; mais lorsqu'il apprit la mort de Fisher, de Moore, & de plusieurs autres moines, il vit bien que l'Angleterre étoit perdue à jamais pour le saint Siége : alors il ne ménagea plus rien, & voulant soutenir l'honneur de la Thiare, il lança contre Henri tous les foudres du Vatican, l'excommunia, déchargea ses sujets du serment de fidélité; ordonna à tous les Ecclésiastiques de quitter ses Etats; commanda à la Noblesse de prendre les armes contre lui; mit son Royaume en interdit; défendit à tous les Chrétiens d'avoir aucune communication avec les Anglois; annulla tous les traités que d'autres Puissances avoient passés avec lui avant son mariage avec Anne de Boullen, & déclara illégitimes & incapables de succéder au Trône tous les enfans qui en proviendroient. Henri s'étoit attendu à ce coup d'éclat : aussitôt qu'il en fut informé, il envoya, de concert avec François I, des Ambassadeurs aux Princes protestans qui étoient entrés dans une ligue

1535.

à Smalcade en Allemagne, pour leur propoſer une union d'intérêt ; mais ces Proteſtans, qui ne déſiroient que la liberté de conſcience, n'ignoroient pas que les deux Monarques condamnoient leur doctrine, & perſécutoient même ceux de leurs ſujets qui la profeſſoient : ils prévirent bien qu'il ſeroit impoſſible d'entretenir avec eux une union ſincère; cependant ils proposèrent à Henri de ſouſcrire à la confeſſion d'Ausbourg ; mais comme il n'avoit pas envie d'embraſſer leur doctrine, l'ambaſſade fut ſans effet. 1535.

Henri réſolut alors de faire faire une viſite générale des monaſtères pour examiner ſcrupuleuſement les titres de chacun d'eux, leurs revenus, la condition des moines & des religieuſes & la règle de chaque ordre : il vouloit, par-là, tirer le public de la haute opinion qu'il avoit de la ſainteté de cet état, ſatisfaire la haine perſonnelle qu'il lui portoit, pour avoir ſéduit nombre de ſes ſujets, leur avoir fait renoncer à leur ſerment de fidélité, & augmenter ſes propres revenus des dépouilles qu'il en retireroit. Th. Cromwell fut nommé Viſiteur général : il établit

plusieurs Substituts pour l'examen des
1535. monastères, où l'on découvrit les irrégularités les plus criantes : la débauche, l'imposture, la profanation, tous les vices enfin paroissoient s'y être rassemblés pour déshonorer la Religion, & faire rougir l'humanité. De leur côté, les Examinateurs, ennemis de toute institution monacale, ne manquèrent pas d'exagérer ces abominations, dans le rapport qu'ils en firent. D'abord ils menacèrent les Religieux des deux sexes de les traiter suivant toute la rigueur des loix ; mais bientôt ils leur firent entendre que s'ils vouloient cacher leurs désordres aux yeux du public, ils n'avoient qu'à résigner leurs maisons au Roi, qui prendroit soin de pourvoir particuliérement à la subsistance de chacun d'eux. Un grand nombre de communautés y consentirent ; mais elles n'y gagnèrent rien : on ne crut pas devoir laisser ignorer au public les découvertes qu'on avoit faites, afin de le convaincre de la nécessité où l'on avoit été de faire faire de pareilles visites. En conséquence on rendit public le rapport des Commissaires.

Pendant ces opérations, le Roi ôta au Cardinal Campegge l'Evêché de Salisbury, & celui de Worcester à un Italien nommé Ghinacer, pour les donner à Nicolas Chaxton, & à Hugues Latimer, partisans de la réforme. Jean Helsey succéda à Fisher, & Edouard Fox fut nommé au siége d'Héreford. 1535.

Au commencement de cette année, la Reine Catherine mourut à Kimbolton, dans la province d'Huntingdom, âgée de cinquante ans : après avoir essuyé toutes sortes de disgraces, on lui avoit assigné pour vivre une pension, comme Princesse douairière de Galles. Quoiqu'elle ne trouvât pas beaucoup de consolation en Angleterre, où elle étoit étrangère, elle ne témoigna jamais la moindre envie de quitter le Royaume : elle y étoit, sans doute, retenue par sa tendresse maternelle pour la Princesse Marie. Lorsque le Roi apprit sa maladie, il lui envoya un courier pour l'assûrer de la part qu'il y prenoit : elle lui écrivit une lettre fort tendre, dans laquelle elle le traitoit de son Seigneur & d'époux, lui pardonnoit toutes les peines qu'il lui avoit 1536.

causées, lui recommandoit sa fille, le prioit d'avoir soin de trois Dames qui étoient auprès d'elle, & d'accorder quelques récompenses à ses domestiques; elle finissoit par ces mots: « Tous mes vœux seroient remplis, » si je jouissois encore une fois du » plaisir de vous voir ». Henri fut vivement touché de cette lettre; on dit même qu'il répandit quelques larmes sur le sort infortuné de cette Princesse, qui méritoit d'être plus heureuse. La simplicité de sa vie, sa piété, sa frugalité la rendirent infiniment respectable, au sein d'une fortune médiocre: mais elle n'oublia jamais ce qu'elle étoit, & elle sut mettre dans sa conduite toute la dignité qui doit être inséparable du titre de Reine. Sa fermeté à rejetter les propositions de Henri, fut une suite de son jugement: elle sentit qu'en cédant, elle se seroit mise au-dessous de l'état de Reine, & de femme même; qu'elle entraîneroit sa famille dans sa disgrace; qu'elle éloigneroit à jamais d'elle tous ses amis, & qu'elle deviendroit elle-même un objet de mépris. Elle fut enterrée dans l'église Abbatiale de Peterborough, que par

1536.

la suite Henri érigea en Cathédrale.

Dans la séance du Parlement qui 1536.
se tint en Février, le Roi représenta que le grand nombre de monastères étoit une dépense pour le Royaume, & demanda qu'on avisât aux moyens de rémédier au mal qui en résultoit. En conséquence on supprima, par un acte, tous les monastères dont les revenus n'excédoient pas deux cens livres par an, & le produit en fut appliqué à Sa Majesté. Par cette loi, la Couronne acquit un revenu annuel de trente-deux mille livres, outre un capital de plus de cent mille livres, qui provenoit de l'argenterie, des ornemens & effets des églises & couvens. Henri érigea, à cet effet, une nouvelle Cour de justice, qu'on appella la Cour d'augmentation des revenus du Roi. En même-tems le Clergé s'assembla, & demanda qu'il fût fait une nouvelle traduction de la Bible en Anglois, à l'usage de ceux qui n'entendoient pas le Latin. Gardiner, & ceux de son parti, firent tout ce qu'ils purent pour s'y opposer; mais Cranmer l'emporta : le Roi fut supplié de choisir quelques personnes habiles pour travailler à cet

ouvrage : la Reine s'y intéressa, &
1536. le Roi y consentit : on ignore quels furent ceux qu'il en chargea ; mais au bout de trois ans, tout l'ouvrage fut imprimé à Paris. Henri n'ayant plus rien à demander à son Parlement, dont il avoit obtenu tout ce qu'il désiroit, le congédia, après une séance qui duroit depuis six ans.

La Reine accoucha, dans ce tems, d'un enfant mort. La surprise de Henri fut extrême ; & comme il étoit naturellement superstitieux, il crut que cet accident étoit une punition du Ciel. On avoit remarqué que depuis quelque tems, son amour pour Anne étoit très-refroidi, & que la beauté de Jeanne Seymour, une des femmes de la Reine, faisoit chaque jour de nouvelles impressions sur son cœur. On a vu que ce Prince avoit les passions extrêmement vives, & qu'il ne ménageoit rien pour les satisfaire : la Reine elle-même contribua à augmenter le dégoût que le Roi commençoit à sentir pour elle, & que son accident ne fit que fortifier. Par sa conduite, souvent imprudente, elle donna lieu à quelques soupçons ; ses ennemis en profitèrent pour animer la

jalousie du Roi. Lady Rochefort, une de ses femmes, qui la détestoit, l'accusa auprès du Roi d'entretenir une liaison secrète avec le Lord Rochefort son propre frère : Henri n'étoit que trop disposé à prêter l'oreille à cette calomnie, que le Duc de Norfolk lui confirma. Ce Seigneur, partisan outré de l'ancienne Religion, regardoit Anne comme la cause première des progrès que la réforme avoit faits, & ne voyoit d'autres moyens pour les arrêter, que la perte de la Reine. Ce motif étoit bien suffisant : elle fut résolue. Anne fut accusée d'inceste, non seulement avec son frère Rochefort, mais encore de vivre dans un commerce scandaleux avec Henri Norris, premier Gentilhomme de la chambre du Roi. Weston, Breaton, également Gentilshommes de la chambre, & Marc Smeton, musicien. Cette accusation n'étoit cependant fondée que sur la déclaration de Lady Wingfield, qui, au lit de la mort, en avoit déclaré quelques particularités ; mais il n'en falloit pas davantage pour porter le trouble dans un esprit tel que celui de Henri : on dit même qu'il avoit observé dans un tournois, à Greenwick, 1536.

que la Reine avoit jetté un mouchoir
1536. à un de ses favoris qui s'étoit échauffé dans la lice. Quoiqu'il en soit, le Roi retourna subitement à Whitehalle : la Reine fut confinée dans sa chambre, & tous ceux qu'on soupçonnoit, arrêtés & conduits à la Tour. Anne crut d'abord que c'étoit un jeu, elle n'en fit que rire ; mais lorsqu'elle vit que l'affaire étoit sérieuse, elle en fut tellement effrayée, qu'elle fut attaquée de vapeurs histériques, pendant lesquelles elle commit toutes les extravagances naturelles à cette maladie. Le lendemain on la conduisit à la Tour : elle se prosterna à genoux, & appella le Ciel à témoin de son innocence.

Dans son malheur, elle se vit abandonnée de toute la Cour. Cranmer seul entreprit sa défense, & le Roi lui ayant défendu de paroître devant lui, il écrivit au Monarque une lettre pathétique en faveur d'Anne ; mais elle fut sans effet. Le 15 de Mai, la Reine & son frère comparurent devant le Duc de Norfolk, Grand Sénéchal dans cette affaire, le Duc de Suffolk, le Marquis d'Exeter, le Comte d'Arundel, & vingt-cinq autres

Pairs. Les charges de la Reine portoient qu'elle avoit eu une conversation criminelle avec son frère & les quatre autres, & qu'elle avoit conspiré contre la vie du Roi. Loin de se reconnoître coupable, elle répondit distinctement à tous les articles de son accusation; mais elle n'en fut pas moins déclarée convaincue, & condamnée à être brûlée, ou décollée, suivant que le Roi l'ordonneroit: son frère fut également condamné à perdre la tête, & à être écartelé. La vengeance de Henri n'étoit pas encore satisfaite; son mariage avec Anne fut déclaré nul, sur un prétendu contrat passé antérieurement entr'elle & le Comte de Northumberland: Elisabeth sa fille fut, par le même acte, déclarée illégitime. Lorsque la Reine fut amenée sur l'échafaud, devant les Ducs de Norfolk, Suffolk, & ses autres Juges, elle dit qu'elle venoit subir la mort que sa sentence portoit: elle pria Dieu de conserver le Roi, dont elle avoit toujours éprouvé la bonté, & désira que la nation le jugeât avec charité: elle demanda des prières au peuple, &, après avoir resté quelque tems à prier elle-

1536.

1536. même, elle présenta sa tête au coup fatal qui lui fut porté par un exécuteur qu'on avoit envoyé de Calais. Ainsi périt l'infortunée Anne de Boullen, âgée de trente ans, victime de l'inconstance & de la jalousie de Henri, mais plus encore de la malice & de l'imposture des ennemis qu'elle s'étoit faits, en protégeant particuliérement la réforme. Elle étoit pieuse sans affectation, charitable sans ostentation, & protectrice des arts & des savans.

Le lendemain de l'exécution d'Anne de Boullen, Henri, sans garder aucune décence, & sans s'embarrasser de l'opinion de ses sujets, épousa Lady Jeanne Seymour. Le 8 de Juin un nouveau Parlement fut assemblé: il cassa le dernier acte concernant la succession, déclara illégitimes & inhabiles à succéder les enfans provenus des deux premiers mariages du Roi, & adjugea la Couronne sur la tête de ceux qui naîtroient de Jeanne, ou de telle autre femme que Henri prendroit par la suite. Le même Parlement voulant ôter au Pape toute espérance de jamais recouvrer la jurisdiction spirituelle sur l'Angleterre,

rendit un arrêt par lequel il déclara que tous ceux qui tenteroient de rétablir dans le Royaume l'autorité de l'Evêque de Rome, encoureroient les peines prononcées par la loi de *premunire*. 1536.

Cranmer déclara en même-tems à l'assemblée, que les rits & cérémonies seroient réformés pour être observés conformément aux écritures, & quelques jours après il présenta un corps d'articles que le Roi avoit rédigés lui-même sur la doctrine religieuse, pria l'assemblée de les examiner, & de faire un fidèle rapport de sa délibération. Ce fut dans le fort de cette discussion que de part & d'autre on se déclara ouvertement. Cranmer avoit pour lui Goodrick, Evêque d'Ely, Shaxton de Salisbury, Latimer de Worcester, Barlow de St. David, Fox d'Héreford, & Hilsey de Rochester : l'autre parti étoit soutenu par l'Archevêque d'York, Stokesly, Evêque de Londres, Tonstal de Durham, Gardiner de Winchester, Longford de Lincoln, Sherburn de Chichester, Nix de Norwich, & Kite de Carlisle. Tous ceux-ci étoient partisans du Pape, avec lequel ils se

flattoient qu'un jour le Roi ſe récon-
1536. cilieroit ; mais Cranmer & Crom-
well, qui avoient toute ſa confiance, lui perſuadèrent que les abus dont ils demandoient l'abolition, tendoient directement à ſoutenir l'uſurpation du Pape. Après de longues & vives diſputes, l'aſſemblée convint de certains articles pour être réduits en forme de conſtitutions. Ils portoient que l'Ecriture ſainte eſt la baſe de la foi, ainſi que le *Credo* des Apôtres, celui de Nicée, & celui d'Anaſtaſe ; que le Baptême eſt abſolument néceſſaire, de même que la pénitence, qui conſiſte en trois parties, la contrition, la confeſſion auriculaire, & la réforme dans la conduite ; que le corps de Jéſus-Chriſt eſt réellement préſent dans le ſacrement de l'Euchariſtie ; qu'en fait de contrition, de foi & de charité, la régénération produit la juſtification ; qu'on doit conſerver les images dans les égliſes, quoique le culte d'adoration ne doive être rendu qu'à Dieu ſeul ; qu'il faut honorer les Saints, ſans croire qu'ils puiſſent accorder ce qui n'eſt réſervé qu'à Dieu ; mais qu'on doit les invoquer ſans ſuperſtition, & obſerver leurs fêtes,

dont cependant le Roi auroit droit de retrancher celles qu'il jugeroit convenables : que l'on conservera les cérémonies ordinaires de l'Eglise, telles que l'eau bénite, le pain béni, les cierges au jour de la Chandeleur, les cendres au premier Mercredi du Carême, le buis béni le Dimanche des Rameaux, l'adoration de la Croix le Vendredi saint, la consécration des fonts, les exorcismes & la bénédiction; qu'on priera pour les ames des trépassés, & qu'on fera des aumônes pour dire des messes & des services; que comme l'Ecriture ne s'est point expliquée sur le lieu de leur séjour & sur les peines qu'elles peuvent souffrir, on laissera le tout à la clémence & à la miséricorde de Dieu; qu'en conséquence on ne croira plus au purgatoire, & au pouvoir qu'on avoit jusqu'alors prêté au Pape de les en délivrer. 1536.

On s'occupa, pendant le mois d'Août, de la suppression de quelques petits monastères, qui occasionnèrent de grands murmures de la part du peuple : plusieurs personnes de distinction virent avec un véritable mécontentement qu'on saisissoit les

effets de ces maisons religieuses que
1536. leurs ancêtres avoient fondées : ils se voyoient eux-mêmes privés d'une ressource que ces maisons leur fournissoient, lorsqu'ils en vouloient faire des retraites pour leurs enfans, sans compter qu'elles étoient souvent pour eux des asiles où ils étoient reçus & traités avec toutes sortes de marques d'hospitalité, lorsqu'ils étoient obligés de voyager dans les Provinces. Les pauvres avoient encore plus de raison de se plaindre, eux qui subsistoient particulièrement des aumônes que ces maisons religieuses leur faisoient chaque jour. D'un autre côté, les gens superstitieux gémissoient sur le malheur des ames de leurs parens & amis, qui restoient désormais en purgatoire, puisque la destruction des monastères alloit faire cesser les prières qu'on y faisoit journellement pour les morts. Le Roi, de l'avis de Cromwell essaya d'appaiser ces murmures, en vendant les terres qui appartenoient à ces maisons à un prix fort au-dessous de leur valeur, à condition que les acheteurs continueroient les mêmes charités que chacune d'elles s'étoit imposée; & pour

donner une satisfaction entière au peuple, il rétablit trente-un couvens. 1536.

Ces précautions ne produisirent pas cependant l'effet qu'on en avoit attendu : le Clergé répandit dans le peuple un esprit de mécontentement, qui enfin alluma la rébellion dans la province de Lincoln : environ vingt mille hommes s'assemblèrent, ayant à leur tête le Docteur Makrel, Prieur de Barlins, déguisé en savetier. Après avoir fait serment d'être fidèles à Dieu, au Roi & à l'Etat, ils envoyèrent à la Cour une adresse par laquelle ils se plaignoient de ce que plusieurs maisons religieuses avoient été supprimées de l'avis de quelques conseillers mal intentionnés ; que depuis différens actes du dernier Parlement ils se trouvoient molestés dans leurs possessions séculières ; qu'ils avoient lieu de craindre, en voyant différens Evêques se déclarer ennemis de la foi, qu'on n'enlevât les ornemens & les vases des églises. Ils supplioient le Roi d'assembler la Noblesse de la nation, & de la consulter sur la réparation de ces torts : ils finissoient par le reconnoître chef de l'Eglise ; auquel appar-

tenoient les dixmes & les premiers fruits. Le Roi ſuivant les premiers mouvemens de ſon caractère impérieux, répondit à cette ſupplique en maître irrité, & envoya le Duc de Suffolk, à la tête de quelques troupes, pour punir les mutins. Cette rigueur ne ſervit qu'à les animer davantage. Le Clergé profita de cette circonſtance pour repréſenter au peuple que ſon eſclavage actuel étoit auſſi dur que celui des Turcs, & qu'il devoit s'attendre à voir périr la Chrétienté avec la Papauté. Cependant quelques perſonnes de diſtinction négocièrent particuliérement avec le Duc de Suffolk, & l'aſſûrèrent qu'en ſe joignant aux rebelles, elles n'avoient eu d'autre intention que de les ramener par degrés à leur devoir, qu'elles étoient perſuadées qu'une amniſtie de la part du Roi leur feroit mettre les armes bas, & les diſperſeroit auſſitôt. Le Duc écrivit en conſéquence à Henri : il venoit d'apprendre alors qu'une nouvelle révolte s'élevoit en York : il ſe détermina donc à pardonner à ceux de Lincoln, qui en effet ſe ſéparèrent auſſitôt. Quelques uns cependant des plus entêtés paſsèrent en York.

1536.

Cette rébellion étoit plus dangereuse que l'autre; elle n'étoit pas l'effet d'un premier mouvement, mais celui d'un dessein prémédité : elle étoit d'ailleurs soutenue par des personnes de distinction. Un nommé Robert Aske étoit à la tête : il avoit tenté d'engager dans cette conspiration Guillaume Lord Darcy de Gilisland, & plusieurs autres grands Seigneurs : on l'appella le pélerinage de grace. Les révoltés étoient précédés de Prêtres tenant des Crucifix dans leurs mains, & ils avoient fait peindre la Passion de Jesus-Christ sur leurs drapeaux : ils forcèrent les propriétaires des francs-fiefs des environs, ou à se joindre à eux, ou à quitter le pays, & rétablirent les moines qui avoient été dépossédés. 1536.

Tandis que les rebelles s'avançoient ainsi fiérement, le Comte de Shrewsbury arma ses vassaux pour les arrêter, & fut nommé Lieutenant du Roi contre eux, parce le Duc de Suffolk eut ordre de rester dans la province de Lincoln, pour empêcher une nouvelle émeute dans ce pays. En même-tems plusieurs Seigneurs furent chargés de lever des troupes, & le Roi ordonna qu'on levât

1536. une armée, dont il donna le commandement au Duc de Norfolk. Cependant Aske prit le château de Pontefract, où le Lord Darcy & l'Archevêque d'York s'étoient jettés. Bientôt il se rendit maître de Hull, d'York, & força tous les Seigneurs de cette Province à se joindre à lui. Le héraut Lancaster, qu'on lui envoya avec une proclamation, le trouva au milieu de l'Archevêque & de Darcy, qu'il avoit forcés à lui prêter serment, & à déclarer qu'ils s'engageoient dans le pélerinage de grace, pour l'amour de Dieu, la conservation de la personne du Roi & de ses enfans, la justification de la Noblesse, l'expulsion des mauvais conseillers, le rétablissement de l'Eglise, & la suppression des hérétiques. Aske ayant su ce que la proclamation contenoit, ne voulut pas qu'elle fût lue en public; mais il accorda au héraut un sauf-conduit, en considération de son office. Il somma Henri Clifford, Comte de Cumberland, de rendre le château de Skipton, & de joindre ses forces aux siennes. Ce Seigneur refusa, malgré la retraite de cinq cens Gentilshommes qu'il entretenoit à ses frais, &

qui l'abandonnèrent. Les rebelles assiégèrent Sir Raoul Ewers dans le château de Scorborough : il se défendit vigoureusement pendant vingt-quatre heures, n'ayant, ainsi que sa garnison, que du pain & de l'eau pour toute nourriture. Henri voyant que cette affaire devenoit de jour en jour plus sérieuse, envoya le Duc de Norfolk & le Marquis d'Exeter, avec quelques troupes levées à la hâte, pour rejoindre le Comte de Shrewsbury ; mais malgré cette jonction, l'armée Royale n'étoit pas encore en état de faire face aux rebelles, qui avançoient au nombre de trente mille hommes, & n'auroient pas manqué de l'attaquer à Doncaster, s'ils eussent pu passer la rivière ; mais elle étoit si considérablement augmentée, & le pont étoit si bien fortifié, qu'ils sentoient qu'ils ne pourroient le prendre d'assaut. 1536.

Le Duc de Norfolk n'étoit pas fâché de se trouver hors d'état d'attaquer les révoltés ; il étoit de leur parti dans le fond de son cœur : il engagea donc Henri à leur accorder un pardon général, & à leur promettre que le premier Parlement se-

roit tenu dans le North, & qu'on
1536. verroit à faire cesser leurs plaintes. Les chefs acceptèrent ces conditions, & l'armée rebelle fut licentiée, au grand regret des moines & des fanatiques, qui entretinrent toujours parmi eux l'esprit de révolte.

1537. Henri n'avoit point intention de tenir sa parole aux rebelles : il commanda au Duc de Norfolk de continuer de rester sous les armes pour veiller sur eux, & les tenir en respect : Aske eut ordre de se rendre à la Cour. Il y fut d'abord honnêtement reçu; mais le Lord Darcy fut, en arrivant à Londres, envoyé à la Tour. Les mécontens du nord se révoltèrent de nouveau : huit mille, à la tête desquels étoient deux Gentilshommes nommés Musgrave & Tilly, firent une tentative sur Carlisle : le Duc de Norfolk les repoussa, & quelque tems après les battit : Musgrave se sauva; mais Tilly fut pris & pendu, avec soixante-dix des siens, sur les murs de Carlisle. François Bigol, & un nommé Hullam, qui commandoient un autre corps de rebelles, tentèrent de surprendre Hull : ils furent pris & exécutés. Ces tentatives irritèrent

tellement le caractère féroce de Henri, que sous prétexte d'une conspiration, il fit faire le procès à Aske & au Lord Darcy, qui furent faits mourir, malgré l'amnistie qu'il avoit accordée, avec le Lord Hussey, & plusieurs autres personnes de distinction. Henri devenoit si farouche, qu'il faisoit trembler ses propres sujets : non content du sang qui couloit encore, il fit pendre, à Tyburn, Thomas Fitzgérald, fils du Comte de Kildare, & cinq de ses oncles, qui s'étoient rendus au Lord Crey, sous promesse qu'on leur pardonnoit. Le plus jeune fils de Kildare trouva moyen de s'échapper, en se faisant enfermer dans un paquet de hardes. Il passa en Irlande & en France ; mais ne se trouvant pas en sûreté dans ce Royaume, il se réfugia auprès de son cousin le Cardinal Pole, qui le reçut à bras ouverts. 1537.

La Reine accoucha, le 12 d'Octobre d'un Prince qui fut baptisé sous le nom d'Edouard. Il en couta la vie à cette Princesse, qui mourut deux jours après ; mais cet évènement affecta peu Henri : il se livra au plaisir unique de voir son orgueil satisfait,

& toutes difficultés fur la fucceffion
1537. entiérement levées. Au bout de fix jours, l'enfant fut fait Prince de Galles, Duc de Cornouaille, & Comte de Chefter. En même tems Sir Edouard Seymour, & qui venoit d'être fait Lord Beauchamp, fut décoré du titre de Comte d'Héreford, & Sir Guillaume Fits-williams, de celui de Southampton.

1538. Les derniers troubles avoient tellement irrité le Roi contre les moines, qu'il prit la réfolution de fupprimer, fans exception, tous les monaftères de fon Royaume. L'intérêt n'avoit pas moins de part que le reffentiment dans ce parti violent : il voulut cependant agir avec prudence, & ordonna une nouvelle vifite, afin d'être en état d'écarter entiérement les préjugés que le peuple confervoit encore, en divulguant les vices énormes que ces retraites renfermoient. En effet les découvertes que l'on fit, étonnèrent, & firent horreur à la nation. Un grand nombre de moines, d'Abbés mêmes & de Prieurs, furent convaincus d'entretenir correfpondance avec les rebelles, & furent punis en conféquence. Plufieurs rache-

tèrent leurs vies, en résignant leurs maisons au Roi : d'autres livrèrent 1538.
leurs monastères par des motifs de conscience, & d'autres pour éviter le châtiment ou la disgrace ; mais tous reçurent des pensions pour leur subsistance. Si l'on n'eût eu à reprocher à ces maisons religieuses que les déréglemens des Abbés, Abbesses, nones & moines, le peuple n'auroit pas manqué de dire que la corruption des membres ne devoit pas entraîner après elle le renversement de ces institutions, qui étoient bonnes en elles-mêmes ; mais le Roi se servit d'un autre expédient pour faire perdre au peuple le respect qu'il avoit pour les images, les reliques, & les autres objets de culte extérieur : les visiteurs avoient ordre d'examiner & de découvrir, s'il étoit possible, les moyens qu'on employoit pour abuser de la crédulité publique : ils y parvinrent, & exposèrent publiquement les objets grossiers avec lesquels on trompoit leur religion.

Henri vit, par-là, les obstacles se lever d'eux-mêmes. Il attaqua la châsse de saint Thomas à Cantorbery, pour laquelle on avoit plus de respect que

pour Dieu lui-même : on y faisoit, sans
1538. discontinuité, des pélerinages des pays de la Chrétienté les plus éloignés : elle étoit enrichie des présens de toute l'Europe : Louis VII de France l'avoit visitée & décorée d'un diamant qu'on estimoit des sommes immenses : le jour de sa fête, & celui de son anniversaire, étoient célébrés avec la plus grande solemnité : le crâne qu'on révéroit, comme étant celui du Saint, ne lui avoit jamais appartenu ; on le trouva, avec le reste de ses os, dans son tombeau. On brisa la châsse : on en ôta tout l'or qui l'entouroit : on en remplit deux grandes caisses, que huit hommes eurent beaucoup de peine à transporter hors de l'église. Le Roi fit brûler les os, rayer le nom sur le calendrier, & ôter du breviaire l'office de sa fête.

Lorsqu'on apprit à Rome ces attentats de la part de Henri, la ville fut remplie de satires & de libelles contre lui : on le dépeignit comme le tyran le plus infâme & le plus sacrilége qui eût jamais existé : on l'accusa d'avoir violé les cendres des morts, que les payens eux-mêmes avoient ré-

vérées; d'avoir livré la guerre au Ciel & à ses Saints; d'avoir sacrifié à sa vengeance & à sa cruauté farouches, les Prêtres de Dieu, & de s'être emparé, comme un brigand, des offrandes que la religon des premiers siécles avoient fait à l'Eternel : on le comparoit à Balthazar, à Néron, Domitien, Dioclétien, & sur-tout à Julien l'apostat, auquel il ressembloit, & par sa science, & par son apostasie, quoique bien différend de lui par les mœurs. Les espions que Henri avoit à Rome, lui firent savoir que le Cardinal Polus entretenoit, avec l'Angleterre, des correspondances par lesquelles on l'informoit de tout ce qui s'y passoit, & que ce Prélat étoit l'auteur des satires qui étoient les plus sanglantes. Henri furieux contre ce Cardinal, plus que contre tout autre, se vengea sur sa famille. Ce fut alors que le Pape Paul III lança sa bulle d'excommunication, qu'il avoit jusqu'alors suspendue, & tâcha d'exciter tous les Princes Chrétiens contre le Monarque Anglois : il fut même jusqu'à offrir sa Couronne à Jacques d'Ecosse. 1538.

Henri informé de la publication de

cette bulle, exigea des Evêques
1538. & des Abbés de son Royaume un nouveau serment, par lequel ils renonçoient à l'autorité du Pape, & Cromwell lui ayant présenté une nouvelle traduction de la Bible, imprimée à Londres, il permit qu'on en envoyât des copies dans les églises principales. Il ordonna, vers le même tems, au Clergé de lire en Anglois le *Pater*, le *Credo*, & les dix Commandemens. Ils furent chargés de faire connoître au peuple que les reliques, les rosaires & autres choses semblables, n'étoient pas nécessaires au salut.

Gardiner, Evêque de Winchester, revint alors de France : il détestoit intérieurement la réforme, & on le soupçonnoit de s'être secrétement réconcilié avec le Pape, & d'entretenir une correspondace particulière avec l'Empereur : il sut cependant si bien dissimuler, que le Roi le crut fidèle, & lui accorda même une certaine confiance. Ce Prélat persécuta ceux qui nioient la présence réelle dans l'Eucharistie, & un nommé Jean Nicholson, fut brûlé de la manière la plus inhumaine, à Smithfield. Nous avons

dit que le Cardinal Polus se faisoit rendre compte de tout ce qui arrivoit en Angleterre, & profitoit de ces découvertes pour donner carrière à toute sa malignité : mais non content d'avoir injurié Henri, on prétend qu'il aspiroit à la Couronne, en épousant la Princesse Marie. Sir Geoffroy de la Pole, son cousin, vint tout découvrir au Roi : en conséquence Henri Courteney, Marquis d'Exeter, petit-fils d'Edouard IV, Henri de la Pole, le Lord Montague, Sir Edward Nevill, & Sir Nicolas Carrew, Chevalier de la Jarretière, furent arrêtés, interrogés, convaincus, condamnés & exécutés, comme traîtres, au premier chef. 1538.

Les revenus du Roi se trouvoient considérablement augmentés, par les résignations des Abbés & Prieurs des monastères ; non-seulement il s'étoit emparé des terres qui appartenoient à ces maisons, mais encore de tout leur mobilier, vêtemens, cloches, plomb & autres matériaux ; & malgré que les moines & les supérieurs eussent enlevé tout ce qu'ils avoient pu dès le moment qu'ils s'étoient apperçus qu'on avoit résolu de les abolir, 1539.

il y restoit encore une grande quantité d'effets riches & précieux ; de façon que dans l'abbaye de Saint-Edmond, il trouva pour cinq mille marcs d'or & d'argent, non monnoyés.

1539. Le 28 d'Avril, le Parlement s'assembla, & sous l'autorité du Roi, il rendit la loi des six articles, communément appellée le Statut de sang : il condamnoit à mort tous ceux qui nieroient la transubstantiation, qui feroient une loi de la communion sous les deux espèces, qui permettroient aux Prêtres de se marier, qui prétendroient que les vœux de chasteté sont susceptibles d'être violés, qui soutiendroient que les messes particulières sont inutiles, & que la confession auriculaire est indifférente pour le salut. Cette loi étoit l'ouvrage de Gardiner, qui avoit fait entendre au Roi que c'étoit le moyen le plus certain pour empêcher toute ligue contre lui ; qu'il justifieroit, par-là, qu'il ne cherchoit point à altérer les fondemens de la Religion, & que personne ne pourroit le traiter d'hérétique, tant qu'il tiendroit la main à l'observance de ces six articles, qui distinguoient d'une manière si évi-

dente les véritables Catholiques d'avec les novateurs. Cranmer s'opposa en Parlement pendant trois jours consécutifs à cette loi; mais le bill ayant passé, il envoya sa femme en Allemagne, dont elle étoit originaire. Le Parlement confirma le Roi dans la possession des maisons religieuses qu'il avoit supprimées, & l'autorisa à ériger quelques nouveaux Evêchés. Le nombre des monastères abolis en Angleterre & dans le pays de Galles, monta à six cens quarante-cinq Quatre-vingt-dix colléges furent détruits, ainsi que deux mille trois cens soixante-quatorze chanteries & chapelles, & cent dix hôpitaux : le revenu total en étoit de 161100 livres. Henri se servit de ces fonds pour augmenter le nombre des colléges & des Professeurs des Universités. Il créa les Evêchés de Westminster, Oxford, Peterboroug, Bristol, Chester, & Glocester. Par la suite la Reine Marie supprima celui de Westminster, & plaça des Bénédictines dans l'abbaye; mais la Reine Elisabeth en fit une église collégiale, & un séminaire pour les jeunes étudians 1539.

Quoique Cranmer fût opposé au

Statut des six articles, le Roi, qui
1539. connoissoit sa droiture & son mérite,
continuoit de lui accorder sa confiance : il s'entretenoit librement avec lui, & lui promettoit de lui expliquer les raisons de son opposition. Cependant Henri n'étoit pas encore satisfait de la suprématie qu'il avoit obtenue ; il vouloit que son peuple fût convaincu de ses droits à cette prééminence : Cranmer lui assûra que rien n'étoit plus propre à y parvenir, que de laisser le libre usage des écritures, par lesquelles on ne tarderoit pas à reconnoître que l'autorité du Pape n'étoit pas fondée sur la parole de Dieu. Henri adopta ce sentiment. A peine Gardiner en fut-il instruit, qu'il employa tout son art & son éloquence pour prévenir ce coup fatal. Les deux Prélats eurent, à ce sujet, une longue dispute devant le Roi, qui se décida en faveur de Cranmer, & dit à l'autre qu'il n'étoit qu'un novice, & que ce n'étoit pas à lui à entrer en lice contre un général aussi expérimenté. En conséquence Henri accorda à Cromwell des lettres-patentes qui portoient que ses sujets auroient librement l'usage de la Bible traduite

en Anglois, & que pendant cinq ans, il n'y auroit point d'autre impression de la Bible entière ou en partie, que celle qu'il permettroit. 1539.

Anne de Clèves, qui depuis quelque tems étoit fiancée à Henri, arriva en Angleterre. Auſſitôt que le Roi apprit qu'elle étoit débarquée à Rochester, il s'y rendit *incognito* pour la voir; mais il la trouva ſi différente du portrait qui en avoit été tiré par Hans-holbein, qu'il dit hautement, dans un mouvement de dépit, que c'étoit une cavalle Flamande qu'on lui avoit amenée; mais bientôt faiſant réflexion que le Duc de Clèves ſon frère étoit proche voiſin de l'Empereur par les Pays-Bas, & ſon concurrent à la ſucceſſion du Duché de Gueldre, que ſa ſœur étoit mariée au Duc de Saxe, chef de la ligue Proteſtante, & que l'Empereur étoit à Paris où il faiſoit tous ſes efforts pour détacher François de ſon union avec l'Angleterre, il ne voulut point s'expoſer aux riſques d'offenſer deux Princes auſſi puiſſans, dans un tems où il pouvoit avoir beſoin de leurs ſecours: en conſéquence il épouſa la Princeſſe, le 6 de Janvier.

1540. Le Parlement s'assembla, le 12 d'Avril : Cromwell ouvrit la séance, & informa les deux Chambres que le Roi voulant mettre fin à toutes disputes de religion, avoit nommé des Commissaires pour examiner les articles qu'on contestoit, afin que l'étendard de la foi pût être uniquement établi sur la parole de Dieu, & que lorsqu'on auroit fait connoître la vérité à son peuple, il étoit résolu de punir, sans rémission tous ceux qui, entêtés dans leur opinion, la préféreroient aux articles de foi reçus. Ces Commissaires furent agréés par le Parlement, & eurent ordre de commencer leur examen, sans aucun délai. Cromwell fut créé Comte d'Essex.

Pendant cette séance, on supprima l'Ordre des Chevaliers de saint Jean de Jérusalem, sous prétexte qu'ils dépendoient du Pape & de l'Empereur. Tous leurs biens en Angleterre & en Irlande furent confisqués au profit du Roi, qui leur en laissa trois mille livres par an, pour leur subsistance.

Aussitôt après la prorogation du Parlement, la perte de Cromwell fut arrêtée. Le Duc de Norfolk &

Gardiner trouvèrent le moyen d'aigrir le Roi contre lui, & profitèrent 1540.
du mécontentement que ce Prince commençoit à ressentir de son mariage que Cromwell lui avoit fait faire : ils représentèrent à ce Monarque qu'on murmuroit dans tout le Royaume sur la Religion ; qu'on regardoit Cromwell comme l'auteur de tous les moyens qu'on avoit employés, & qu'on désapprouvoit ; que la fortune immense qu'il avoit amassée, étoit le fruit de son oppression, & que si on le sacrifioit au ressentiment du public, on verroit désormais le peuple soumis & fidèle. Ces raisonnemens firent sur Henri tout l'effet qu'on avoit désiré : il abandonna Cromwell à la vengeance de ses ennemis : cependant on garda un profond secret ; de façon que lorsqu'il vint, le 13 de Juin, à la table du Conseil, le Duc de Norfolk l'arrêta pour haute trahison, & l'envoya prisonnier à la Tour.

Jamais peut-être la disgrace d'un Ministre n'a causé tant de satisfaction au peuple que celle de Cromwell causa : l'obscurité de sa naissance, l'orgueil de sa conduite, la violence de ses

moyens, & sur-tout la bassesse
1540. de ses complaisances devinrent l'objet des conversations des grands & des petits : les réformateurs eux-mêmes étoient jaloux de son autorité, & les Catholiques Romains le détestoient comme l'auteur de leurs maux. En effet Cromwel ne consultoit que son intérêt personnel pour favoriser l'un ou l'autre parti : de tous ses amis Cranmer fut le seul qui lui resta fidèle. Ce Prélat écrivit à Henri une lettre, telle qu'aucun du Royaume n'auroit osé le faire ; mais elle n'opéra rien en faveur du malheureux vicegérent : on ne lui donna pas même la liberté de se défendre, & sans avoir été entendu, il fut atteint & convaincu de trahison, d'hérésie, & condamné au genre de mort que le Roi ordonneroit. La chûte de Cromwell fut suivie aussitôt de la dissolution du mariage entre Henri & sa nouvelle épouse ; ce qu'il désiroit ardemment, non-seulement par une suite de son aversion pour Anne, mais parce qu'il étoit, depuis quelque tems, devenu amoureux de Catherine Howard, fille du Lord Edmond, frère du Duc de Norfolk. La Chambre

entière des Lords, & un Comité de celle des Communes, se rendirent 1540. auprès du Roi, & lui présentèrent une adresse, par laquelle elles le supplioient de donner des ordres pour faire examiner la validité de son mariage. Le Roi y consentit, & il y eut une commission de nommée à cet effet.

On y procéda aussitôt. Les piéces justificatives consistoient en une déposition de la part du Roi & des membres du Conseil privé, une déclaration de la main de Cromwell, signée de lui dans la Tour, le témoignage du Comte de Southampton, alors Amiral, ceux de Sir Antoine Brown, Sir Antoine Deny, des Docteurs Chambers & Bates, Médecins de la Reine, & ceux de quelques Dames de la chambre : elles portoient en gros qu'il y avoit eu un premier engagement entre la Reine & le Marquis de Lorraine ; que le Roi l'ayant épousée contre son gré, n'avoit pu donner un consentement sincère, intérieur & satisfaisant, & qu'il n'avoit jamais consommé le mariage. Le parti du Pape insista vivement sur ces frivoles objections, &

Cranmer, qui craignoit pour sa vie,
1540. donna son consentement : ainsi l'assemblée décida, d'une voix unanime, que le mariage étoit nul. Le 9 de Juillet, on rendit l'arrêt de cassation : le 10, il fut notifié aux deux Chambres, qui l'approuvèrent, & le Roi donna ordre au Duc de Norfolk, au Comte de Southampton, & à l'Archevêque de Worcester, de le signifier à Anne de Clèves : elle n'en fut point affectée : ils lui dirent que l'intention du Roi étoit de la déclarer, par lettres-patentes, pour sa sœur adoptive ; qu'elle auroit le pas sur toutes les Dames d'Angleterre, après sa femme & sa fille ; qu'on lui assûreroit trois mille livres par an, pendant sa vie, soit qu'elle restât en Angleterre, ou qu'elle retournât dans son pays : elle aima mieux rester, & on l'engagea d'écrire à son frère, & de lui marquer que tout ce qui s'étoit fait, l'avoit été de son propre consentement.

Pendant tout ce tems, Cromwell restoit enfermé dans la Tour. Il écrivit plusieurs lettres à Henri : une entr'autres étoit si pathétique, qu'il se la fit lire trois fois, & en parut vive-

ment affecté ; mais les charmes de Catherine, & les flatteries de Norfolk & de Winchester, ne tardèrent pas à dissiper ces impressions, & il donna ordre que Cromwell fût exécuté sur la Tour. Lorsque cet infortuné fut conduit sur l'échaufaud, il ne voulut pas, par égard pour son fils, faire connoître son innocence : il dit qu'il mouroit dans la foi Catholique ; mais qu'il avoit été trompé. Après avoir employé quelque tems en prières, il présenta sa tête au bourreau. Ainsi finit Thomas Cromwell, victime de l'autorité illégale qu'il avoit élevée lui-même, & des loix qu'il avoit voulu abolir. Le public vit avec plaisir la perte d'un Ministre qui avoit toujours préféré la volonté du Roi au bien de la nation. Il étoit fils d'un forgeron, & ne dut les dignités auxquelles il fut élevé, qu'à sa sagacité & à son habileté naturelles dans les affaires. Il se comporta toujours avec tant d'intégrité, que ses plus cruels ennemis ne purent jamais la ternir, ou la faire soupçonner. 1540.

Catherine Howard fut déclarée Reine, le 8 d'Août, après avoir resté

quelque tems sécrétement mariée avec
1540. Henri. Comme cette Princesse étoit entiérement dévouée à son oncle le Duc de Norfolk & à Gardiner, les partisans du Pape se flattèrent d'un changement en fait de religion. En conséquence ils arrêtèrent qu'il falloit sacrifier Cranmer : ils commencèrent par l'injurier ouvertement ; mais ils trouvèrent le Roi si invariable dans son attachement pour lui, que leur dessein fut manqué. Plusieurs personnes furent exécutées dans ce tems, les uns pour avoir refusé de reconnoître la suprématie du Roi, & d'autres pour avoir pris la défense de la doctrine Luthérienne. Trois Prêtres furent du nombre de ces derniers. Ils moururent avec une constance admirable, & en priant Dieu pour leurs persécuteurs.

Henri fit alors un voyage dans le nord : ses sujets ne virent en lui qu'un ange destructeur, & l'instrument des vengeances du Ciel. Son principal objet étoit de faire alliance avec son neveu le Roi d'Ecosse, qui lui avoit promis de l'aller trouver à York ; mais le clergé Ecossois, qui craignoit les suites de cette entrevue,

trouva le moyen d'empêcher le jeune Prince de s'y rendre ; de façon que Henri, après l'avoir attendu quelques jours à York, reçut de Jacques une lettre d'excuse, qui le mit en fureur. 1540.

La Reine étoit de ce voyage, & Henri paroissoit infiniment satisfait du plaisir de la voir & de s'entretenir avec elle. Le jour de la Toussaints, en approchant de la sainte Table, il remercia Dieu hautement de son bonheur ; il voulut même que son Confesseur se joignît à lui dans ses actions de graces : cependant cette jouissance ne fut pas de longe durée. Dans le tems qu'il étoit encore à York, un nommé Lassels fut trouver Cranmer à Londres pour lui faire part des découvertes qu'il avoit faites sur le compte de la Reine : il lui déclara que Catherine avoit vécu de la manière la plus scandaleuse avant son mariage, avec deux hommes nommés Deirham & Mannoek, & que depuis même qu'elle étoit l'épouse de Henri, elle se livroit avec la même passion à son goût naturel pour le libertinage : il l'assûra qu'il tenoit ces faits d'une de ses femmes qui avoit été ; pendant

quelque tems, au service de la Du-
1540. chesse douairière de Norfolk. La surprise de Cranmer fut extrême, mais son embarras ne le fut pas moins : l'affaire étoit délicate ; il sentoit que la plus légère méprise rendroit sa perte inévitable. Il fit part de cette information au Chancelier & à quelques membres du Conseil privé, qui lui conseillèrent de rendre compte de tout au Roi, aussitôt qu'il seroit de retour à Londres. L'Archevêque se détermina : il rédigea le tout en forme de mémoire, & le remit aux mains propres de Sa Majesté, en la suppliant de n'en faire lecture qu'en particulier. Henri crut d'abord que c'étoit une calomnie, & voulut en punir les auteurs. Il chargea, en conséquence, le Garde du Sceau privé d'interroger Lassels : celui-ci répéta ce qu'il avoit déja dit, & produisit même sa sœur, qui le confirma. Aussitôt Deirham & Mannoek furent arrêtés : ils avouèrent leur commerce criminel avec la Reine, déclarèrent que sa principale confidente étoit Lady Rochefort, la même qui avoit accusé son mari d'inceste avec Anne de Boullen : ils la chargèrent également d'a-

voir

voir introduit dans la chambre de la Reine un nommé Culpeper, qui y étoit resté, depuis neuf heures du soir, jusqu'à quatre du matin. On interrogea la Reine sur ces imputations : d'abord elle les nia toutes ; mais bientôt ayant appris que Deirham & Mannock avoient avoué ce qu'ils savoient, elle en fit autant, & convint qu'avant son mariage, elle avoit admis différentes personnes dans son lit. Henri fut si affecté de cette aventure, qu'il en répandit des larmes, en maudissant son infortune. Deirham, Mannock, & Culpeper, périrent sur un échafaud; mais le sort de la Reine fut envoyé au jugement du Parlement. 1540.

Le 16 de Janvier, les deux Chambres s'assemblèrent, & le Lord Chancelier engagea les Lords à s'occuper de l'affaire du Roi, & à nommer plusieurs de leurs membres pour examiner la Reine. En conséquence l'Archevêque de Cantorbery, l'Evêque de Westminster, le Duc de Suffolk, & le Comte de Southampton, furent députés vers elle : elle leur répéta sa confession, & sur le rapport de ces Commissaires, elle fut jugée coupable. 1542.

Alors ils demandèrent qu'elle fût pu-
1542. nie de mort, ainſi que Lady Roche-
fort, complice de ſes débauches, la
Ducheſſe de Norfolk ſa grand-mère,
ſon père, ſa mère, la Ducheſſe de
Bridgewater, cinq autres femmes,
& quatre hommes, qui tous avoient
eu connoiſſance du libertinage de la
Reine, ſans en avoir inſtruit Sa Ma-
jeſté. Le Roi ne put ſe refuſer à cette
juſtice : Catherine & Lady Rochefort
perdirent la tête ; mais le public cria
ſi hautement contre la rigueur du
Parlement qui avoit condamné ſes
parens & amis, que le Roi ne jugea
pas à propos de faire exécuter la ſen-
tence ; il ſe contenta d'en faire en-
fermer pluſieurs, qui le furent long-
tems.

Après que cette affaire fut termi-
née, les deux Chambres confirmèrent
un arrêt du Parlement d'Irlande, qui
érigeoit cette Province en Royaume :
c'eſt de cette époque que les Rois
d'Angleterre ont pris le titre de Rois
d'Irlande. Au milieu de ces différen-
tes occupations, le Parlement étoit
diviſé en trois parties ſur la nouvelle
traduction de la Bible ; Gardiner &
ſes partiſans ſoutenoient qu'elle étoit

pleine d'erreurs, & que le peuple ne devoit pas la lire, jusqu'à ce qu'elle eût été corrigée avec soin. Cranmer sentit aisément que l'intention de ce Prélat étoit de gagner du tems, dans l'espérance que le Roi changeroit d'opinion; mais il obtint un ordre de Sa Majesté, qui chargeoit les Universités de cette correction, & on délivra des lettres-patentes à un Libraire pour l'autoriser à imprimer la Bible en Anglois. Pendant ce tems, Henri se préparoit à porter la guerre contre les Ecossois, qui avoient violé la trève. Cependant on ouvrit des conférences pour terminer la querelle à l'amiable; mais tandis que les Commissaires négocioient, les Ecossois firent une irruption en Angleterre, & enlevèrent un butin considérable. En conséquence on donna ordre au Duc de Norfolk de marcher en Ecosse: le Comte de Southampton eut le commandement de l'avant-garde; mais il mourut à Newcastle. Le Roi perdit en lui un serviteur fidele, la nation un grand politique, la marine un habile Amiral, & l'armée un brave Général. Jacques assembla une armée de quinze mille hommes: il

1542.

en fit le Lord Maxwell Général. Son
1542. intention étoit de tomber sur l'Angleterre du côté de l'ouest, par le golphe de Solway : il s'y rendit en personne ; mais bientôt il quitta le commandement en chef pour le donner à son favori Olivier Sinclair, homme de basse extraction, & méprisé par la Noblesse. Les Officiers furent si irrités de l'avoir pour Général, qu'ils refusèrent de servir sous lui, & bientôt ce ne fut plus que tumulte & confusion dans toute l'armée. Sir Warton, qui commandoit pour Henri un corps de trois cens chevaux, s'étant apperçu de ce désordre, fit avancer sa troupe : les Ecossois crurent que c'étoit l'avant-garde de l'armée de Norfolk : aussitôt la frayeur les saisit, & ils prirent la fuite ; les Anglois les poursuivirent vivement, & firent prisonniers, sans aucune résistance, les Comtes de Cassils & Glencairn, les Lords Maxwell, Fleming, Somerville, Oliphant, Gray & Olivier Sinclair, avec environ deux cens Gentilshommes, huit cens soldats, & tout le bagage & l'artillerie. Jacques fut si affligé de ce malheur, qu'il ne put y survivre : il mourut

quelques jours après de chagrin & de honte, laissant sa fille Marie, 1542.
qui venoit de naître, héritière du trône Ecossois.

Henri ayant appris cet évènement, 1543.
crut que l'occasion étoit favorable pour unir les deux Royaumes par un mariage entre Edouard, Prince de Galles, & la jeune Reine d'Ecosse; mais ce projet échoua par les intrigues du Cardinal Beaton, Archevêque de Saint-André, homme violent, partisan outré du saint Siége, & rigoureux persécuteur des réformés. Le Parlement d'Angleterre accorda à Henri des subsides pour le mettre en état de poursuivre la guerre contre l'Ecosse : il rendit aussi un arrêt par lequel il étoit permis à la grande & petite Noblesse, & aux marchands, d'avoir chez eux une Bible Angloise, & différens autres Livres de religion, dénommés par cet arrêt, pour l'instruction de leurs familles. Cette loi étoit l'effet des sollicitations de Cranmer : elle contenoit, en même-tems, une clause qui modéroit les peines prononcées contre ceux accusés d'hérésie; mais le Parlement laissa le Roi maître d'annuller ou de chan-

1543. ger cette diſpoſition à ſon gré. Auſſitôt que la ſéance fut rompue, Henri conclut, avec l'Empereur, une ligue entiérement contraire aux intérêts de l'Angleterre; mais par laquelle il ſatisfaiſoit ſon reſſentiment contre François I, qu'il haïſſoit alors perſonnellement, pour quelques railleries piquantes que ce Prince avoit lâchées ſur Henri, & ſur ſes mariages.

Dans le mois de Juillet, Henri, pour la ſixième fois, contracta de nouveaux nœuds, & épouſa Catherine Parr, veuve de feu Lord Latimer. Cette femme n'étoit plus jeune; mais par ſa ſageſſe & ſa prudence, elle ſut ménager habilement le caractère du Roi. Elle étoit entiérement attachée à la réforme; mais elle connoiſſoit trop combien il étoit dangereux de contredire Henri en matière de religion; elle n'oſa pas même demander la grace de trois Proteſtans qui, à la ſollicitation de Gardiner, furent brûlés à Windſor, immédiatement après le mariage. Ce Prélat, & les autres ennemis des réformés, non contens de la deſtruction de ces enthouſiaſtes & de pluſieurs autres, en vouloient à Cran-

mer lui-même, qu'ils regardoient comme le chef & le protecteur de tous ces novateurs. Après avoir persuadé au Roi qu'en matière de foi il ne devoit souffrir aucune contradiction : ils tentèrent de lui insinuer que l'hérésie ne seroit jamais expulsée, tant qu'on laisseroit son protecteur paisible possesseur des graces de la Cour. Henri les entendit bien, mais ne leur répondit point ; il pensoit que son silence les empêchenoit de renouveller leurs tentatives ; mais Gardiner, le Duc de Norfolk, & plusieurs autres du même parti, revinrent si souvent à la charge, qu'ils excitèrent la curiosité du Roi : il parut enfin écouter leurs remontrances avec plaisir ; il accepta même quelques articles d'accusation contre Cranmer, avec les noms des accusateurs. Le Duc & l'Evêque ne voulant pas paroître comme parties dans cette affaire, avoient engagé les Chanoines de Cantorbery, & quelques Juges de paix du Comté de Kent, à représenter ces articles contre l'Archevêque. Henri, muni de ces informations, profita d'une partie de plaisir qu'il faisoit sur la Tamise, pour s'arrêter à Lambeth, où

1543.

Cranmer faiſoit ſa réſidence. Ce Pré-
1543. lat étant venu au devant de Sa Majeſté pour la recevoir ſur le bord de la riviére, le Roi le fit entrer dans ſon bâteau, où il s'entretint particuliérement avec lui. Il lui témoigna ſon mécontentement des progrès que l'héréſie faiſoit chaque jour, & lui dit qu'il étoit déterminé à l'extirper entiérement, en puniſſant, ſuivant la rigueur des loix, ceux qui la profeſſoient & la protégeoient. Cranmer applaudit à cette réſolution; mais il ſupplia Sa Majeſté, au nom de ce qu'il y avoit de plus ſacré, d'examiner ſérieuſement ce qu'il entendoit par héréſie, & de prendre garde de punir les plus fidèles ſerviteurs de Dieu. Henri lui dit alors qu'on le regardoit comme le protecteur déclaré des hérétiques, & lui remit entre les mains les articles d'accuſation. Le Prélat les parcourut avec beaucoup de ſang-froid : enſuite ſe jetta aux pieds du Roi, en le ſuppliant de le faire juger. Il lui avoua ingénuement qu'à l'égard de la loi des ſix articles à laquelle il s'étoit vivement oppoſé, ſa façon de penſer n'avoit point varié; mais que depuis que cette

opinion avoit eu force de loi, il ne s'étoit jamais permis aucun fait, ni même aucune expression contre elle. 1543.
Le Roi lui demanda s'il étoit déja marié : il répondit qu'oui ; mais déclara qu'aussitôt que les deux Chambres avoient reconnu la loi des six articles, il avoit envoyé sa femme en Allemagne. Henri fut si frappé de la candeur & de l'intégrité de ce Prélat, qu'il l'assûra de toute sa protection, l'informa du complot formé contre lui, nomma ses accusateurs, & lui ordonna de les poursuivre, comme calomniateurs. Cranmer le pria de l'en dispenser ; mais le Roi insista, & voulut qu'il nommât les Juges. Cependant l'Archevêque mit tant de froideur dans cette poursuite, que Henri voyant qu'il la faisoit contre son gré, lui permit de s'en désister ; mais ce trait de générosité lui parut digne d'admiration. En effet la droiture du cœur de Cranmer étoit si vraie, qu'il ne pouvoit pas même distinguer ses plus mortels ennemis, & qu'il ne refusoit jamais sa protection à ceux qu'il reconnoissoit pour tels. Un jour qu'il sollicitoit à la Cour une grace pour quelqu'un, Henri lui

demanda si c'étoit pour un ami. Cranmer répondit affirmativement. Vous vous trompez, reprit le Roi ; vous n'avez point d'ennemi plus dangereux, & je veux que lorsque vous le verrez, vous le traitiez de traître & d'imposteur. Cranmer, malgré les ordres réitérés du Roi, s'y refusa, & trouva les moyens d'éviter cette rencontre.

1543. Le 23 de Décembre, le Lord Parr, frère de la Reine, fut créé Comte d'Essex : son oncle fut décoré du titre de Baron, & revêtu de la place de Chambellan de la Reine.

1544. Le Parlement s'assembla en Janvier : on y régla, par un acte, les différens degrés de ceux qui avoient droit de prétendre à la succession. Le Prince Edouard & sa postérité tint le premier rang : le second fut donné aux enfans mâles que le Roi auroit de la Reine régnante, & de toute autre femme qu'il épouseroit à l'avenir : Marie & sa postérité eurent le troisième, & le quatrième appartint à Elisabeth & à ses enfans. Mais pour convaincre ces Princesses qu'elles ne devoient cette distinction qu'à la considération qu'on avoit pour leur père, le même acte les assujettissoit à toutes

les conditions que Henri voudroit leur imposer, & portoit que faute par elles de s'y soumettre, elles seroient privées de tous leurs droits à la succession, & qu'en cas de désobéissance, ou de mort sans enfans, le Roi pourroit régler, suivant sa volonté, l'ordre de la succession. Cet acte enjoignit également à tous les sujets du Roi de prêter un nouveau serment pour renoncer, sous des peines rigoureuses, à l'autorité du Pape. Les mêmes peines furent prononcées contre les infracteurs de quelqu'un des articles de cet arrêt. Ce fut dans cette séance que les titres de Roi d'Angleterre, de France & d'Irlande, de défenseur de la foi, & de chef suprême des églises Anglicane & Irlandoise, furent annexés à la couronne d'Angleterre. Par un autre acte, on ôta aux cours Ecclésiastiques les moyens d'opprimer les peuples, sous prétexte d'hérésie, en ordonnant que personne ne seroit jugé sur le réglement des six articles, avant que l'accusation eût été prouvée par le serment de douze témoins, qui le prêteroient devant les Commissaires du Roi, nommés à cet effet. L'acte qui

1544.

fut passé après ce dernier, peut être
1544. regardé comme unique jusqu'alors dans son genre : il déchargeoit le Roi de toutes les sommes qu'il pouvoit devoir à des particuliers, & par une clause encore plus singulière, il enjoignit à ceux qui avoient reçu des à-comptes, à rapporter exactement ces sommes à l'Echiquier. La séance finit par accorder à Henri l'autorité de nommer des Commissaires, à l'effet d'examiner & d'altérer les constitutions Ecclésiastiques.

La place de Chancelier, devenue vacante par la mort du Lord Audley, fut donnée à Thomas Wriothesley, partisan outré du Papisme.

Le Roi de France ayant appris que l'Empereur & le Roi d'Angleterre se proposoient de venir l'attaquer jusques dans le centre de ses Etats avec une armée de cent mille hommes, rappella d'Italie les troupes qui avoient servi sous le jeune Comte d'Enguien ; qui avoit remporté, à Cérisoles, une victoire signalée sur le Marquis de Guast. Henri, de son côté, continuoit ses préparatifs pour cette grande entreprise ; mais il avoit encore un autre objet en vue : c'étoit celui d'humilier l'Ecosse,

avant de s'embarquer pour le continent ; non qu'il prétendît en faire 1544.
la conquête, mais il cherchoit à effrayer cette nation, & à la déterminer, par la terreur de ses armes, au mariage qu'il avoit déja proposé. Les Ecossois n'étoient pas dans une position à soutenir la guerre, & ils se seroient volontiers prêtés à cet arrangement ; mais le Cardinal Beaton, qui les gouvernoit alors en qualité de Régent, prévoyant que ce mariage renverseroit sa fortune, ne consulta que son ambition, & aima mieux exposer sa patrie aux plus grands malheurs, que de consentir à une alliance. Henri se détermina donc à envoyer en Ecosse une partie des troupes qu'il avoit destinées contre la France. Il confia cette expédition au Comte d'Hertford, & à Jean Dudley, Baron de Lisle, & Amiral d'Angleterre. L'armée s'embarqua à Newcastle, prit terre à Leith, & marcha directement à Edimbourg. Elle n'y trouva aucune résistance, & la ville fut pillée & brûlée. Cependant les troupes Angloises n'attaquèrent point le château ; elles retournèrent à Leith, qu'elles réduisirent en cendres, & se

rembarquèrent pour Berwick. Henri
1544. crut en avoir fait assez pour intimider les Ecossois, & les amener au point où il vouloit; mais il manqua essentiellement, dans cette conjoncture, aux principes de la saine politique: il devoit ou conquérir le Royaume, tandis qu'il le pouvoit, ou s'attacher la nation, en la traitant avec douceur, au moment où elle lui demandoit grace. Il auroit pu lui imposer un joug volontaire, pendant que ses troupes étoient dans Edimbourg, au-lieu qu'il les réduisit au désespoir, en saccageant leur ville.

Cependant les Comtes de Lennox & Glencairn, & l'Evêque de Caithness, firent, avec Henri, un traité par lequel ils convinrent que la véritable Religion seroit prêchée dans l'étendue de leurs domaines; qu'ils emploieroient toute leur autorité pour empêcher que la jeune Reine ne fût éloignée du Royaume d'Ecosse, à moins qu'on ne la remît entre les mains du Roi d'Angleterre; & feroient usage de tout leur crédit pour obtenir en faveur de Henri, le titre de Gouverneur & Protecteur d'Ecosse; & enfin que l'Evêque de Caithness,

& Hugues Cunningham, resteroient en Angleterre pour ôtages du traité. 1544.
Henri promit de son côté que son armée ne causeroit aucun ravage sur leurs terres; que Lennox auroit la régence du Royaume, à condition qu'il ne feroit rien sans l'aveu de Henri; que ce Seigneur toucheroit sur les revenus de la Couronne, une somme raisonnable & proportionnée pour soutenir la dignité de son rang; qu'en cas que Marie mourût, le Roi d'Angleterre renonceroit à ses prétentions sur la Couronne, en faveur de la maison d'Arran; que Glencairn jouiroit d'une pension de mille écus, & que Marguerite Douglas, nièce de Henri, épouseroit le Comte de Lennox. Aussitôt que cette convention fut ratifiée, Lennox, à la tête de six cens hommes, s'embarqua, & fit voile vers le château de Dunbarton; mais le Gouverneur préférant son devoir à l'amitié qu'il avoit pour le Comte, refusa de l'introduire dans la forteresse. Lennox trompé dans son attente, ravagea les Isles d'Arran & de Bult, pilla Kintyre, & quelques autres villages, & revint à Bristol. Pendant ce tems, un corps

d'Anglois se rendit maître de Jedburgh, Kelro & Coldingham. Avant
1544. de se retirer chez eux, les Anglois laissèrent garnison dans cette dernière place. Le Cardinal & le Régent voulurent la reprendre, & levèrent, à cet effet, environ huit mille hommes; mais ce Prélat ayant appris qu'un détachement étoit sorti de Berwick pour venir au secours de cette ville, en fut si consterné, qu'il prit aussitôt la fuite. La plus grande partie de l'armée ne tarda pas à se disperser, l'artillerie auroit été entiérement abandonnée, si le Comte d'Angus ne l'eût enlevée, avec le secours de ses vassaux. Les Anglois ne trouvant plus d'ennemis, ravagèrent les pays de Merse, Téviotdale & Lothian, & forcèrent les habitans à prêter serment de fidélité au Roi d'Angleterre.

Henri informé que l'armée Impériale étoit en mouvement, nomma la Reine Régente du Royaume en son absence, & s'embarqua avec ses troupes, qui montoient à trente mille hommes: elles descendirent à Calais, vers le milieu de l'été. Le Duc de Norfolk, à la tête d'un détachement,

rejoignit le Comte de Bure, qui commandoit environ douze mille Impériaux, & mit le siége devant Montreuil. Si Charles & Henri n'eussent pas perdu un tems considérable à assiéger des places, & eussent marché directement à Paris, François I auroit été dans une position fâcheuse, n'ayant pas plus de quarante mille hommes sur pied : mais Henri voyant l'Empereur occupé devant Saint-Didier, crut ne devoir pas avancer dans le cœur de la France, suivant le plan des opérations convenues, & assiégea Boulogne, qui se rendit, le 26 de Juillet. Ce fut de ce moment que la méfiance s'introduisit parmi les deux alliés. Ils avoient l'un & l'autre à se reprocher de s'être déja trompés mutuellement, & ils cherchèrent à se prévenir encore. L'Empereur, par des voies indirectes, proposa la paix à François I, & Henri donna ouvertement un sauf conduit aux Ambassadeurs François, qui vinrent traiter avec lui. Cependant Charles, maître de Saint-Didier, somma Henri de marcher vers Paris, comme ils en étoient convenus : Henri s'en excusa, jusqu'à ce qu'il eût soumis Boulogne. 1544.

L'Empereur étoit déja à Château-
1544. Thierry, & répandoit la consternation dans tout Paris : il conclut par la réponse de Henri que le plan projetté ne pourroit jamais être exécuté. En conséquence il recommença ses négociations secrètes qu'il avoit suspendues, & le 19 de Septembre, signa, à Crépy, un traité de paix particulier, dans lequel il ne fut fait aucune mention de Henri, qui même n'en fut pas informé.

Le Monarque Anglois, abandonné par son allié, leva le siége de Montreuil, & se retira précipitamment à Calais, n'étant pas en état de tenir contre le Dauphin, qui le poursuivoit avec une armée nombreuse, tandis que la sienne étoit déja fort affoiblie par les maladies. Aussitôt que Henri fut de retour en Angleterre, on envoya le Comte de Lennox, le Lord Dacres & Sir Warton, en Ecosse avec un corps de troupes : ils prirent Dumfries, & mirent tout le pays à contribution.

1545. Les dernières tentatives que Henri venoit de faire sur la France, déterminèrent alors François I à faire un grand effort contre l'Angleterre : il fit

équiper une flotte formidable, & leva une armée nombreuse, afin d'attaquer 1545.
Boulogne, par mer & par terre. Il donna le commandement de ses troupes au Maréchal de Briez, avec ordre de construire un fort qui pût dominer sur le port, tandis qu'il se rendroit au Havre-de-Grace, où il avoit fixé le rendez-vous de sa flotte. L'Amiral Annebaut, à qui il la confia, fit voile, de ce port, pour les côtes d'Angleterre. La flotte Françoise arriva, le 16 de Juillet, à Spithead, où elle trouva celle des Anglois. Après une légère escarmouche, ceux-ci, inférieurs en nombre, se retirèrent dans le port de Portsmouth. Aussitôt les François descendirent à l'Isle d'Wight, y brûlèrent quelques fermes, se rembarquèrent, & vinrent aborder sur les côtes d'Essex; mais y ayant trouvé la côte bien gardée, l'Amiral François cingla vers Boulogne. Il mit à terre quatre cens soldats, & tous les pionniers qui s'étoient embarqués pour cette expédition. Il retourna ensuite sur les côtes d'Angleterre. La flotte de Henri qui, pendant ce tems s'étoit augmentée, mit en mer pour en venir à une bataille. Les deux flottes

se rencontrèrent bientôt, & en vinrent aux mains avec une égale fureur;
1545. mais la nuit & les vents les séparèrent: les François se retirèrent au Havre, & les Anglois ravagèrent les côtes de Normandie, & prirent plusieurs vaisseaux dans les ports.

Comme il y avoit les apparences les plus certaines que la guerre alloit continuer entre la France & l'Angleterre, le Parlement s'assembla, le 23 de Novembre: on y passa un acte qui supprimoit tous les colléges & hôpitaux, & qui en attribuoit les revenus au Roi, sous prétexte que jusqu'alors on n'avoit jamais rempli les intentions des fondateurs. On accorda aussi au Monarque une somme considérable, pour le dédommager de la dépense qu'il avoit faite dans les guerres d'Ecosse & de France. Le Clergé fournit un subside pour le même objet. On continua les hostilités, jusques dans l'hiver. Le Comte de Surrey, fils du Duc de Norfolk, qui commandoit dans Boulogne, ayant appris que les François conduisoient un convoi à Outreau, sortit avec une partie de sa garnison pour l'attaquer; mais il fut battu, & obligé de se retirer en

désordre. Henri fut si mortifié de cet échec, qu'il rappella le Comte, & envoya le Lord Gray commander à sa place. 1545.

Malgré l'acharnement avec lequel ces deux Monarques se faisoient la guerre, ils désiroient également la paix l'un & l'autre : au moyen dequoi elle fut bientôt faite, à Campes. Le traité portoit que François I paieroit deux millions d'écus d'or dans l'espace d'un tems limité, pour tenir lieu des arrérages de la pension qu'il s'étoit engagé de faire, & de l'argent que le siége de Boulogne avoit couté; que jusqu'à ce que le Monarque François se fût acquitté envers celui d'Angleterre, celui-ci resteroit maître de Boulogne, qui alors retourneroit à son premier Souverain. L'Empereur & les Ecossois furent compris dans ce traité, à condition qu'ils ne donneroient plus matière à une nouvelle guerre. Lors de la publication de cette paix, à Londres, il y eut une procession solemnelle, dans laquelle on étala tous les riches ornemens & bijoux qui appartenoient aux églises; mais ce fut pour la dernière fois : peu de tems après, le Roi s'appropria toutes ces 1546.

richesses, en vertu de son autorité
1546. souveraine.

Le dernier acte par lequel on avoit accordé à Henri les revenus de tous les Colléges, alarma les Universités d'Oxford & de Cambridge : ils présentèrent une adresse au Roi pour lui demander sa protection. Après une longue délibération, il confirma leurs chartres & leurs fondations : il y ajouta le collége de la Trinité de Cambridge, qui fut établi à ses dépens. Depuis quelque tems, Henri étoit incommodé d'un ulcère à la jambe : les douleurs qu'il en ressentoit, jointes à sa grosseur naturelle, & quelques autres infirmités, le rendoient si dur, & aigrissoient tellement son humeur, qu'on n'osoit plus l'aborder sans crainte. Il avoit jusqu'alors souffert qu'on le contredît en matière de religion; mais bientôt il fut inflexible pour tous ceux qui étoient assez hardis pour avoir une autre opinion que la sienne. Shaxton, qui avoit résigné l'Evêché de Salisbury, & qui étoit toujours détenu en prison pour refus de se conformer aux six articles, fut accusé de nier la présence réelle dans le Saint-Sacrement,

Aussitôt le Roi ordonna qu'il fût poursuivi selon la rigueur des loix. En conséquence il fut interrogé & condamné à être pendu : mais il sauva sa vie, en signant une rétractation. Anne Askew, femme de bonne famille, & qui, par ses talens rares, étoit bien venue auprès de plusieurs personnes de la Cour, ayant été atteinte & convaincue du même crime, aima mieux mourir, que d'obtenir sa grace par une abjuration. Comme on pensoit qu'elle avoit eu avec la Reine quelques conversations particulières sur la Religion, le Chancelier Wriothesley fit appliquer cette pauvre femme à la question, dans l'espérance qu'elle déclareroit peut-être quelque chose qui pourroit fournir lieu d'accusation contre cette Princesse, & contre le Comte & la Comtesse d'Héreford, partisans zélés de la réforme; mais Anne supporta la torture avec un courage digne d'admiration : cependant ses os étoient si disloqués, qu'on fut obligé de la mettre dans une chaise pour la conduire au supplice. Shaxton l'accompagna, & lui reprocha, dans un sermon qu'il fit à cette occasion, son entêtement &

1546.

1546. son hérésie dans les termes les plus durs.

Les ennemis de la réforme voyant que Henri devenoit plus furieux que jamais contre les Sacramentaires, firent un nouvel effort pour perdre Cranmer : Ils se plaignirent de ce que l'Archevêque étoit le protecteur déclaré de cette secte dangereuse, & assûrèrent Henri que s'il étoit une fois arrêté, Sa Majesté seroit elle-même étonnée des preuves qu'on lui donneroit de l'hérésie de ce Prélat. Le Roi aimoit Cranmer de manière à ne pouvoir se laisser indisposer contre lui ; il fut indigné de l'acharnement de ceux qui cherchoient la ruine d'un homme qui avoit tant de fois employé son autorité en sa faveur : cependant il dissimula, & permit qu'il fût examiné le lendemain dans le Conseil. Il envoya chercher secrétement Cranmer pendant la nuit, lui rendit compte de tout ce qui s'étoit passé, & lui demanda comment il se proposoit de se défendre. L'Archevêque remercia le Roi de la grace qu'il lui faisoit de le prévenir des desseins de ses ennemis, & le supplia humblement de lui donner des Juges en état

d'entendre

d'entendre la matière sur laquelle on l'interrogeroit. Henri ne put s'empê- 1546.
cher de sourire de sa simplicité, & lui dit qu'il étoit fou de si peu songer à sa sûreté, que s'il étoit une fois en prison, ils trouveroient une infinité de faux témoins pour le perdre; mais que puisqu'il ne vouloit pas prendre soin de lui-même, il s'en chargeoit. Il lui dit d'obéir à la sommation qui lui seroit faite de paroître au Conseil, & de faire valoir ses privilèges comme Conseiller privé, afin que ses accusateurs fussent traduits devant lui, & que dans le cas où ils insisteroient pour le faire conduire à la Tour, il en appellât directement au Roi, & produisît l'anneau Royal, qu'il tira en effet de son doigt, & qu'il remit à celui de Cranmer. Le lendemain, l'Archevêque ayant été sommé de paroître devant le Conseil, il fut pour s'y rendre; mais ne pouvant y pénétrer, il fut obligé d'attendre dans l'antichambre, confondu avec une troupe de laquais, au grand étonnement de tous les spectateurs, jusqu'à ce que le Docteur Butts, Médecin du Roi, l'ayant apperçu par hazard, en infor-

ma le Roi, qui envoya auſſitôt ordre
1546. de l'introduire. Quand il parut devant le Conſeil, on lui dit que par pluſieurs informations qu'on avoit reçues, on avoit lieu de le regarder, lui & ſes Chapelains, comme les auteurs de toutes les héréſies qui infectoient l'Angleterre : il répondit conformément aux inſtructions qu'il avoit reçues de Henri; mais voyant que les Juges opinoient pour l'envoyer à la Tour, il leur dit qu'il étoit vivement affecté de ſe voir ainſi traité par ceux avec leſquels il avoit ſiégé ſi long-tems à cette même table, & leur préſenta l'anneau Royal. Ils reſtèrent confus & pétrifiés, & ſe rendirent en foule auprès du Roi, qui les réprimanda ſévèrement d'avoir ſi indignement traité le Primat d'Angleterre, & déclara, en mettant la main ſur ſa poitrine, que par la foi qu'il devoit à Dieu, il reconnoiſſoit l'Archevêque pour le plus fidèle de ſes ſujets. Le Duc de Norfolk allégua, pour eſſayer de ſe juſtifier, qu'il n'avoit eu d'autre intention, que de donner lieu à l'Archevêque de faire connoître publiquement ſon innocence, afin qu'il ne

fût plus à l'avenir exposé aux calomnies. Henri répondit, en fronçant le sourcil, qu'il ne souffriroit jamais que quelqu'un qui lui étoit aussi cher, fût à la merci de cette faction : il ajouta qu'il connoissoit leurs complots & leurs malices, qu'il sauroit renverser les uns, & punir les autres, sans rémission. Il leur ordonna de se réconcilier avec Cranmer ; ce qui fut fait sur le champ, en sa présence. 1546.

Ce mauvais succès ne fit point perdre courage aux Papistes ; au contraire, ils tentèrent de porter aux réformés des coups plus importans. La Reine étoit du parti de la réforme, & souvent les Ministres de cette croyance prêchoient dans son appartement : le Roi ne l'ignoroit pas, mais il le souffroit ; il portoit même la complaisance vis-à-vis de la Reine, jusqu'à disputer quelquefois avec elle sur différens points de religion, dans lesquels elle consultoit plus son zèle que sa prudence. Un soir elle l'avoit si fort poussé à bout, qu'elle le laissa extrêmement irrité de la chaleur & de la pétulance qu'elle avoit mis dans la dispute : peut-être sa vanité seule étoit-elle mortifiée. Lorsqu'elle fut

sortie de son appartement, il s'en
1546. plaignit à Gardiner, qui ne manqua
pas d'aigrir le ressentiment du Roi, par toutes les insinuations malicieuses qu'il put employer : le Chancelier se joignit à lui ; ils représentèrent au Roi que la Reine, & les Dames principales de sa suite, étoient autant d'hérétiques, qui favorisoient le parti des novateurs, & qui avoient eu des correspondances avec Anne Askew : ils furent jusqu'à affirmer qu'elles trahissoient également l'Etat, & furent, avec tant d'adresse, exciter les passions de Henri, qu'il souscrivit plusieurs articles, dont ils se proposoient de faire autant de chefs d'accusation contre la Reine. Le Chancelier ayant, par hazard, laissé tomber ce papier, il fut trouvé par une personne qui le remit à Catherine. A la vue de la souscription du Roi, elle se crut perdue, & la révolution que la crainte fit en elle fut si prompte, qu'elle fut saisie d'une fièvre violente. Henri, informé de son indisposition, fut la voir dans sa chambre, & employa toutes les expressions que sa tendresse put lui suggérer pour contribuer à la rendre plus tranquille.

En effet le lendemain elle étoit guérie, & elle se rendit auprès du Roi. 1546.
Après avoir ranimé la conversation sur la Religion, elle lui dit que connoissant la foiblesse de son sexe, elle ne vouloit plus avoir d'autre sentiment que le sien, & qu'elle étoit déterminée à s'en rapporter à la solidité de son jugement sur tous ces objets de controverse. Henri, encore piqué de sa première résistance, lui répondit, » Non, non, par sainte Marie, » vous êtes devenue un docteur qui » prétendez instruire, & non recevoir des leçons ». Elle l'assûra, avec une sincérité apparente, qu'elle n'avoit jamais cherché à le contredire & à disputer sur cette matière, que pour le distraire de ses douleurs & de ses infirmités, ou pour profiter de ses lumières. » Est-il vrai, ma » bonne amie, s'écria Henri ? Soyons » donc désormais & pour toujours » amis ». En parlant il l'embrassa tendrement, & l'assûra qu'elle pouvoit compter sur son amitié. Le lendemain, tandis qu'il se promenoit avec elle dans le jardin, le Chancelier parut, ayant à sa suite une garde qu'il avoit amenée pour conduire

1546. cette Princesse & plusieurs autres Dames à la Tour, le Roi l'ayant tiré à l'écart, le traita de scélérat, d'insensé, & lui ordonna de sortir de sa présence. La Reine, qui ignoroit de quoi il étoit question, pria pour lui. » Pauvre malheureuse, s'écria Henri, » tu ne sais pas combien peu il mé» rite tes bons services ! » Cet évènement avoit entiérement indisposé le Roi contre l'Evêque de Winchester : il le chassa du Conseil, & ce ne fut qu'à force d'humiliations, & des plus viles soumissions, que ce Prélat évita une autre disgrace, & peut-être une punition; mais il ne put jamais regagner la confiance de son Souverain.

La disgrace de Gardiner étoit une circonstance heureuse pour les Protestans; mais ils avoient un obstacle bien plus difficile à lever en la personne du Duc de Norfolk, leur plus puissant & plus implacable ennemi. Ce Seigneur avoit toujours servi son Roi avec succès & fidélité: le Comte de Surrey son fils, étoit également distingué par sa valeur & son mérite personnel, quoiqu'on lui reprochât un peu de hauteur; &

cette famille étoit non-seulement puissante par elle-même, mais le parti du Pape à la tête duquel elle étoit, lui donnoit une nouvelle consistance. Sir Thomas Seymour, & le Comte d'Héreford, la redoutoient, parce qu'ils prétendoient au maniement des affaires, en cas que le Roi vînt à mourir : ils n'ignoroient pas la haine que les Howards leur portoient, & craignoient de les avoir pour concurrens dans une minorité. Ils insinuèrent au Roi que le Comte de Surrey aspiroit à la main de la Princesse Marie, afin de brouiller le gouvernement du jeune Edouard : ils lui firent même entendre qu'il avoit des desseins sur la Couronne, & qu'il portoit les armes d'Edouard le Confesseur, sans aucune brisure ou signe distinctif. Henri n'entendoit jamais de sens-froid toucher cette corde : il prit donc le parti de sacrifier la famille de Norfolk à la sûreté de la succession. Malheureusement les Norfolk étoient déja divisés entr'eux : la Duchesse qui, depuis plusieurs années étoit séparée d'avec son mari, devint son accusatrice. Miss Holland, qu'on soupçonnoit être sa concubine, con- 1546.

tribua, de son côté, à cette trahison. Marie, fille du Duc, douairière de Richmont, brouillée avec son frère le Comte de Surrey, se mit aussi au nombre de ses accusateurs, dont le principal étoit Robert Southwell, qui le chargea d'infidélité envers le Roi. Le Comte nia, & défia Southwell à un combat singulier. Tout ce qu'on reprochoit à cette illustre famille se réduisoit à quelques expressions hazardées, & à ce que le Comte portoit les armes d'Edouard le Confesseur, tandis que son père faisoit usage de celles d'Angleterre, brisées par un lambel d'argent, ainsi que les portoient les Princes de Galles. Cependant les hérauts avoient autorisé ces armoiries, & depuis une suite d'années, le Roi l'avoit remarqué, sans en être choqué; mais il falloit un prétexte pour perdre les Howards, & on imagina que ceux-ci pourroient suffire pour les accuser. Le Comte fut interrogé par des Juges ordinaires. Malgré la justice de ses défenses, qui auroient dû confondre ses ennemis, il fut convaincu, condamné, & perdit la tête sur Towerhill. Le père essaya d'appaiser le Roi: il lui écrivit

1546.

plusieurs fois, & fit auprès de lui toutes sortes de soumissions; mais ce fut envain : le cœur de Henri étoit trop dur pour connoître les impressions de la tendresse. 1546.

Le Parlement s'assembla, le 14 de Janvier : on y présenta un bill d'attainder contre le Duc de Norfolk, qui ne pouvoit espérer une audience favorable devant les Pairs. Le bill ayant passé dans les deux Chambres, eut aussi l'approbation du Roi. En conséquence on envoya sur le champ un ordre de mort au Lieutenant de la Tour. Le Duc auroit été décollé le lendemain au matin même; mais un évènement de plus grande conséquence prévint cette exécution. 1547.

Depuis quelque tems, Henri s'appercevoit que sa fin approchoit : il avoit fait son testament, par lequel il désignoit Edouard son fils, successeur à la Couronne : à son défaut, le Trône devoit appartenir à ses filles Marie & Elisabeth : au défaut de ces Princesses, ou d'enfans provenus d'elles, aux héritiers de ses nièces Françoise & Eléonor, filles de sa sœur Marie, feue Reine de France; & après elles, au plus proche & légitime

héritter. Il laissoit à chacune de ses
1547. filles dix mille livres, par forme de
dot, & trois mille pour leur subsistance, jusqu'à ce qu'elles fussent mariées. Il léguoit à la Reine trois mille livres en argent, & mille en monnoie, indépendamment de son douaire. Il constituoit six cens livres de rente au Doyen & au Chapitre de Windsor, pour l'entretien de trente pauvres Chevaliers, & autres pieux usages. Il chargea ses exécuteurs testamentaires de payer ses dettes, de réparer les torts qu'il avoit pu commettre involontairement, & de confirmer les dons & promesses qu'il avoit faits, & qui n'auroient pas encore eu leur exécution au moment de sa mort. Henri étoit bien convaincu que sa maladie étoit incurable; mais il ne croyoit pas sa dernière heure si prochaine. Personne n'osoit l'avertir de sa situation. Cependant Sir Antoine Denis, poussé par un motif de religion, crut devoir le prévenir qu'il n'avoit plus que quelques heures à vivre, & qu'il étoit tems qu'il songeât à son ame. Henri le remercia de sa sincérité, & Denis lui ayant proposé un directeur Spirituel, le Roi

demanda Cranmer, qui s'étoit retiré à Croydon, pour n'être pas témoin de l'injustice faite au Duc de Norfolk, qui avoit cependant toujours été son plus cruel ennemi. Avant que l'Archevêque fût arrivé au Palais, Henri avoit déja perdu la parole, quoiqu'il respirât ; car l'Archevêque lui ayant demandé qu'il lui donnât un signe comme il mouroit dans la foi de Jesus-Christ, il lui serra la main avec une ferveur apparente. Il mourut quelques minutes après, le 28 de Janvier, âgé de cinquante-six ans, & la trente-huitième année de son règne. La mort du Roi étant arrivée entre la date de l'ordre, & le moment de l'exécution, le Duc de Norfolk fut sauvé : il paroît cependant qu'il y eut sur son sort quelques discussions dans le Conseil ; car on cacha, pendant trois jours, la mort de Henri, au bout desquels le Chancelier la déclara, & le Parlement fut dissous.

1547.

Il ne paroît pas, que pendant tout le cours de sa vie & de son règne, Henri ait jamais connu la douleur ou la compassion : mais s'il fut au-dessus des foiblesses heureuses de la nature,

il fut l'esclave des passions les plus
1547. violentes. Personnel dans toutes ses actions, jamais il ne fit le bonheur d'autrui, que lorsque le sien propre y étoit attaché; & tout crime dont la vengeance l'auroit affecté, demeura impuni. Il considéra la forme du gouvernement combinée uniquement pour appaiser les murmures & les plaintes du peuple; mais il regarda l'esprit de cette constitution dépendant de sa seule volonté. Par une suite de ce premier principe, il rendit son Parlement & ses Juges, les exécuteurs de ses cruautés, & par l'autre, les loix & la justice furent les esclaves de ses desirs: ainsi il sut se réserver un bouclier assez fort pour repousser les traits du mécontentement public, & se tint toujours à une certaine distance, pour qu'ils eussent perdu leur force, avant que d'arriver à lui. Il ouvrit, en matière de religion, un vaste champ de disputes, tandis que son avarice recueillit tous les fruits des recherches qu'il fit faire. Comme il détruisit les loix, & anéantit l'humanité, de même il établit la Religion sur les ruines de la raison. Il fut capable de réflexion;

mais jamais de ſentiment. Il prit la pétulance de ſes paſſions pour force d'eſprit, & la frayeur qu'il inſpiroit, pour le reſpèct qui accompagne l'autorité. Au-lieu d'avoir étudié cette philoſophie qui éclaire le génie & multiplie les qualités du cœur, il ſe borna à des recherches purement ſcolaſtiques, qui reſſerrèrent ſon imagination, & le rendirent plus propre à argumenter dans un cloître, qu'à donner des loix à une nation. Il étoit d'une taille noble & majeſtueuſe, qui imprimoit le reſpect, plus cependant par la crainte que par l'amour. Il fut enterré à Windſor, avec toute la pompe & le faſte qu'on regardoit alors pour le bon goût & la véritable magnificence. 1547.



EDOUARD V.

1547. Le jeune Prince n'avoit que dix ans, lorsque la mort de Henri VIII le mit sur le Trône : il étoit à Hertfod avec sa sœur Elisabeth : il en partit aussitôt, conduit par le Comte d'Hertford son oncle, & Sir Thomas Brown, qui le conduisirent à la Tour de Londres, où le Conseil le reçut en corps, & le proclama Roi d'Angleterre. Le lendemain on ouvrit le testament de Henri : il fixoit la majorité d'Edouard à quinze ans, nommoit seize exécuteurs testamentaires, avec le titre de Régens du Royaume, & de tuteurs du jeune Monarque : il établissoit aussi un autre Conseil, pour assister ces premiers, au besoin. Lorsque le testament de Henri eut été lu en public, les Régens & les Conseillers entrèrent en fonctions. Le Comte d'Hertford fut déclaré Protecteur du Royaume, & Gouverneur du Roi, aux conditions qu'il ne feroit rien sans le consentement des autres Régens. En conséquence il fut créé Duc de Som-

merſet, & le Comte d'Eſſex Marquis de Northampton : le titre de Comte de Warwick fut conféré au Lord Dudley, Vicomte de l'Iſle : on éleva le Chancelier Wriotheſley au Comté de Southampton : Sir Thom. Seymour fut fait Baron Sudley, & Rich Willoughby & Sheffield, eurent le titre de Barons. Le Duc de Sommerſet ſuccéda au Duc de Norfolk dans la place de Tréſorier & Maréchal, & ſon frère le nouveau Baron Sudley, fut nommé Amiral d'Angleterre. 1547.

Auſſitôt que les obsèques du Roi furent finies, le jeune Edouard fut couronné, le 20 de Février. On publia, à cette occaſion, une amniſtie générale, dont cependant furent exceptés le Duc de Norfolk, le Cardinal Polus, Edouard Courtney, fils aîné du Marquis d'Exeter, & trois autres perſonnes.

La mort de Henri répandit la joie parmi les partiſans de la réforme; non-ſeulement ils ne cherchèrent plus à diſſimuler leurs ſentimens ſur la Religion, mais ils ſoutinrent & prêchèrent ouvertement leur doctrine, au mépris des loix qui exiſtoient encore

dans toute leur force contr'eux : il
1547. est vrai que leurs ennemis étoient alors peu redoutables ; le Roi lui-même étoit élevé dans la religion Protestante, par son précepteur le Docteur Cox. Il avoit déja donné des signes évidens de la douceur aimable de son caractère, & de son éloignement pour tout ce qui tenoit de la cruauté, ou tendoit à la persécution. Le Protecteur professoit la même doctrine que Cranmer, Archevêque de Cantorbery : c'étoit celle d'Holgate d'York, d'Holbeek de Lincoln, de Goodrick d'Ely, du Docteur Ridley, & de Latimer, qui venoit d'obtenir sa liberté. Les Protestans d'Allemagne avoient reçu de la Régence un secours particulier de cinquante mille écus, & les Régens résolurent de profiter d'une occasion aussi favorable pour faire faire des progrès à la réforme. En conséquence ils nommèrent des visiteurs pour examiner toutes les églises, & les chargèrent de détruire plusieurs abus qui s'étoient glissés dans le service divin, notamment celui des images.

La guerre d'Ecosse fut le premier objet qui fixa l'attention du Protec-

teur. Henri avoit, au lit de la mort, expressément recommandé à ses exécuteurs testamentaires, de faire tout ce qui seroit possible pour qu'Edouard épousât Marie; mais comme le parti François dominoit encore en Ecosse, il ne restoit plus que la voie des armes. Le Protecteur se prépara donc à porter la guerre chez cette nation, quoique Henri, qui venoit de succéder à François I, eût déclaré qu'il n'abandonneroit point ses alliés. Cependant l'Ambassadeur de France détermina le Duc de Sommerset à tenter le parti de la négociation, avant de commencer aucunes hostilités; mais comme il n'en résulta rien, au commencement de Septembre le Protecteur entra en Ecosse avec une armée de quinze mille hommes d'infanterie, trois mille chevaux, & une artillerie nombreuse. Le Protecteur choisit pour son Lieutenant, Jean Dudley, Comte de Warwick, & donna le commandement de la cavalerie aux Lords Gray, Dacres, & à Sir François Bryan. Le Régent d'Ecosse, alarmé de cette invasion, ordonna qu'on portât dans tout le Royaume le Fire-Cross, ou l'Etendart du Feu, &, par une 1547.

proclamation, enjoignit à tous les
1547. Ecossois, depuis l'âge de seize ans jusqu'à soixante, de se rendre à Musslebourgh, avec armes & bagages. Ils s'y rendirent en si grand nombre, que le Régent en renvoya la plus grande partie, après en avoir formé une armée de trente mille hommes, tous bien armés, & munis de provisions & d'artillerie.

L'armée Ecossoise campa auprès de Musslebourgh, dans le dessein d'attaquer les Anglois au milieu de leur marche. Le Duc de Sommerset étoit déja au village de Preston-Pans; de façon qu'il y avoit environ deux milles de distance, entre les deux armées. Tandis qu'elles étoient dans cette position, le Régent d'Ecosse détacha la plus grande partie de sa cavalerie, avec ordre d'aller insulter les quartiers Anglois. Le Lord Gray & Sir François Bryan les rencontrèrent : ils en vinrent aux mains, &, après un combat très-opiniâtre & très-sanglant, les Ecossois furent entiérement mis en déroute, perdirent le Lord Home, & laissèrent huit mille des leurs sur le champ de bataille. Le lendemain un trompette vint, de la part

du Général Ecossois, déclarer insolemment qu'il étoit permis au Protecteur de se retirer tranquillement dans son pays, & lui proposer, de la part du Lord Huntley, de terminer la querelle par un combat de vingt contre vingt, dix contre dix, ou particuliérement entre ce Seigneur & le Duc de Sommerset. Le Protecteur répondit à cette bravade comme il le devoit. Le Comte de Warwick demanda qu'il lui fût permis d'accepter le défi contre Huntley; mais le Duc le lui refusa. Par la suite on apprit que ce message n'avoit point été envoyé par Huntley, & qu'il n'y avoit aucune part. Avant d'engager une action, le Duc écrivit au Régent : il lui marquoit qu'il n'avoit point intention de ravir le Royaume, qu'il désiroit, au contraire, le défendre, en cimentant l'union des deux nations par des nœuds aussi sacrés qu'honorables, & en vertu d'un mariage auquel le Parlement d'Ecosse avoit consenti solemnellement. Il entroit dans le détail des avantages que l'Ecosse retireroit de cette alliance, & il proposoit que, si toute la Noblesse du Royaume n'étoit pas disposée à faire

1547.

la paix à ces conditions, les hostilités
1547. cessâssent jusqu'à ce que la Reine fût
en âge de faire elle-même un choix.

Le Régent communiqua ces propositions honnêtes à son frère l'Archevêque de Saint-André, & à plusieurs autres Seigneurs; mais ceux-ci, qui se flattoient de la victoire, engagèrent le Régent à garder le silence sur cet article vis-à-vis du reste de la Noblesse, & en même-tems ils répandirent dans l'armée, que le projet des Anglois étoit d'enlever la Reine, & de donner des fers à la nation entière. Les soldats crédules coururent aux armes; & ayant appris que les Anglois étoient en mouvement, ils passèrent la rivière d'Esk, & se placèrent sur une petite éminence. Pendant ce tems, le Protecteur fit un circuit, & vint camper sur la hauteur de Pinkencleuch, du côté de sa flotte. Les Ecossois imaginant qu'il vouloit se rembarquer, quittèrent leur position avantageuse pour l'attaquer; mais cette fausse démarche causa leur perte. L'armée Angloise commençoit à manquer de provisions, & si les Ecossois eussent conservé leur poste, elle n'auroit pu se retirer, sans

s'exposer au plus grand danger. L'Impatience indiscrète de l'ennemi là sauva. Le 10 de Septembre, les Ecossois divisèrent leurs forces en trois corps: le premier, commandé par le Comte d'Angus, étoit flanqué sur la droite de quatre ou cinq piéces d'artillerie, & sur la gauche, de quatre cens hommes de cavalerie: le Régent étoit à tête du second, & le Comte d'Argyle conduisoit le troisième. Ce Seigneur avoit amené avec lui quatre mille montagnards, qu'il rangea sur la gauche de la seconde & de la troisième ligne. Le Protecteur vit avec plaisir l'armée ennemie abandonner son poste, & rangea la sienne en bataille. Le Comte de Warwick commandoit l'avant-garde, qui se plaça sur le penchant de la colline, où l'on avoit établi l'artillerie. Le corps d'armée étoit arrangé, partie sur la hauteur, & partie dans la plaine, sous les ordres du Général. Enfin l'arrière-garde s'étendoit dans la plaine, à quelque distance de l'avant-garde & du centre. Le Lord Gray, auquel on avoit confié les gens d'armes, fut placé sur l'aile gauche, de manière à pouvoir prendre les Ecossois en 1547.

flanc ; mais avec ordre de ne charger, que lorsque le front des deux
1547. armées seroit engagé. L'ennemi s'avança le long du rivage, & essuya une décharge des galères Angloises, dont le Lord Graham fut tué ; ce qui jetta le désordre parmi les montagnards : le Lord Gray s'en apperçut, & marcha aussitôt pour prendre l'avant-garde en flanc ; mais il fut si vivement reçu par les lanciers, qu'ayant été lui-même dangereusement blessé, & l'action se passant sur un terrein inégal, ses gens d'armes furent mis en déroute, & l'étendard manqua d'être pris. Si les Ecossois eussent eu des chevaux pour profiter de cet avantage, il y a tout lieu de croire que les Anglois auroient été battus, quoique l'ennemi eût le soleil & le vent en face ; mais comme ce secours manqua aux Ecossois, le Lord Gray eut le tems de rallier ses chevaux derrière l'infanterie. Le Comte de Warwick détacha Sir Pierre Mewcas, & Pierre Gamboa, Officier Espagnol, avec toute la mousqueterie, pour attaquer les Ecossois, dont les archers montagnards n'étoient pas encore arrivés. Ces An-

glois s'étant avancés jusqu'au lieu où la cavalerie avoit été repoussée, tirèrent à bout portant sur l'ennemi : 1547.
bientôt ils furent soutenus par les archers, qui tiroient par-dessus leurs têtes : dans le même tems l'artillerie, qui étoit placée sur la hauteur, à gauche, & le canon des galères qui étoient à droite, firent un tel ravage, que les Ecossois tomboient par monceaux, sans pouvoir même se défendre. Pour comble de malheur, l'avant-garde fit un mouvement en arrière, dans le dessein d'attirer les Anglois sur le terrein, où ils auroient pu combattre homme à homme; mais les montagnards, qui étoient dans la seconde ligne, croyant, par ce mouvement, que le front étoit battu, se mirent à fuir, & répandirent l'alarme dans toute l'armée. Le désordre devint bientôt si général, que les Ecossois jettèrent leurs armes pour fuir avec plus de vitesse. La cavalerie Angloise les poursuivit, & en fit un carnage affreux, sans trouver aucune résistance. Le champ de bataille fut en un instant couvert de lances, de javelots, d'épées, & les eaux de l'Esk & de plusieurs petits ruisseaux furent

toutes teintes du sang des morts, qui montèrent à quatorze mille hommes, tandis que les Anglois ne perdirent pas plus de cinquante cavaliers. Environ trois mille Ecclésiastiques, qui formoient un corps particulier, furent massacrés sans miséricorde. Parmi les prisonniers, dont le nombre montoit à quinze cens, étoient le Comte de Huntley, les Lords Yester, Hamilton & Wemys, ainsi que le Maître de Sempil.

1547.

Cette disgrace ne fut pas la seule que les Ecossois éprouvèrent pendant le cours de cette campagne : tandis que le Régent faisoit tous ses efforts pour résister au Duc de Sommerset, les Comtes de Wharton & de Lennox entrèrent en Ecosse du côté de l'occident, prirent plusieurs forteresses, & ravagèrent tout le pays ; de façon que le Comte de Bothwell, & plusieurs Gentilshommes de Teviotdale & de Merse, aimèrent mieux se soumettre au Roi d'Angleterre, que d'être continuellement harrassés par ces incursions. Si le Duc de Sommerset avoit pu profiter de la consternation que l'évènement de la bataille de Musslebourg avoit répandue dans

dans le cœur de tous les Ecossois, il lui eût été facile d'achever la conquête de ce Royaume, qui n'auroit fait aucune résistance ; mais les intrigues & les brouilleries que son frère tramoit en Angleterre, empêchèrent le Protecteur de recueillir les fruits de ses succès. En rassemblant les dépouilles du champ de bataille, on trouva 30000 lances & épées, & trente pièces de canon, qui furent transportées en Angleterre. Le Protecteur ordonna à sa flotte de parcourir le Golphe, dans lequel elle prit un grand nombre de navires Ecossois, & détruisit le reste : ensuite il pilla & brûla Leith, & tous les villages voisins qui étoient sur le bord de la mer. Il fit sur le château d'Edimbourg une tentative qui n'eut aucun succès. Il fortifia l'Isle de Saint-Columban, située dans le Golphe, & le château de Broughty, à l'embouchure du Tay. Enfin la saison étant avancée, il retourna en Angleterre, où le Roi le récompensa de ses services par le don qu'il lui fit d'un revenu de cinq mille livres en terres. 1547.

Cette expédition fit beaucoup d'honneur au Duc dans l'esprit du peuple ;

1547. mais en même-tems elle excita contre lui l'envie de plusieurs Seigneurs. Pendant son absence les visiteurs n'avoient trouvé d'opposition à remplir leur commission que de la part de Gardiner & de Bonner, qui refusèrent d'obéir aux ordres du Conseil, sous prétexte qu'ils étoient contraires aux conventions par lesquelles on s'étoit engagé à ne faire aucun changement dans la Religion pendant la minorité du Roi. Ces deux Prélats furent traduits devant le Conseil, où on les examina, & ayant persisté dans leur obstination, ils furent mis en prison. Gardiner s'en plaignit au Protecteur par une lettre qu'il lui adressa : la Princesse Marie lui écrivit pareillement à ce sujet; mais le Duc, qui avoit résolu de protéger la réforme, eut fort peu d'égard à leurs représentations. Environ ce tems, le Lord Rith fut fait Chambellan, à la place du Comte de Southampton, & le Parlement, qui s'assemba, le 4. de Novembre, donna au Protecteur toutes sortes de marques d'attachement & de satisfaction. On annulla tous les actes concernant la haute trahison, qui avoient été passés depuis le règne d'Edouard III,

& ceux portant peine de félonie, depuis la rupture avec le Pape. On rendit un arrêt par lequel il étoit dit que toute proclamation émanée de la part du Roi, auroit la même force qu'un acte du Parlement. Il y en eut deux rendus contre les Lollards, & le Statut de six articles. On confirma de nouveau la suprématie du Roi, & on déclara que ceux des héritiers à la Couronne dénommés dans le testament de Henri, qui tenteroient de troubler l'ordre de la succession, seroient regardés & punis comme traîtres à l'Etat. On rendit au Clergé ses anciennes exemptions, & le privilége des refuges, avec cette restriction, qu'ils ne pourroient servir aux assassins, & à quatre espèces de voleurs détaillés dans l'acte. On abolit les messes particulières, & on permit au peuple de communier sous les deux espèces. On autorisa le Roi à nommer aux Evêchés vacans, au moyen dequoi, toutes les élections illusoires furent entiérement supprimées. On retira aux Ecclésiastiques la connoissance des causes matrimoniales & testamentaires, pour la donner aux Cours Civiles. On finit par 1547.

adjuger à Edouard toutes les fondations de chanteries, chapelles & colléges dont Henri n'avoit pas encore pris possession. Cet acte ne passa point sans éprouver de grandes difficultés de la part de plusieurs Prélats, & sur-tout de Cranmer : il s'étoit flatté qu'il trouveroit quelque occasion favorable de convertir ces dons en œuvres de piété, & prévoyoit aisément que sitôt qu'ils seroient entre les mains du Roi, ils seroient perdus à jamais pour l'Eglise ; mais il ne put l'emporter, la Noblesse, qui voyoit avec un œil de concupiscence tous les biens de l'Eglise, sentoit bien qu'il leur seroit plus facile d'en obtenir lorsqu'ils seroient à la disposition de la Cour : d'un autre côté, les exécuteurs testamentaires de Henri avoient besoin d'argent pour payer les dettes & les legs de ce Monarque. La séance fut terminée par un acte d'amnistie en faveur des prisonniers, à l'exception de ceux qui étoient à la Tour, au moyen dequoi Gardiner, qu'on avoit envoyé à la prison de la Flotte, recouvra sa liberté.

1547.

Nous avons déja remarqué que le Protecteur n'avoit pu poursuivre ses

avantages en Ecosse, par les intrigues de son frère l'Amiral. Ce Seigneur, 1547.
d'un mérite rare pour la capacité, mais vain, turbulent & intraitable, ne pouvoit supporter la distinction que le Roi avoit mise entre son frère & lui, tandis qu'il se croyoit les mêmes droits à partager l'administration. Il avoit fait quelques tentatives pour épouser la Princesse Elisabeth; mais ayant prévu qu'il n'y réussiroit point, il fit sa cour à la Reine douairière, & sut s'en faire aimer au point, qu'elle lui donna secrétement la main, aussitôt après le décès de son premier mari. Il parvint aussi à obtenir une lettre du Roi, qui témoignoit désirer que cette alliance eût lieu. Muni de cette piéce, il déclara son mariage, & sembla défier ouvertement le Protecteur. Il commença par cabaler, & se faire un parti parmi ceux de la Noblesse qui, par jalousie, haïssoient son frère. Il mit les domestiques du Roi dans ses intérêts, & le jeune Edouard vint souvent chez lui, sous prétexte de voir sa belle-mère. Il employoit alors toutes les ressources de son esprit pour se faire aimer davantage de son Souverain. Affable,

affectueux, prévenant, il ne laissoit
1547. échapper aucune occasion de faire sa cour : il prêtoit même de l'argent au jeune Prince pour distribuer, à l'insu de son Gouverneur, parmi ceux qui le servoient, & qu'il favorisoit. Le Protecteur fut informé de ces petits procédés, & voulut lui faire sentir combien cette conduite étoit indigne d'un homme d'honneur; mais l'Amiral répondit de manière à faire sentir au Duc, qu'il ne devoit pas compter sur aucune amitié de la part de son frère. Pendant l'absence du Protecteur, il redoubla de soins & d'artifices, & obtint une nouvelle patente d'Amiral, avec une augmentation d'appointemens. Sir Guillaume Paget s'étant apperçu des progrès que l'Amiral faisoit chaque jour dans le cœur du Roi, écrivit au Duc pour l'en informer. Cette lettre détermina le Protecteur à finir la campagne en Ecosse le plutôt qu'il lui seroit possible, afin de pouvoir revenir assez à tems pour faire échouer les projets ambitieux & méchans de son frère; mais avant qu'il fût de retour en Angleterre, l'Amiral avoit déja gagné quelques Conseillers Pairs, plusieurs Seigneurs de

distinction, & un grand nombre des membres de la Chambre basse. Il engagea le Roi à écrire une lettre de sa main aux deux Chambres pour demander que l'Amiral fût fait son Gouverneur; mais avant qu'elle fût présentée, le Conseil, informé de ses desseins, lui envoya des députés pour le prévenir que s'il ne se désistoit, il seroit privé de sa place, enfermé à la Tour, & poursuivi en vertu du dernier acte du Parlement, qui infligeoit la peine de haute trahison contre ceux qui tenteroient de troubler l'ordre du Gouvernement. L'Amiral intimidé, s'humilia devant le Conseil, & se réconcilia en apparence avec le Protecteur; mais il n'avoit pas abandonné ses premiers projets, & son frère, qui suspectoit avec raison sa bonne foi, le fit espionner pour être informé de ses secrètes actions. 1547.

Le Conseil fit, au commencement de cette année, plusieurs changemens dans les cérémonies de Religion: il défendit l'usage des cierges de la Chandeleur, le buis du Dimanche des Rameaux, & l'adoration de la Croix le Vendredi-Saint. Il laissa 1548.

le peuple libre sur la confession au-
1548. riculaire, & ordonna qu'on retirât
des églises toutes les images. Ces changemens répandirent l'alarme parmi les Papistes. Les Prêtres, & ceux qui étoient encore attachés à l'ancienne Religion, murmurèrent hautement, & lorsqu'on publia la déclaration qui en faisoit une loi, Gardiner se déchaîna ouvertement contr'eux, toujours fondé sur ce qu'on avoit arrêté qu'il n'y auroit point d'innovation pendant la minorité du Roi. Ayant été cité devant le Conseil, il fut obligé de se soumettre à l'autorité du banc, & eut ordre de prêcher dans l'église de saint Paul, & de déclarer que l'autorité du Roi étoit la même avant comme après sa minorité. Il le fit, mais d'une manière si peu satisfaisante pour le Ministère, qu'il fut envoyé prisonnier à la Tour. Cet acte de sévérité intimida tout son parti, & chacun se conforma, sans plus hésiter, à la nouvelle ordonnance.

Le Régent ouvrit la campagne par le siége du château de Broughty, qu'il ne put emporter. Pendant ce tems, les Anglois, qui s'étoient for-

tifiés à Haddington & à Lawder, faisoient des incursions jusqu'aux portes d'Edimbourg. Enfin le Régent ayant reçu, au mois de Mai, un renfort de six mille hommes, que la France lui avoit envoyé, sous les ordres de Dessé d'Espauvilliers, investit de nouveau Broughty, le prit, & fit passer la garnison au fil de l'épée. La Reine mère désiroit ardemment que la jeune Marie fût élevée à la Cour de France, où ses deux frères avoient beaucoup de crédit. Henri II, qui avoit des vues sur cette Princesse, & qui craignoit toujours qu'elle ne devînt à la fin le sceau de la réconciliation entre l'Ecosse & l'Angleterre, & le premier fondement de la réunion des deux Royaumes, applaudit aux desseins de la Reine; & pour engager le Régent à y consentir, il le créa Duc de Châtellerault, & lui assûra une pension de deux mille livres. Le Régent comblé, permit que la jeune Reine fût embarquée sur la flotte qui avoit apporté les derniers secours. Les vaisseaux firent le tour des Isles d'Arcades & de l'Irlande pour gagner la Bretagne : ils y abordèrent heureusement, avec la Princesse, qui fut 1548.

conduite de-là à Paris. Les François
1548. firent ce circuit pour éviter la flotte Angloise, qui croisoit sous l'Amiral Seymour dans le détroit d'Edimbourg. Elle fit plusieurs descentes sur quelques cantons de la province de Fife; mais toutes furent sans succès. Pendant ce tems, les Ecossois & les François avoient mis le siége devant Haddington, qu'ils serroient de très-près, lorsque l'approche des troupes Angloises, commandées par le Comte de Shrewsbury, les força d'abandonner cette entreprise. Ce Général, après avoir pourvu la place d'un nouveau renfort de troupes, de provisions de bouche & de guerre, avança à Musslebourg, où les ennemis étoient campés, & leur présenta la bataille; mais n'ayant pu les déterminer à l'accepter, il se retira en Angleterre. A peine fut-il éloigné, que le Général François voulut surprendre Haddington; mais la garnison ayant pris l'alarme à tems, Dessé fut contraint de se retirer à la hâte, & avec perte, quoiqu'une partie de ses troupes fût déja dans la ville. Cette place n'auroit pu résister à tant d'attaques réitérées, si elle n'eût trouvé des se-

cours dans la garnison de Berwick, jusqu'à ce que Sir Thomas Palmer, 1548.
qui commandoit quinze cens chevaux, fut battu & fait prisonnier, après avoir perdu la plus grande partie des siens. Pour réparer ce dommage, le Lord Gray entra en Ecosse par l'occident, ravagea Teviotdale & Liddesdale, d'où il emporta un butin considérable. Cependant le Protecteur voyant qu'il ne pouvoit conserver Haddington sans exposer continuellement ses troupes à des dangers inutiles, chargea le Comte de Rutland d'aller, avec dix mille hommes, en démolir les fortifications, & en faire sortir l'artillerie. Le Comte remplit sa commission sans avoir été inquiété, laissa tout le pays dévasté, & revint à Berwick. D'un autre côté, les Ecossois entrèrent, par surprise, dans le château de Hume, & firent périr la garnison.

Tandis que la guerre étoit ainsi allumée en Ecosse, la réforme, protégée par Cranmer & par la Régence, faisoit chaque jour de nouveaux progrès. Le Parlement, assemblé le 24 de Novembre, fit un statut qui permettoit aux Prêtres de se marier, &

1548. par un autre, confirma la nouvelle liturgie, qui étoit dès-lors à peu près la même que celle actuelle de l'Eglise Anglicane. Ce grand ouvrage étoit l'unique objet des soins du Protecteur; il ne pouvoit cependant le consommer que par degrés, parce que la plus grande partie du Clergé inférieur étoit encore attaché à l'ancienne Religion, & que lui-même avoit beaucoup d'ennemis, au milieu desquels son frère tenoit le premier rang. L'Amiral devenu veuf par la perte de la Reine douairière qui mourut en Septembre, renouvella ses poursuites auprès d'Elisabeth; mais comme aux termes du testament du feu Roi elle étoit expressément exclue de la succession si elle se marioit sans le consentement des exécuteurs testamentaires que son père avoit nommés, il eut recours à un stratagême qui auroit pu d'une autre manière remplir ses vues ambitieuses. Il forma le projet de se rendre maître de la personne du Roi, & de prendre lui-même les rênes du gouvernement. Il commença par assembler deux mille hommes dans différens endroits; mais le Conseil ayant eu vent

de ses projets, le fit constituer prisonnier à la Tour, & nomma des Commissaires pour recevoir les dépositions de ses accusateurs. Ils le chargèrent d'avoir conspiré contre le gouvernement : d'avoir protégé les pirates, & d'avoir exercé plusieurs actes de violence contre les sujets de différentes Puissances, en paix alors avec l'Angleterre. 1548.

Le Protecteur essaya auprès de son frère la voie des représentations pour l'engager à se retirer de la Cour; mais tous ses efforts furent inutiles, & lui-même voyant que son autorité seroit toujours précaire tant que l'Amiral auroit quelque part dans le gouvernement, l'abandonna à la rigueur de ses Juges, & le sacrifia à sa propre sûreté. Son accusation fut rédigée en trois chefs, & on nomma des membres du Conseil pour lui faire prêter un interrogatoire en particulier : il refusa de répondre, & demanda à être confronté avec ses accusateurs. Le lendemain, le Conseil se rendit en corps à la Tour : l'Amiral insista sur sa demande, qui lui fut également refusée. Alors il demanda qu'on lui laissât les articles de son accusa- 1549.

1549. tion, afin qu'il les examinât, & qu'il pût se préparer pour y répondre. Il ne fut pas plus écouté, & le Conseil résolut de le faire condamner en Parlement par un bill d'attainder. En conséquence on nomma des Commissaires pour entendre ses moyens de défense. On engagea le Roi à l'abandonner, & à déclarer qu'il désapprouvoit la conduite de l'Amiral. Les Commissaires ayant fait leur rapport, on présenta le bill à la chambre des Pairs : il y étoit accusé d'avoir voulu se saisir de la personne du Roi & du gouvernement du Royaume; d'avoir fait un amas considérable d'argent & de provisions; d'avoir fait tous ses efforts pour épouser Lady Elisabeth, & d'avoir conseillé au Roi de prendre l'administration des affaires, malgré sa jeunesse. Le bill n'éprouva dans les deux Chambres que quelques légères oppositions, & reçut ensuite le consentement Royal. L'Amiral fut décollé, le dix de Mars, contre l'aveu de la nation en général, qui accusoit le Protecteur d'injustice & de cruauté.

Il y avoit long-tems que le mécontentement & le mal-aise publics se

manifestoient dans le sein du Royaume, & sembloient le menacer de secousses dangereuses : ils prenoient leur source dans la conduite qu'on avoit tenue sous le dernier règne. Après la suppression des monastères, un nombre prodigieux de moines furent obligés de vivre des fruits de leurs travaux, & les ouvriers de toutes sortes de genres devinrent trop multipliés. Les terres des maisons religieuses avoient été d'abord affermées au peuple, pour lequel elles étoient alors une ressource, parce qu'il falloit beaucoup de bras pour les cultiver, & que les rentes étant modérées, les familles trouvoient dans le produit de l'agriculture, dequoi subvenir à leurs besoins; mais ces terres ayant passé entre les mains des Nobles, les rentes s'accrurent bientôt. Les fermiers, guidés par l'appas du gain, & voyant que la laine étoit d'un meilleur produit que le bled, convertirent leurs champs en pâturages : il en résultoit plusieurs inconvéniens : le bled devint à un prix excessif, & le peu de monde que l'agriculture employa multiplia les pauvres, & leur ôta les moyens de pourvoir à leur subsistance.

1549.

1549. De-là les murmures & les plaintes de la nation contre la Nobleſſe, qu'on regardoit comme la ſource de la misère publique. Le Protecteur prit le parti de ces malheureux : il nomma des Commiſſaires pour examiner ſi les propriétaires des terres eccléſiaſtiques rempliſſoient les conditions ſous leſquelles ils les avoient achetées de la Couronne : il fit démolir le parc Royal d'Hamptoncourt, dont les habitans ſe plaignoient, & fit pluſieurs autres réformes, tendantes toutes au ſoulagement du peuple. Cette conduite lui attira la haine de toute la Nobleſſe. Les Lords avoient préſenté dans la dernière ſéance du Parlement, le projet d'un acte qui autoriſoit les poſſeſſeurs des terres eccléſiaſtiques à les affermer de telle manière qu'ils jugeroient à propos ; mais la Chambre baſſe le rejetta. Cependant les Lords continuèrent d'enclore leurs terres, & les payſans crurent qu'on vouloit les remettre en ſervitude. D'après cette opinion, le bas peuple des Comtés de Wilter & de Sommerſet s'attroupèrent en grand nombre, & commencèrent par détruire les clôtures ; mais ils furent bientôt

dispersés par Sir Guillaume Herbert, qui fut depuis Comte de Pembroke. 1549.
Dans le même tems, quelques mécontens de Suffolk, Hampshire, Kent, Glocestershire, Warwickshire, & autres lieux, se révoltèrent; mais quelques personnes sages se rendirent médiateurs, & rétablirent heureusement la paix.

A peine ces révoltes étoient-elles appaisées, qu'il s'en éleva de nouvelles beaucoup plus dangereuses dans les Comtés d'Oxford, Devon, Norfolk & York. Le Protecteur détacha le Lord Gray, avec quinze cens hommes, tant cavalerie qu'infanterie, pour aller contre les révoltés d'Oxford : il les battit, en tua un grand nombre, & fit quelques prisonniers: qui furent exécutés. Ceux de Devon étoient au nombre de dix mille : ils avoient à leur tête un nommé Omphroy Arundel, soldat aussi brave qu'expérimenté, & ils étoient encouragés par les sermons de quelques Prêtres séditieux. Ils envoyèrent au Roi une suite d'articles par lesquels ils demandoient que les Vicaires administrassent le baptême dans tous les cas de nécessité; que leurs enfans

fussent confirmés par les Evêques,
1549. toutes les fois qu'ils les requéreroient à cet effet; que l'on célébrât la Messe, sans que personne, autre que le Prêtre, reçût la Communion; que le corps du Seigneur fût conservé dans les églises; qu'ils pussent avoir du pain béni & de l'eau bénite; qu'il fût permis de célébrer & de chanter l'Office Divin à haute voix dans le chœur; que les Prêtres gardassent le célibat, & que les six articles subsistassent comme du tems de Henri, jusqu'à ce que le Roi fût majeur. Le Ministère répondit à ces demandes par un manifeste en forme : il conclut par offrir aux révoltés un pardon général, pourvu qu'ils retournassent sur le champ chacun chez eux. Ils y étoient en général disposés; mais les Moines Papistes, qui étoient parmi eux, & qui avoient déja fait de cette révolte une affaire de religion, leur persuadèrent que cette douceur n'étoit que l'effet de la crainte qu'ils inspiroient : ils ajoutèrent que l'intention du Ministère étoit de taxer leur gros & menu bétail, & de lever une excise sur leurs boissons & leurs provisions. Il n'en fallut pas davantage pour les

rendre plus audacieux. Ils entreprirent le siége d'Exeter, que les habitans défendirent bravement. On avoit envoyé contr'eux Jean Roussel, Garde du Sceau privé, avec un petit corps de troupes. Après avoir pris ses quartiers à Honiton, il marcha au secours d'Exeter, dans l'espérance de pouvoir trouver moyen de jetter du secours dans la place, mais les assiégeans, par leurs soins, rendirent tous ses efforts inutiles : il se trouva même, dans sa retraite, coupé par un nombre considérable de révoltés, à travers lesquels il se fraya un passage, l'épée à la main, & rejoignit Honiton. Ce contretems avoit réduit les citoyens d'Exeter à la dernière extrémité, lorsque le Lord Gray vint en forces se joindre à Roussel. Ils avancèrent aussitôt vers Exeter, livrèrent bataille aux rebelles, les taillèrent en piéces, & délivrèrent la ville, qui fut récompensée de sa fidélité par une augmentation de ses revenus, & une extension de ses privilèges. Les révoltés n'avoient pas cependant encore perdu courage : ils se rassemblèrent à Clifton - head : ils avoient avec eux un crucifix, placé sur un 1549.

chariot, environné de flambeaux, & 1549. orné de reliques. Le Lord Gray tomba une seconde fois sur eux, & en fit un horrible carnage.

La sédition de Norfolk paroissoit encore plus funeste : le nombre des mécontens montoit à seize mille, sous la conduite d'un nommé Kil, tanneur, & Coniers, Ecclésiastique, qui leur servoit d'Aumonier. Ils culbutèrent les clôtures, ravagèrent tout le pays, & déclarèrent qu'ils vouloient se venger sur tous les Nobles du voisinage. Ils présentèrent, en même-tems, au Roi une requête par laquelle, après avoir exposé le sujet de leurs plaintes, ils demandoient qu'on réduisît les terres & fermes à leur anciennes rentes; que le prix de la laine fût baissé, & que tous les enclos fussent abattus. Le Roi leur promit que le Parlement leur rendroit justice, & leur offrit de leur pardonner, s'ils vouloient mettre les armes bas, & se disperser. Ils rejettèrent avec mépris ces propositions, prirent leur quartier général à Moushold, où Kil, assisté d'un Comité, établit le siége d'une nouvelle jurisdiction, sous un vieux & gros arbre, qu'on

appella depuis le Chêne de réformation. Ils entreprirent le siége de Norwick, s'emparèrent de la place, & mirent en prison le Major & les principaux citoyens. Enfin le Lord Guillaume Parre, Marquis de Northampton, se mit en campagne avec quinze cens hommes, & un petit nombre de fusiliers Italiens, commandés par Malatesta. Ils marchèrent directement à Norwick, que les rebelles évacuèrent aussitôt. Il s'empara de la ville, sans trouver aucun obstacle, & les révoltés ayant donné l'assaut pendant la nuit, furent repoussés, & perdirent beaucoup de monde. Le matin ils recommencèrent l'attaque avec tant de fureur, qu'ils rentrèrent dans la ville, & que le Marquis fut obligé de se retirer, après avoir eu le Lord Shaffield, & plusieurs des siens, tués dans le combat. Les rebelles étoient redevables de ce succès aux habitans, qui, en général, étoient de leur parti, & qui, par leurs fenêtres & leurs balcons, incommodoient beaucoup les troupes du Roi, dans le tems qu'elles combattoient dans les rues. A peine fut-on instruit de cet évènement à Londres, qu'on envoya le Comte de 1549.

Warwick au secours du Marquis, avec
1549. six mille hommes d'infanterie, quinze cens chevaux, & toute l'artillerie qui étoit destinée pour la guerre d'Ecosse. Aussitôt qu'il fut arrivé à Norwick, il somma les rebelles de se rendre, en les assûrant qu'ils obtiendroient encore leur grace; mais n'ayant reçu qu'un refus, il dressa son artillerie contre la ville, & la bréche étant faite, il fit monter à l'assaut, & la place fut emportée. Cent trente des révoltés furent tués, & on en prit soixante, qui furent pendus sur les murailles, selon les loix de la guerre. Cependant ils surprirent plusieurs chariots chargés de provisions, qui leur furent d'autant plus avantageux, qu'ils commençoient à en manquer. Le supplice de leurs compagnons mit le comble à leur rage: ils vinrent en foule à une des portes qui étoit défendue par une batterie, & malgré la résistance qu'ils y trouvèrent, ils l'enlevèrent, avec quelques chariots de munitions. Enhardis par ces succès, ils battirent les murailles de la ville, montèrent à la bréche; mais ils furent repoussés. Induits en erreur par

une prophétie ridicule, ils quittèrent la montagne de Moushold, & vinrent camper dans une vallée, qu'on appelloit Duſſendale, & envoyèrent un défi au Comte de Warwick. Ce Seigneur venoit de recevoir un renfort de quatorze cens chevaux : il leur fit offrir de nouveau un pardon général, dont cependant quelques chefs ſeroient exceptés. Ils refusèrent, & auſſitôt le Comte fit avancer toute ſa cavalerie contr'eux dans la vallée. Ils étoient rangés en une eſpèce d'ordre de bataille, & avoient placé à leur front tous les Gentilshommes qu'ils avoient fait priſonniers, liés deux à deux, afin qu'ils fuſſent expoſés au premier choc. Cependant les troupes du Roi épargnèrent ces malheureux captifs, & tombèrent ſur les rebelles avec tant de vigueur, qu'ils furent bientôt mis en déroute; & commencèrent à fuir de toutes leurs forces. On les pourſuivit pendant l'eſpace de trois milles, & le carnage fut ſi conſidérable, que trois mille périrent dans cette mêlée. Ceux qui gardoient l'artillerie & les bagages s'étoient fortifiés par des chariots & des palliſſades ; ils déclarèrent

1549.

qu'ils combattroient jusqu'à la der-
1549. nière goutte de leur sang ; mais le Comte leur ayant promis lui-même de leur pardonner, ils mirent bas les armes, & se rendirent. Kil, leur chef, s'échappa, mais fut pris le lendemain dans une grange avec son frère. Kil fut pendu avec une chaîne aux créneaux du château de Norwick : son frère le fut au clocher de Wymondham, & neuf de leurs complices, au Chêne de réformation.

Tandis que la province de Norfolk étoit agitée par ces troubles, une troisième révolte s'éleva en York. Guillaume Ombler, Gentilhomme, Thomas Dale, Clerc de Paroisse, & un Stevenson, séduits & trompés aussi par une prétendue prophétie, assemblèrent environ trois mille hommes, au son du tocsin, & par des fanaux allumés, comme si toute la côte eût été menacée, ils leur persuadèrent qu'il falloit prendre les armes pour rétablir l'Eglise dans ses premiers droits, humilier les gens riches, soulager les malheureux, & réparer les torts de la nation. Ils massacrèrent plusieurs personnes de sang froid, & marchèrent du côté de l'orient,

nient, où leur nombre s'accrut considérablement; mais à peine leur eut-on offert de leur pardonner, qu'ils se dispersèrent, & abandonnèrent leurs chefs, qui furent exécutés à York, avec quatre de leurs complices. Tout étant pacifié, le Protecteur, qui s'étoit conduit avec une douceur & une modération admirables, publia une amnistie générale, afin de rétablir entiérement la tranquillité du Royaume. Ce dernier trait mit le comble à la haine que la Noblesse lui portoit déja. 1549.

Pendant tous ces troubles, Henri II, Roi de France, voulant en profiter, fit équiper une forte escadre pour attaquer la flotte Angloise, qui étoit à l'ancre devant l'isle de Jersey; mais les François furent si bien reçus, qu'ils jugèrent à propos de se retirer, après avoir été fort endommagés. Environ ce tems, ils entrèrent dans le Boulonnois, & réduisirent plusieurs châteaux; mais ils furent repoussés du fort de Bullenberg, dont cependant les Anglois retirèrent ensuite l'artillerie, & détruisirent les fortifications. Henri entreprit en Septembre le siége de Boulogne; mais son armée ayant

été attaquée de la peste, il se retira
1549. à Paris, & laissa la suite de ce siége à Gaspar de Coligny, Seigneur de Châtillon, qui, après quelques tentatives inutiles, le convertit en blocus. Ces hostilités alarmèrent d'autant plus le Protecteur, qu'il apprit que le Monarque François étoit sur le point de conclure une ligue avec les Protestans d'Allemagne. Les coffres du Roi étoient vuides, & il ne pouvoit soutenir la guerre, sans demander de nouveaux subsides, & conséquemment, sans faire murmurer le peuple : d'ailleurs, si la guerre n'avoit pas de suites heureuses, il sentoit bien que ses ennemis ne manqueroient pas de profiter de ce prétexte pour condamner sa conduite. Enfin il prévoyoit qu'une guerre arrêteroit nécessairement les progrès de la réforme. Ces considérations le déterminèrent à proposer au Conseil d'acheter la paix avec la France, en lui faisant le sacrifice de Boulogne, qui coutoit à la nation des sommes incroyables, & qui seroit un objet continuel de contestation entre les deux Royaumes, tant que les Anglois en jouiroient, au-lieu qu'en cédant cette

place, non-seulement on obtiendroit une paix solide avec la France, mais on détacheroit cette Puissance du parti de l'Ecosse. Le Conseil, après avoir pris cette affaire en considération, arrêta qu'on ne rendroit point Boulogne, mais qu'on enverroit un Ambassadeur pour faire alliance avec l'Empereur. 1549.

Cependant les ennemis du Protecteur cherchoient à noircir sa réputation par le moyen de leurs émissaires. Ils le représentoient comme un parricide, un traître, un tiran sacrilége, qui trahissoit non-seulement les intérêts de la patrie, mais qui, pour satisfaire son orgueil, détruisoit les églises, les tombeaux, afin de faire usage des matériaux qu'il en retiroit, pour bâtir son superbe palais. Ils le taxoient d'être la cause de la perte des forts du Boulonnois, parce qu'il les avoit laissés sans défense; d'avoir abandonné Haddington en Ecosse; de s'être emparé de l'administration; d'avoir rejetté les avis du Conseil; d'avoir mal conduit les affaires du gouvernement, & quand l'Ambassadeur fut de retour, sans avoir réussi dans sa négociation, on assûra que le Pro-

tecteur lui avoit donné toutes les instructions propres à empêcher une alliance avec l'Empereur, pour avoir un prétexte de rendre Boulogne. Le Protecteur, informé de ces propos offensans, craignit qu'on n'eût dessein de s'emparer de la personne du Roi, en corrompant ses domestiques : il prit le parti d'en placer plusieurs des siens auprès de Sa Majesté, avec ordre de veiller sur tout ce qui se passeroit.

1549. Le 6 d'Octobre, le Lord St. Jean, Président du Conseil, les Comtes de Southampton, Warwick & Arundel, Sir Edouard North, Sir Richard Southwell, Sir Edouard Wotton, & le Docteur Wotton, Doyen de Cantorbery, se rendirent au palais de l'Evêque d'Ely, à Holborn, pour tenir un conseil, comme s'ils eussent composé eux seuls tous les membres du Conseil. Le Roi, informé de cette assemblée, envoya le Secrétaire Paget pour en savoir le sujet ; mais ils le retinrent, afin qu'il assistât à leurs délibérations. Ils commencèrent par examiner l'état du Royaume, & jettèrent sur le Protecteur tout le blâme des désordres qui l'avoient troublé en

dedans, & des pertes qu'il avoit faites au dehors : ils déclarèrent qu'il étoit nécessaire de conférer avec lui sur ces objets ; mais ayant appris qu'il avoit armé tous ses domestiques, & mis une garde autour du Roi, ils n'osèrent pas s'exposer à la violence de ses dessens. Ils envoyèrent chercher le Major, les Aldermans & le Conseil commun de Londres, ainsi que le Lieutenant de la Tour, & leur défendirent expressément de reconnoître le Duc de Sommerset en qualité de Protecteur. Ce dernier promit d'obéir, mais les autres répondirent d'une manière équivoque : tous cependant parurent disposés en faveur du Comité. 1549.

Aussitôt que le Protecteur sut ce qui venoit de se passer, il envoya le Roi à Windsor, & fit prendre les armes aux habitans de cette place, & à ceux d'Hamptoncourt, pour la sûreté de Sa Majesté. Le lendemain, le Chancelier, le Lord Rich, le Marquis de Northampton, le Comte de Shrewsbury, Sir Thom. Cheney, Sir Jean Gage, Sir Raoul Ladler, & Sir Edouard de Montague, se joignirent aux mécontens. Avec ces nou-

veaux adjoints, ils écrivirent au Roi
1549. pour se plaindre du Duc de Sommerset, & ordonnèrent à l'Archevêque & à Paget d'avoir soin que sa Majesté ne fût servie que par ses propres domestiques.

Le Duc, effrayé, perdit courage : il assembla ceux des membres du Conseil qui ne l'avoient pas encore abandonné, & leur offrit de se soumettre au jugement de deux d'entr'eux, réunis à pareil nombre des mécontens. Cette pusillanimité intimida tellement le Lord Romel, Sir Antoine Brown, Sir Antoine Wingfield, Wentworth & Baker, Orateur de la chambre des Communes, qu'ils se rangèrent de l'autre parti. Les mécontens ne voyant plus qu'un petit nombre de partisans pour le Duc dans le Conseil, le déclarèrent indigne du Protectorat, & publièrent un manifeste pour justifier leur conduite. Ensuite ils écrivirent au Roi : ils lui marquoient que son père les ayant choisis pour être les exécuteurs de son testament, & les Régens du Royaume, ils avoient jetté les yeux sur le Duc de Sommerset pour remplir la place de Protecteur, sous la condition expresse qu'il

ne feroit rien sans leur consentement; mais qu'il avoit entiérement manqué à son engagement, en se rendant maître absolu du gouvernement : qu'en conséquence ils ne le jugeoient plus digne de leur confiance, & supplioient Sa Majesté de leur permettre de faire usage de l'autorité que le feu Roi leur avoit confiée. Ils l'engageoient, en même-tems, à congédier les troupes que le Duc avoit assemblées auprès de sa personne. L'Archevêque & Paget conseillèrent au Roi & au Duc de satisfaire à la demande du Conseil. En conséquence Edouard répondit qu'il y consentoit, & le Conseil se rendit en corps auprès du Roi, qui le reçut avec bonté. On envoya à la Tour tous les amis du Duc, excepté Cécil, & le Protecteur fut cité devant le Conseil. On l'accusa d'avoir violé les conditions sous lesquelles il avoit été élu Protecteur; d'avoir, en vertu de sa seule autorité, traité avec les Ambassadeurs, & disposé des Evêchés & Gouvernemens; d'avoir tenu chez lui la Cour des requêtes; d'avoir falsifié la monnoie courante du Royaume; d'avoir publié sur la clôture des terres, des proclamations 1549.

contraires aux délibérations du Con-
1549. seil ; d'avoir négligé d'appaiser les révoltes ; de les avoir même favorisées ; de n'avoir pas approvisionné les forts du Boulonnois des amunitions qui leur étoient nécessaires, & d'être cause qu'ils étoient tombés entre les mains des ennemis ; d'avoir cherché à indisposer le Roi contre les membres du Conseil par de fausses insinuations ; de les avoir fait passer pour traîtres ; d'avoir méchamment alarmé Sa Majesté, en l'envoyant tout-à-coup à Windsor, & d'avoir, par-là, exposé sa santé ; d'avoir fait prendre les armes à ses amis & à ses domestiques, tandis que les serviteurs du Roi étoient restés sans défense : enfin d'avoir eu intention de s'enfuir à Jersey ou Guernesey. Après la lecture de ces charges, le Duc fut envoyé à la Tour, sans avoir pu obtenir la liberté de répondre, & le Comte de Warwick fut choisi pour tenir les rênes du gouvernement.

Les Papistes triomphèrent de la disgrace de Sommerset & de l'élévation de Warwick : ils s'étoient flattés que ce dernier étoit Catholique dans le cœur, & qu'il feroit usage

de son autorité en leur faveur; mais ils furent trompés dans leur attente. 1549.
Warwick n'avoit que de l'ambition : il savoit que le jeune Roi étoit vivement attaché à la nouvelle doctrine, & il sentoit qu'il avoit le plus grand intérêt à gagner les bonnes graces de son Souverain. Bonner fut dépossédé de l'Evêché de Londres, & le Comte de Southampton fut si mortifié de son erreur sur le compte de Warwick, qu'il se retira de la Cour, sans même avoir demandé congé, & mourut de chagrin dans ses terres.

On lut en Janvier, dans la chambre des Lords, un bill d'attainder contre le Duc de Sommerset, qui avoit eu la foiblesse de signer sa confession. En conséquence de cet écrit, qu'il avoit reconnu pour être volontaire de sa part, il fut privé de ses offices; tout son mobilier, & une partie de ses biens en fonds de terres, furent confisqués au profit du Roi : cependant sa conduite soumise & respectueuse empêcha ses ennemis de le persécuter davantage, & prévint sa perte entière; il obtint même sa liberté, après avoir donné des répondans de sa conduite, & fut, au 1550.

bout de deux mois, admis de nouveau au Confeil.
1550.
Cependant le Comte de Warwick défiroit ardemment d'obtenir la paix de la France par la reftitution de Boulogne ; mais l'exemple du Duc de Sommerfet, qui s'étoit attiré la haine publique, en en faifant la propofition, l'engagea à ufer d'autres moyens. Il employa un marchand Italien nommé Guidatti, & le chargea d'en toucher quelque chofe au Connétable de France. Le miniftère François prêta volontiers l'oreille à un accommodement de ce genre, & on ouvrit bientôt des conférences dans les environs de Boulogne. Après bien des conteftations, on conclut un traité, dont les conditions étoient que Boulogne feroit rendu au Roi de France, qui, en confidération des dépenfes faites, tant pour fortifier cette place, que pour l'approvifionner d'amunitions de guerre, paieroit quatre cens mille écus d'or au Roi d'Angleterre : que les deux Royaumes donneroient de part & d'autre, des ôtages pour garantie des conditions : qu'Edouard rendroit à la Reine d'Ecoffe, les deux forts de Lander & de Douglas, qui feroient

démolis, ainsi que ceux d'Aymouth & Roxburgh, que les Anglois occupoient alors : que le Roi d'Angleterre se désisteroit de toutes hostilités contre l'Ecosse ; mais qu'il se réserveroit la faculté de poursuivre ses demandes & prétentions contre la France & l'Ecosse, parce que ces deux Royaumes jouiroient du même privilége respectivement à ce qu'ils réclamoient sur l'Angleterre. 1550.

Le Comte de Warwick feignit d'être malade lorsqu'on apporta ce traité à Londres : il vouloit n'être pas obligé de donner son aveu à un projet contre lequel il s'étoit si fort récrié. Il ne put cependant échapper à l'œil pénétrant du public, qui reconnut aisément que ceux qui s'étoient déchaînés avec tant d'aigreur contre la simple proposition de restituer Boulogne à des conditions raisonnables, étoient les mêmes que ceux qui acceptoient aujourd'hui quatre cens mille écus, au-lieu de deux millions que François I avoit offerts. Ces réflexions firent murmurer si hautement le peuple, que le Comte crut devoir fixer son attention sur des objets plus satisfaisans. Il fit vérifier la

conduite de ceux qui avoient épuisé
1550. les revenus du Roi, ou qui avoient fait usage de l'autorité pour opprimer & vexer la nation. Il n'épargna pas même ceux de ses propres amis qui avoient le plus contribué à la perte du Duc de Sommerset. Le Comte d'Arundel fut condamné à une amende rigoureuse : Southampton fut mis en prison, & plusieurs autres achetèrent à prix d'argent l'avantage d'être tolérés. Cette sévérité fut en général très-agréable au peuple, & en imposa aux Grands, qui commencèrent, en voyant la fermeté du Protecteur, à craindre son ressentiment.

Dans le cours de cette année, Thirley résigna le siége de Westminster, qui fut réuni à celui de Londres, & accordé à Redley, Evêque de Rochester. On donna l'Evêché de Norwick à Thirley, celui de Rochester à Pinet, & Jean Hooper fut fait Evêque de Glocester. On promit à Polydore Virgile, qui vivoit depuis quarante ans en Angleterre, d'aller passer le reste de ses jours dans son pays. Le Roi lui laissa ses bénéfices pour le récompenser des peines qu'il s'étoit données à employer la meilleure

partie de son tems à rédiger l'histoire d'Angleterre. 1550.

La réforme marcha alors à grands 1551.
pas : le jeune Roi s'étoit si hautement expliqué sur la protection qu'il accordoit à cette doctrine, que le Ministère, jaloux de lui plaire, employa tout son crédit pour la faire prospérer, tandis que Cranmer le secondoit avec une ardeur infatigable. Gardiner fut déposé de son Evêché, & envoyé à la Tour, où il resta enfermé, jusqu'à l'avènement de Marie au Trône. Des Commissaires nommés à cet effet, rédigèrent une nouvelle confession de foi, & la liturgie fut réformée en différens endroits. Le Roi, dont l'esprit se développoit de jour en jour, & dont l'intelligence étoit au-dessus de son âge, commença à prendre connoissance des affaires. Il tint un journal de tout ce qui méritoit ses observations, & devint si partisan de la nouvelle Religion, qu'il vouloit que tous ses sujets indistinctement la suivissent. Cependant Marie refusa de se conformer aux changemens qui avoient été faits : elle essuya, à cette occasion, une infinité de mortifications. Sa sœur Elisabeth

encourageoit, au contraire, la ré-
1551. forme, qui fut par la suite entiérement établie sous son règne. La Princesse Marie, offensée des outrages qu'elle recevoit, forma le dessein de quitter le Royaume, & en concerta les moyens avec la Gouvernante des Pays-Bas; mais le projet fut découvert & manqué.

Le Comte de Warwick voyant le Roi très-irrité contre cette Princesse, résolut de l'exclure entiérement de la succession, de faire épouser Elisabeth par quelque Prince étranger, & d'unir un de ses fils avec Lady Gray, fille aînée du Comte de Dorset & de Françoise Brandon, qui, dans l'ordre de la succession, marchoit directement après les deux filles de Henri. En conséquence le Comte se lia intimement avec Dorset. Pendant ce tems, une maladie de sueur qui ravageoit alors l'Angleterre, enleva successivement les deux Ducs de Suffolk, qui étoient de la famille de Brandon, & le Comte de Dorset en prit le titre.

Quelque tems après, le Comte de Warwick fut fait Duc de Northumberland. Guillaume Pawlet, Comte

de Wilt, Grand Tréforier, devint Marquis de Wincheſter, & Sir Guillaume Herbert, Comte de Pembroke. Le nouveau Duc crut que ſon autorité ne ſeroit jamais ſolidement établie, tant que le Duc de Sommerſet exiſteroit : en effet ce Seigneur regagnoit de jour en jour l'amitié du Roi, & commençoit même à prendre des meſures pour redevenir Protecteur. Northumberland ne ménagea rien pour prévenir l'élévation d'un rival auſſi dangereux : il réſolut ſa perte. Il ſut adroitement refroidir le Roi ſur le compte de ce Seigneur, & par des inſultes réïtérées, tâcha de le conduire au point, à fournir lui même un prétexte pour ſa deſtruction. On prétend en effet que le Duc de Sommerſet perdit patience, & voulut faire aſſaſſiner ſon ennemi. Sir Thom. Palmer, un de ſes confidens, le trahit, & déclara, en préſence du Roi, que le Duc de Sommerſet avoit formé un plan pour ôter la vie au Duc de Northumberland, au Marquis de Northampton, & au Comte de Pembroke. Cette dépoſition de la part d'un homme qui étoit publiquement diffamé, fut ſoutenue de celle d'un 1551.

1552. nommé Crane. Un troisième délateur, Hammon, avoua qu'on avoit attentivement examiné la chambre du Duc à Greenwick pendant la nuit, & le Lord Strange déclara volontairement que Sommerset lui avoit proposé sa trosième fille en mariage, & de servir d'espion auprès de Sa Majesté.

D'après ces dépositions, le Duc fut arrêté & envoyé à la Tour, avec le Lord Gray, & plusieurs de ses partisans. Le lendemain, on y conduisit aussi la Duchesse de Sommerset, Sir Thomas Oldcroft, Sir Miles Partridge, Sir Michel Stanhope, Wingfield, Bannister, Vaugham, & plusieurs autres. Bientôt le Duc de Sommerset fut traduit devant le Marquis de Winchester, nommé Juge-Sénéchal dans cette affaire, & les autres Pairs du Royaume, du nombre desquels étoient le Duc de Northumberland, le Marquis de Northampton, & le Comte de Pembroke, qui, dans cette Cour, étoient à la fois juges & parties. On l'accusa d'avoir voulu s'assûrer de la personne du Roi, reprendre l'administration des affaires, assassiner le Duc de Northumberland, & exciter une sédition

dans Londres. Il nia l'accusation, & demanda d'être confronté à ses dé- 1551.
lateurs : on le lui refusa. Il fut déchargé de l'accusation de trahison ; mais condamné à mort pour simple félonie, en vertu d'un réglement passé sous Charles VII, qui déclaroit coupable de ce crime quiconque méditeroit l'assassinat d'un Conseiller privé. Après que cette sentence révoltante eut été prononcée, Sommerset demanda pardon au Duc, au Marquis, & au Comte, de l'inimitié qu'il leur avoit portée.

La nation, en général, croyoit que 1552.
malgré ce jugement, le Duc de Sommerset obtiendroit sa grace ; mais elle fut trompée dans son attente : les artifices du Ministre avoient endurci le cœur du Roi, & un nommé Bartuille se laissa corrompre au point, de déclarer à Sa Majesté qu'il étoit un de ceux que Sommerset avoit voulu employer pour assassiner le Duc. Ce Ministre eut en même-tems le soin de détourner par quelques amusemens, les réflexions que le Roi pourroit faire sur la nature de ce jugement, & d'éloigner de sa personne tous les amis du malheureux Duc de

Sommerset. Enfin Edouard signa l'arrêt de mort de son oncle, qui monta sur l'échafaud, le 22 Janvier. Il y parut sans trouble & sans frayeur, au milieu d'un concours prodigieux de peuple, dont il étoit aimé. Il déclara tranquillement qu'il mouroit innocent du crime qu'on lui imputoit, & qu'il n'avoit jamais employé son autorité, que pour le bien du service de son Roi, & les intérêts de sa religion. Le peuple attesta la vérité de ce qu'il avançoit, & lorsqu'il pria pour la santé & la prospérité du Roi, on répondit, d'une voix unanime, *Amen*. Les spectateurs parurent fort irrités, & sur le point de se livrer à quelques violences : plusieurs soldats qui étoient commandés pour assister à cette exécution, s'étant apperçus en approchant de la Tour que le Duc étoit encore sur l'échafaud, hâterent le pas, en se disant les uns aux autres : » Avançons, avançons ». La précipitation avec laquelle ils le firent, & cette exclamation qui fut répétée par toute la multitude, produisit un mouvement général, & le peuple ayant vu Sir Antoine Brown à cheval vers l'échafaud, cria : » Grace, grace ».

1552.

Mais le Duc, ſans ſe déconcerter, leur dit qu'ils ſe trompoient, & les pria de ne point troubler les derniers momens de ſa vie. Il continua ſon diſcours, & finit par les engager à joindre leurs prières aux ſiennes : après quoi, il préſenta la tête à l'exécuteur. Ainſi périt le Duc de Sommerſet, victime de l'ambition de ſon rival. Sans avoir un génie fort étendu, il poſſéda mille bonnes qualités. On eut cependant à lui reprocher la mort de ſon frère ; mais le caractère factieux & turbulent de l'Amiral fut la cauſe première de ſa perte, & le Duc méritoit un meilleur ſort. Le peuple, convaincu de ſon innocence, le regarda comme un martyr. Sir Raoul Vane, vieux & brave ſoldat, & Sir Miles Partridge, furent pendus. On trancha la tête à Sir Michel Stanhope, & à Sir Thomas Arundel, comme complices du Duc. Vane ſouffrit la mort avec autant d'intrépidité que de mépris : il ſe borna à dire qu'autrefois il avoit mérité quelque eſtime de la part de ſes concitoyens ; mais qu'aujourd'hui, on traitoit l'homme courageux de la même manière que le lâche. Tous déclarèrent, dans ces

1552.

derniers momens, qu'ils n'avoient jamais offensé le Roi, ni personne du Conseil.

1552.

Le Parlement s'assembla, le 23 de Janvier. Il rendit un réglement contre ceux qui écriroient contre le Roi, ou qui en parleroient mal ; mais on inséra dans cet acte une clause qui annonçoit évidemment qu'on doutoit de la vérité des accusations qui avoient couté la vie au Duc de Sommerset. Cette clause portoit que personne ne pourroit être déclaré convaincu, qu'après que deux témoins, au moins, auroient été confrontés au Criminel. Par un second acte, le Parlement autorisa un nouveau livre de prières communes, & déclara valide le mariage des Prêtres. Par un troisième, il fixa les jours de fêtes : il en rendit un quatrième en faveur des pauvres, un cinquième contre l'usure, & un sixième contre la simonie. On présenta à la chambre des Pairs un bill par lequel on demandoit qu'on n'eût aucun égard à la substitution des biens de Sommerset en faveur des enfans du premier lit, qu'il avoit exclus de sa succession ; mais comme par une des clauses du bill il

étoit dit que le feu Duc & ses complices avoient été justement condamnés, les Communes refusèrent de passer l'acte, à moins que la clause ne fût effacée. Pendant la même séance, le Duc de Northumberland essaya de perdre Tonstatll, Evêque de Durham, par un acte d'attainder, sous prétexte qu'il avoit gardé le silence sur une conspiration contre le Roi, dont il avoit eu connoissance; mais les Communes rejettèrent le bill, parce qu'on vouloit qu'il fût condamné, sans que le Prélat eût été confronté à ses accusateurs. L'objet principal du Duc, dans cette tentative, étoit de s'attribuer à lui-même la dignité de Palatin de Durham, qui étoit jointe à l'Evêché; mais voyant que ce Parlement, qui avoit été choisi pendant le Protectorat de Sommerset, n'étoit pas disposé à remplir ses vues, il le fit dissoudre, & en fit convoquer un autre pour l'année suivante. Cependant le ressentiment de ce Ministre contre Sommerset n'étoit pas encore suffisamment appaisé par sa mort : il voulut poursuivre sa vengeance jusques sur ceux qui lui avoient été attachés. Il commença par faire faire des per-

1552.

l'envie de changer l'ordre de la suc-
1553. cession. Enfin les Médecins déclarèrent que la maladie de ce Prince étoit incurable. Alors une femme du commun entreprit de le guérir par des secrets qu'elle ne vouloit pas découvrir, & on lui remit le Roi entre les mains. Cependant le Duc, qui avoit perdu tout espoir sur le compte de ce jeune Prince, se détermina à finir le mariage qu'il avoit projetté avant d'être fait Duc de Northumberland, entre son quatrième fils, Lord Gentford Dudley, & Lady Jeanne Gray. Il y parvint aisément, & en même-tems Catherine, seconde sœur de Jeanne, épousa le Lord Herbert, fils aîné du Comte de Pembroke, & la troisième, Martin Keys, premier Portier de la Cour.

Ce premier projet étant rempli, le Duc épia l'occasion de faire réussir l'autre. Un jour que le Roi se plaignoit de l'aversion que sa sœur portoit à la religion réformée, Northumberland lui dit qu'il n'y avoit qu'un moyen d'empêcher les malheurs qui menaçoient sa patrie; que c'étoit celui de déclarer Marie incapable de lui succéder, & de transférer la Cou-

ronne

ronne à Lady Jeanne Gray : il lui représenta que comme le seul prétexte qu'on pouvoit employer contre cette Princesse étoit l'illégitimité de sa naissance, Elisabeth devoit nécessairement subir le même sort que sa sœur, vu que le Parlement avoit déclaré les mariages de leurs mères nuls & illicites. Edouard, flatté de cet expédient, l'adopta avec plaisir. L'intérêt de la Religion qui le faisoit agir, lui fermoit les yeux sur toutes les autres considérations : d'ailleurs il avoit un véritable & vif attachement pour Lady Jeanne, qui, en effet, réunissoit toutes les graces du corps aux qualités de l'esprit & du cœur. En conséquence on ordonna à trois Juges du Royaume de rédiger un acte de transport, pour afsûrer la Couronne sur la tête de Jeanne Gray, après la mort d'Edouard. D'abord ils s'y opposèrent, & observèrent qu'ils encourroient, en obéissant, la peine de haute trahison, portée par l'acte du Parlement. Ce refus irrita tellement le Duc, qu'il fut sur le point de se porter à quelque violence. Cependant, moitié par menaces, moitié par lettres de grace anticipées, l'acte

1553.

de transport fut dressé & signé de
1553. tous les Juges, à l'exception de Sir Jacques Hales, & de tous les membres du Conseil privé.

Cependant le Roi étoit toujours à la merci de son empirique femelle; mais ses remèdes ne furent pas plus efficaces que ceux qu'on avoit employés d'abord : la maladie faisoit chaque jour de nouveaux progrès : on rappella les Médecins, & la femme fut renvoyée. Enfin le dernier moment de ce jeune Monarque étant arrivé, il mourut, le 6 de Juillet, âgé de dix ans, après en avoir régné sept, & avoir donné les marques de la plus parfaite résignation. Son corps fut enlevé de Greenwich où il expira, & porté dans l'abbaye de Westminster, où il fut pompeusement enterré, près des froides reliques de Henri VII, son grand-père.

Tous les Historiens s'accordent pour dire qu'Edouard étoit de la plus belle figure du monde; mais on a sur-tout fait l'éloge de la douceur de son caractère, & de l'étendue de ses connoissances. A seize ans il entendoit parfaitement le Grec, le Latin, le François, l'Italien, & l'Espagnol. Il



étoit Muſicien, Logicien, Philoſophe, & maître dans toutes ſortes de diſputes théologiques. Le fameux Jérôme Cardan, qui revenoit d'Ecoſſe, s'étant arrêté à la Cour d'Angleterre, fut frappé des progrès que ce Prince avoit faits dans les ſciences. Par la ſuite il en fit l'éloge dans ſes ouvrages, & le cita comme un prodige de la nature. 1553

Fin du ſeptième Volume.



